"Instaurare omnia in Christo"

Organe de l'Action Sociale Catholique
MEMBRE DE L'A. B. C.
37e année — No 11,477
MERCREDI, 19 AVRIL 1944
Québec, Canada — 3 sous le numéro

L'ACTION CATHOLIQUE

2e ÉDITION en page 5
Lisez l'annonce de COMPAGNIE PAQUET

Nouvelles mesures de sécurité prises en marge de l'invasion

2,000 bombardiers attaquent l'Allemagne centrale

Ce raid suit un violent assaut contre la France

LONDRES, 19 (Par Phil Ault, de la "BUP") — 2,000 bombardiers américains et chasseurs alliés ont poursuivi aujourd'hui l'offensive pour écraser la Luftwaffe avant l'invasion. Ces appareils ont mené six attaques contre l'Allemagne centrale après que 1,000 bombardiers canadiens et britanniques eurent attaqué l'Europe depuis la côte française jusqu'à Berlin en ruines.

Le raid de la nuit dernière fut peut-être le plus violent de la guerre.

Ce matin, près de 1,000 quadrimoteurs américains, escortés d'un nombre égal d'avions de combat, ont traversé un écran de chasseurs allemands pour lâcher leurs bombes de fort calibre et leurs projectiles incendiaires sur les avionneries de Casselet, sur cinq remises d'avions au sud-est et au nord-ouest.

Les formations américaines étaient à peine rentrées à leur base que des essaims de bombardiers mi-lourds franchissaient le Pas-de-Calais pour s'en prendre aux objectifs militaires le long de la côte française d'invasion. Des avions de combat canadiens et anglais les ont escortés.

Au début de l'après-midi, d'autres escadrilles alliées ont franchi la côte sud-orientale anglaise pour bombarder les communications ennemies.

Le ministère de l'Air, parlant du raid de la nuit, dit qu'une flotte de "Lancasters" et de "Halifaxes" a attaqué des objectifs ferroviaires en France, principalement à Noisy-Le-Sec.

Rôle des hélicoptères

● La défense côtière américaine utilise maintenant des hélicoptères pour effectuer des patrouilles et secourir les marins en détresse. Dans les opérations de sauvetage, ces appareils sont plus rapides que les avions ordinaires. Dans un exercice de sauvetage, on voit ici un hélicoptère prendre à son bord un marin "blessé" sur un radeau. (Acme)

15 vaisseaux au fond de la mer

WASHINGTON, 19. — (B. U. P.) — Les sous-marins américains ont coulé 15 navires ennemis dans le Pacifique. Cela porte à 682 le nombre des bâtiments japonais envoyés par le fond ou avariés depuis Pearl-Harbor par les sous-marins américains.

A Calcutta

CALCUTTA, 19. — Dépêche retardée — On a annoncé que les quartiers généraux du major-général G.-E. Stratemeyer, ont été transportés de Nouvelle-Delhi à Calcutta, soit à 1,000 milles plus près du champ de bataille indo-birman.

Le commandement aéronautique de l'Orient, dirigé par Stratemeyer, se compose d'unités de la R.A.F. et du dixième corps aéronautique américain.

Evacuation d'un religieux

● Suivant la légende qui accompagnait cette photo, un général allemand aide le vénérable supérieur de l'abbaye bénédictin du Mont-Cassin à monter dans une automobile avant la destruction du monastère par l'aviation alliée. L'Abbé est âgé de 83 ans. (Acme)

Préparatifs de défense des Nazis

LONDRES, 19. — (Par J.-Edward Murray, de la "B. U.P.") — On a rapporté aujourd'hui que trois nouvelles mesures de précaution, dont la suspension du service de vapeurs entre Cork, dans le sud de l'Eire, et l'Angleterre, ont été prises en prévision de l'ouverture du front occidental. On mande que les Allemands se préoccupent de plus en plus de l'imminence de l'invasion.

Les compagnies britannique et irlandaise "Steam Packet" et "Clyde Shipping" ont annoncé qu'on a contremandé, jusqu'à nouvel ordre, le service reliant l'Angleterre et Cork. Seul un service réduit partant de Dublin relie maintenant l'Eire à l'Angleterre.

Cette décision, de même que les restrictions sur toutes sortes de voyages entre les deux pays et la suspension du service aérien, a pour but d'empêcher les fuites d'informations sur les préparatifs d'invasion.

Après avoir imposé le ban sur les voyages des diplomates étrangers, ainsi que sur les communications par code, la Grande-Bretagne a annoncé qu'on a amendé les règlements de la défense de façon à permettre au gouvernement de traiter les diplomates et ceux qui les accompagnent comme des étrangers ordinaires "si le besoin s'en fait sentir".

Le gouvernement a aussi révélé qu'il a donné au personnel de la police régional le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour contrôler l'utilisation des routes.

On mande que les autorités militaires allemandes ont fermé à tous les civils et personnages officiels danois toute la côte occidentale de la péninsule du Jutland, au Danemark. On a aussi fermé la plus grande partie de la côte orientale. D'autres rapports disent que les Allemands mouillent des mines dans les régions côtières françaises. Ils ont imposé le ban sur toutes communications entre les rive droite et gauche de l'Escaut, à Anvers, et déclaré "zones dangereuses" 36 autres localités du sud-est de la France. Au nombre de ces localités, se trouvent Nice et Cannes.

Les Russes contournent les défenses des Allemands au nord de Sébastopol

MOSCOU, 19 (Par M.-S. Handler, de la "BUP") — Les tanks et les fantassins soviétiques se sont lancés à l'assaut de Sébastopol du sud-est, aujourd'hui, après avoir contourné les principales défenses de l'Axe au nord dans une brillante manoeuvre de flanc qui facilitera la chute de la grande base navale de la mer Noire.

Il ne reste plus maintenant aucun obstacle naturel sur la route de l'armée du général Yeremenko. Hier, cette armée s'est emparée de Balaklava et a atteint un point situé à moins de cinq milles de Sébastopol.

La chute de Sébastopol à la fin du siège de 250 jours en 1942 suivit de 24 heures seulement celle de Balaklava. L'armée de Yeremenko avance sur la même route que suivirent les Allemands victorieux en 1942.

Le haut commandement soviétique dit que les débris de la garnison allemande offrent une "résistance désespérée".

"Dans un certain nombre de secteurs, l'ennemi utilise les Roumains pour protéger leur retraite. Des mitrailleurs nazis ont ordre de faire feu sur les Roumains si ceux-ci tentent de fuir".

L'aviation russe appuie les armées de siège, en bombardant et en mitraillant les concentrations de troupes ennemies, ainsi que les navires d'évacuation. Quatorze avions allemands ont été descendus.

Poussant au nord de Balaklava, les Russes ont pris Kadykovka, à cinq milles au sud-est de Sébastopol. Les hommes de Yeremenko ont aussi enlevé Alusu, sur la rive sud de la Chernaya, à 8 milles et demi de Sébastopol. Trois milles séparent encore les armées de Yeremenko et de Tolbukhin.

Les dernières avances soviétiques ont refoulé les Allemands dans une poche de 100 milles carrés, à portée des canons russes.

A l'extrémité du front sud, la 1ère armée ukranienne a repoussé 15 contre-attaques ennemies à l'est de Stanislawow, en Pologne, et tué plus de 700 soldats nazis.

L'aviation soviétique a mené un raid contre le port roumain de Constantza, lundi soir, au prix d'un seul appareil.

25e anniversaire pour Mgr Gibbons

ALBANY, 19. — (BUP). — Un grand nombre d'evêques et de prêtres catholiques assistent à la messe célébrée aujourd'hui à l'occasion du 25ième anniversaire de consécration épiscopale de S. Ex. Mgr Edmund-G. Gibbons, D. D., évêque d'Albany.

MONTEVIDEO, 19. — (B.U.P.) — La légation espagnole nie la rumeur, voulant que des nitrates du Chili soient expédiés en Espagne à bord de navires espagnols et réexportés en Allemagne.

390 archevêques et 1,480 évêques

CITE VATICANE. — (N. C. W. C.) — On a rapporté que la hiérarchie catholique du monde entier comprend 390 archevêques et 1,480 évêques.

Ils boivent du poli à meubles

STOCKHOLM, 19. — (B.U.P.) — L'Office télégraphique scandinave mande que 67 personnes ont perdu la vie à Helsinki après avoir bu du poli à meubles.

(Le poli à meubles contient une très petite quantité d'alcool industriel, mais une grande quantité d'acides, tels que l'acide carbonique et autres poisons.)

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambre simple avec eau courante $1.25 avec douche $1.50 avec bain $1.75 en montant. Repas table d'hôte, $0.75.

Les Juifs combattent les Nazis partout en Pologne

LONDRES, 19 (Par Bruce Mann, de la "BUP") — Le mouvement clandestin israélite en Pologne a fait savoir à Londres aujourd'hui que les Juifs combattent maintenant les Nazis dans tout le pays avec toutes les armes possibles.

On a fait cette déclaration l'occasion de l'anniversaire de la bataille du ghetto de Varsovie — maintenant connu sous le nom de "Ghetto-grad", à cause de la violence du combat et de l'importance des pertes subies par les Allemands.

Bien que la Gestapo et les escouades spéciales d'exécution mettent encore à mort des milliers et des milliers de personnes, la situation juive a changé en Pologne depuis le 19 avril 1943, date du début de la bataille du ghetto. Tous ceux qui peuvent porter les armes prennent part au combat.

Il y a au moins un cas où les Juifs ont répété la défense du ghetto de Varsovie où ils tinrent en respect, pendant six semaines l'armée allemande qui dut utiliser des tanks et des canons lourds avant de maîtriser les défenseurs.

Les Américains ont détruit une base aérienne nippone

Aux quartiers généraux alliés, dans le sud-ouest du Pacifique, 19 (Par Don Caswell, de la "BUP") — On a annoncé que des "Liberators" américains décollés des îles Salomon ont temporairement mis hors d'usage l'aérodrome de Sataouan, avant-poste japonais situé à 150 milles au sud-est de Truk, dans les Carolines.

Ce raid allié eut lieu dimanche. les quadrimoteurs américains ont déversé 31 tonnes d'explosifs sur l'aérodrome de Sataouan. Ils n'ont eu à affronter aucun chasseur ennemi. La D.C.A. japonaise est aussi demeurée silencieuse.

Des avions de la flotte du Pacifique central ont également attaqué, dimanche, quatre bases protégeant Truk. Il s'agit de Pingelap, à mi-chemin entre Kusaie et Ponape, des îles Ant et Pakin, près de Ponape, et Ulul, à 150 milles au nord-est de Truk.

(Dans une émission de Pearl Harbor, le major général Willis-H. Hale, commandant de forces aéronautiques de la zone avancée du centre du Pacifique, a déclaré qu'à Noël, les Etats-Unis contrôleront complètement les airs, dans le Pacifique, des îles Hawaii aux Philippines.)

L'aviation alliée a aussi attaqué des positions ennemies, dans les îles Marshall, ainsi que Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, et Hollandia, en Nouvelle-Guinée. Au cours d'un raid contre cette dernière localité, dimanche, les aviateurs alliés ont déversé au moins 296 tonnes de bombes.

Papandreou prédit la fin rapide de la guerre après la libération des Balkans

LE CAIRE, 19 (Par Henry-T. Gorrell, de la "BUP") — Au cours d'une entrevue exclusive qu'il m'a accordée cette semaine, Georges Papandreou, chef du parti démocrate-socialiste grec, a prédit la libération des Balkans, dans quelques mois, ainsi qu'une fin rapide de la guerre.

Papandreou est arrivé récemment au Caire pour prendre part à des entretiens auxquels assistera le nouveau premier ministre grec Sophocles Venizelos.

Il a déclaré que l'ennemi est déjà normalement défait, particulièrement dans les Balkans, et a ajouté que les Grecs sont unis dans la résistance aux envahisseurs.

Papandreou a été emprisonné pendant des mois à bord du navire-prison "Averoff", dans le port du Pirée, et il a vu plusieurs de ses compatriotes battus à mort par les Nazis. Il a dit que quelques Grecs ont été tués par les chiens de la police allemande.

Papandreou espère que l'Amérique aidera à la reconstruction de la Grèce.

Pont canonné

(Par la "BUP").—La radio suédoise a rapporté, hier soir, que des soldats et des camions allemands patrouillent Sonderborg, dans le Jutland, après avoir dispersé des foules qui protestaient contre le bombardement, par une unité navale allemande, hier, du pont du Roi Christian.

On dit quel es autorités locales ont protesté auprès du commandant allemand. Ce dernier a exprimé ses regrets au sujet du bombardement et a expliqué qu'il était attribuable à une défectuosité mécanique.

Entretiens

LONDRES, 19. — BUP — Le sous-secrétaire d'Etat américain, Edward-R. Stettinius, poursuit ses délibérations sur les problèmes diplomatiques alliés. Il a rencontré aujourd'hui l'ambassadeur brésilien, Moniz De Aragon, l'ambassadeur chinois, Wellington Koo, l'ambassadeur américain, John-G. Winant, et un représentant du Comité français de la Libération nationale.

Rome démilitarisée

LONDRES, 19, (B.U.P.) — Dans une émission de Berlin, l'agence allemande "DNB" dit, aujourd'hui, que le gouvernement allemand a démilitarisé complètement la ville de Rome et ajoute qu'il n'y a pas lieu, pour les Britanniques et les Américains, d'attaquer cette ville par la voie des airs.

Cette déclaration constituait une réponse au premier ministre de l'Eire, Eamon de Valera, qui avait exprimé de l'inquiétude au sujet de la destruction possible de Rome.

Londres reçoit la réponse turque

LONDRES, 19, (B.U.P.) — On a appris aujourd'hui que le gouvernement a reçu et étudie la réponse de la Turquie à la protestation britannique contre les expéditions de chrome et d'autres matériaux de guerre en Allemagne.

Les Allemands attaquent sans succès près d'Anzio

Aux quartiers généraux alliés, à Naples, 19 (Par Reynolds Packard, de la "BUP") — Un communiqué a révélé aujourd'hui que les troupes allemandes ont attaqué, hier le flanc occidental de la tête de pont d'Anzio, mais que l'ennemi a été repoussé avec de lourdes pertes, dans une série d'assauts qui se sont déroulés sur un étroit secteur du front allié.

Pendant toute la journée, des combats ont eu lieu de façon intermittente, le long de la tête de pont. Les attaques ont atteint leur point culminant, peu avant la tombée de la nuit. Les Nazis déclenchèrent alors deux assauts relativements puissants contre une position avancée des Alliés, à deux milles et demi au sud-ouest d'Aprilia.

Dans le but apparent d'atteindre la route Aprilia-Anzio, les Allemands firent débuter leur attaque par deux poussées de diversion, de bonne heure mardi. En peu de temps, les forces alliées brisèrent les formations axistes.

A cinq heures du soir, les soldats nazis revinrent à la charge. Ils étaient au nombre de 200 à 300 cette fois, mais furent de nouveau obligés de se replier, sous les coups des mitrailleuses, des fusils, des mortiers et des canons.

Une heure plus tard, l'ennemi tenta une seconde attaque en force mais ce fut en vain.

Le communiqué allié dit que l'ennemi a subi de lourdes pertes au cours de ces quatre attaques.

Les patrouilles et l'artillerie alliées et axistes ont été actives dans d'autres secteurs de la tête de pont ainsi que sur le front principal de la Vème armée, plus au sud, et surtout le secteur de l'Adriatique du front de la VIIIème armée, secteur détenu par des Canadiens.

L'"Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, nie les rapports des Nazis, suivant lesquels une bombe chronométrée aurait été découverte dans la célèbre chapelle Sixtine, à Rome. Il s'agit d'une pure invention.

Les Etats-Unis feraient peu pour aider les patriotes du général Mikhailovitch

WASHINGTON, 19 (Par R.-H. Shackford, de la "BUP") — On ne s'attend pas à ce que les Etats-Unis modifient leur politique à l'égard des factions qui se font la lutte en Yougoslavie. La Grande-Bretagne maintient sa politique actuelle, en dépit d'un nouveau plaidoyer de la part du général Draja Mikhailovitch.

Ce dernier, rejeté par Londres comme force militaire sans importance en Yougoslavie, fait maintenant directement appel aux Etats-Unis qu'il invite à intercéder pour lui auprès de la Grande-Bretagne qui a cessé de lui faire parvenir des armes.

Le plus que l'on puisse attendre de la part des Etats-Unis, s'ils se convainquent que les forces de Mikhailovitch combattent effectivement l'Axe, serait qu'ils suggèrent à la Grande-Bretagne de reviser sa politique.

En février dernier, le premier ministre Churchill a déclaré que les ravitaillements militaires qui pourraient être expédiés en Yougoslavie iraient aux forces qui font le plus contre les Allemands. Ces forces, dit-il, sont celles que dirige le maréchal Josip (Tito) Broz.

La politique américaine n'a jamais été aussi clairement définie. Mais, dans des milieux bien informés, on a révélé que les Américains considèrent le problème yougoslave comme relevant de la Grande-Bretagne et que les Etats-Unis continueront à s'y intéresser dans les circonstances actuelles. La déclaration la plus spécifique concernant la Yougoslavie a été faite, la semaine dernière, par l'assistant-secrétaire d'Etat Breckinridge Long qui a dit que "nous coopérons en fournissant des armes et des approvisionnements à tous les Yougoslaves qui combattent les Allemands".

Le Parlement de Suède se réunit

STOCKHOLM, 19. — (B. U. P.) — Le Parlement suédois doit siéger aujourd'hui en séance secrète, et l'on présume qu'il étudiera la requête des Etats-Unis, demandant à la Suède de réduire ses exportations à l'Allemagne.

L'aviation allemande mène un autre raid sur Londres

LONDRES, 19 (BUP) — L'aviation allemande, dans sa plus violente attaque en plus d'un mois, a bombardé Londres ainsi que l'est et le sud-est de l'Angleterre au cours de la nuit. Elle a atteint en plein un hôpital de la capitale à l'aide de gros explosifs.

Au moins 13 maraudeurs ont été détruits durant l'attaque, menée par une force plutôt petite, si on la compare à celles qui ont livré la "blitz" de 1940-1941.

Le feu de la D.C.A. n'a pas été aussi nourri que ceux des raids précédents et les projecteurs étaient moins nombreux.

Plusieurs heures après la fin de l'alerte, les équipes de secours fouillaient encore les débris des quartiers bombardés dans l'espoir de dégager quelques survivants.

L'hôpital atteint a été incendié. On ignore encore le nombre des victimes.

La lutte véritable contre le Japon ne serait pas réellement commencée

NEW-YORK, 19 (Par John-R. Morris, de la "BUP") — Dans l'opinion de la plupart des chefs alliés sur les fronts de l'Asie, les Nations unies n'ont pas encore réellement commencé leur lutte contre le Japon.

La plupart de ces chefs sont d'avis que les peuples des Nations unies, sauf les Chinois, n'ont pas encore une idée nette de ce qui les attend en Asie. Ces chefs croient qu'il y a nécessité urgente d'expliquer toute la situation relative à l'Extrême-Orient pour que les Britanniques et les Américains, en particulier, puissent

(Suite à la page 2)

Décès:

BLONDIN, M. Albert
FORTIN, Mme Paul
MORISSET, Mme Edouard
OUELLET, M. Arthur
OUELLET, Mlle Virginie
VILLENEUVE, M. Elie

(Voir avis de décès à l'avant-dernière p.)

A LIRE: En page quatre, que sont les charges normales du ménage? En page trois, le compte-rendu des délibérations de l'Assemblée législative.

En marge de la guerre

Intenses préparatifs d'invasion et de contre-invasion, voilà ce qui domine l'actualité. Si en Angleterre, on prend mille et une précautions pour que le mouvement des troupes se fasse en toute facilité et en toute discrétion, en Europe occupée, les Allemands procèdent avec la plus grande diligence à la militarisation de la zone défensive.

Préparatifs de part et d'autre

Ce matin, il semble que les Nazis surveillent d'une façon toute particulière la côte danoise. Les civils qui n'avaient pas encore quitté ces régions sont forcés de le faire. Les routes sont fermées à la circulation civile sauf pour les cas de stricte nécessité.

En Angleterre, on a pris d'autres mesures pour se protéger contre les diplomates, surtout ceux qui vivent dans l'Eire. On a aussi accordé aux hommes de police le droit de fermer les routes à la circulation civile dès que l'ordre leur en sera donné.

On approche donc du jour où la grande aventure sera tentée. Tout indique que le débarquement ne sera pas une partie de plaisir. Et puisque les troupes canadiennes en seront, nous ferions bien de penser à ceux des nôtres qui se lanceront à l'assaut d'une forteresse plus difficile à prendre que toutes celles dont parle l'histoire et où tant de héros légendaires se sont illustrés.

Toujours en relation avec ses préparatifs d'invasion, il faut noter une recrudescence de l'activité aérienne aujourd'hui. Plus de 2,000 appareils sont à l'oeuvre au-dessus du continent européen.

L'imbroglio Badoglio

L'imbroglio politique créé par la démission du cabinet Badoglio se complique. Tout semblait vouloir se régler quand les groupes de gauche ont refusé de se joindre à Badoglio à moins d'obtenir des postes de commande. Les communistes ont commencé à tirer de l'arrière; les socialistes font de même aujourd'hui. Nombre d'observateurs sont d'avis que ces partis veulent tout simplement la tête de Badoglio.

Dans le domaine militaire, on note que les Allemands se raidissent contre leurs adversaires. A Sébastopol même les Nazis offrent une résistance plus vigoureuse. Tout porte aujourd'hui à croire que les Russes devront combattre avec acharnement avant d'occuper la grande base. La chute de la ville, qui semblait imminente, il y a deux jours paraît moins prochaine aujourd'hui. Cependant il ne faut pas oublier que l'effondrement de l'armée ennemie peut se produire subitement.

Sur le front italien, les Allemands ont repris une série de contre-attaques. Aucune n'a réussi cependant. Si on étudie attentivement les opérations qui se sont déroulées sur le front d'Anzio depuis deux mois, on en vient à la conclusion que les deux armées en présence tiennent grand compte de la marine. Les Alliés ne veulent pas s'avancer au delà de la portée du tir des navires de guerre; les Allemands ne veulent pas se mettre à la portée des canons navals. Voilà qui expliquerait comment il se fait que le front est stationnaire. C'est une hypothèse qui en vaut d'autres.

Louis-Philippe ROY.

L'ennemi intensifie ses attaques dans les Indes

*** Aux quartiers généraux du sud-est de l'Asie, à Ceylan, 18 (BUP) — On mande aujourd'hui que le combat fait rage aux alentours de Kohima et d'Imphal et que l'ennemi a intensifié ses attaques contre ces deux bastions.**

Un communiqué allié a révélé que les envahisseurs, repoussés, la semaine dernière, lors de leur première avance vers les approches de ces deux localités, attaquent avec une violence redoublée, dans l'espoir d'écraser les garnisons britanniques et indiennes avant le début de la saison de la mousson, le mois prochain.

Le communiqué ne dit pas clairement où se trouvent exactement les effectifs ennemis. On dit toutefois que les défenseurs alliés résistent opiniâtrément et déclenchent plusieurs contre-attaques.

On a révélé que des unités japonaises ont pénétré à l'ouest de Bishenpur, à 18 milles au sud-ouest d'Imphal. L'ennemi attaque dans ce secteur, après s'être vu obligé d'abandonner une position avancée, dimanche.

On ajoute que la pression des forces ennemies s'est accrue dans la région de Kohima, à 60 milles au nord d'Imphal. On a repoussé une contre-attaque ennemie contre des positions britanniques, sur le route Kohima-Dinapur.

Dans la région de Tamu, des troupes indiennes ont infligé des pertes "exceptionnellement élevées" à un détachement ennemi.

Pertes de gros contrats au profit des Etats-Unis

*** OTTAWA, 18 (Par Norman MacLeod, de la "BUP") —Dans les cercles gouvernementaux, on prévoit aujourd'hui que la suspension de l'accord de Hyde-Park entre le Canada et les Etats-Unis vaudra au Canada une perte de plusieurs millions de dollars en contrats de guerre qui étaient jusqu'ici exécutés au pays pour le compte des Etats-Unis.**

Dans les cercles officiels, on n'a pas fait de déclaration sur le total des contrats qui seraient perdus, ni sur le volume de l'embauchage qui sera affecté.

On a toutefois donné l'assurance que les deux gouvernements étudient la situation et qu'ils s'appliquent à affecter le moins possible l'économie canadienne.

LONDRES, 18 (Par Phil Ault, de la "BUP") — Dans la mesure la plus draconienne prise jusqu'ici pour sauvegarder les secrets sur l'invasion, la Grande-Bretagne a virtuellement interné aujourd'hui le corps diplomatique de 43 nations. Ces diplomates ne pourront plus quitter le pays ni communiquer en code avec leur gouvernement.

Seuls les membres du corps diplomatique des Etats-Uniss, de la Russie et des Dominions britanniques sont exemptés du ban annoncé, hier soir, par le Foreign Office, soit une demi-heure seulement avant son entrée en vigueur. Les autres pays des Nations unies, dont le Brésil et le Mexique, qui ont déclaré la guerre à l'Axe, sont tenus d'observer la nouvelle mesure.

Cette décision a été prise au moment où les Nazis précisent l'invasion de l'Europe occidentale dans un avenir peu éloigné. Radio-Paris dit que l'invasion est plus proche qu'on s'y attendait et une dépêche de Berlin affirme que la plupart des Allemands sont d'avis qu'elle se produira dans la dernière moitié de mai.

L'agence allemande "Transocéan" dit que la rumeur veut à Lisbonne que le président Roosevelt et le premier ministre Churchill se rencontrent de nouveau. Cette conférence aurait lieu en Angleterre. Le président Roosevelt se rendrait en Angleterre après un repos dans le sud des Etats-Unis.

L'ordre du Foreign Office au sujet des diplomates étrangers révoque les privilèges accordés par le Congrès de Vienne en 1815 et qualifiés d'inviolables.

La nouvelle mesure a été prise en vue d'épargner des vies humaines lors de l'invasion de l'Europe.

Voici ce qu'interdit la nouvelle mesure :

1o — La transmission ou la réception par les missions diplomatiques en Angleterre de toute dépêche non rédigée en termes ordinaires.

2o — L'envoi de toute sacoche diplomatique n'ayant pas été soumise au préalable à la censure et la réception de telles saccoches expédiées après le 17 avril avant qu'elles ne soient soumises aux censeurs.

3o — Le départ de l'Angleterre de courriers officiers ou de représentants diplomatiques ou consulaires, ou de tout autre membre du corps diplomatique soumis aux nouvelles réglementations.

Les Etats-Unis et la Russie ont été consultés avant la mise en vigueur de cette mesure.

Mort de sir Winfrey

* Peterborough, Angleterre, 18.— (BUP) — Sir Richard Winfrey, ancien député libéral de Grande-Bretagne, est mort aujourd'hui à l'âge de 86 ans. Il était propriétaire d'un consortium de journaux connus sous le nom de "East Midlands allied press".

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez au "25" négligés le genre d'aide qui vous donne l'erre d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture — dans les 25 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion, employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux "25 pieds oubliés" d'intestins.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un apport plus grand des trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins — elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangez.

Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien — 25¢.

Protestations de l'évêque de Breslau

***STOCKHOLM, 18 — BUP — D'après le "Svenska Morgonvladet, l'évêque catholique de Breslau a fait parvenir une vigoureuse note de protestation au chef de la Gestapo allemande, Henrich Himmler, contre la défense gouvernementale de pourvoir au bien spirituel des catholiques. Dans sa protestation, l'évêque de Breslau invoque le principe que l'église est ouverte à tous les croyants de quelque nationalité que ce soit.**

Directeur de la Banque de Montréal

* A une séance du Conseil d'Administration de la Banque de Montréal, aaujourd'hui, l'hon. sénateur Lucien Moraud a été nommé directeur de l'Institution bancaire bien connue.

Le sénateur Lucien Moraud, avocat et Conseil du Roi, est membre du bureau légal Moraud, Alleyn, Grenier & Le May, Québec.

Il est gradué de l'université Laval, a été admis au barreau de la province de Québec, en 1909; nommé Conseil du Roi, en 1922, élu bâtonnier général du barreau de la province de Québec, en 1936.

Il est docteur en droit de l'université Laval, professeur à la faculté de droit et membre du bureau des gouverneurs du syndicat financier de cette université. Il est aussi l'un des gouverneurs de l'"Inter American Bar Association."

Il a été appelé au sénat du Canada en 1933 et fait partie du conseil d'administration de plusieurs sociétés commerciales importantes.

Il est le président des Prévoyants du Canada, directeur des compagnies "Standard Brands Limited", "Wabasso Cotton Co. Limited", "Sun Trust Limitée," etc.

De 1930 à 1933, il était directeur et membre de l'exécutif des Chemins de Fer Canadiens Nationaux.

Le sénateur Moraud est aussi vice-président du Sanatorium du Lac Edouard et s'intéresse aux affaires de guerre. Il est le vice-président du comité des Citoyens des services de guerre, à Québec.

91 avions détruits

(Par la B.U.P.)

* Des quartiers alliés de Naples on apprend que les aviateurs américains ont détruit ou grandement endommagé au sol 91 appareils allemands, au cours des raids effectués jeudi dernier contre deux aérodromes situés dès de Budapest. Des photographies ont permis de se rendre compte de ces dommages et de 21 autres avions légèrement endommagés.

Le gouvernement canadien s'intéressera à ce plan

*** OTTAWA, 18 (Par Norman MacLeod, de la "BUP") — Les rumeurs voulant que le secrétariat d'Etat américain publie sous peu ses propositions relatives à un organisme international d'après-guerre accroit aujourd'hui l'intérêt que l'on porte aux plans identiques que le premier ministre apportera avec lui, le mois prochain, à la conférence de Londres.**

Au cours des derniers mois, M. King a exprimé de temps à autre une partie de ses vues sur la collaboration internationale dans le monde d'après-guerre. Intentionnellement, il s'en est tenu en grande partie à des propos vagues sur plusieurs questions importantes. Mais les grandes lignes de ses opinions sont assez connues et ont déjà attiré quelque attention à l'étranger.

Généralement parlant, M. King séparerait la responsabilité pour le maintien de la paix mondiale des autres problèmes de collaboration internationale qu'affrontera le monde d'après-guerre.

Il ferait du maintien de la paix mondiale la grande responsabilité des quatre grandes puissances, — les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine, mais donnerait une part de cette responsabilité à toutes les nations éprouves de la paix, quelle que soit leur importance. La façon dont M. King intéresserait les petites nations à la tâche de la sauvegarde de la paix est l'un des détails qu'il n'a pas encore révélé.

Sur toutes les autres questions de collaboration — circulation aérienne internationale, législation sociale, modes de vies plus élevés, commerce, etc. — le premier ministre canadien recourrait au principe du travail en coopération de différents pays, en proportion de leur intérêt au problème spécifique à l'étude.

Lord Catto

* LONDRES, 18. — BUP — Lord Catto a été élu aujourd'hui gouverneur de la Banque d'Angleterre, en remplacement de Sir Montagu Collett Norman, qui prend sa retraite après 24 ans de service. Lord Catto, qui est âgé de 65 ans, est le gouverneur le plus riche et en même temps le plus petit (à peine cinq pieds de hauteur) que la Banque d'Angleterre ait eu depuis 250 ans.

La libération de la France sera longue, dit un Français

*** LONDRES, 18 (BUP) — Dans une émission de Londres, un porte-parole français a lancé un appel à ses compatriotes pour les inviter à emmagasiner des vivres et à bien se rappeler toutes les instructions transmises par la radio au sujet de l'invasion.**

Après avoir déclaré que "le temps est court", ce porte-parole a ajouté : "Rappelez-vous bien en détail tout ce que nous vous disons. D'un moment à l'autre, on peut vous enlever nos radios. Si vous ont été données, vous pourrez les remplir à la lettre et les transmettre à vos camarades".

Ce porte-parole a dit qu'"il est très probable que la libération du pays prendra du temps". Il a demandé à ses auditeurs d'emmagasiner les plus grandes quantités de vivres possibles parce que la distribution de vivres à la population civile, au cours du combat ne pourra se faire que sur une très petite échelle par les autorités alliées.

Goëring à Madrid

* LONDRES, 18. — BUP — La "Press Association" cite aujourd'hui des rapports provenant d'un milieu non identifié et voulant que le reichs-marshal Hermann Goering se rende vraisemblablement à Madrid, pour s'y entretenir avec le généralissime Francisco Franco. Goering irait en Espagne avec l'idée de tenter la négociation d'un compromis de paix entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

UNE NOUVEAUTE

"Mission à Casa-Berardi"

RECIT COMPLET de l'exploit qui a valu la CROIX VICTORIA au

MAJOR

Paul TRIQUET

Plaquette illustrée, 24 pages 15c
PAR LA POSTE : 20c

En vente partout aussi chez lauteur

JEAN-PAUL GUERIN
7397, rue Saint-Denis

A QUEBEC, chez
MARCEL CHARUEST
représentant autorisé
277, 1ère Ave., - tél.: 4-3222
ainsi que chez
tous les dépositaires de journaux

Morts à bord du cuirassé

STOCKHOLM, 19. — BUP — Selon des renseignements ordinairement dignes de foi parvenus aujourd'hui dans des milieux norvégiens, quatre-vingt marins et soldats allemands ont perdu la vie, lors de l'attaque aérienne alliée contre le cuirassé "Tirpitz", le 3 avril. Neuf cents autres ont été blessés, dont 300 ont reçu des blessures graves.

Succès certain de l'Emprunt à l'hôtel de ville

La VIe emprunt de la Victoire promet de remporter chez les fonctionnaires de l'hôtel de ville de Québec le même succès que les emprunts précédents. Si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait hier, lors de l'assemblée générale des solliciteurs recrutés parmi les employés, on peut en conclure que l'objectif de $95,000 assigné à l'hôtel de ville sera sûrement atteint et dépassé. Incidemment, rappelons que l'objectif du cinquième emprunt avait été également de $95,000 chez les employés municipaux.

L'assemblée des vendeurs était sous la présidence de M. Jules Leclerc, président du comité d'organisation de l'emprunt à l'hôtel de ville. Ce comité comprend, en outre, M. Casault Turcotte, propagandiste, M. Valère Desjardins, propagandiste et orateur, et M. René Vincent, secrétaire. Son Honneur le maire Lucien Borne est président d'honneur.

Jeudi et vendredi de cette semaine, se tiendront les assemblées des policiers et des pompiers. Les autres employés municipaux auront leur assemblée général au cours de la semaine prochaine. Hier, les solliciteurs ont reçu les formules de commandes ainsi que les autres documents delatifs au sixième emprunt. M. J. Benson Williams, représentant du Comité national des finances de guerre, leur a donné toutes les informations nécessaires, et le comité a fixé les objectifs pour chacun des départements.

"Mon Dieu, soyez béni, aimé et loué de toute créature, à toute heure, en tout temps, et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sainte Thérèse.

Les chefs italiens de gauche veulent forcer Badoglio à donner sa démission

* NAPLES, 18. — (BUP). — Les chefs de partis politiques italiens de gauche ont repoussé aujourd'hui, l'idée de se joindre à un gouvernement de coalition dirigé par le maréchal Pietro Badoglio et ont fortement laissé entendre qu'ils exploiteront peut-être la crise ministérielle actuelle pour tenter de forcer Badoglio à abandonner son poste.

A la suite d'une réunion des chefs de la junte comprenant six partis, on a révélé cet après-midi, que les représentants des partis socialistes et de l'Action ont refusé de collaborer avec Badoglio, à moins qu'on leur attribue les principaux postes dans ce cabinet. La réunion en question a duré deux heures et trois quarts.

Les chefs des partis socialiste et de l'Action ont déclaré que Badoglio tente de former un gouvernement ayant des tendances exagérées de droite.

La réunion des six partis s'est terminée sans que l'on en soit arrivé à une décision définitive au sujet de la participation dans le gouvernement, mais on a convenu de faire un effort pour que Badoglio vienne conférer, à Naples, avec les chefs de la junte.

La principale objection de la gauche à entrer dans le cabinet semble venir du fait qu'elle croit que Badoglio tente de distribuer les ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Air, des Affaires étrangères et des Finances à ses propres partisans.

Le chef communiste Eugenio Reale a déclaré aux correspondants que "Badoglio aura à expliquer au roi, d'ici à quelques jours, qu'il est incapable de former un gouvernement, après quoi le roi en désignera un autre comme premier ministre".

Dans l'intervalle, on a appris que Badoglio avait projeté de former un cabinet composé de 17 ministères, dont trois sans portefeuille que l'on attribuerait au libéral Benedetto Croce, au comte Carlo Sforza et à Enrico Dinicola, président de la Chambre des députés, avant l'avènement du fascisme.

Avocats et pharmaciens à l'Assemblée

Le Barreau et le Collège des Pharmaciens de la province de Québec ont tous deux présenté des bills pour amender les lois qui les régissent. Ces bills ont été déposés aujourd'hui et votés en première lecture.

Le bill du Barreau a pour principal objet d'abolir le régime du stage établi en 1936, pour le remplacer par une clériçature faite comme autrefois pendant le cours universitaire de droit ou pendant l'année qui suit l'obtention d'un degré en droit. D'après cette loi de 1936, les étudiants étaient obligés, après leurs trois années d'études universitaires, de faire un stage d'une année dans un bureau d'avocat. La nouvelle législation bénéficiera même aux étudiants qui terminent cette année leur troisième année de droit.

L'autre projet de loi change le nom de l'Association pharmaceutique en celui de Collège des pharmaciens de la province de Québec. Le nombre des membres du conseil est porté de douze à quatorze. Les honoraires exigibles des membres seront désormais de $25 pour un licencié en pharmacie, de $10 pour un assistant-pharmacie net de $5 pour un étudiant en pharmacie. Les autres dispositions du bill ont trait à des matières de régie interne.

Lois ouvrières

OTTAWA, 19. — (B.U.P.) — M. Paul Martin, assistant parlementaire de l'hon. Humphrey Mitchell au ministère fédéral du Travail, a déclaré en Chambre hier que les provinces de Québec, d'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse sont les seules à ne pas avoir encore assuré le gouvernement d'Ottawa qu'elles adopteront entièrement les nouveaux règlements relatifs aux relations ouvrières en temps de guerre. On s'attend que l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse, en viendront à la même décision. Au sujet de la province de Québec M. Martin a dit que celle-ci utiliserait les nouveaux règlements dans les industries de guerre, mais que dans les autres établissements elle appliquerait les nouveaux règlements provinciaux.

Collines aux Allemands en Yougoslavie

LONDRES, 19. — BUP — Les forces allemandes, appuyées par des avions, ont attaqué les positions des Partisans dans le Monténégro et à Sandjak. Elles ont réussi à s'emparer de collines autour de Mojkovac.

Le maréchal Tito annonce que d'imposantes forces allemandes et albanaises avancent en direction d'Andrijevica et de Berane, à 15 milles environ au nord de la frontière albanaise, où l'ennemi subirait des pertes élevées.

On signale aussi de vifs engagements en Serbie, où des Partisans de la Ve division ont mis en déroute des Bulgares dans la vallée de la Studenica.

Tout le long du front d'Ivanjica à Raska, à 110 milles au sud de Belgrade, l'ennemi dépêche des renforts bulgares et allemands.

Grève à Londres

LONDRES, 19, (B.U.P.) — Moins de 24 heures après la promulgation du décret gouvernemental contre les grèves, 1,300 conducteurs d'autobus de Londres ont quitté leurs postes pour protester contre un nouvel horaire d'été.

En vertu des clauses du décret qui est entré en vigueur, hier, les chefs des grèves sont passibles de cinq années d'emprisonnement et d'une amende de $2,000.

Commandant

LONDRES, 19, (B.U.P.) — On a annoncé officiellement aujourd'hui que le major-général David-Alexander Lentaigne, a été désigné pour succéder au major-général O.-C. Wingate, comme commandant des opérations militaires britanniques, à l'arrière des lignes japonaises, en Birmanie septentrionale.

Récollection sacerdotale

La prochaine recollection sacerdotale, à Manrèse, aura lieu le jeudi, 27 avril. Dans la matinée, il y aura méditation à dix heures et demie et examen. Dans l'après-midi, à deux heures et demie, conférence, préparation à la mort et salut du Très Saint-Sacrement.

La lutte véritable contre...

(Suite de la première page)

se préparer à la lutte qui approche.

Les opinions de personnages militaires, politiques et diplomatiques, sur tous les fronts d'Asie, ainsi que d'un grand nombre de personnes qui ont une longue expérience de l'Extrême-Orient peuvent se résumer comme suit:

Après la défaite de l'Allemagne, il faudra probablement combattre encore pendant trois à cinq années avant de vaincre le Japon. On ne peut vaincre rapidement les Japonais. Le peuple nippon est entièrement soumis à ses chefs militaires dirigés par le premier ministre (général) Hideki Tojo. Il ne se rendra que lorsque la machine militaire japonaise aura été écrasée et cette machine ne se disloquera que lorsque l'armée impériale aura été vaincue sur terre.

On base ces pronostics sur les informations voulant que le Japon ait construit d'importantes industries de guerre et de très puissantes bases militaires sur la terre ferme asiatique. Pendant plus de dix années, le Japon a accéléré l'industrialisation de la Mandchourie. Les usines mandchoues peuvent vituellement produire tout ce qui est nécessaire à une armée moderne. De plus, le Japon dispose d'une production considérable dans les territoires conquis, à Shanghaï, à Hong-Kong, à Manille, à Soerabaya et à Singapour.

IMPORTANT!

Calmez vite ce brûlant

ECZEMA

de cette façon bien simple

Lavez la partie irritée avec du Savon Cuticura. Puis appliquez de l'Onguent Cuticura. Vingt minutes après, enlevez avec du coton tout l'excès de Cuticura.

SAVON et ONGUENT **CUTICURA**

MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour bébés.

VOUS RAPPELEZ-VOUS ce calendrier Old Chum et l'année *1929?*

Cette année-là, le major H. O. D. Seagrave conduisit sa "Golden Arrow" à 231.5 milles à l'heure à Daytona Beach, Floride.

Le chef d'escadrille Orlebar fit voler son hydravion à 355 milles à l'heure et gagna la Coupe Schneider.

C'est également en 1929 que le cinéma parlant fit ses débuts. L'on dit alors que ce n'était qu'un essai et que l'affaire ne marcherait pas.

Le commandant Richard E. Byrd, avec Bert Beichen comme pilote, survola le Pôle Sud.

Le pont Ambassador, entre Windsor et Détroit, fut ouvert en 1929.

Le 18 novembre, la côte de l'Atlantique, de New-York à Terre-Neuve, fut secouée par un tremblement de terre.

OLD CHUM

Le Tabac de Qualité

HACHÉ GROS POUR LA PIPE - HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES QUE VOUS ROULEZ VOUS-MÊME

AUX CHÔMEURS

Il existe un urgent besoin de vos services pour emplois de haute priorité dans d'autres parties du Canada.

Les mines de métaux communs, les fonderies de fer malléable et les fabriques de conserves de l'Ontario ont actuellement grandement b e s o i n de main-d'oeuvre.

Travailleurs pour l'entretien des voies ferrées sont en demande à divers endroits au Canada.

On a besoin de machinistes à Montréal.

Main-d'oeuvre qualifiée est requise dans les chantiers maritimes de l'Est.

Relativement à tous les cas ci-haut, les conditions de travail et les taux de salaire sont celles et ceux courants pour la région et l'occupation.

S'il vous est possible d'aller travailler loin de chez vous pour quelque temps, vous êtes instamment priés de le faire. Veuillez vous adresser au

Bureau de Placement et du Service sélectif,

45, blvd Charest

Québec, ou à votre plus proche bureau.

Cette annonce est publiée par le ministère fédéral du Travail afin d'aider les chômeurs à trouver de l'emploi et d'aider les industries essentielles ayant actuellement un besoin urgent de main-d'oeuvre.

TERRY ET LES PIRATES 1020 — par Milton Caniff

LE FANTOME 1551 — par Lee Falk et Ray Moore

TRENTE-SEPTIEME ANNEE No 11,477

Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la patrie.
Louis Veuillot.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — MERCREDI, 19 AVRIL 1944 — Page trois

L'"Action Catholique" est le journal préféré de nos familles canadiennes-françaises. Lisez-le et faites-le lire.

M. King lance un défi à M. Bracken, et se plaint des tactiques de l'opposition; la contribution du Canada à l'"UNRRA" consiste surtout en blé

OTTAWA, 19 (BUP) — Le premier ministre Mackenzie King a mis hier M. John Bracken au défi de dire où il (King) a donné à entendre que lord Halifax, dans son discours de Toronto, a demandé au Canada de conformer sa politique à la politique anglaise. M. King parlait à la Chambre des Communes. Il a reproché à M. Bracken, chef du parti conservateur-progressiste, de lancer des affirmations qu'il ne saurait répéter en Chambre.

Le premier ministre dit que jamais au grand jamais il n'avait interprété les paroles de lord Halifax comme signifiant qu'il demandait au gouvernement canadien d'accommoder sa politique à celle de l'Empire. Il pria M. Bracken de citer à la Chambre, par l'entremise de M. Gordon Graydon, son porte-parole, la déclaration sur laquelle le chef conservateur s'est appuyé pour faire semblable affirmation. M. King dit que les paroles de M. Bracken semblent être une reproduction erronée de la déclaration qu'il a faite en Chambre le 31 janvier.

UN MEPRIS

M. King dit que l'absence de M. Bracken en Chambre constitue un mépris du Parlement et de ses institutions. Il se demande pourquoi le chef conservateur-progressiste n'a pas encore trouvé le tour de se présenter dans un comté afin d'être face à face avec le gouvernement pour y répéter ses affirmations.

M. GRAYDON

M. Gordon Graydon défendit son chef et dit que le premier ministre s'était évertué à attaquer le chef conservateur-progressiste en soulevant une question peu importante. Les libéraux voulurent lui faire retirer ses paroles, mais M. Graydon répliqua que le gouvernement n'aurait pas bien longtemps la majorité dont il dispose actuellement, "En dehors de la Chambre, vous êtes la minorité", dit-il. Il ajouta que le public en avait assez des tactiques employées par le premier ministre en Chambre. Le public est convaincu, ajouta-t-il, que la tâche primordiale du gouvernement est de concentrer ses efforts pour gagner la guerre et qu'il devrait avoir les yeux rivés à cet objectif.

HORS DE SES GONDS

Ottawa, 19. — (BUP). — Le premier ministre King a déclaré hier, aux Communes, que la tactique de l'Opposition officielle au Parlement (le parti progressiste-conservateur) est de donner l'impression "que de temps en temps je sors de mes gonds".

M. King répliquait alors à M. R.-B. Hanson qui venait de lui demander de dire quand la Chambre pourrait discuter le rapport du comité spécial sur la révision des règlements des Communes. M. King répondit que le rapport serait discuté mardi.

SANG-FROID

En posant sa question, M. Hanson déclara "si le premier ministre a recouvré son sang-froid, puis-je risquer de lui poser une question sur les travaux du Parlement et des Communes?" (Il faisait allusion à l'attaque du premier ministre à l'adresse du chef du parti, M. Bracken, parce qu'il ne s'est pas présenté devant le peuple).

REPONSE

"Je crois nécessaire, dit alors M. King, d'attirer l'attention sur la tactique de l'Opposition officielle qui cherche à créer l'impression que je sors parfois de mes gonds à la Chambre des Communes. Quand l'Opposition s'élève contre les affirmations du gouvernement et commence à parler, elle devient très suceptible lorsque nous lui donnons la réplique et elle semble croire que si elle a le droit de critiquer, nous n'avons nous nullement la permission d'en faire autant. Et si je me plains de ces critiques, on me répond que je sors de mon tempérament."

M. King fit remarquer que la phrase "c'est malheureux, mais le premier ministre sort de son caractère" faisait partie du stock des arguments de l'Opposition, mais que présentement ce stock était à la baisse.

L'UNRRA

Ottawa, 19. — (BUP). — Bien que tous les orateurs se soient prononcés en faveur de la participation du Canada au programme d'aide et de réhabilitation des Nations unies (UNRRA), les députés d'opposition se sont élevés contre le fait que la Chambre n'avait pas été consultée avant que les délégués canadiens s'engagent dans ce domaine.

Après la seconde lecture du projet de loi prévoyant le versement de dix millions de dollars pour défrayer le coût des secours fournis aux pays occupés, après

(Suite à la page 15)

En Afrique

● Le général Emile-Marie Bethouart a été choisi par de Gaulle, comme chef de l'état-major. Le nouveau chef faisait partie de la mission militaire française venue aux Etats-Unis en 1942, pour préparer la réorganisation et l'équipement de l'armée française en Afrique du Nord.

Chef scout à Montréal

MONTREAL, 19 (DNC) —Après avoir agi trente-trois ans comme président de Boy-Scouts Association dans la province de Québec, M. W. Copeland Finley a démissionné pour raison de santé. M. Finley est un homme d'affaires bien connu à Montréal, et directeur de plusieurs grandes maisons. Il fut nommé président honoraire à une récente assemblée annuelle, et M. B.-W. Roberts, de Montréal, lui succède à la présidence.

Congrès des arpenteurs-géomètres

Le congrès annuel de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec s'est ouvert ce matin au Château Frontenac. Les délibérations sont présidée par M. Paul Joncas, président de la Corporation.

Le programme de l'avant-midi comprenait une séance générale. A une heure, ce midi, il y aura déjeuner et conférence de l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts. Durant l'après-midi, MM. Paul Savard et L.-N. Boulet prétenteront des travaux, et ce soir, à huit heures, la Société de Géodésie(comité de pratique de la Corporation) se réunira à la salle de Droit, 17, rue Ste-Famille.

Au cours de la séance de ce matin, M. Joncas souhaita d'abord la bienvenue aux délégués des divers corps techniques des gouvernements d'Ottawa et de Québec, aux représentants des corporations soeurs des autres provinces et aux confrères de la province de Québec. Il énuméra les travaux que la Corporation a exécutés durant l'année et qui font partie d'un vaste programme en voie de réalisation concernant la profession d'arpenteur et l'intérêt public.

Les comités de pratique et de discipline, de loi et d'urbanisme, présentèrent aussi leurs rapports.

Une école normale à Thetford

Thetford-les-Mines, 19. — (D.N.C.) — Les citoyens de notre ville apprendront avec plaisir qu'une école normale ouvrira ses portes dans la paroisse St-Alphonse-de-Thetford dès septembre prochain.

Après de multiples démarches de la part des membres de la Commission scolaire et de personnes intéressées dans le projet, et avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Villeneuve et du Conseil de l'Instruction publique, Thetford est maintenant dotée d'une école normale.

C'est une importante amélioration qui s'imposait depuis longtemps non seulement pour Thetford, mais pour toute la région. Nombre de jeunes filles ont dû, dans le passé, fréquenter les écoles normales éloignées, afin d'obtenir leur brevet d'enseignement.

Les Révérendes Soeurs de la Charité ont assumé les charges de l'enseignement de cette nouvelle école normale. Les classes, le pensionnat et les bureaux du Principal seront aménagés dans le couvent actuel pour les débuts. Si, plus tard, un agrandissement ou une nouvelle construction s'impose, ce sont encore les Soeurs de la Charité qui en assumeront les dépenses.

Gisement de scheelite

OTTAWA, 19. — (B. U. P.) — Le gouvernement fédéral a dépensé $6,420., l'an dernier, pour le développement de gisements de scheelite dans le Yukon. C'est ce qui a été révélé dans un rapport déposé à la Chambre des Communes, hier.

C'est un problème provincial

OTTAWA, 19. — BUP — M. Donald Gordon, le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a déclaré qu'il ne prendrait pas de mesures spéciales pour venir en aide aux quelques milliers de familles qui seront sans logis, le premier mai.

"Les locataires qui se trouveront sans logis le premier mai, dit-il, ne représentent qu'une petite proportion des locataires. Le premier mai n'est pas en conséquence un problème de portée nationale, mais un problème d'une nature purement locale. Dans Montréal et dans Toronto, les locataires qui se trouveront sans logis représentent moins de un pour cent de tous les locataires de ces villes".

(Environ 1,200 locataires seront sans logis à Montréal et plus de 2,000 à Toronto. Les autorités de ces villes avaient demandé de geler les logements, au moins temporairement).

Les mesures adoptées par les autorités, a déclaré M. Gordon, ont apporté la sécurité à la majorité des locataires du pays. Elles ont permis l'utilisation de la majorité des logements du pays.

"La juridiction de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre est restreinte aux problèmes de portée nationale et personne ne croit que la loi des mesures de guerre puisse nous autoriser à agir pour régler des cas purement locaux".

M. Gordon a déclaré que le droit de propriété relève des provinces et que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre n'est intervenue dans la question des logements, que dans son seul aspect de portée nationale. A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ne peut faire plus à cause de cette existence du droit provincial sur la propriété.

Charles Boyer à la radio

Charles Boyer, interprète de tant de films applaudis sera la vedette de L'HEURE DE LA VICTOIRE, jeudi soir 20 avril. Charles Boyer jouera un sketch dramatique tiré de la dernière classe d'Alphonse Daudet. Cette émission, irradiée du théâtre St-Denis à Montréal, sera transmise de 8 h. à 9 h. sur tous les postes de langue française de la province.

Le "Tirpitz" en feu

● Cette vignette donne une idée de l'état du fameux cuirassé allemand "Tirpitz" que des appareils alliés ont bombardé dans un fjord norvégien. Selon le ministère de l'air britannique, le Tirpitz" a été considérablement endommagé dans le fjord Kaa, de Norvège.
(Photo Acme)

Les 450 élèves de St-Roch seront répartis dans les autres écoles

Bien que rien n'ait encore été décidé, il semble que les quelque 450 enfants de l'école Saint-Roch que le feu a détruit en partie hier, seront répartis dans d'autres maisons: l'école Lagueux, l'école Jacques-Cartier et l'école Notre-Dame de Grâce.

M. Eugène Huot, secrétaire-trésorier de la Commission, que nous avons interrogé ce matin, nous a dit qu'il était peu probable que l'on utilise d'ici à la fin de l'année scolaire les classes restées à peu près intactes. On comprend que le bruit provenant du travail de réparation constituerait un ennui considérable.

Il était trop tôt ce matin pour donner l'étendue exacte des dommages.

Un incendie endommage l'école de Saint-Roch

L'école St-Roch, située à 262, rue St-François, a été considérablement endommagée par un incendie qui s'est déclaré hier soir un peu avant l'heure du souper et qui s'est propagé avec une rapidité étonnante. Trois alarmes ont été enrégistrées pour cet incendie, mais les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes à trois ou quatre classes.

L'école est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes sous la direction du Frère Yves. Quinze religieux y dispensent l'enseignement aidés de plusieurs instituteurs laïques.

Les flammes furent découvertes vers cinq heures et demie à la suite d'une explosion qui éclata au-dessus de la chapelle des Frères, au troisième étage. Tous les religieux étaient à la chapelle à ce moment. Les flammes se répandirent rapidement au troisième et au quatrième étage, dans la partie nord-est de l'édifice. Les Frères donnèrent l'alerte immédiatement.

Le feu sortait par toutes les ouvertures de l'école aux étages supérieurs, sur trois façades, à l'arrivée des pompiers. Le chef de district Edgar Wagner sonna immédiatement une troisième alarme. En l'absence du chef Rosaire Beaulieu, le chef-adjoint Napoléon Drolet, assisté des chefs de district Edgar Wagner et Wilfrid Lachance, dirigea le travail de ses hommes. En peu de temps, ils réussirent à maîtriser l'incendie.

Le travail des pompiers a été très effectif, car seules quatre ou cinq classes ont été endommagées par le feu. L'eau a endommagé la chapelle, et des classes des autres étages. Les pompiers quittèrent les lieux vers les 7 heures. Les dommages sont très étendus.

Inutile de dire qu'il n'y avait aucun élève dans la bâtisse à ce moment. Toutefois, les religieux avec l'aide de nombreux élèves, d'anciens, et de religieux de l'école Jacques-Cartier, s'occupèrent de transporter divers effets et de couvrir les meubles. Les religieux se sont divisés entre les autres maisons de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes; quatre d'entre eux ont passé la nuit au presbytère de St-Roch.

L'école abritait quatre cents cinquante élèves. On n'a pu encore déterminer exactement la cause de l'explosion. Personne n'a été blessé durant l'incendie, mais huit pompiers ont été traités pour des coupures ou autres blessures légères, par le capitaine P.-H. Doyle, qui était en charge de la voiture de secours, assisté par le pompier George Fawns.

On demande l'arrestation de Cutler et de Desbiens

Le syndicat national de l'Aluminium vient d'adresser une lettre à l'hon. Léon Casgrain, le procureur-général de la province de Québec, pour lui soumettre deux cas de fausse déclaration devant les membres de la Commission Miron, chargée d'enquêter sur les effectifs des deux unions des deux usines d'Arvida. Le syndicat demande au procureur-général l'application de la loi criminelle :

Le 14 avril 1944.

M. le procureur général de la province,
Hôtel du Parlement,
Québec, Qué.

M. le Procureur,

En décembre 1942, M. Bernard Rose, conciliateur du ministère fédéral du Travail, était envoyé à Arvida pour y tenir une enquête officielle sur de prétendus troubles ouvriers dans l'usine de l'Aluminum Co. of Canada. En vertu des pouvoirs de sa charge, il était autorisé à recevoir des dépositions sous serment.

M. Philip Cutler, organisateur de l'American Federation of Labour, comparut devant lui. M. Cutler déclara que son union avait au delà de 6,000 membres en règle dans l'usine d'Arvida. M. Rose lui rappela, qu'il était sous serment et qu'il devait peser ses mots. M. Cutler répéta, en y insistant, son affirmation.

Le 27 décembre 1943, le ministère fédéral du Travail institua un Comité de vérificateurs pour faire un relevé officiel des effectifs du Syndicat National et de l'Union Internationale d'Arvida. Les secrétaires de ces organisations remirent à ce Comité leurs registres et leurs livres en les assermentant pour véridiques.

Or, M. L.-J. Desbiens, secrétaire de l'International d'Arvida, présenta alors des listes falsifiées. Le Comité s'en aperçut et pour connaître la vérité, il dut procéder à une enquête minutieuse auprès des ouvriers concernés, ce qui retarda de trois mois leur travail et augmenta d'autant les frais. Le rapport présenté par ce comité au ministère fédéral du Travail prouve à l'évidence la fausseté des listes fournies sous serment par le secrétaire de l'Union Internationale d'Arvida, M. Desbiens, et la fausseté également de la déclaration faite par M. Cutler devant l'enquêteur M. Bernard Rose.

Il nous semble, M. le Procureur, que vous ne pouvez laisser passer pareils procédés sans intervenir. Nous vous demandons s'il n'y aurait pas lieu d'appliquer à ces Messieurs les peines que prévoit le code criminel contre les parjures et les auteurs de faux serments.

D'ailleurs, le code fédéral du Travail et la Loi des Relations Ouvrières que le gouvernement provincial a si sagement votée au début de la présente session, déterminant qu'une Union pour obtenir l'autorisation de représenter un groupe d'ouvriers, doit subir la vérification de ses effectifs. Si des organisateurs sans conscience peuvent impunément présenter sous serment des régistres falsifiés, vous comprenez que cette impunité va donner suite à de nombreux abus. Et comme dans le cas d'Arvida, il en coûtera cher à l'Etat pour établir un relevé exact des effectifs. D'autant plus que les procédures traînent alors en longueur. Ces retards causent un dommage considérable aux organisations honnêtes et dans certaines occasions menaceraient de provoquer des troubles. La patience, surtout collective, même des honnêtes gens a des limites.

Le cas que nous vous soumettons, M. le Procureur, mérite d'être étudié et éclairci, croyons-nous. Nous espérons que votre département y portera une grande attention.

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminum d'Arvida, Inc.
J.-B. BELLEMARE, sec.-gen.

Projet de coopérative de Santé

Au cours de la dernière assemblée du conseil Sacré-Coeur de Jésus de la société St-Jean-Baptiste, le Dr Jacques Tremblay, directeur diocésain, a traité de coopérative de santé, projet qui doit être lancé d'ici quelques semaines en notre ville. M. L.-P. Rathel, président de la section Sacré-Coeur, a présenté le Dr Tremblay.

Le conférencier explique d'abord l'inefficacité de la loi d'assurance-maladie et en évalue le coût approximatif, pour une famille de 4 enfants, à $120.00 par année; soit $60.00 perçus directement et $60.00 perçus indirectement sous forme de taxes basées sur les $125,000,000 non couverts par les recettes. Il propose plutôt au gouvernement de supprimer d'abord les causes de maladies telles que : taudis, boissons abondantes, etc.

Il conseille au peuple de s'occuper de ses affaires avant de demander à l'Etat de le faire. Pour cela, organisons, dit-il, une coopérative de santé dans le but de grouper les dépenses et les risques au point de vue médical.

Cette coopérative donnera les services suivants : prévention des maladies, vaccination, éducation, soins usuels de médecin, laboratoire et rayons X, maternité, médicaments et spécialités quand jugées nécessaires. La cotisation sera de $31.20 par année, par famille. Le conférencier termine en invitant tout le monde pour lundi prochain, le 24 avril, à la salle du collège St-Sauveur, à la fondation d'une coopérative de santé. Il fut remercié par M. l'abbé René Gagné, aumônier de la section.

Le président de la section prit ensuite la parole pour énoncer le projet d'une journée patriotique qui aura lieu dans la paroisse, spécialement pour les jeunes. Il établira également un comité de forum, spécialement pour les jeunes gens de la paroisse. Il fut proposé de protester contre la nomination de deux Anglais dans la Régie de l'hydro provinciale. La soirée se termina par l'hymne national, "O Canada".

Rapport sur l'impôt

OTTAWA, 18. — (BUP). — M. G.-K. Fraser, député progressiste-conservateur de Peterborough-West, a demandé au gouvernement de retarder la date du rapport de l'impôt sur le revenu pour l'année 1943.

M. Fraser a déclaré que plusieurs maisons d'affaires ne peuvent se trouver le personnel nécessaire pour faire ces rapports pour le 30 avril. Il a ajouté que dans nombre de cas les formules d'impôt n'ont été envoyées qu'il y a deux semaines.

Le ministre du Revenu, l'hon. Colin Gibson, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de retarder la date, à laquelle les contribuables étaient obligés de remettre leur formule d'impôt. Il a ajouté qu le gouvernement avait donné jusqu'au 31 août 1944 pour payer leur impôt, à condition que le rapport soit fait pour le 30 avril.

Protection civile

Les membres du comité de Protection civile qui ont l'habitude d'assister au cours régulier du mercredi soir à la salle Berthelot, prendront note que ce soir, il n'y aura pas de cours, en raison de circonstances incontrolables. Cependant, le cours sera donné demain soir, 20 avril et les membres devront porter leur uniforme.

Réunion d'anciens

MONTREAL, 19. — La réunion annuelle des anciens élèves du collège Jean-de-Brébeuf aura lieu dimanche, le 23 avril. Le matin, à 9 heures 30, messe à la chapelle de la Congrégation de la Ste-Vierge, puis déjeuner au collège. Le soir, à 5 heures, banquet et élection du nouveau conseil. Tous les anciens élèves et anciens professeurs sont cordialement invités.

Les subsides du Crédit agricole sont portés de $48,000,000. à $50,000,000.

(Par Calixte DUMAS)

L'Assemblée Législative a porté hier de $48,000,000 à $50,000,000 le montant mis à la disposition du Crédit agricole. Elle a aussi commencé l'étude du budget avec un entrain de fin de session. Il était près de minuit quand fut proposée la motion d'ajournement. On avait alors adopté tout le budget supplémentaire, au montant de $1,373,300, ainsi que cinq item du budget de la santé, soit environ $800,000.

Mais si le crédit agricole et le budget furent les principaux sujets de discussion, le débat a largement dépassé les cadres de ces deux objectifs. Les incidents ont fourmillé. Plusieurs votes ont été enregistrés. On a de nouveau entendu parler de la police de Montréal, de l'enquête Cannon, de l'affaire Lanctôt ,de l'Hydro-Québec et des élections. Les deux séances ont été animées. Ajoutons que trois questions de privilège ont été soulevées et que quatre nouveaux projets de loi ont été présentés.

Les principaux orateurs sur la question du prêt agricole ont été M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, M. Antonio Barrette, député de Joliette et les honorables Duplessis et Godbout. Le bill a été voté par 34 voix contre 10.

Sur une motion pour aller en subsides, l'opposition a présenté un amendement qui a été défait par 34 à 10 également. Sur la motion principale, le chef de l'opposition a greffé tout un débat relatif à l'enquête Cannon. Le procureur général lui a donné de longues explications. Il a de nouveau déclaré que l'enquête serait honnête et impartiale. On cherchera d'abord la vérité. Si l'on trouve ds coupables, ils seront punis comme ils le méritent.

Au cours du débat sur le budget supplémentaire, le chef de l'opposition s'est étonné que les prévisions du trésorier indiquaient un écart de $1,373,300 sans compter $800,000 de mandats spéciaux. Le trésorier provincial lui a répondu que sous l'Union Nationale les budgets supplémentaires s'étaient chiffrés à $11,393,000 et les mandats spéciaux à plus de $6,000,000. C'était pendant la crise du chômage, répliqua M. Duplessis et nous avons fait servir l'argent pour le peuple. Sous le régime actuel, l'argent est pour les favoris. M. T.-D. Bouchard, bourreau des chômeurs, est payé $18,000.

Il n'en fallait pas davantage pour provoquer un débat sur la Montreal Power et sur l'hydro. Voulez-vous savoir, demanda M. Mathewson, combien reçoivent les directeurs de la Montreal Power ? Le président Norris à qui M. Bouchard a succédé, reçoit $40,000 de salaire, plus une allocation de $17,000 pour lui aider à payer son impôt sur le revenu. Et le trésorier produit toute une liste de salaires : celui du vice-président : $25,000 et $5,000 d'allocation, celui du gérant général : $24,000, etc. M. Mathewson ajoute que le président de l'hydro ontarienne est payé $35,000 par an.

L'hon. M. Godbout fait à son tour un vibrant éloge de M. Bouchard. Parlant incidemment des élections, le premier ministre déclare, sur un ton mi-sérieux, mi-badin, que l'appel au peuple aura lieu dès que le travail le plus important de la session sera terminé.

Au début de la séance de l'après-midi, la Chambre commence l'étude des résolutions relatives au bill 6, intitulé : "Loi modifiant la loi du crédit agricole de Québec". M. J.-D. Bégin prend la parole.

(Suite à la page 15)

Projets de réduction de taxes

Le gouvernement a déposé hier soir deux projets de loi comportant des réductions de taxes.

Le premier concerne la taxe sur les repas. Désormais, si le projet est adopté, la taxe disparaîtra sur les repas dont le prix est de moins de soixante cents. A l'heure actuelle, les repas de trente-cinq cents ou plus sont soumis à cette taxe, dite "taxe d'hôpital".

Le second bill modifie la loi de la taxe de vente. Cette taxe disparaît complètement sur certains articles dont voici l'énumération: le charbon, le bois de chauffage, les vêtements d'enfants et chaussures d'enfants, les savons et autres produits servant au nettoyage, les fournitures de classe (non compris les crayons automatiques et plumes réservoir), les périodiques et livres imprimés, les membres artificiels et les appareils d'orthopédie.

Les liqueurs douces et eaux gazeuses ne seront plus taxées lorsque le prix de vente sera de dix cents ou moins.

Les fils métalliques ou treillis pour clôtures sont ajoutés à la liste des objets exemptés lorsqu'ils sont achetés par un agriculteur de bonne foi pour les besoins de sa ferme.

Les grains et moutures, graines de semence, fertilisants et les tuyaux de drainage pour fins agricoles, qui n'étaient exemptés qu'à la condition d'être achetés par un agriculteur pour les besoins de sa ferme, deviennent exempts dans tous les cas.

Le gouvernement a aussi déposé un bill concernant le bureau central des écoles protestantes de Montréal.

Ce bill porte de 7 à 12 le nombre des membres du bureau. De plus, on exige que désormais ces membres soient choisis parmi les membres des commissions scolaires locales soumises à la juridiction du bureau. Une autre disposition permet aux commissions scolaires locales de transporter au bureau central tous les pouvoirs additionnels qu'elles jugeront à propos de lui déléguer. Cette délégation rendra le bureau central responsable de toutes les fonctions qu'il aura ainsi assumées.

Enfin, on a déposé un bill modifiant la loi des accidents du travail. Il a trait aux accidents qui se produisent dans le transport par eau. Il supprime la limitation actuelle de la responsabilité du propriétaire de navire et enlève la disposition qui restreint le bénéfice de la loi aux accidents survenus dans les eaux territoriales de la province.

Ces divers projets de loi ont été votés en première lecture et ils seront discutés lors de séances subséquentes de la Chambre.

Nomination

● M. Joseph Simard, président des "Marine Industries Limited", annonce qu'il vient de retenir les services exclusifs de M. Marcel Piché, avocat de Québec, qui assumera incessamment une charge importante au sein des compagnies que M. Simard dirige.

Questions de privilège en Chambre

Trois questions de privilège ont été soulevées hier après-midi à l'Assemblée Législative. On a parlé des futurs déménagements, à Montral, de la "Mission à Casa Bérardi" et de la radio. On ne pourra certainement pas reprocher aux orateurs d'avoir parlé sur le même sujet.

Tout d'abord, M. J.-A. Francoeur, député libéral de Montréal Mercier ,attire l'attention de la Chambre sur le fait qu'un grand nombre de familles ouvrières de son comté n'auront pas de logis le premier mai. Il rappelle qu'à diverses reprises il a fait des suggestions aux autorités de Montréal, et autres, pour prévenir la situation, mais que rien n'a été fait. M. Francoeur insiste sur le fait que plusieurs constructions à l'Ile Ste-Hélène et à divers marchés de Montréal sont inoccupées. On pourrait les transformer à peu de frais ,d'ici au premier mai, pour loger ceux qui n'auront que la rue pour tout partage.

M. J.-A. Beaulieu, député libéral de Témiscouata, attire ensuite l'attention de la Chambre sur une plaquette intitulée "Mission à Casa Bérardi" et distribuée aux députés, hier après-midi. Il déclare qu'à titre de représentant du comté qui a donné naissance au major Triquet, il souhaite qu'on accorde la plus large publicité possible à ce récit de l'exploit de notre héros canadien.

Le chef de l'opposition fait enfin remarquer que dimanche dernier, la radio de Québec, pour des raisons qu'il n'a pas à apprécier, a refusé à un orateur de l'Union Nationale le droit de rapporter des paroles prononcées en Chambre par le premier ministre, au sujet des directeurs de la Montreal Power, à savoir: "bandits crapuleux". M. Dunlessis proteste énergiquement contre de telles mesures qu'il qualifie de mesures à la nazie.

M. Godbout réplique que le chef de l'opposition a changé d'attitude, puisqu'il a prétendu que la radio relevait du fédéral, quand le gouvernement provincial a voulu qu'on lui reconnaisse ses droits dans ce domaine. Il lui a demandé de faire ses représentations à l'autorité compétente.

Je n'ai jamais prétendu que la radio relevait uniquement du fédéral, reprend M. Dunlessis. J'ai dit que Québec avait des droits et qu'Ottawa avait des droits.

Poste important confié à Me Marcel Piché, avocat

Me Marcel Piché, conseiller juridique de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, à Québec, a été nommé conseiller juridique des "Marine Industries Limited", de Sorel. Cette nomination a été annoncée hier par M. Joseph Simard, président de la firme.

Me Piché est né aux Eboulements, en 1914. Après ses études primaires, au pensionnat St-Louis de Gonzague, ses études classiques au séminaire de Québec et à l'université d'Ottawa, il fit son droit à Laval, où il obtint sa licence en 1938, pour être admis au barreau en juillet de la même année. Attaché pendant un an à l'étude légale Chauveau, Rivard et Blais, de Québec, il entra ensuite au service du gouvernement provincial, au département de la commission de refonte des lois provinciales, puis au département provincial du revenu, pendant 2 ans. En même temps, Me Piché se spécialisait en comptabilité de taxation, en suivant les cours de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec. Ajoutons qu'il est directeur du Jeune Barreau de Québec depuis mai 1943.

Me Marcel Piché a été nommé procureur régional de la commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, pour l'est de la province, le 29 décembre 1941. Cette commission compte aujourd'hui 23 bureaux locaux. Comme conseiller juridique et comme procureur de cet organisme, il était responsable de l'application de toutes les lois et ordonnances de la Commission des Prix.

Me Marcel Piché a épousé Béatrice Foster, fille de l'assistant-trésorier provincial, M. Arthur Foster, aujourd'hui conseiller financier au Crédit agricole. Il est membre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec.

Cette nouvelle nomination le fait conseiller juridique des industries de MM. Simard, de Sorel. On sait que ces messieurs dirigent une dizaine de compagnies industrielles dont Marine Industries Limited et Sorel Industries, de Sorel. Son bureau sera, à partir du 1er mai, situé dans l'édifice Marine, à Montréal.

Fixation du prix des bananes

Ottawa, 19. — Une ordonnance des prix et du commerce qui entre en vigueur demain vise à une distribution plus équitable des approvisionnements restreints de bananes arrivant au Canada.

Antérieurement, les approvisionnements disponibles n'étaient distribués que sur les marchés des régions centrales à cause des frais élevés d'expédition. Afin de faire face à ces frais additionnels de fret, l'ordonnance stipule que le prix de détail à l'avenir sera de 15 cents dans l'Ouest, le nord de l'Ontario, le nord de Québec et les Provinces Maritimes. Dans le sud de l'Ontario et du Québec, le prix de détail demeure à 14 cents la livre.

La ligne de démarcation entre Ontario et Québec est le 47ième parallèle de latitude situé au nord de Sudbury de même qu'au nord de la ville de Québec.

L'ordonnance explique également au commerce la question des frais de livraison du grossiste et autorise le grossiste à payer des frais de dépôt remboursables pour une caisse dans laquelle les bananes au régime sont expédiées.

L'homme n'est jamais plus grand qu'agenouillé devant l'idéal.

Une fillette a échappé de près à la mort

ST-PACOME, Kam., 19. — (D. N. C. — Dimanche soir dernier, à 7 h. 30, la jeune Françoise Boucher, fillette de 6 ans, a failli perdre la vie dans un accident d'auto. Cette enfant revenait de la rivière, où elle avait été chercher de la glace, en compagnie d'une petite soeur. Comme elle allait traverser la rue, un camion venant de l'ouest faillit venir en collision avec l'auto de M. Ulric Laurendeau, de St-Jean Port-Joli. Ce dernier, pour éviter la collision, obliqua à droite et frappa ainsi la fillette, qu'il traîna sur une distance de plusieurs pieds, la fillette perdit connaissance et ne retrouva l'usage de ses sens, que vers 1 heure de la nuit. Aux dernières nouvelles son état était rassurant.

C'est le 2e accident survenu en cet endroit depuis 15 jours.

Arrivée du "Gaspesia"

MONTREAL, 19. — BUP — Le "S. S. Gaspesia", de la Clarke Steamship, est le premier navire à entrer dans le port de Montréal cette année. Il est arrivé tard à Montréal hier. Le navire est commandé par le capitaine Georges Caron, un des plus vieux marins au service de la Clarke Steamship.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

MERCREDI, 19 AVRIL 1944

Les allocations familiales: III

Les charges normales du ménage

D'accord avec les principes du droit naturel, l'Eglise, par la voix de ses papes, de ses évêques, de ses écoles, de ses sociologues, enseignent que le salaire ne peut être pleinement juste s'il n'est pas familial. Voilà ce que nous avons clairement établi, nous semble-t-il. Et nous terminions notre dernier article par cette conclusion textuelle de Pie XI :

"On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage".

"Charges normales du ménage", qu'est-ce à dire ?

Les précisions apportées par Pie XII

Dans son discours aux ouvriers italiens, il y a moins d'un an, Sa Sainteté le Pape Pie XII réclamait un salaire *suffisant pour élever la famille, donner une instruction convenable aux enfants, assurer une demeure digne de la personne humaine, protéger l'ouvrier contre la maladie et la vieillesse".*

Voilà certes des précisions autorisées sur ce que la doctrine catholique entend par *"charges normales du ménage"*. Il va de soi que le Souverain Pontife n'a mentionné ni la nourriture ni le vêtement parce que cela lui semblait vraiment trop élémentaire. Le Souverain Pontife s'en est d'ailleurs tenu aux principales charges du ménage.

Avant la guerre, les médecins constataient que les salaires ne permettaient pas à la famille ouvrière de trois, quatre enfants et plus de s'alimenter convenablement. Du sirop, du pain et du beurre (nous parlons pour l'avant-guerre), puis du beurre, du pain et encore du sirop deux ou trois fois par jour, ne constituent pas un menu suffisant. On se prive trop de lait, de viande, de légumes, faute d'argent pour en acheter. Il y a la bière dont on se prive moins, objecterez-vous. Nous y reviendrons, je vous le promets.

Quant à l'*instruction convenable* dont parle Pie XII, il s'agit, selon les commentateurs autorisés d'instruction primaire au moins, peut-être aussi d'instruction technique sommaire avec le concours de l'Etat.

"Demeure digne de la personne humaine"

Les termes *"demeure digne de la personne humaine"* éliminent de toute évidence les taudis où les membres d'une famille n'ont ni l'air, ni le soleil, ni la lumière, ni l'espace convenables pour vivre dans des conditions hygiéniques et morales élémentaires. Si les pouvoirs publics s'arrêtaient à compter ce que leur coûteront dans dix ans, en frais d'assistance publique et en frais judiciaires les familles qui vivent dans les taudis, ceux-ci seraient tous rasés en peu de temps.

Dans la pensée des papes Pie XI et Pie XII, l'ouvrier devrait gagner suffisamment pour mettre un peu d'argent de côté en vue d'acquérir une propriété.

Dans *Quadragesimo Anno*, en effet, Pie XI en vient à la question du salaire après avoir démontré la nécessité urgente d'une meilleure répartition des biens, par plusieurs moyens, entre autres: l'accession du salarié à la propriété, ce qui *"n'est possible toutefois que si les prolétaires sont mis en état de se constituer, par leur industrie et leur épargne, un modeste avoir..."* dit Pie XI qui ajoute aussitôt : *"Mais sur quoi, sinon sur leurs salaires, pourront-ils à force d'économie prélever quelques ressources, ceux qui doivent demander au seul travail la subsistance et tout ce qui est nécessaire à la vie?"*

De l'âge de la retraite à l'âge des pensions

Les économies doivent s'accumuler aussi pour que le salarié puisse se protéger contre la maladie éventuelle et la vieillesse certaine. Si le salaire est insuffisant, le travailleur ne peut rencontrer les dépenses occasionnées par sa propre maladie ou celles des siens.

Pour ce qui est de la vieillesse, il y a bien la pension accordée aux vieillards, mais gardons-nous d'oublier que le travailleur est vieux *assez jeune* aux yeux de l'employeur, mais vieux *très tard* quand il s'agit de la pension. Entre l'âge où le salarié est remercié de ses services et celui où il peut réclamer une pension de l'Etat, il s'écoule parfois cinq à dix ans. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour regretter de n'avoir pu faire des économies faute d'un salaire familial suffisant.

Et c'est le moment, croyons-nous, de répondre à une objection qui brûle sans doute les lèvres de plusieurs: Ce salaire familial doit-il être payé aux célibataires comme aux chefs de foyer ?

Salaire FAMILIAL à tout ouvrier ADULTE

Ce salaire familial doit être payé à tout *ouvrier adulte. "Salaire familial et salaire de l'homme adulte, c'est, pour ainsi dire, la même chose"*, professait Mgr Lebon à la Semaine Sociale de Montréal. *"Du travail, on ne regarde pas seulement le côté objectif, mais aussi le côté subjectif. Il n'est pas vu seulement de l'usine, mais aussi du foyer. On se rappelle que la personne humaine, appelée de par la nature à vivre dans l'état du mariage, fait l'objet indirect du contrat de travail".*

Certes plusieurs célibataires abuseront de leur salaire "familial", mais ils auront tort tout simplement. N'abuse-t-on pas des meilleures choses ? D'ailleurs, nombre de célibataires ne se marient pas précisément parce qu'ils ont des obligations familiales dues à des circonstances particulières, ou parce que leur salaire n'est pas *familial*.

Ajoutons que lorsqu'elle réclame le salaire *familial* pour tout ouvrier adulte, la doctrine sociale catholique, suppose que le célibataire voudra, s'il le peut, fonder un foyer un jour, et, qu'à cette fin, il fera des épargnes. Mgr Lebon avait encore mille fois raison quand il faisait remarquer aux semainiers :

"Le salaire quotidien (même familial) ne peut répondre invariablement aux charges du jour où il est gagné. Voilà pourquoi, jeune homme, l'ouvrier doit commencer à économiser, ainsi que pendant ses premières années de ménage, avant que les charges du foyer soient considérables".

Et ceci nous amène à parler des qualités que doit posséder cet ouvrier adulte pour lequel nous réclamons le salaire familial. Tel sera l'objet de notre prochain article.

Louis-Philippe ROY

PETITES NOTES

Sans le vouloir et sans le savoir

L'alcool est surtout nuisible et dangereux quand on le prend à jeun. Ceux qui en prennent avant leur déjeuner ne tardent pas à en ressentir les pernicieux effets. En peu d'années, ils perdent complètement l'appétit et ne sentent plus le besoin de manger. Pourquoi ? Parce que l'estomac, qui est l'organe que Dieu a chargé de recevoir la nourriture dont le corps a besoin, est paralysé, brûlé pour ainsi dire par l'alcool. Non seulement les habitués du coup d'appétit ne sentent plus le besoin de manger, mais ils viennent bientôt à ressentir une répugnance extrême à prendre toute nourriture.

L'estomac, qui est un organe excessivement capricieux lorsqu'il est malade, réclame alors des excitants. Le coup d'appétit est suivi d'un autre, puis d'un troisième, d'un quatrième . . . mais l'appétit ne vient pas plus. Et se trompant soi-même, on augmente la dose de jours en jours, jusqu'à ce que l'on devienne complètement alcoolisé.

On ne se fait pas d'idée du nombre de nos compatriotes qui sont devenus ivrognes, alcooliques, par suite de ce petit coup d'appétit.

Tous nos médecins devraient se coaliser pour ouvrir une bonne fois les yeux de tous nos buveurs modérés sur les dangers et les ravages du coup d'appétit. Ils rendraient de la sorte le plus grand des services à notre population, en arrêtant nombre de citoyens qui, selon l'expression si juste du docteur Coste, s'alcoolisent "sans le vouloir et sans le savoir".

Le Dr Legrain disait, lui, qu'on ne s'ouvre pas l'appétit, pas plus qu'une serrure, avec une fausse clef.

Y. M.

Opportune suggestion

Le colonel Georges-Emile Marquis, conservateur de la Bibliothèque de la Législature provinciale, vient d'adresser à la Commission scolaire de notre ville une très opportune suggestion. En effet, M. Marquis désire qu'une école rappelle, par son nom, le souvenir de Joseph-François Perrault, connu dans l'histoire comme le père de l'instruction dans la province de Québec. Perrault a, sans contredit, puissamment contribué à l'organisation de l'instruction primaire.

Dans la plupart des cas, nos écoles se désignent tout simplement par le nom de la paroisse. Il ne semble pourtant pas qu'il y ait la moindre objection à rompre avec cette habitude. D'autant plus que des précédents ont déjà été créés dans certains cas. Par consquent la Commission scolaire a toutes les raisons du monde d'honorer la mmoire de ce grand éducateur et de donner son nom à une des écoles de la ville ?

G.-H. D.

Le congrès de la colonisation

Bien ordonné, vivant, pratique, tel a été le congrès de la colonisation que les Semaines sociales du Canada ont tenu à Montréal, les 10 et 11 avril dernier. On n'y a pas entendu de vaines déclamations patriotiques ni d'amères critiques, mais un exposé sobre et complet de la situation actuelle, que suivirent des échanges de vues intéressants et courtois entre les personnes particulièrement compétentes, animées d'un même esprit constructif et désireuses de faire de la colonisation le grand mouvement qui assurera notre survivance nationale.

Nous avons publié les voeux adoptés. Ils sont clairs, précis, substantiels. Un organisme va être incessamment créé pour travailler à leur réalisation. Il aura besoin de l'appui de toutes nos associations. Il faut surtout qu'il se sente soutenu par l'opinion publique. Que tous ceux qui croient avec l'épiscopat et nos meilleurs sociologues que notre salut est dans la colonisation s'efforcent par tous les moyens dont ils disposent de faire pénétrer cette conviction dans les esprits et de déterminer un courant auquel rien ne pourra résister.

E. S. P.

LE PETIT FORUM questions

A. — Après les premiers devoirs des parents envers les enfants, doivent-ils continuer à s'occuper de l'éducation de leurs enfants ?

B. — Les sauvages aimaient-ils la chasse ?

C. — Pourquoi ces noms rares pour désigner les différentes unités électriques ?

REPONSES

A. — Puisque les parents doivent à leurs enfants une instruction en rapport avec leur situation, ils ont le devoir rigoureux comme le droit inviolable de les confier à des maîtres chrétiens qui les formeront à la vertu en même temps qu'à la science. "Il faudrait traîner devant les tribunaux, dit Victor Hugo, les parents qui envoient leurs fils aux écoles sur la porte desquelles est écrit : *"Ici on n'enseigne pas la religion"*.

B. — La chasse était une des occupations favorites des sauvages. Montés sur des raquettes, les chasseurs atteignaient facilement les caribous et les orignaux lorsque les neiges étaient hautes ; ils les tuaient à coups de flèches, d'une distance de 45 à 50 pas. La chasse au castor se faisait ordinairement pendant le cours de l'hiver, car les sauvages profitaient des glaces pour aller l'attaquer dans ses cabanes ingénieusement bâties au milieu des lacs. Lorsque plusieurs chasseurs étaient réunis, la chasse aux caribous était amusante et facile. Autour d'une plaine ou d'une savane, ils faisaient une longue clôture d'arbres abattus, en ayant le soin de laisser à de petites distances, des passages où étaient tendus de lacets fortement attachés à deux piquets. Entrant dans l'espace ainsi enfermé, les chasseurs poussaient de grands cris ; les caribous effrayés se précipitaient vers les ouvertures qu'on avait ménagées, et allaient se prendre aux lacets.

C. — En effet, cela peut paraître un peu bizarre ces noms empruntés à diverses langues ! Il faut remarquer qu'ils dérivent de noms propres. Les mots coulomb, ampère, volt, ohm ont été données aux unités électriques pour honorer la mémoire et perpétuer le souvenir de plusieurs savants qui ont aidé, par leurs travaux, l'avancement des sciences. Ainsi, Coulomb et Ampère sont deux savants français, Ohm, un savant allemand. Quant à Volt, il vient de Volta, savant italien qui a découvert la première pile électrique.

Au congrès de colonisation

Pour donner à Dieu et à la patrie le nombre, la qualité et le territoire

(Suite)

QUELQUES CHIFFRES

Les 937,000 jeunes gens de 1941, réduisons-les à 800,000 ; c'est donc 400,000 mariages possibles, dus, à préparer d'ici à 10 ans, alors que les 15 ans seront parvenus à 25 — 400,000 mariages, c'est l'équivalent de 1,000 paroisses de 400 familles. Or, précisément, nous possédons encore 26,000,000 acres de sol fertile inoccupé, à occuper les premiers, donc 260,000 fermes de 100 acres, donc 1,000 paroisses de 260 familles. On n'est pas au Japon ici ! Richesse humaine, sociale et nationale, surtout si on la compare à la pauvreté régnante, à la démoralisation insouciante ou révoltée qui écrase actuellement nos recrues de la vie, transformées en rebuts. Et l'on parle, on rêve d'Action catholique.

Ces milliers de jeunes gens sans avenir, soldats de retour ou travailleurs d'usines en chômage, privés de l'amour permis, se paient souvent les amours défendues. S'ils ne peuvent pas se faire de bon argent, ils en feront de mauvais ; ils voleront, ils tricheront et les prisons ne seront pas assez grandes ; à $2.50 par jour, ces pensionnaires du roi coûtent là plus cher qu'un colon ! Et c'est moins beau, moins constructif. Inutile pour les braves gens de se désâmer, de lever les bras au ciel et de déplorer que "la jeunesse va au diable" : ces jérémiades ne guérissent rien, un gallon de larmes ne bâtit pas une maison. Elle n'est pas créée pour aller au diable, notre jeunesse. Les instituteurs ne l'ont pas formée pour cela, mais pour le métier et l'agriculture. Le malheur veut qu'elle ne trouve rien, et plus ça va, moins elle trouve.

NOUS, LES COUPABLES

Depuis 1929, début de la crise, il est sorti des classes 15 fois 75,000 élèves : c'est donc 1,125,000, qui eussent été des conquérants d'avenir, et qui n'ont rien conquis du tout, qui ont erré dans la vie jusqu'à la guerre, les bras ballants et les yeux vides humiliés. Une demi-génération de perdue pour nous, par nous, par l'insouciance et les omissions des chefs.

Si c'était Toronto ou les Juifs qui nous défendaient d'établir nos enfants, quels cris d'indignation, quelle révolte des patriotes ! Mais non, c'est nous les coupables. On ne peut même pas s'en prendre aux curés, aux collèges classiques, au maulitique, fielleuse, boiteuse, étroite, frappée à la fois vais enseignement de l'anglais. C'est la petite pode paralysie infantile et de dégénérescence sénile, qui ne pense jamais à la prochaine génération, mais toujours à la prochaine élection.

Encore si les atermoiements servaient à quelque chose. Mais non : le problème des jeunes ne se règle pas comme celui des vieux, par quelques feuilles de calendrier. Le député Howden disait naguère : "Les jeunes, il faut les établir ou les tuer". Certains hurluberlus féroces ajoutaient : "Il faudrait une guerre". Voilà les tristes partisans du massacre. Cruels sans s'en douter, et pas forts même en calcul de finances, puisque la guerre coûte cher par homme tué — de quoi établir 20 familles de colons qui auraient bon envie de vivre!

LES SECOURS DIRECTS ONT COUTE CHER

"La colonisation coûte trop cher" disait les partisans du moindre effort. Les secours directs aux? Ça ne coûte pas cher ? $500,000,000 payés en pure perte, jetés dans un tonneau sans fond par Ottawa, Québec et les villes, seulement dans notre province, depuis dix ans. Quelle somme de travaux n'aurait-on pu avoir en retour ? Non de ces travaux improductifs qui sont toujours à recommencer, mais des travaux productifs, qui font vivre leur homme une fois terminés, comme seraient la colonisation et les mines.

Ça coûte cher, la colonisation ? Peut-être bien, comme on l'a pratiquée jusqu'ici, à coups de paperasse, d'inspection, de travaux de chemins et d'allocations payées en retard. Pendant que le colon ouvre les chemins, il n'ouvre pas son lot. Ouvrir son lot, sans outil, sans chevaux, sans autre truc que son courage ou sa rage, guettant des primes, songeant à ce qu'on mangera demain, désespérant d'avoir jamais les moyens de se gréer d'animaux et d'instruments aratoires, cela ressemble, cela ressemble plus aux corvées du moyen âge qu'au travail créateur d'un conquérant qui veut établir ses fils en agrandissant le pays. Est-il surprenant qu'il se décourage, le forçat des savanes ?

ON DEFRICHE AVEC LES DOIGTS

"On défriche encore comme au temps de Champlain, mon Père, me disait un colon aux yeux clairs. C'est comme si la gazoline, la mécanique, les tracteurs, les essoucheurs, les outils savants n'étaient inventés que pour les gens des villes et les travaux de luxe, mais pas pour nous autres dans les besognes les plus dures qui soient. On arrache les souches avec nos doigts, et nos femmes nous aident quand on ne leur apporte pas de rouet ou de métier à tisser, à tisser quoi ? On n'a ni mouton, ni laine. Les guenilles, on les a sur le dos ! . . . "

Je ne sais ce que vous pensez de l'ancien Mussolini de la démocratie ni de tout ça, mais quand Mussolini résolut de ne plus donner ses Italiens au reste du monde, il leur créa de l'espace, les marais Pontins puis l'Ethiopie, pas du tout comme on le fait ici, où c'est le colon qui crée, qui doit faire littéralement quelque chose de rien. Mussolini, plus fin pour la paix, envoya des machines et des hommes préparer des habitations de monde, à la manière blanche, moderne, civilisée. Quand tout fut prêt, il expédia les colons et leur bagage en bateau, puis en auto jusqu'à la maison qui les attendait le nom sur la porte, la clé dans la serrure, des conserves dans l'armoire. Voilà de la conquête par un homme qui a grandi son Italie en plein désarroi, mais qui l'a perdue dans une guerre folle.

LA PAROISSE ADULTE

Et nous ? On n'a pas les moyens de faire cela ? Eh bien, alors, voici du nouveau : la colonisation gratuite, la ferme payée, gagnée par la forêt, les bois coupés par des professionnels de chantiers, sur 80 arpents, puis vendus au bon prix du commerce, non au prix du colon, servant à défrayer les abatis, l'essouchage, la première semence et la construction des maisons. En arrivant, le colon trouve une terre faite : il n'a plus d'affaire à solliciter l'octrois, la paroisse nait adulte, s'arrange toute seule, sans l'énervant et perpétuel concours du gouvernement-nourrice.

M. le député Authier me disait qu'un lot de 100 acres possède une valeur moyenne de $3,000 de bois de papier seulement, qui se perd dans le défrichement et qui est un embarras pour le défricheur. Les bois francs valent bien plus.

J'ai vu un colon gaspésien qui avait entassé des têtes de sapin pour brûler un splendide merisier de 4 piers de diamètre, de trois belles longueurs de bois de plancher : "Ça ne brûle pas, ce damné bois franc. Il n'y a que l'écorce d'atteinte". Ce seul arbre aurait valu $20 ou $30 à qui aurait pu le scier et le transporter. Mais le trop pauvre homme n'avait rien ce qu'il fallait. Perte sèche et embarras que du système aurait changés en bon argent. Et c'est ainsi partout, et pour tous les beaux arbres, affreux cauchemar du bûcheron sans aide.

QUELQUES SUGGESTIONS

Pourquoi ne pas utiliser cela en faisant faire une première récolte, la moisson de la forêt, par des professionnels du chantier ? Il existe chez nous, dans St-Maurice, dans la Beauce et ailleurs des "génies de bois", ces contremaîtres uniques de Jean Crête, d'Edouard Lacroix, de l'International Paper, qui font des chemins camionnables à $2,000 du mille, alors que ça coûte $20,000 au département de la Colonisation et qui utiliseraient les inventions modernes à couper et à transporter le bois, et à bâtir les camps. On les ferait suivre d'essoucheurs, de constructeurs, de creuseurs de puits, de laboureurs et de semeurs. Puis arriveraient non des colons mais des cultivateurs avec leur roulant. Tout serait prêt. 80 arpents de terre faite, qui ne demande qu'à pousser.

On pourrait organiser des excursions et vendre à l'encan le choix de ces terres et des lots de village, ce qui comblerait encore les frais de défrichement. Si une colonie de 200 lots possède une valeur de bois marchand de $600,000 n'est-ce pas assez pour créer une paroisse qui vaudra tout de suite un million, et qui rapportera, et qui diminuera le nombre des secourus présents ou futurs ? Un peu de calcul aurait pourtant révélé cela aux bureaux il y a dix ans, il y a cent ans. Après la défaite des armées de Louis XIV à Hochstedt, le vainqueur anglais Marlborough, voyant prisonnier un beau grenadier français, ne put s'empêcher de dire : "S'il y avait eu 50,000 hommes comme lui dans l'armée française, nous aurions perdu la bataille. — Ce n'est pas des gens comme moi qui manquaient au roi, rétorqua le grenadier, c'était un général comme vous qu'il lui fallait".

TROIS ELEMENTS NECESSAIRES

De même chez nous, ne jetons pas tant la pierre aux chômeurs que l'oisiveté a démolis. Songeons plutôt qu'ils sont nés de race vaillante et qu'ils retrouveraient vite leurs qualités anciennes s'ils étaient bien conduits, aidés, poussés à la conquête du bien-être et à la conquête de leur pays.

Outre le sol, le sous-sol, ces gisements d'or qu'on offre à des étrangers, comme la Turquie et l'Afrique noire se donnent au plus offrant, pourquoi n'y occuperions-nous pas les bras inertes ? Entreprise provinciale, les revenus seraient à la province, pour diminuer d'autant les emprunts et la parcimonie. Socialisme et paternalisme d'Etat ? Oh laissons là les grands mots. Ce qui était socialisme en 1880 n'est que de l'eau bénite, comparé aux pensions de paresse, et aux maternalisme des secours à la cuillère. L'aqueduc des villes aussi est du socialisme en fin de compte, et pourtant l'on ne veut plus revenir aux porteurs d'eau !

Et ces pouvoirs hydrauliques de la Gaspésie, de l'Abitibi et d'ailleurs, qui promettent l'électricité, les pulperies, tout . . . Les sociétés nationales, religieuses et professionnelles devront aider, pousser, organiser le développement des paroisses pour la préservation des jeunes, pour l'agrandissement du royaume de Dieu et pour donner à notre peuple les trois éléments nécessaires à toute patrie, le nombre, la qualité et le territoire . . .

Une information impartiale ?...

Depuis trois ans, la presse internationale dénonce à coups redoublés les attaques nazies contre l'Eglise. Qu'il s'agisse de crucifix enlevés, de restrictions à la prédication ou au port de l'habit ecclésiastique, ou d'atteintes diverses à la liberté de culte, on plaint les malheureux catholiques, auxquels on n'oublie jamais d'adjoindre leurs frères juifs.

Cette sollicitude bien fondée fait partie de la campagne pour la défense de la civilisation chrétienne opprimée par l'Axe. Elle honore ses promoteurs, mais . . .

Car il y a un mais.

En effet, la Russie a poussé et pousse infiniment plus loin qu'Hitler dans la voie des persécutions, et la presse qui s'est tue par le passé continue de se taire devant ces infamies. Elle qui dénonce la moindre arrestation effectuée par les fascistes, tente de faire oublier les crimes rouges et les centaines de dénonciations des victimes du soviet : à cet effet, elle va jusqu'à monter en épingle les déclarations du fonctionnaire placé par l'Etat à la tête du patriarchat de Moscou . . . La presse internationale parle et reparle des milliers de prêtres internés par l'Axe : jamais elle ne s'est apitoyée sur la quasi totalité des clergés polonais et russe toujours empêchés d'exercer leur ministère par la déportation ou divers autres procédés . . .

Dans l'affaire d'Espagne où, sur le plan catholique, la persécution et les massacres ont dépassé tout ce que l'Axe a commis dans le genre, la presse en général a gardé ses bonnes paroles pour les tortionnaires spécialistes russes, pour leurs acolytes ou leurs patrons qui paraît-il, défendaient la "civilisation chrétienne", contre un Franco dont la cause avait l'approbation de l'épiscopat du monde entier, ce qu'on tâchait de passer sous silence. De retour d'une enquête conduite sur place, un prêtre de chez nous avait donné ici une conférence sur ses observations : un journal local trouva le commentaire suivant : "A beau mentir qui vient de loin" . . . (sic). Faut-il rappeler que ce même journal avait publié en bonne place les comptes rendus des causeries prononcées par l'un des communistes de Madrid.

Pendant les massacres du Mexique, Pie XI a dénoncé cette "véritable conspiration du silence", par laquelle la presse étouffait la clameur des martyrs. L'Axe n'existait pas encore mais cette même presse, qui en défend aujourd'hui les victimes ignorait alors, quand elle ne les combattait pas, celles du marteau communiste ou de l'équerre maçonnique. Il y a quelque temps, Camacho, qui nous est par ailleurs plutôt sympathique, a interdit aux militaires en uniforme toute assistance aux offices religieux "parce que la pratique de la religion est déshonorante pour un soldat" (!) Avec un ensemble parfait, les journaux ont gardé là-dessus un silence pudique. Si Hitler en avait fait la moitié autant, le titre se fut écrasé sur la largeur de la première page de tous les journaux.

On a fait grand état des attaques du gouvernement fasciste-démocrate contre le clergé italien. Mais quand les francs-maçons, revenus d'un exil où Mussolini avait eu la sagesse de les reléguer, tentent de saboter tout ce que l'ex-dictateur a pu faire d'honnête en matière religieuse, la presse ne dit mot, même si ces ex-spoliateurs du St-Siège tentent plus ou moins ouvertement de retourner à leur politique d'avant '14.

Un jour, la presse s'est intéressée au Vatican ! elle fit une magnifique publicité aux condamnations du nazisme et des abus du fascisme, se bornant à "expurger" ces condamnations de ce qui pouvait viser le communisme et le libéralisme . . . Malgré ce bon mouvement mitigé, la conspiration dure toujours.

Elle n'est pas nouvelle d'ailleurs. Quand, dans notre propre pays, on persécutait nos frères de l'Ouest, avec proscription de crucifix, de soutanes et d'instruction religieuse, sans parler de la langue, la presse a tout fait pour étouffer leurs protestations, hormis le cas où elle pouvait en tirer quelque argument électoral . . .

On ne peut tromper tout le monde à la fois, dit un proverbe ; on peut voiler pour un temps certaines vérités peu agréables : elles finissent toujours par éclater, et puis, les gens ont une mémoire et du jugement. Quoi d'étonnant alors qu'il se trouve des personnes pour oublier l'inévitable de certaines faiblesses et conclure de ces contradictions que la civilisation chrétienne n'est pas plus en jeu d'un côté que de l'autre. On a dénoncé amèrement cette situation : on ne la réglera pas en traitant de saboteurs, de lâches ou de fascistes tout ceux qui ne croient pas qu'Hitler soit l'unique danger pour notre foi, alors que par exemple, les communistes prêchent chez nous en toute liberté.

Il est des contradictions qui nuisent singulièrement à la propagande.

Robert HAMEL

LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

par André ROY

Belle réception à M. l'abbé Louis-René Dionne

Le Conseil général des syndicats catholiques, était en liesse hier soir. C'est en effet à l'occasion de sa réunion d'hier qu'il a présenté ses hommages à son ancien aumônier général, M. l'abbé Louis-René Dionne, nommé curé de Sainte-Catherine de Portneuf. M. l'abbé Aurèle Ouellet, aumônier actuel, s'est fait l'interprète des ouvriers auprès de M. l'abbé Dionne. Voici à peu près en quels termes il s'est exprimé: "M. l'abbé Dionne, vous voyez ce soir autour de cette tribune une assistance nombreuse, beaucoup plus nombreuse qu'aux assemblées régulières. Vous êtes à même d'en juger vous-même. C'est dire combien vos syndiqués d'hier sont heureux de vous rendre aujourd'hui ce témoignage de gratitude et de reconnaissance pour toute l'aide que vous leur avez donnée, pour tous les conseils que vous leur avez prodigués. Aussi est-ce avec beaucoup de joie et de gaieté qu'il vous voit de nouveau parmi eux ce soir.

Visiblement ému, l'abbé Dionne remercia chaleureusement ses anciens compagnons du syndicalisme. "Il n'y a pas longtemps que je vous ai laissés, dit-il. Mais, à cette distance, il est déjà facile de mesurer la valeur, l'ampleur de votre oeuvre syndicale. C'est de là qu'on s'aperçoit de la magnifique organisation syndicale, de l'ambiance de collaboration et d'entraide qui y règne. Il est beau et réconfortant de voir des hommes pris pourtant par mille occupations, appartenant aux professions et aux métiers les plus divers, se grouper, se réunir pour étudier en commun leurs problèmes, pour mettre ensemble la main à la pâte, pour s'épauler. Le syndicalisme catholique, c'est en quelque manière la permanence de la charité organisée qui s'exerce sur le plan professionnel, qui cimente les coeurs et unit les esprits. Vue de loin, cette force permet d'espérer en la stabilité de l'avenir en dépit des nuages qui s'amoncèlent à l'horizon. Votre réception si touchante, parce que si simple et si dénuée de grandiloquence, permet de scruter vos coeurs et de connaître la mesure de votre générosité".

Une autre joie a marqué la soirée d'hier. Ce fut le retour au Conseil général du drapeau de l'ancien conseil central et des volumes de procès-verbaux. Cela est l'épilogue d'une difficulté qu'ont connue jadis nos syndicats, épilogue qui se termine bien et qui montre l'esprit de collaboration de tous les syndiqués catholiques.

CONVOCATIONS. — Ce soir, à la salle numéro 1, assemblée du syndicat des employés de gros; à la salle numéro 2, réunion du syndicat du lait; à la salle numéro 3, assemblée de la section des tailleurs de l'Union protectrice des travailleurs en chaussures; à la salle numéro 3, assemblée des électriciens-plombiers.

Nouvelle école géo-physique

L'université de St-Louis, Missouri, *dirigée* par les Jésuites, vient de recevoir la somme de $1,250,000 pour ouvrir une école de géo-physique. L'argent provient de la succession de Henry-E. Sever, de Chicago. Il devait être attribué à l'institution qui pourrait le mieux l'utiliser suivant les vues du donateur. Trois experts, nommés par le juge Joseph-A. Graber, de Chicago, choisirent l'université de St-Louis. Cette université possède déjà un institut de géo-physique, avec un matériel évalué à $200,000. La nouvelle école sera dirigée par le P. James-B. Marcelwane, s.j., et enseignera les matières suivantes : géologie, génie de géologie, géophysique d'exploration, météorologie, séismologie, génie de radio. Elle ressemblera à l'institut de Technologie du Massachusetts, mais sera unique au monde en ce qui a trait à la science de la terre. L'université St-Louis, fondée en 1818, a donné naissance à dix autres collèges et universités. Elle a une réputation internationale. Ses professeurs ont publié de nombreux ouvrages, surtout en sciences. Sa bibliothèque a 424,553 volumes ; elle est abonnée à 1,397 revues scientifiques.
(Catholic News, New York)

LA RADIO

X — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

• — Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.

ECOUTEZ CE SOIR

Mercredi, 19 avril

6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
6.45 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles anglaises de la B. B. C.
7.00 p.m.—CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CBV-CBF—Métropole.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 p.m.—CBV-CBF — La fiancée du commando.
8.00 p.m.—CBV-CBF — Musique du corps d'aviation royal canadien, d'Ottawa.
8.00 p.m.—CHRC—Ceux qu'on aime.
8.30 p.m.—CHRC-CKAC—La course au trésor.
8.30 p.m.—CBV-CBF — Yvette Guilbert et ses chansons à Radio-Canada. — Une vie romancée de la grande artiste. — Interprétation de Camille Bernard et de Jeanne Maubourg, adaptation de Berthe Lavoie. — Mise en ondes de Roger Daveluy.
8.30 p.m.—CKCV — Pour un monde meilleur (J.O.C.).
9.00 p.m.—CHRC—Le théâtre de chez nous.
9.00 p.m.—CKCV — Les joyeux Québecois.
9.00 p.m.—CBV-CBF — La Dame de Coeur, au théâtre de Radio-Canada. — Pour l'émission du mercredi dix-neuf, à neuf heures. — Une comédie dramatique fort émouvante.
10.00 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
10.15 p.m.—CBV-CBF — Centenaire de Faucher de St-Maurice. — Causerie d'Alonzo Cinq-Mars.
10.30 p.m.—CBV-CBF — Programme d'oeuvres variées pour le piano par Mlle Shumiatcher.
10.30 p.m.—CHRC—Mélodie du jour.
11.00 p.m.—CBV-CBF — Musique enregistrée.
11.28 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles.

FACE A L'ENNEMI

FACE A L'ENNEMI : programme d'un vif intérêt où l'on cite à l'ordre du jour un héros canadien qui s'est distingué au cours de cette guerre. (Pour l'écoute) : CKAC et CHRC, tous les soirs, de 8 h. 55 à 9 h. Cette émission passera sur tous les autres postes de langue française, de 7 h. 55 à 8 h.

Besoin de logements

Les bureaux d'enregistrement du logement rapportent le besoin de logements pour les hommes qui reviennent au pays, dont les familles vivaient en chambre ou avec des parents, et qui désirent maintenant s'établir dans leur propre maison.

ECOUTEZ DEMAIN

Jeudi, 20 avril

+7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
+8.15 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV—Nouvelles.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Courrier du jour
10.50 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
12.00 midi—CKCV— Nouvelles de Londres.
12.15 p.m.—CKCV—Midi musical.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles.
12.35 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
12.59 p.m.—CBV-CBF—Signal horaire.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CBV-CBF—Rue principale.
1.15 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Vers le Soleil.
1.45 p.m.—CBV-CBF—Le moulin de la chanson.
2.00 p.m.—CBV-CBF— La femme aujourd'hui.

Mlle Alta Linda Cook, professeur de français au Victoria College Université de Toronto, a été invitée à donner une causerie à cette tribune de Radio-Canada, le jeudi, vingt, à deux heures. La semaine suivante, la conférencière sera Mme Margaret Thompson. Ces causeries se font en français.

Cette tribune a été instituée en hommage à la Canadienne du Québec. L'an dernier, Radio-Canada avait transmis une série de causeries faites en anglais par des Canadiennes françaises. Les Canadiennes de langue anglaise ont voulu leur rendre la politesse.

2.30 p.m.—CHRC— La parade américaine.
2.45 p.m.—CKCV—La voix que l'on aime.
3.00 p.m.—CBV-CBF — Les Alouettes.
*3.33 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00 p.m.—CHGB — A l'ombre de la croix.
*4.30 p.m.—CBV-CBF— Radio-Collège : "La géographie économique du Canada". Récapitulation. Causerie de M. Raymond Tanghe.
5.00 p.m.—CBV-CBF—Heure du thé.
5.30 p.m.—CBV-CBF— Beaux disques.
6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal, français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Causerie de R. A. Benoit.
7.00 p.m.—CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CHRC — Le pourquoi des choses.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.45 p.m.—CBV-CBF — Mélodies masquées.
7.45 p.m.—CHRC—Chant.
8.00 p.m.—CKCV—Un vieux gardien de phare contait.
8.00 p.m.—CBV-CBF — M. Charles Boyer prendra part à l'émission du 20. — Sous les auspices du comité publicitaire du VIe Emprunt de la Victoire. — Un acte d'Alphonse Daudet.

Le célèbre artiste du cinéma français et américain, Charles Boyer, prendra part à l'émission que transmettra Radio-Canada le jeudi, 20 avril, à 8 heures du soir, sous les auspices du comité publicitaire du VIe Emprunt de la Victoire. Boyer jouera dans un sketch dramatique intitulé "La dernière classe" d'Alphonse Daudet. Les interprètes choisis pour figurer aux côtés de M. Boyer sont Janine Sutio, Denyse St-Pierre, Pierre Dagenais et Marcel Chabrier.

Claude-Henri Grignon a écrit, pour cette émission, un sketch dont les rôles ont été confiés aux principaux interprètes d'Un homme et son péché, à savoir : Hector Charland (Séraphin Poudrier), Estelle Mauffette (Donalda) et Albert Duquesne (Alexis).

On entendra aussi au cours de cette émission des artistes comme Jean Tennyson, soprano, Jan Peerce, ténor et Earl Wrightson, baryton, ainsi qu'un grand orchestre de concert sous la direction de George Sébastien.

8.00 p.m.—CHRC— L'heure de la victoire.
9.00 p.m.—CHRC—Théâtre français.
9.00 p.m.—CKCV—Variété.
9.00 p.m.—CBV-CBF— Radio-Carabin.
9.30 p.m.—CBV-CBF — Les hommes traqués.
10.00 p.m.—CHRC — Les vedettes du rythme.
10.00 p.m.—CBV-CBF— Radio-Journal.
10.15 p.m.—CHRC—Orgue.
10.15 p.m.—CBV-CBF—Causerie.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Sur le qui-vive.
11.00 p.m.—CBV-CBF — Musique enregistrée.
11.28 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.

A l'heure de la Victoire

● Jean Tennyson, soprano de grande réputation, qui sera au programme de l'Heure de la Victoire, émission radiophonique de la campagne de l'emprunt de la Victoire, qui sera transmise jeudi soir de 8 h. à 9 h. Charles Boyer sera aussi artiste invité à ce programme exceptionnel.

Mots croisés — No 1821

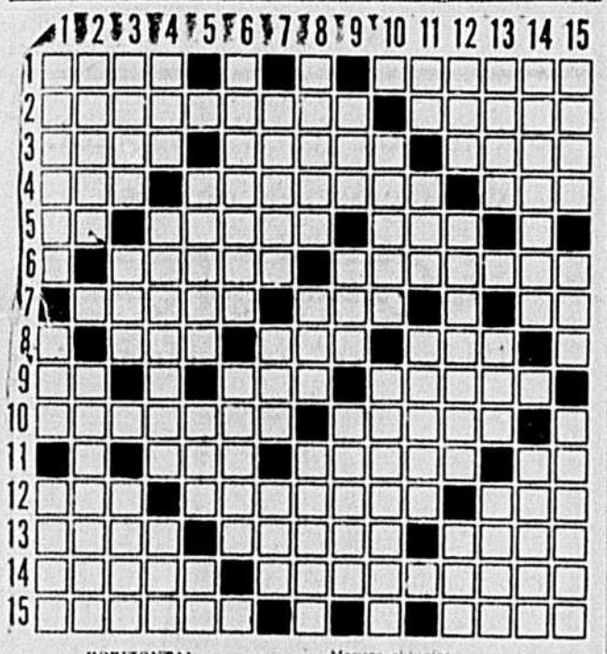

HORIZONTAL

1—Courage, audace (Arg.). — Pierre précieuse.
2—Justifier. — Petite montagne, isolée, dans les Antilles.
3—Ancienne mesure de longueur. — Petit couteau de poche. — Tête d'une tige de blé.
4—Sans ornements. — Frêter un vaisseau, une barque. — Indubitable.
5—Note de la gamme. — Nom de divers alliages de cuivre, étain, plomb. — Masse de pierre très dure.
6—Gros chien de garde. — Mât d'avant, entre le beaupré et le grand mât.
7—Mollusque. — Forme larvaire de certains crustacés. — Pronom personnel.
8—Endroit où l'on s'exerce à tirer. — Compositeur russe (1835-1918). — Tragédie de Corneille.
9—Négation. — Qui n'a point d'éclat. — Marque de certaines dignités.
10—Mettre en péril. — Fleuve de l'Indochine.
11—Toute libéralité à titre gratuit. — Qui a rapport aux reins. — Note de la gamme.
12—Fils de Jacob. — Qui n'a que le nom sans posséder les avantages réels. — Capitale de l'Annam (Indochine).
13—En compagnie de; Effectuer une novation. — Interjection.
14—Nom russe de Tallinn. — Poursuivre de lardons, de quolibets (Fig.).
15—Bruit d'une sonnette. — Rivière de France.

VERTICAL

1—Disposition particulière d'un acte, d'un contrat. — Division du compas. — Hampe de bois, armée d'une pointe de fer.
2—Groupé. (Fig.). — Creuser dans la terre.
3—Dieu du feu dans la religion védique. — Ce qu'on écrit brièvement. — Masse de neige durcie qui est à l'origine d'un glacier.
4—Du verbe nier. — Au moyen âge, poète en l'honneur de la Vierge. — Durillon.
5—Remarquer. — Adj. possessif. — Mesure chinoise.
6—Mesure d'avoine pour un cheval. — Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.
7—Malicieux, satirique. — Conjonction. — Qui cède facilement au toucher.
8—Malignité, haine cachée (Fig.). — Interjection. — Celui qui atteint presque le mérite d'un autre.
9—Thymus du veau. — Pronom personnel. — Transporter au moyen d'un véhicule.
10—Jour pendant lequel la religion prescrivait la cessation de travail chez les Romains. — Serrure à clef non forée, qui s'ouvre des deux côtés.
11—Préfixe. — Peigne du tisserand. — Mer resserrée entre deux rivages.
12—Viande rôtie. — La chose essentielle. — Jamais (Vx).
13—Plaintes (Fig.). — Titre donné aux nobles en Portugal. — Plate-forme en saillie autour des bas-mâts.
14—Médicament composé de résine et de divers corps gras. — S'amuser à des riens.
15—Paysagiste hollandais né à Amsterdam. — Posséda. — Chétif, mesquin, sans valeur.

Solution du problème no 1820

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	A	T	■	C	A	R	A	F	E	■	D	R	A	G
2	A	R	E	C	■	B	A	N	■	C	A	■	O	I	L
3	L	O	S	■	Y	I	T	I	C	U	L	T	U	R	E
4	O	U	■	D	E	M	E	S	■	M	U	R	E	■	B
5	T	■	P	O	S	E	R	■	N	O	N	A	N	T	E
6	■	R	O	T	O	R	■	R	O	I	■	C	R	■	■
7	O	■	L	E	U	■	N	A	C	R	E	■	D	O	U
8	P	A	I	R	■	C	E	D	E	E	■	S	E	U	L
9	S	U	R	■	H	A	Y	I	R	■	N	O	S	■	M
10	■	G	I	■	D	E	S	■	M	A	L	I	N	■	■
11	D	E	S	A	Y	E	U	■	F	U	M	E	R	■	M
12	E	■	A	G	E	N	■	F	A	L	U	N	■	J	E
13	R	E	C	O	N	C	I	L	I	E	R	■	P	A	N
14	M	U	R	■	T	E	■	O	R	T	■	C	O	D	E
15	E	T	E	X	■	K	A	T	E	U	■	T	E	R	■

Obsèques de Mme Lionel Pouliot

BEAUPORT — (D.N.C.) — D'imposantes funérailles ont été faites à Mme Lionel Pouliot (née Berthe Legendre), décédée le 2 avril, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 43 ans. M. l'abbé Léon Larochelle fit la levée du corps et le Rév. Père Remi Clark, O.P., chanta le service, assisté de M. l'abbé Christophe Landry et M. l'abbé Edgar Dion.

Les quêteuses furent Mmes Xavier Vallée et Albert-E. Côté.

La société chorale des hommes rendit les motets de circonstance. M. Pierre-Charles Lapointe accompagnait à l'orgue. M. Lucien Paradis rendit "Pie Jesu", M. Gérard Racine "O Salutaris" et le cap. abbé J.-C. Gamache, "In manus tuas".

Au choeur, on remarquait M. le curé A. Gagnon, MM. les abbés Pierre Gravel, Marcel Rainville, P.-E. Crépault, Léon Larochelle, Chs Painchaud, A. Lizotte.

Conduisaient le deuil : son époux, M. Lionel Pouliot; ses enfants : MM. Claude, Roger, Charles et Jacques Pouliot; son frère, M. Paul Legendre; ses beaux-frères : MM. Paul-Emile, Henri et Alexandre Pouliot, Dr Aimé Gagnon, Maurice Lussier, Henri Giroux, Maurice Gravel, L.-P. Piamondon, Charles Boulva, Guy Lebrun, Edmond Lamontagne; ses oncles : MM. Jean, Yves et Denis Pouliot, Pierre Gagnon, Raymond, Alfred, Jacques et Pierre Lamontagne; ses cousins : MM. Eugène Tousignant, Alphonse et Cyrille Pouliot, Wellie et Guy Pouliot, Jos. Dupuis, Henri Gravel, Albert Lachance, Antoine Lemieux, Jean Bruneau, Charles Bruneau, Maurice Vallières, Wellie Cahsman.

On remarquait dans le cortège des délégations de la Caisse Populaire de Beauport, de l'Amicale des Anciens du collège de Beauport, des élèves du Jardin de l'Enfance de Giffard, de l'Association Patronale du Commerce de Québec, de la Commission des Prix et du Commerce, de Québec, de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, de l'Ecole St-Omer, du couvent Notre-Dame, ainsi que de nombreux professionnels, hommes d'affaires, citoyens et amis.

M. le maire Albert-E. Côté portait la croix. Les porteurs d'honneur étaient MM. Xavier Vallée, pro-maire, Adj. Gagnon, Alm. Carpentier, Alph. Giroux, fils, et Arthur Godin, tous échevins, et Phillas Grenier, sec.-trés.

La dépouille mortelle était portée par MM. Eugène Patent, Maurice Vallée, Alph. Jones, J. Martineau, accompagnés de Mmes Jos. Morel, Ed. Koenig, Ad. Laberge, J.-E. Lessard, Maurice Caron et Roland Bélanger.

Une délégation des dames de Ste-Anne précédait le cortège.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Nous réitérons à la famille en deuil nos condoléances les plus sincères.

Les chemins de l'humanité sont jonchés de promesses oubliées, de serments brisés, comme sont jonchés de feuilles mortes, en automne, les chemins des bosquets et les sentiers des bois. La fidélité n'est pas chose ordinaire.

Hommes 30,40,50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Tonique Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B1, calcium, phosphore; ailderont vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant remboursa tes frais. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

HEURES D'AFFAIRES! Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 heures p.m.

Les papiers de rebuts sont utiles à l'effort de guerre. Ramassez tout ce que vous pouvez et appelez votre Comité de récupération.

Au rayon de la . . . LINGERIE

Robes

Très belle variété de robes en broadcloth imprimé et uni, ce qu'il y a de plus nouveau en fait de modèles.

Tailles : 1, 2 et 3 ans — **$1.00 $1.49 $1.95**

Tailles : 4 à 6x ans — **$1.49** à **$2.95**

Tailles : 7 à 12 ans — **$1.49** à **$3.95**

Tailles : 14 à 16 ans — **$1.95** à **$4.95**

Bottines pour enfants

BOTTINES en cuir brun, semelles finies au chrome — Pointures : 1 à 5 pour bébés : **$1.25**

BOTTINES en cuir brun, semelles épaisses et très souples. Belle apparence. Pointures 5 à 7½ : **$2.25**

Pointures : 8 à 10½ : **$2.50**

BOTTINES en cuir blanc, construction très forte, entièrement doublées de cuir — Semelles épaisses. Qualité extra belle. Pointures : 8 à 10½ : **$3.00**

Pour la France!

Beaucoup de choses qui ne nous sont plus utiles sont INDISPENSABLES aux FRANÇAIS. Préparez-leur un bon colis de linge usagé — **en bonne condition** ou autres objets, que vous remettrez aux Voyageurs qui iront les chercher chez vous, dans l'après-midi de dimanche le 23 courant.

Les dernières nouveautés en VETEMENTS POUR GARCONS

COMPLETS!

Complets en serge bleu marine de belle qualité, trois pièces : Habit à simple croisure, deux pantalons — Coupe et confection des plus soignées —

Tailles : 24 à 28 — 1 pantalon breeches et 1 culotte droite : **$11.95**

Tailles : 28 à 33 — 1 pantalon long et 1 pantalon breeches : **$14.95**

COMPLETS!

Groupe de complets superbes, en tweeds de laine de qualité durable, comprenant : Habit à simple croisure, un pantalon long et un pantalon breeches — Couleurs assorties, en un choix magnifique. Ces complets donneront le maximum en temps que durée. Tailles : 28 à 33. **$17.50**

Pardessus de printemps!

Tweeds de laine de belle qualité, couleurs assorties — Très belle coupe — Les modèles les plus populaires — Tailles : 28 à 33 ..... **$14.95**

Pardessus de printemps!

Nouveaux tweeds de laine chevronnés ou tissu donégal, couleurs assorties — Modèle à boutons cachés, collet militaire, ou manches larges avec demi-ceinture et collet ordinaire. Tailles : 32 à 37 pour le grand garçon **$19.50**

Imperméables 100

Imperméables en toile huilée noire ou olive, qualité durable — Sans considération de leur prix régulier, nous avons décidé de les offrir Jeudi, à **$3.95**

*** Nous VENDONS au COMPTANT SEULEMENT et l'ECONOMIE qui en résulte rejaillit sur les PRIX de nos MARCHANDISES.**

VOUS SENTEZ VOUS ANÉMIÉ ce printemps ?
BOVRIL
VOUS DONNERA UN COUP DE fouet
DANS TOUS LES BONS MAGASINS

Fortierville (Lotb.)

Fête de S. Joseph. — (D. N. C.) — Cette fête du 19 mars, a été célébrée avec solennité. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Lefrançois, curé et la chorale des Enfants de Marie fit le chant.

Pâques. — A l'occasion de la fête de Pâques, le Rév. Père Théophane, O.F.M., chanta la grand'messe et M. le curé Lefrançois fit le sermon.

La chorale des enfants fit le chant de circonstance.

Soirée. — Le 13 avril, à la salle paroissiale, une séance dramatique et musicale, organisée par les Frères de St-Gabriel de St-Jean-Deschaillons, fut donnée par les élèves du collège, au profit de l'organisation de la fête du 2ième centenaire de fondation de la paroisse de St-Jean-Deschaillons, qui sera célébrée les 24, 25 et 26 juin prochain. Cette séance a remporté un vrai succès.

Naissances. — Le 24 février, furent baptisés Gilles et Gilberte Lemay, enfants jumeaux de M. et Mmes Omer Lemay et J. Pepin, de Ste-Cécile.

— Le 5 mars, Joseph-Marc-André, enfant de M. et Mme Camille Castonguay. Par. et mar., M. et Mme Charles Gamache, avocat, de Québec; porteuse, Mme Stanislas Baril.

— Le 9 mars, Joseph-Jean-Paul, enfant de M. et Mme Alp. Pérusse. Par. et mar., M. et Mme Jean-Pressé, de Parisville; porteuse, Mlle Célima Lafond, de Parisville.

— Le 20, fut baptisée à Québec, Marie-Jeanne-Jacqueline, enfant de M. et Mme Roméo Laquerre, marchand. Par. et mar., Jean-Noël et Mlle Marielle Laquerre; porteuse, Mlle Clémence Laquerre, garde-malade à l'hôpital St-Sacrement.

— Le 25, Marie-Blanche-Bernice, enfant de M. et Mme Edouard Lacroix (Boulanger). Par. et mar., M. Paul Gagnon et Mme André Demers, de Ste-Emélie; porteuse, Mlle Fernande Gagnon.

A Robertsonville

Malade (DNC) — L'épouse de M. Alfred Vachon, contremaître sectionnaire du Québec Central, est retenue à sa chambre depuis le 6 avril. Vendredi le 14, elle a été administrée. Elle est sous les soins de MM. les docteurs Fortin, de Thetford-les-Mines.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Obtenez un epiderme plus doux, plus soyeux... en 14 jours seulement!
Femmes et médecins prouvent que votre épiderme peut retrouver son élasticité juvénile.

Votre plus grand désir... avoir la figure aussi jeune que les épaules! Constatez: les épaules gardent leur douceur soyeuse, leur élasticité, alors que la figure, les pores obstrués par le maquillage pendant de longues heures, ne peut respirer. Or, quand les pores ne respirent pas l'épiderme vieillit prématurément. Palmolive vous offre le moyen prouvé de le garder jeune et ravissant.

Rajeunissez en 14 jours! En lavant votre visage faites un massage afin de bien faire pénétrer dans votre épiderme la mousse de Palmolive. Massez pendant une minute. Rinçage rapide, puis sécher. Remarquez: ce massage de 60 secondes avec la mousse soyeuse de Palmolive, dégage les pores, leur permettant de respirer.

Palmolive prouve Le massage de beauté de 60 secondes Palmolive a été essayé par 2301 femmes et 36 médecins prouvant qu'en 14 jours il procure un teint ravissant.

PALMOLIVE

La Vie Sociale

Naissance

Le lieutenant et madame Roland Drapeau (Jacqueline Guillot) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, née le 13 avril et baptisée le 16 sous les prénoms de Marie-Rolande-Suzanne. Parrain, M. David Guillot; marraine, Mme David Robert; grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Philippe Drapeau, tante de l'enfant.

Social

L'honorable et madame Norman McLarty, d'Ottawa, et leurs filles, Barbara et Sheila, ont fait un séjour à Windsor et Toronto.

Monsieur J.-L. Fillion, député du Lac-St-Jean, de passage à Québec, s'est inscrit à l'hôtel St-Roch.

Le colonel et madame J.-G. Ross, de Thetford-les-Mines, font actuellement un séjour à Rio de Janeiro.

Monsieur André Laurendeau prononcera, ce soir, au Palais Montcalm, une conférence sur le chanoine Lionel Groulx.

Mademoiselle Emilia Boivin passe une huitaine à Montréal où elle a assisté au dîner-gala de l'Union des Artistes de la Radio, samedi soir, à l'hôtel Windsor, et au thé-causerie de la Société d'Etudes et de Conférences, dimanche, au même endroit.

Monsieur Charles-Benjamin Simard, de la Baie-St-Paul, de passage à Québec, s'est inscrit à l'hôtel St-Roch.

Monsieur et madame Metty Koetz ont reçu intimement à dîner, à l'hôtel Clarendon, à l'occasion de la première communion de leur petit neveu, Louis Gilbert.

LES DOULEURS RHUMATISMALES, Lumbago, Arthrites, etc. se soulagent rapidement avec le COMPOSE SALBIA
En vente dans TOUTES LES PHARMACIES
Dépôt chez W. Brunet & Cie et chez J.-E. Livernois

CHARMANT pour elle

Cette adorable petite robe, avec son col carré et ses poches ornées de plissé, est justement ce qui fera le charme de votre jeune fillette.

Ce patron no 2013 vous est fourni dans les grandeurs de 4 à 8 ans. La grandeur 4 ans exige 1¾ vge de matériel de 35 pouces, et ¾ vge de garniture.

Les instructions sont en français.

Envoyez 25 sous pour chaque patron. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur désirée. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'"Action Catholique", Québec.

Votre patron vous parviendra dans une quinzaine de jours après que vous aurez donné la commande.

Le prix de 25 sous, comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....
.....

Prenez bien note

A l'avenir, toute personne qui désirera faire publier des mondanités, autres que les avis de fiançailles, mariage et naissance, dans la "VIE SOCIALE" de l'"Action Catholique", devra communiquer avec

Mlle Suzanne Patry
Tél. : 9891
72, avenue Bougainville

Mademoiselle Jacqueline Tremblay, de notre ville, est partie pour les chutes Niagara et Kingston, où elle passera une dizaine de jours.

M. et madame Roy-T. Ritchie, de Toronto, ont fait un séjour en notre ville, dernièrement.

M. Herman Levy, de Toronto, est de passage à Québec.

Mesdemoiselles Lucille Marier et Louise Gignac recevaient, dimanche, à la résidence de M. L.-H. Gignac, à une réunion impromptu, en l'honneur de mademoiselle Françoise Gignac, qui célébrait son anniversaire de naissance.

Lundi soir, à la Mission chinoise, rue Du Pont, il y a eu une réunion du cercle Maurice de Sizeranne.

Mademoiselle Rolande Drolet, de Québec, a passé une semaine à Montréal, Ste-Anne de Bellevue et Ottawa.

Mademoiselle O. Frigon, de Montréal, fait un séjour en notre ville et loge à l'hôtel St-Roch.

M. et madame P. Marchand, de Montréal, font un séjour en notre ville.

Madame Oscar Mercier, de Montréal, a fait un séjour à Québec, au Château Frontenac.

M. Paul Rioux, de Bordeaux, Montréal, fait un séjour en notre ville et loge au Château Frontenac.

Mademoiselle Marcelle Chalifour, de St-Hyacinthe, fait un séjour à New-York, l'invitée de mademoiselle Hélène Locas.

Mademoiselle Rita Désy, de notre ville, fait un séjour à New-York.

Dans la métropole

Dans le Salon Rose et la salle Windsor de l'hôtel de ce nom s'est déroulé samedi soir le dîner-gala des artistes de la radio. La fête fut on ne peut plus brillante et réussie grâce à une organisation parfaite qui voulant éviter la cohue des années précédentes, avait limité les invitations.

M. Marcel Prévost après avoir dit le but de cette réunion et rendu hommage à tous ceux qui, au cours de l'année, ont largement contribué à l'essor de la radio en notre province, présenta au public d'éminentes personnalités.

Le major-général l'hon. L.-R. LaFlèche, ministre des services nationaux de guerre ; l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province ; M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, M. Gerard Delage, président de l'Union des artistes et M. E. Charette, secrétaire de l'Union des musiciens à tour de rôle offrirent leurs bons voeux, soulignèrent l'importance de la radio, le dévouement de tous ses artisans, les succès obtenus, et se plurent à vaticiner sur l'ampleur des progrès de l'avenir. Tous les postes français de la province diffusèrent ces allocutions et la promesse du maire relativement à la construction après la guerre d'une salle municipale de concerts fut frénétiquement applaudie.

Cette fête annuelle se complète par la lecture d'un palmarès d'honneur avec remise de trophées adéquats et par le couronnement de la reine de la radio pour l'année. Le verdict populaire des radiophiles décerne cet honneur à Mlle Sita Riddez qui, en quelques mots émus, remercia le public, les artistes, ses camarades de travail, les techniciens, les musiciens, les réalisateurs. Mlle Riddez fut couronnée par Mlle Yvette Brind'-Amour, reine de 1943.

Puis M. René-C. Boivin annonça les vainqueurs des plaques de bronze. Aux applaudissements de la foule, M. Jacques DesBaillets se voit décerner le trophée de bronze à l'annonceur le plus populaire de l'année cependant que M. Roland Chenail reçoit la médaille d'or pour l'artiste-interprète le plus remarquable de 1943-44. A M. Hector Gratton, une plaque de bronze pour ses compositions musicales ; à Paul Leduc, trophée identique pour sa réalisation de "Regain", de Pagnol, à la radio ; à Fred Barry, pour sa création du personnage de "Beauchamp" dans un radio-roman populaire ; à Howard Higgins, pour la mise en ondes d'arrangement originaux.

M. et Mme Roland Séguin, de Québec, connus à la radio sous le nom de "Colette et Roland" sont aussi à l'honneur pour leurs émissions musicales et lyriques.

Soulagement des souffrances du RHUME DE CERVEAU
Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque narine... (1) Il contracte les muqueses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.
VICKS VA-TRO-NOL

Votre bonheur est-il affecté par la Mauvaise Haleine?
76% de tous les adultes ont mauvaise haleine! Ne prenez pas de chance — employez la POUDRE A DENTS COLGATE
Des épreuves scientifiques prouvent à l'évidence que dans sept cas sur dix la POUDRE A DENTS COLGATE enraye la mauvaise haleine orale à l'instant.
ECONOMIQUE! Comparée à d'autres grandes marques, la grosse boîte de Colgate vous donne 30 brossages en plus, la boîte géante, 40 brossages en plus — sans qu'il vous en coûte un cent de plus!
CONSEIL AUX FUMEURS! La poudre à dents Colgate est un des moyens les plus rapides et les plus faciles de se protéger contre les taches et l'haleine de tabac! Procurez-vous de la Colgate aujourd'hui.
POUDRE A DENTS COLGATE 25c 40c
COLGATE'S TOOTH POWDER
PURIFIE L'HALEINE TOUT EN NETTOYANT LES DENTS
BROSSE A DENTS NYLON DE COLGATE — Nettoie les coins difficiles. Les soies de Nylon de la brosse Colgate ne peuvent se détremper. VALEUR SPÉCIALE 29¢

LE BRIDGE

Par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGE DES STUDIOS D'ELY CULBERTSON

1,708 — Ce n'est pas une impé-ative

Bien qu'elle indique une grande force d'honneurs (de cinq à six levées d'honneurs), la déclaration d'ouverture par 2-sans atout n'est pas impérative et, avec un jeu nul, le partenaire du joueur qui a fait une telle ouverture peut très bien passer. Quand la donne d'aujourd'hui se présenta au cours d'un robre joué dans un de nos jolis centre des "pays d'en-haut", le joueur en Sud ouvrit les enchères par 2-sans atout avec un jeu qui valait une impérative véritable. Le résultat ne fut pas merveilleux.

Donneur : Sud.

Personne vulnérable.

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
2-SA	passe	3-♠	passe
4-◇	tous passent		

Sud resta au poits quand treize levées à pique, à sans atout et à carreau étaient imperdables!

Avec ce jeu formidable (et que l'on ne voit qu'une fois dans une vie), Sud devait ouvrir soit par 2-carreaux, déclaration qui est impérative sans conditions, soit par 4-sans atout. Cette dernière déclaration indique un jeu auquel il ne manque que trois des hauts honneurs (as, roi ou dame), et le partenaire surenchérit d'un cran pour chaque haut honneur qu'il pourrait posséder.

Si Sud eut tort d'ouvrir par 2-sans atout quand il avait à sa disposition deux déclarations qui auraient dépeint plus exactement la nature et la force de son jeu, on doit blâmer Nord d'avoir passé les 4-carreaux. Si Sud n'avait pas été intéressé à pousser plus haut, il aurait tout simplement redéclaré 3-sans atout après les 3-piques. Le palier de la manche à sans atout ayant été volontairement dépassé par Sud, sa redéclaration par 4-carreaux était manifestement impérative pour un tour d'enchères. Nord devait dire 3-carreaux et laisser à Sud le choix de la déclaration finale.

St-Augustin (Portn.)

Quarante-Heures. — (D.N.C.) — Le 17 mars, s'ouvraient, dans notre paroisse, les pieux exercices des Quarante-Heures, qui furent suivis avec ferveur par une assistance nombreuse.

Quelques prêtres des paroisses avoisinantes sont venus prêter leur concours à cette occasion.

Aux prières. — M. le curé a recommandé aux prières, le 12 avril, M. l'ammé Thomas Gelly, ancien curé de St-Augustin. Une messe fut chantée pour le repos de son âme.

Pâques. — La fête de Pâques a été solennelle et marquée d'une grande piété, de même que les cérémonies de la semaine sainte. A cette occasion, nombreuses furent les communions et les visites du Jeudi saint.

L'église était ornée de sa plus belle parure de fête, avec fleurs naturelles à l'autel et de nouveaux habits sacerdotaux.

La grand'messe fut chantée par M. le curé Cloutier, assisté de M. l'abbé Lorenzo Côté, vic., et M. l'abbé Simard, comme diacre et sou-diacre.

Trophée à M. Louis Pelland, pour le texte du programme "Café-Concert". M. Fred Barry étant retenu par un engagement antérieur c'est à Mme Edouard Beaudry, animatrice du programme de "Rue Principale" fut remise la plaque de bronze. Dans le cas de M. Higgins il s'agit de ses arrangements du programme de "Nazaire et Barnabé".

Le cortège de la reine était composé de Mlles Janine Sutto et Denyse Saint-Pierre, de MM. Pierre Dagenais et Paul Sanche.

La proclamation fut faite par un gentil page, Mlle Marcelle Richer.

Enfin, l'ouverture du bal fut faite par le premier citoyen de la métropole aux bras de la nouvelle reine de la radio, Mlle Riddez. Cette fête des arts et de l'élégance fut de beaucoup le plus brillant événement de la saison.

DU NOUVEAU! UNE CRÈME DÉSODORISANTE qui aide sûrement à ENRAYER la TRANSPIRATION aux aisselles
1. Ne fait pas pourrir les robes ni les chemises d'hommes: N'irrite pas l'épiderme.
2. Pas nécessaire d'attendre qu'elle sèche. Peut s'appliquer immédiatement après le rasage.
3. Empêche la senteur aux aisselles et aide à enrayer sûrement la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, antiseptique, qui ne tache pas et disparaît.
5. Arrid a été approuvée par l'American Institute of Laundering parce qu'elle n'abîme pas les tissus. Employez-la régulièrement.
Arrid est le désodorisant qui se vend le plus
Achetez-en un pot aujourd'hui..partout où l'on vend des produits de toilette.
Guaranteed by Good Housekeeping
39¢
Aussi en pots à 15¢ et 59¢
ARRID

Echos de Beauport

Revue musicale. (DNC). — Une revue musicale a été présentée au public par les élèves du couvent Notre-Dame, dimanche dernier. Le programme a été très intéressant et les élèves ont fait honneur à leur directrice.

On exécuta quelques pièces musicales : Mlles M. Beauchesne, P. Larochelle, M. Painchaud, T. Labrecque, A. Miquelon, M. Paiement, L. Bédard et G. Lessard (Rigaudon) Chaminade. Comme pièces de chant, La Poupée Coquette, Le Petit Chaperon Rouge, La Cigale et la Fourmi. Des ailes de Chez Nous. Le récital de diction a été offert par Mlle L. Gauvin, professeur au pensionnat de Beauport, "Rien n'est si beau", pièce de diction, par Mlle Gauvin; "Petite Tarantelle", par Mlle L. Gagnon; Les Violettes de Jeanne, La Joie et Les Cloches vivantes.

Le programme était très varié et instructif.

Société St-Jean-Baptiste. — Le prochaine séance mensuelle de la société St-Jean-Baptiste aura lieu le lundi soir 8 mai. M. Thomas-Edmond Giroux donnera à chacune de ces séances mensuelles une causerie d'un quart d'heure sur l'histoire de Beauport.

Des résolutions de condoléances ont été votées à M. Lionel Pouliot; à la famille de feu M. Placide Langlois et à la famille Charles Trépanier. Une résolution de félicitations à la section junior du collège a été également votée.

Le troisième forum est remis à plus tard. Les cartes de membres actifs de la société sont en vente d'ici au 24 juin.

Une gratification a été votée pour la somme de $5.00 à MM. Emilien Lortie et Lucien Hains pour services rendus à la société aux représentations cinématographiques.

Une somme de $10.00 a été votée au jeune Gilles Breton pour ses études en musique et une somme de $50.00 à la Commission scolaire pour l'aider à payer les dépenses de renouvellement des décors du théâtre du collège.

Vues au collège. — A partir du 23 avril, une représentation cinématographique sera donnée par la société, tous les dimanches soirs dans la salle du collège. Le programme du dimanche ne sera pas le même que celui du vendredi soir. Il sera des plus intéressants.

Distribution de prix. — La date de la distribution des prix pour les élèves qui ont suivi les cours du soir a été fixée au 26 avril. La cérémonie aura lieu dans la salle du collège, à 8 h. 30 du soir. Le public sera invité à cette séance.

Mise en nomination. — La mise en nomination, à Beauport-paroisse, est fixée au 10 mai, pour remplacer MM. Joseph Verret au siège no2, Alfred Thomassin, au siège no 4, et Napoléon Garneau, fils, au siège no 6, dont le terme est expiré. Les autres membres du conseil sont MM. Joseph-Ferd. Paquet, maire, Eugène Maheux, siège no 1, Adélard Paquet, siège no 2, et Adélard Giroux, siège no 5.

Lambton (Front.)

Soirée tertiaire. — (D.N.C.) — Le lundi de Pâques, il y eut, au lieu ordinaire, une soirée tertiaire, qui débuta par le cantique "Enfants de S. François" et la chanson de ralliement "Vive les tertiaires".

M. le curé C.-H. Garneau, directeur de la fraternité, dirigea la séance d'étude, qui fut très intéressante. Vint ensuite la partie récréative, comprenant musique, chants et déclamations. Jeunes et vieux furent heureux de fraterniser et la soirée se passa dans la plus franche gaieté.

Des prix furent tirés et gagnés par les personnes suivantes : un crucifix, par Mlle Ludivine Gagnon; un manuel du Tiers-Ordre, par Mlle Germaine Proteau; la vie de saint François (Frédéric Jansoone O.F.M.), par Mme Gérard Richard; une boîte de cacao, don d'un tertiaire, par Mme Josaphat Morin.

Etaient présents : M. l'abbé C.-H. Garneau, curé et directeur de la fraternité, M. l'abbé Jos. Denis, vicaire, Mme Josaphat Lapointe, supérieure, Mmes Achille Bédard, secrétaire, J.-N. St-Pierre, Wilfrid Rousseau et Philémon Philippon, Mlle Gabrielle Vallée, Mmes Joseph Bureau, Henri-Louis Roy, Cyrille Marceau, Arthur Morin, Laurent Bélanger, Arthur Gaulin, Jean Couture, Gérard Richard, Achille Proteau, Arthur Giguère, Josaphat Morin, Olivier Caron, Alph. Vallée, Arthur Roy, Jos. Lapierre, Philémon Arguin, Dominique Lapointe, Mlles Ludivine et Dorea Gagnon, Ida Dostie, Lorraine et Marthe Bureau, Laurette Roy, Germaine, Gilberte et Jeanne d'Arc Proteau, Jeannine Roy, Thérèse Lapointe, Agathe Bureau, Claire et Madeleine Bédard, Thérèse St-Pierre, Germaine Proteau, MM. Gérard Richard, Alph. Lapointe, Renaud Lacroix, Arthur Giguère, Achille Proteau, Achille Bédard, Geo.-Albert Roy.

St-Patrice (Lotb.)

Feu M. Art. Houle. — (D.N.C.) Le 25 fév., est décédé, à Pawtucket, R. I., à l'âge de 51 ans, M. Arthur Houle, époux de dame Léonidas Lefebvre, autrefois de St-Patrice.

Ses funérailles eurent lieu le 28, à Pawtucket, en présence de nombreux parents et amis.

Portaient le cercueil : son frère, M. Alfreddy Houle, de Manchester, ses beaux-frères M. Adonias Rhéaume, de Pawtucket, M. Alfred Dion, de Berlin, N.-H., MM. Joseph et Cléophas Lefebvre, de St-Patrice de Beaurivage.

M. Houle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils : Roland, de Pawtucket, le sergent d'aviation Walter et Lucien, marin ; une fille : Mlle Béatrice Houle, de Pawtucket ; sa belle-fille : Mme Roland Houle (née Madeleine Croteau) ; son père et sa mère, de Manchester, ainsi qu'un frère et deux soeurs ; sa petite-fille : Anne-Marie Houle ; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Jos.-Elzéar, Cléophas, Pitre et Arthur Lefebvre, de St-Patrice, M. et Mme Alfred Dion, de Berlin, M. et Mme Alphonse Dion, de Québec, M. Adonias Rhéaume, de Pawtucket, M. et Mme Ephrem Rhéaume, de Woonsocket, R. I.

Mlle Patricia Croteau, de Québec, assista aux funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Madame, c'est la guerre!

CETTE expression est employée partout, pour expliquer les deuils, les ruines, la rareté de certains aliments, de vêtements ainsi que de nombreux produits essentiels, dont les remèdes en particulier.

Donc, si les pilules Fémol se font rares, nous vous disons aussi: "Madame, c'est la guerre."

Afin d'amoindrir le désappointement que vous éprouvez lorsque vous ne pouvez pas vous procurer les pilules Fémol, nous tenons à vous expliquer que leur rareté est due aux difficultés d'approvisionnement des plantes qui servent à la fabrication.

Nous savons cependant que vous préférez que les pilules Fémol soient plus rares, pourvu que leur formule soit la même et qu'elles soient toujours aussi efficaces. C'est pourquoi nous ne voulons pas substituer d'autres plantes à celles dont nous avons éprouvé la valeur depuis plus de 30 ans.

Aussi nous vous prions d'être indulgente, Madame, tout en vous garantissant que la formule Fémol n'a pas changé et qu'elle donne toujours d'excellents résultats.

La Direction

ADOLESCENCE MATERNITÉ RETOUR D'ÂGE
FEMOL
CONCENTRÉ PUREMENT VÉGÉTAL

Comment soulager la Faiblesse Féminine mensuelles
Qui vous rend MAUSSADE, NERVEUSE
Le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham est fabriqué spécialement pour les femmes, pour soulager la douleur et la faiblesse périodique, les sensations de nervosité et de dépression. Il a un effet calmant sur l'un des organes les plus importants de la femme. Pris régulièrement, le Composé Pinkham crée de la résistance contre de tels symptômes. Des milliers ont été soulagées.

Continuation jusqu'à samedi. de la présentation des CORSETS
"Nu-Back" et "Practical-Front"

Profitez-en, mesdames, pour vous faire ajuster par nos corsetières expertes sous l'habile direction de la représentante de la "Dominion Corset Ltd".

Vous en retirez de grands avantages et vous serez assurées de porter un corset bien ajusté, fait pour vous, et qui contribuera beaucoup à faire un succès complet de vos toilettes printanières.

4e. annexe Blvd Charest

Aux Grands Magasins a Rayons du SYNDICAT de QUÉBEC LIMITÉE
MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC.

PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE 1223 — par F.-V. Martinet

BELLES CHEMISES

pour messieurs

Un nouveau choix de couleurs et de dessins que nous venons justement de recevoir pour le printemps. Il vous sera ainsi permis de regarnir le tiroir de votre commode. Genre avec col rabattu (fused), qui reste empesé après le lavage — Grandeurs : 14½ à 16 —

1.29

Choisissez plusieurs cravates

Pour appareiller ces chemises — En voici un lot à prix populaire — Ces cravates sont doublées d'un canevas de laine qui les empêche de se froisser — Beau choix de dessins —

.65

GANTS de CHAMOIS

pour messieurs — Couleur naturelle — Gant très en vogue le printemps, car il est lavable — Genre cousu à la main — Points : 7½ à 9 — Ord. 3.00 —

Spécial, la paire

2.39

Rez-de-chaussée, magasin principal

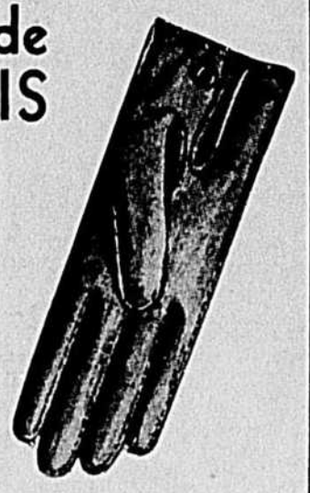

Jolie nouveauté en fait de CHAPEAUX

LE "LONDON BOBBY,,

Une forme originale qui se prête à tous les profils — Feutre de laine d'une belle souplesse, présenté dans les teintes suivantes : noir, brun, marin, country beige, cream coca, china jade, spit-fire red, horizon rose, Sunniblu, Strato grey. Au choix :

2.95

3e, magasin principal

Madame, avez-vous pris rendez-vous avec Mlle A. Frigon, pour une consultation gratuite sur les produits de beauté —

"BELCANO,,

Si vous ne l'avez pas fait, appelez 4-3561 (local 23) Ces consultations dureront jusqu'au 29 courant —

OFFRE GRATUITE

Vous recevrez gratuitement une boîte de poudre "Blend" ou un flacon d'huile pour le bain, si vous achetez pour au moins 10.00 de produits Belcano —

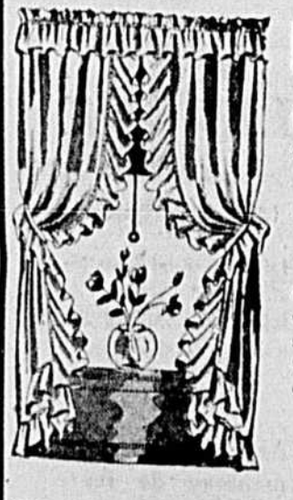

RIDEAUX

pour cuisines ou chambres

1.69 et 1.95

Nous venons de recevoir un nouveau lot de rideaux en marquisette, avec volant — Différentes, teintes au choix — Grandeurs : 41 x 81 pouces —

4e, magasin principal

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUÉBEC
LIMITEE
LUCIEN COTE President et Gerant General
CH. FUC. COTE Vice President — EMILE COTE Directeur

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA. INC.

AU SYNDICAT

Pardessus

de printemps, pour grands garçons —

Une coupe tout à fait exceptionnelle.

24.50

Vos grands garçons seront bien habillés, ce printemps, si vous choisissez leur pardessus parmi ce groupe nouveau. — Tweed tout laine, dans le brun, drab et gris. Style balmacan avec boutons cachés ou visibles — Grandeurs: 33 à 37.

2e, annexe St-Joseph

Chemisettes et culottes

pour garçonnets —

CHEMISETTES en broadcloth de soie, blanc, drab, bleu, avec collet Peter-Pan — Manches courtes ou longues. Ces chemises peuvent se boutonner à la culotte — Age : 3 à 7 ans —

1.39

CULOTTES en velours cordé, brun, vert, bleu royal, avec ceinture du même tissu, et la moitié de celleci en élastique, au dos — Grandeurs: 3 à 7 ans —

1.95

3e, annexe de la Couronne

Manteaux

pour grandes fillettes

Un chic nouveau qu'elles aimeront

Manteau de printemps, en polo canadien, de différentes teintes, toutes en vogue. Modèle avec ceinture circulaire et devant croisé — Manches droites et coutures renversées. Jolie doublure de satin.

Grandeurs: 12 à 14x

8.95

3e, annexe Blvd Charest

SOULIERS pour GARCONS

Solide fabrication

Achetez une paire de ces bons et beaux souliers pour votre garçon — Il en fera un grand usage — Cuir de veau noir et cuir grenu brun — Fortes semelles de cuir, doublure de cuir et talons de cuir ou de caoutchouc — Forme ronde. Pointures : 1 à 5½ —

Une très belle valeur

La paire :

3.29

Sous-sol

ENDROIT IDÉAL

Spécial pour 3 jours !

PARDESSUS REVERSIBLES

pour garçons et grands garçons — Une valeur qui devrait se vendre beaucoup plus cher — Spécial :

15.00

Pardessus réversibles, en tweed tout laine de fantaisie et chiné, dans les tons de brun ou gris d'un côté, et en gabardine de coton égyptien de l'autre côté — Ces pardessus sont pratiques pour toutes circonstances — Achetez-en un à vos garçons —

Grandeurs : 29 à 36

2e, annexe St-Joseph

Robes pour fillettes

C'est une collection "Manhattan"

Cette marque est réputée depuis de nombreuses années, et même les fillettes raffolent de cette confection — Nouvelles robes en crêpe rayonne imprimé de jolis motifs — Style avec jupe plissée à la taille, manches courtes bouffantes — Les imprimés sont de toute beauté et les couleurs vivantes —

Grandeurs : 7 à 14 ans

3.95

3e annexe, Blvd Charest

FAITES PARTIE DU CLUB DES 25 —

Achetez demain un timbre d'épargne de guerre.

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUÉBEC
LIMITEE
LUCIEN COTE President et Gerant General
CH. FUC. COTE Vice President — EMILE COTE Directeur

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA. INC.

POUR VOS ENFANTS

COMPLETS

d'un chic suprême, pour grands garçons

Genre 3 pièces : le veston, le gilet et un pantalon —

27.50

Ces complets sont d'une confection impeccable, en worsted tout laine, genre avec rayures, dans les teintes de brun, gris bleu et teal blue — Veston fermant avec trois boutons —

Grandeurs : 33 à 37 —

2e, annexe St-Joseph

PULL-OVER

pour garçons —

Habituez vos garçons à porter un chaud pull-over au printemps. Les journées et les soirées sont encore fraiches. En voici un lot, en tricot tout laine, aux couleurs bien variées. Encolure avec demi-zipper.

Au choix :

1.95

3e, annexe de la Couronne

IMPERMÉABLES

pour garantir vos fillettes des pluies printanières —

Si vos fillettes ne possèdent pas d'imperméable, leur garde-robe n'est pas complète —

Ceux que nous offrons ici, sont bien finis, en coton égyptien à l'épreuve de la pluie — Couleur beige — Modèle droit —

Grandeurs 10 à 14x

Au choix :

5.95

3e, annexe Blvd Charest

GANTS POUR FILLETTES

Bons gants de cape canadien, dans le genre "pull-on, avec coutures extérieures — Couleur tan — La coupe est très bonne — Points : 2 à 7.

La paire :

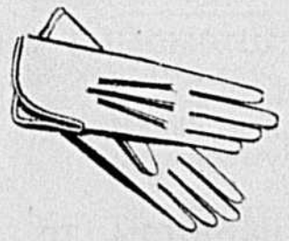

1.29

3e annexe, Blvd Charest

Aidons les petits Français

Bien des choses, qui ne nous sont pas utiles, sont INDISPENSABLES au français — Préparez-leur un bon colis de linge usagé — en bonne condition — ou autres objets, que vous remettrez aux Voyageurs qui iront les chercher chez vous, dans l'après-midi de dimanche le 23 courant —

HEURES D'AFFAIRES: 9 hres à 5 h. 30 excepté les samedi et veille de fête, de 9 hres à 6 hres

DES VETEMENTS CHAUDS POUR NOS MARINS

Les marins ont un besoin urgent de 10,000 GILETS DE FOURRURE

C'est la grande semaine des GILETS DE FOURRURE pour nos marins. Vos vieilles fourrures peuvent aider les marins canadiens et alliés à se vêtir chaudement . . . Voilà pourquoi la Navy League of Canada (division de Québec) fait appel à votre générosité et vous demande de leur remettre vos vieilles fourrures, afin de procurer aux hommes qui naviguent et qui se battent sur la mer, les 10,000 GILETS DE FOURRURE qu'il leur faut immédiatement. Le courage indestructible et la détermination de nos marins ont, depuis près de cinq longues années, maintenu l'ennemi loin de nos côtes, et ces braves hommes continuent leur dure tâche. Nous, du front domestique, ne pouvons partager leurs sacrifices, mais nous pouvons leur procurer un peu de confort. Ils ont un besoin urgent de gilets de fourrure pour combattre le froid piquant de l'Arctique et de l'Atlantique nord . . . et nous sommes en mesure de leur fournir ces GILETS.

VOUS POUVEZ LES AIDER EN DONNANT VOS VIEUX MANTEAUX DE FOURRURE A

LA NAVY LEAGUE

(division de Québec)

45, rue St-Jean

Téléphone : 4-3390

LES HOMMES ET LES NAVIRES CANADIENS AFFRONTENT LES TEMPETES

La photographie ci-contre, reproduite grâce à la courtoisie du directeur de l'Information Publique, nous démontre pourquoi nos marins ont besoin de vêtements chauds. "Les destroyers eurent de nombreuses difficultés à surmonter en décembre dernier. Une mer démontée ballota les navires durant 48 heures. Une vague énorme balaya le pont d'un de ces destroyers et inonda la cuisine, y éteignant instantanément les feux. Les ingénieurs durent se servir d'un jet de vapeur pour procurer de la soupe à tout l'équipage. On voit ici deux marins s'agrippant au pont étroit du navire, transportant des boîtes de soupe aux tomates à la cuisine. Durant cette tempête, tous les approvisionnements du magasin des victuailles, situé à l'arrière furent ruinés. Il n'y avait plus un seul vêtement sec à bord". — (Directeur de l'Information Publique)

A BORD D'UN NAVIRE MARCHAND

Deux hommes luttant avec un gros câble de trois pouces recouvert de glace, durant un voyage au cours duquel la température descendit si bas que l'eau du navire gela et les câbles devinrent rigides sous l'influence de la glace. (Photo ci-dessus, courtoisie de l'Office National du Film). Remarquez le GILET DE FOURRURE porté par un des deux hommes. Votre vieux manteau de fourrure peut servir à confectionner plusieurs de ces gilets pour les marins. (La photo ci-dessous, courtoisie de la Marine Royale Canadienne) donne une bonne idée de la neige et de la glace qui s'accumulent sur un navire en pleine mer.

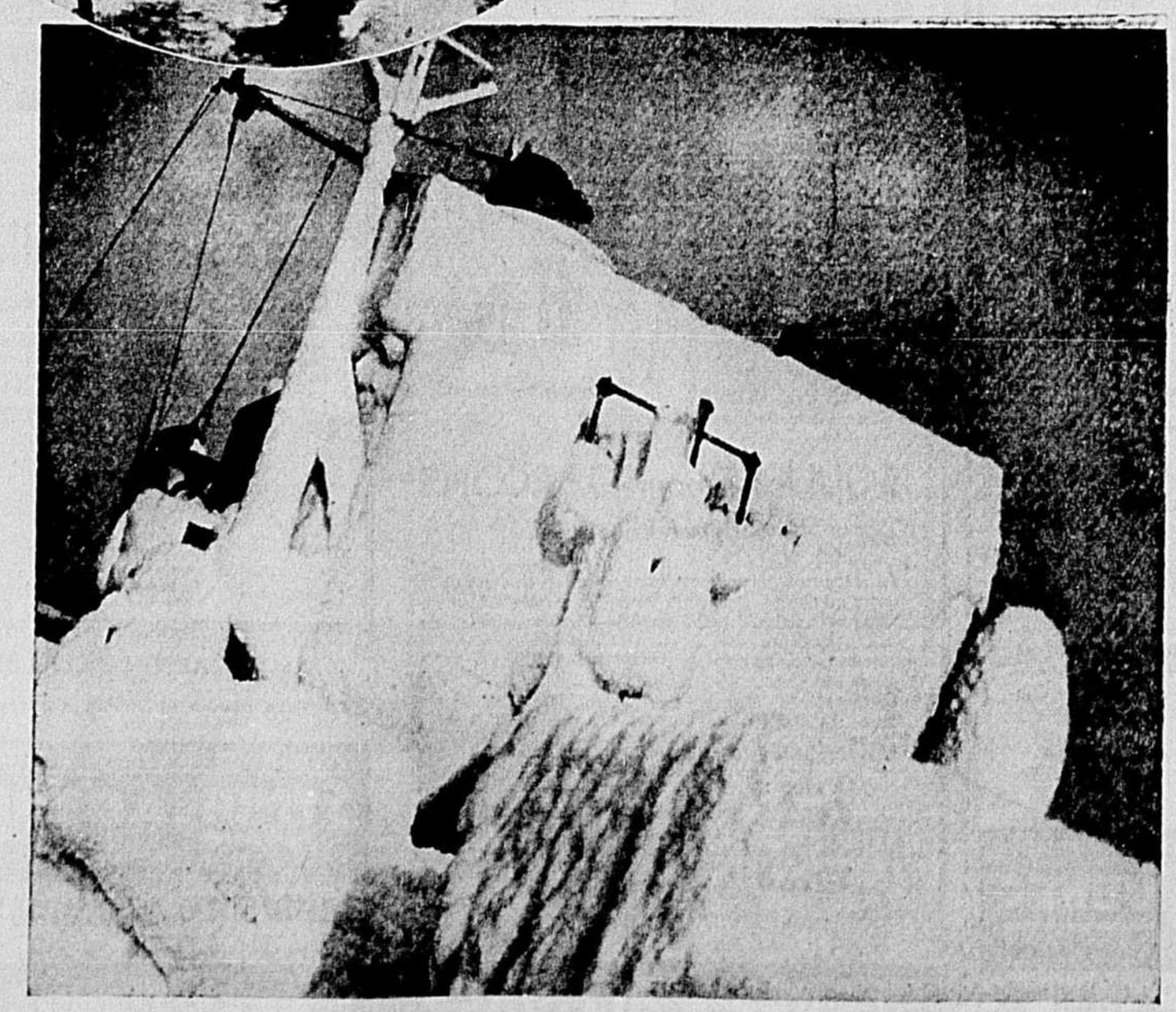

Message commandité par

AUGER & AUGER
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
48, Industrielle — Tel. : 2-6891

C. ROBITAILLE INC.
320, rue St-Joseph — Tel. : 8167

La Compagnie QUEBEC POWER

L. GOULET
457, rue St-Joseph — Tel. 4-4051

ECOLE TECHNIQUE
DE QUEBEC
185, Boulevard Langelier

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
25, rue Dorchester — Tel. 8181

CHINA SHOP Ltd
67, rue St-Jean — Tél.: 2-3722

JOHN MILLEN QUEBEC, LIMITEE
37, boulevard Charest — Tél.: 4-3504

BREUVAGE KIK QUEBEC ENR.
47, 5e rue — Limoilou

CARRIER & GOULET ENR.
BOUCHERS
120, rue du Pont — 475, rue St-Jean

MORISSET AUTOMOBILES ENR.
Angle Caron et Prince-Edouard — Tél.: 7158

EMILE ROBITAILLE
PAPETIER EN GROS
135, rue Ste-Marguerite — Québec

T. HETHRINGTON LTD
BOULANGERIE MODELE
364, rue St-Jean

HOTEL SAINT-LOUIS
33 St-Louis — Tél. : 2-2771

UNIVERSAL EQUIPMENT LTD
Distributeurs des Pneus "GENERAL"
253, rue St-Paul — Tél.: 6464

LA

NAVY LEAGUE

OF CANADA

(division de Québec)

fait cet appel pour les vieilles fourrures, en faveur des marins canadiens et alliés.

●

Avez-vous un vieux manteau de fourrure ?

Téléphonez immédiatement à 4-3390 et mettez-le au service de nos héroïques marins.

●

TRENTE-SEPTIEME ANNEE No 11,477 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, MERCREDI, 19 AVRIL 1944 — Page neuf

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAPHIE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Directeur

● M. Henri Bélanger, de Québec, élu ce midi directeur de la Corporation des Arpenteurs-géomètres de la province de Québec.

Election de quatre directeurs

Les membres de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec, réunis depuis ce matin en congrès au Château Frontenac, ont procédé ce midi aux élections de quatre directeurs. Les nouveaux élus sont MM. Henri Bélanger, de Québec; C.-C. Lindsay, de Montréal; Ernest Gohier, ingénieur en chef du ministère de la Voirie, et Paul Savard, de Québec.

Ces directeurs ont été élus pour un terme de trois ans. Les autres membres du bureau de direction, élus l'an dernier ou il y a deux ans, sont MM. Paul Joncas, président sortant de charge de la Corporation; le sénateur Fernand Fafard, M. Althéod Tremblay, M. Armand Crépault, M. Georges Côté, surintendant des arpentages au ministère des Terres et Forêts, M. Arthur Smith, et M. D. O'Gallagher.

L'élection des officiers de la Corporation se fera demain matin.

Le pont Victoria *sera taxé* par St-Lambert

Le comité des bills privés, après une longue discussion, a accordé ce midi à la ville de St-Lambert le droit de taxer la moitié du pont Victoria, située dans ses limites, sur une évaluation fixe de $400,000.

L'opinion du comité est qu'on taxe le pont, comme pont de péage seulement, c'est-à-dire qu'on ne considère que l'allée pour les voitures et l'allée pour les bicycles, sans tenir compte du reste. On a même ajouté un paragraphe disant que la ville de St-Lambert ne pourra percevoir de taxes sur le dit pont Victoria, qu'aussi longtemps qu'on y percevra des taux de péage.

5,000 aviateurs ont survolé l'Europe occupée aujourd'hui

LONDRES, 19 (BUP) — Plus de 5,000 aviateurs montant près de 2,000 appareils alliés se sont attaqué aujourd'hui à la forteresse européenne d'Hitler, pour donner une petite idée aux Nazis de ce que sera l'invasion que les Alliés ont l'intention d'exécuter dans un moment choisi d'avance mais connu des seuls chefs militaires alliés.

Pour la deuxième journée consécutive, plus de 1,000 forteresses volantes fortement escortées ont pilonné l'Allemagne, tandis que plus de 1,000 autres appareils s'attaquaient au continent de Berlin en flammes jusqu'au littoral des côtes de France dans une action concentrée pour détruire la défense aérienne nazie. Hier, les usines de Kassel ont été touchées et cinq avions ont été détruits au sol, dans cet entourage.

Les autorités militaires du ministère de l'Air affirment que plus de 5,000 avions ont survolé l'Europe depuis 24 heures, et que près de 7,500 tonnes de bombes ont été jetées sur des objectifs ennemis par les aviateurs britanniques, canadiens et étatsuniens. On croit, en certains milieux, que c'est l'assaut qui précède l'invasion.

Quatre bombes sur un hôpital, à Londres

LONDRES, 19. — (Par James-C. McGlincy, de la "B. U. P.). — Quatre puissantes bombes explosives sont tombées aujourd'hui sur le corps principal d'un hôpital municipal, au cours d'un raid conduit par l'aviation allemande contre la ville de Londres. Nombre de patients ont été ensevelis sous les ruines et les flammes ont endommagé plusieurs salles.

La preuve de la défense est terminée

La défense a terminé sa preuve, cet avant-midi, au procès de Paul-Emile Sirois, accusé du meurtre de Nicolas Downing. L'accusé a terminé la déposition qu'il avait commencée, hier après-midi, et il a donné quelques détails supplémentaires sur l'assaut dont il prétend avoir été victime. Sa mère est également venue dans la boîte pour dire que son fils avait toujours eu une bonne conduite. Le capitaine Belleau a été le premier témoin de la défense. Il a donné lecture de la déclaration faite par l'accusé, lors de son entrée dans l'armée.

La Couronne a ensuite commencé une contre-preuve, afin d'établir la bonne réputation de l'accusé. Le procès est présidé par l'hon. juge G.-F. Gibsone. Me Eugène Marquis et Me Jean Lesage occupent pour la Couronne et Me Antoine Rivard et Me Noël Dorion pour la défense.

:-: Achetons :-: chez les Nôtres

Le choix du siècle!

Un peu du charme de la vieille Hollande semble avoir été apporté à Halifax lorsque William Henry Schwartz, fils d'un colon hollandais, y introduisit l'art de la torréfaction du café en 1841. Et depuis lors ces procédés ont été améliorés par son fils et ses petits-fils. Aujourd'hui ils vous offrent le mélange suprême . . . "le choix du siècle"! Faites l'essai de ce café exquis dans sa canistre scellée qui en conserve tout l'arôme et permet de le sceller de nouveau après usage. Et rappelez-vous: Schwartz est toujours suprême!

W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED
La plus ancienne maison canadienne de café et d'épices
HALIFAX, NOUVELLE ECOSSE

Collation de diplômes à Ste-Martine

Le 15 courant, l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine (Châteauguay) réunissait deux cents personnes à l'occasion de la clôture de la présente année scolaire. Cette institution a décerné cette année dix-huit diplômes de "capacité agricole" dont cinq avec "très grande distinction", trois avec "grande distinction", sept avec "distinction" et trois avec "succès".

M. A.-A. Lafortune a gagné le prix "Adélard Godbout" pour le meilleur élève de deuxième année. M. Armand Garcau ((Saint-Polycarpe, Soulanges) a remporté le prix "J.-C. Magnan" décerné au meilleur élève de première année. M. P.-N. April, le directeur de l'Ecole, M. le chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois et M. Raynald Ferron, directeur-adjoint des Services du ministère provincial de l'Agriculture, ont pris la parole pour féliciter les élèves. M. Omer Bissonnette s'est fait l'interprète de ses confrères pour remercier les orateurs, les professeurs de l'Ecole et les parents qui leur ont permis ce stage scolaire.

M. J.-C. Magnan a insisté sur les devoirs d'un diplômé: "Vous devez être les meilleurs cultivateurs de chacune de vos paroisses. A partir d'aujourd'hui, vous êtes des assistants-agronomes. Vous avez lieu d'être fiers de votre métier, puisque vous serez demain des nourrisseurs de l'humanité. Ayant reçu plus que vos confrères en agriculture, vous avez le devoir donner davantage. Et cependant, vous vous devez de continuer vos études. Deux fois six mois d'études pour préparer cinquante et soixante ans de travaux, c'est bien peu.

Tous les orateurs ont abondé dans ce sens. M. Raynald Ferron a surtout insisté sur la nécessité pour vos agriculteurs d'être des coopérateurs toujours plus convaincus.

Il convient de louer vivement l'exposition des travaux des élèves, tenue dans les circonstances.

Demain, commence la corvée pour la France

Demain, les membres d'un de nos clubs sociaux se présenteront dans les différents établissements commerciaux de Québec afin de recueillir des dons en nature pour la France. Ces membres entendent apporter ainsi leur collaboration à l'oeuvre entreprise par le Comité Canada-France. Les organisateurs de la "Corvée" ont déjà l'assurance de dons généreux de la part de plusieurs marchands de notre ville et tout fait prévoir que cette entreprise sera un succès.

Il faudra quelques jours pour classifier les effets reçus et pour dresser la liste des bienfaiteurs. L'Association espère publier cette liste ainsi que celle des dons au cours de la semaine prochaine. Elle profitera de cette publication pour remercier le public, les marchands et les industriels de leur générosité à l'égard de la France.

Demande d'explications

Londres, 19. — (BUP) — Deux membres du Parlement britannique ont demandé aujourd'hui des explications au gouvernement de Grande-Bretagne relativement à la censure sévère exercée par les autorités sur les nouvelles venant du théâtre de guerre indou-birman. On veut savoir surtout si les règlements de la censure seront modifiés.

Le Docteur vous dit: "Ce sont vos nerfs, Madame, qu'il faut soigner." Et vous demandez: "Est-ce grave?" C'est peu de chose, si vous n'attendez pas, c'est la porte ouverte aux troubles les plus graves si vous vous négligez, car les nerfs gouvernent tout l'organisme. Prenez au plus tôt du GLOBEOL. C'est à la fois, le tonique du coeur, des muscles et des nerfs. Il régénère le sang le plus appauvri. Le GLOBEOL réadapte merveilleusement les neurasthéniques à la vie normale et augmente la force de vivre.

GLOBEOL
Nourrit les nerfs et regénère le sang.

Se vend en boîte de 120 pilules dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal, pour recevoir brochure gratuite:
"Connaissez-vous?"

CHATELAIN
C'est un produit CHATELAIN
FABRICANT DE LURODONAL

Pour ne pas arriver en retard au travail

● Des piétons étonnés regardent Tom Hancock donner une démonstration de l'emploi des nouveaux patins à moteur dans Regent-Park, à Londres. Le Porteur de ces patins peut parcourir 160 milles au gallon d'essence. Hancock est l'inventeur de ces patins qui lui permettent de filer à une vitesse de 20 milles à l'heure.

La régie interne à la Sûreté

MONTREAL, 19. — (D.N.C.) — L'instruction de l'enquête royale, ce matin, porte sur des questions de régie interne et le fonctionnement de la Sûreté provinciale.

M. Omer Masse, téléphoniste aux quartiers-généraux, a expliqué devant le commissaire royal, l'hon. juge Lucien Cannon, la pratique suivie dans les cas des cautionnements des personnes appréhendées et conduites à la Sûreté.

En sa qualité de téléphoniste — ses heures de travail sont de 5 heures de l'après-midi à une heure du matin — il perçoit les cautionnements des officiers qui ont effectué des descentes dans les maisons de jeux ou de prostitution.

On lui remet avec cette feuille et les argents versés qui sont déposés dans les coffre-forts.

A une heure du matin, le constable Paré le remplace pour suivre le même procédure. M. Charles Forget, agent de liaison entre la Sûreté provinciale et les tribunaux, retire les argents pour les porter au greffe de la paix.

A une question de Me Gérard Fauteux, avocat du ministère public, M. Masse note qu'il y a toujours un sergent en devoir le soir. Dans le cas d'un accident ou d'un meurtre, il se met en communication avec ses supérieurs. M. Masse dit être au courant des allées et venues des personnes qui entrent aux bureaux de la Sûreté ou qui en sortent.

Quant au travail de l'escouade de la moralité, M. Masse souligne que depuis quelque temps il était moins considérable, mais qu'avant les membres travaillaient six jours par semaine et quelquefois tard le soir.

Le dixième anniversaire de Sainte-Gertrude

La paroisse de colonisation de Ste-Gertrude de Villemontel, en Abitibi, fête cette année le dixième anniversaire de sa fondation. Cette célébration coïncidera avec le dixième anniversaire de prêtrise du curé de Villemontel, M. l'abbé Marcel Cloutier. Un comité d'organisation vient de mettre la dernière main au programme des fêtes qui débuteront le 24 mai, avec la visite pastorale de Son Exc. Mgr J.-Aldée Desmarais et se termineront le 2 juillet prochain.

Voici le détail des fêtes qui marqueront le 10e anniversaire de fondation de la paroisse de Ste-Gertrude de Villemontel, dans le comté d'Abitibi.

Le 24 mai, Son Exc. Mgr Desmarais, évêque d'Amos, visitera la paroisse pour sa visite pastorale. Il y aura présentation d'hommages à Son Excellence. La fête religieuse se tiendra le 18 juin, alors M. l'abbé Marcel Cloutier, curé de Ste-Gertrude de Villemontel chantera une messe d'action de grâces à l'occasion de son 10e anniversaire de prêtrise et du 10e anniversaire de fondation de la paroisse. Dans la soirée, il y aura soirée de famille où l'on se rappellera les débuts de cette paroisse de colonisation.

Le 24 juin, c'est la journée consacrée aux hommes et aux jeunes gens. Il y aura attractions de toutes sortes, concert et ouverture dans la soirée d'un grand bazar dans le soubassement de l'église. Le dimanche, 25 juin, ce sont les dames et les demoiselles de la paroisse qui seront à l'oeuvre et à l'honneur, tandis que le 27 juin sera consacré à la mémoire des pionniers de Ste-Gertrude que le Grand Maître a rappelé à Lui. Dans l'après-midi, les personnalités présentes aux fêtes visiteront les fermes et les rangs de la paroisse. La journée des enfants a été fixée au jeudi 29 juin et la clôture des fêtes se fera le dimanche 2 juillet par des attractions de toutes sortes, un concert et des discours par des orateurs de marque.

Nous venons de plus haut que la terre, et nous allons plus haut. Montez avec vos morts vers la lumière, et vous vous consolerez.

La souscription en faveur des cadets de l'air

C'est samedi que prendra fin la campagne de souscription en faveur de la Ligue des cadets de l'air. L'objectif pour la ville de Québec est de $10,000. Le recorder Emile Morin, président du comité local, est d'avis que l'on aura atteint l'objectif samedi alors que l'on fermera les livres.

On est prié de faire tenir sa souscription à M. Gaudry, administrateur de la cie d'assurance "Sun Life" à Québec, dont le bureau est situé dans l'édifice du Merger, rue Saint-Joseph. Toute souscription sera accueillie avec reconnaissance.

Arrivée de militaires d'outre-mer

Quatorze militaires, revenant d'outre-mer, sont descendus en gare de Lévis, hier matin, et un bon nombre d'autres ont poursuivi leur route vers Montréal. Au nombre des Montréalais on comptait le major Georges Latour, des Trois-Rivières, du Service de Santé, attaché au Royal 22e Régiment, et les lieutenants R. Desmarais et E. Deslauriers, du Régiment de Maisonneuve.

Les rapatriés descendus en gare de Lévis étaient: le lieutenant R. Desmeules, sergent C.-J.-A. Pinard, lance-caporal Doherty, lance-caporal L. Sawyer, soldats E. Coulombe, J.-A. Couturier, A. Cutnom, J.-E. Guillemette, R. Harvey, A. Laumaillier, J.-M. Levesque, H. Robichaud, D. Rourke et D. St-Laurent.

A cause de l'heure, très peu de monde a vu arriver ce contingent, qui fut accueilli par quelques officiers du dépôt de district de Lauzon.

Cinq mois de prison à un militaire

"C'est aux gens de votre espèce que Notre Seigneur a dit: "Malheur à ceux par qui le scandale arrive!" Imaginez-vous un instant que vous êtes père de famille et qu'un individu se serait conduit comme vous avez fait, je vois d'ici votre colère, et vous auriez raison".

Voilà quelques-unes des paroles que le recorder Emile Morin a prononcées ce matin à l'adresse d'un militaire de 19 ans que traduisaient les détectives Louis Rochette et Nicholas Smith, de la police des moeurs. L'accusé s'avoua coupable et le juge le condamna à trois mois d'emprisonnement et à $50 d'amende et aux frais ou à deux mois d'emprisonnement additionnels.

A la milice on a dit que l'accusé était un mauvais sujet, qu'il faisait souvent du cachot, etc.

Quand M. Edgar Bussière eût lu l'acte d'accusation et que l'accusé se fût avoué coupable, Me Georges Delisle, procureur de la Cour du Recorder, demanda une sentence sévère. Le juge se rendit à sa requête.

Condoléances

Le constable Jean-Paul Chénard, secrétaire du Syndicat professionnel des policiers municipaux, nous communique qu'à sa dernière réunion ce Syndicat a approuvé, sur proposition du sergent Alfred Fortier, appuyé à l'unanimité, une résolution de condoléances à l'adresse de l'échevin Philémon Garneau, à l'occasion du décès de son frère M. Albert Garneau.

Congrès de la C. C. F.

Ottawa, 19. — (BUP) — Le prochain congrès national de la CCF aura lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, les 31 juillet, 1er et 2 août prochain.

St-Grégoire annexe le Plateau

Le Comité des bills privés a ratifié, ce matin, une entente intervenue entre les municipalités de St-Grégoire et de Courville au sujet d'un territoire que la première veut annexer.

Lors de la dernière séance à laquelle on avait étudié le bill de St-Grégoire, le comité avait remis à plus tard le règlement de la demande d'annexion que présentait St-Grégoire. En effet, cette municipalité réclamait l'annexion du Kent House et d'un territoire désigné sous le nom de Plateau. Mais, à ce moment, faute d'une description précise de ce territoire dans la clause qui stipulait l'annexion, le comité avait renvoyé l'affaire avec suggestion aux parties en cause de s'entendre afin de déterminer exactement ce territoire.

Ce matin, les deux municipalités sont revenues devant le comité. L'entente a été conclue. Saint-Grégoire réclame l'annexion du Plateau, parce que son territoire est trop petit. La délimitation du territoire est faite. Le Comité a ratifié l'entente, car Courville consent à céder le territoire. Mais, le Comité a ensuite adopté une clause par laquelle St-Grégoire devra payer dans un délai de 90 jours une somme de $2,000, comme indemnité à Courville parce que cette dernière municipalité a fait sur le Plateau, en particulier rue St-Christophe, des améliorations aux chemins, à l'aqueduc et à un ponceau évaluées à $5,050. Courville accepte une indemnité globale de $2,000.

Publicité du Réseau d'Etat pour l'Emprunt

MONTREAL, 19. — D.N.C. — Des pancartes illustrant le "V" ailé de la victoire et portant en gros caractères les mots "Victoire d'abord", ont été installées dans toutes les gares du chemin de fer national du Canada pour rappeler aux voyageurs qu'il est de leur devoir de souscrire généreusement au VIe emprunt. De grands panneaux ont été placés dans les gares du réseau à Halifax, St-Jean, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver et de plus petits dans les stations les plus importantes et les bureaux de billets de la compagnie.

Des affiches ont aussi été installées dans les bureaux des télégraphes et des messageries du réseau d'Etat ainsi que dans les hôtels de la Compagnie et les bureaux des Lignes aériennes Trans-Canada. On estime à une centaine le nombre de pancartes distribuée par le Réseau national à travers tout le Dominion.

Chez les Vétérans

Le col. W.-A. Purcell a été élu président de l'Unité 33, des Vétérans de terre et de mer au Canada, lors de l'assemblée générale de ce groupement dernièrement. Les autres officiers pour l'année 1944-45 sont les suivants: 1er vice-président, M. Paul-A. Plamondon; 2e vice-président, M. C.-G. Bisset; sec.-trés., M. Georges Tanguay; ass.-trés., M. Raymond Plamondon; sergent-major, M. D. Roy; sergent d'armes, M. H. Doucet.

Obsèques de madame Philippe Lemay

Les funérailles de madame Philippe Lemay, née Rosbélia Auger, ont eu lieu samedi dernier, à St-Jean Deschaillons, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. La défunte était âgée de 77 ans 6 mois. Conduisaient le deuil, ses frères, MM. l'abbé J.-C. Auger et M. Aujeda Auger, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Canadiens et Américains ont fait un coup de main

Avec la Ve armée en Italie, 18. (Par Robert Vermillion, de de la BUP) — (Dépêche retardée) — Une poignée de soldats canadiens et américains ont réussi à se glisser à travers les lignes ennemis, avant l'aube, ce matin, et à revenir sains et saufs avec huit prisonniers allemands, qui tremblaient de peur. Le coup de main dura deux heures en tout.

J'ai vu la scène du haut d'un escarpement, qui surplombe les lignes ennemies. J'ai ainsi assisté à une escarmouche qui présentait tous les aspects d'une véritable bataille, mais sur une échelle réduite, comme on le fait, par exemple, pour un studio de cinéma.

Droit devant moi, à peine à 3,000 pieds, se dressaient deux fermes que les Allemands avaient transformées en fortins et qu'il s'agissait de démolir.

Lorsque j'arrivai à mon poste d'observation les Canadiens et les Américains étaient déjà couchés par terre, au pied de l'escarpement, attendant le signal de l'attaque. Mais, l'artillerie allemande dressait un tir de barrage le long d'une route voisine. L'ennemi se doutait vraisemblablement de quelque chose.

Mais l'attaque alliée constitua un merveilleux exemple de coordination entre l'artillerie, l'infanterie et les chars blindés. A l'aube, les chars d'assaut s'avancèrent, en ligne, dans les champs, cherchant parfois abri derrière un mamelon ou une colline. Soudain, à 5 heures et demie précise, l'artillerie alliée déclencha son tir, avec une section de la route tenue par l'ennemi comme objectif.

Les chars d'assaut se mirent de la partie et mitraillèrent les positions nazies. La canonnade dura encore une trentaine de minutes. Les petites armes alliées et ennemies se mirent alors de la partie ainsi que des canons allemands de 20 millimètres. Peu après, les gros canons allemands reprirent leur tir, s'efforçant d'atteindre les chars d'assaut alliés. Bientôt les obus pleuvèrent autour de moi et je dus chercher refuge dans un nid de mitrailleuses que tenaient, non loin de moi, trois sergents canadiens. Léo Fournier, de Rouyn, P.Q., Karl Dahlson, 26 ans, de Sacramento, Californie, et Leroy Matthews, 24 ans, de Durham, Nouvelle-Ecosse.

Quelques minutes après m'être faufilé auprès de ces trois hommes, l'artillerie cessa le feu et Matthews murmura: "Les voici!"

Je vis apparaître des formes, au milieu de la fumée, et je reconnus qu'il s'agissait de soldats alliés escortant des prisonniers allemands. Ils marchaient à la file indienne. Interrogée, les soldats alliés prétendirent n'avoir pas eu de difficulté. L'un d'eux raconta qu'en apercevant un soldat allemand, il avait dirigé son arme contre lui et lui avait dit: "Rrends-toi, ton compte est fait". A son grand étonnement, l'allemand s'était retourné paisiblement et lui avait répondu en anglais parfait: "Est-ce à moi que vous parlez?"

Le résultat de ce coup de main fut la mort de neuf ennemis et la capture de huit autres, sans aucune perte pour nos soldats, dont un seul fut légèrement blessé.

Au nombre de ceux qui ont accompli cet exploit, mentionnons: les soldats Fred Matson, de Kitchener, Ontario et Dan Lemaire, de Rouyn, et le sergent George Burns, de Sault Ste-Marie, Ontario.

Deux nouveaux chanoines à Sherbrooke

SHERBROOKE, 19. — Spéc.— Les abbés Armand Malouin et Irénée Pinard ont été faits chanoines. Le chanoine Maloun est aumônier régional de l'U.C.C., missionnaire colonisateur et aumônier régional des caisses populaires. Il est né le 2 septembre 1898 dans la paroisse du Sacré-Coeur de Stanstead, du mariage d'Allen Malouin et d'Antoinette Desautels.

Le chanoine Irénée Pinard est chancelier de l'évêché de Sherbrooke. Il est né à Saint-Georges de Windsor le 28 février 1905, du mariage d'Alfred Pinard et de Marie-Louise Laflamme.

L'"Action Catholique" est heureuse de présenter ses hommages aux chanoines Armand Malouin et Irénée Pinard.

Aucune entente n'a été établie

Londres, 19. — (BUP) — Sir Richard Law, ministre d'Etat, a déclaré aujourd'hui aux Communes anglaises que la Grande-Bretagne n'a pas signé d'entente avec aucune des Nations unies concernant le changement de territoire ennemi sans qu'au préalable, les habitants de ces territoires aient été consultés. C'était une réponse à la demande d'un député libéral, George Manders, qui prétendait qu'une entente du genre ait pu avoir été signée.

De bonnes nouvelles pour Hull

Une délégation de la commission scolaire de Hull s'est présentée ce matin chez l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial, pour le mettre au courant de certains problèmes relatifs à la construction et à la réparation des écoles ainsi qu'aux salaires des institutrices.

Présentée par M. Alexis Caron, député de Hull à la Législature, la délégation comprenait M. Jacques Boucher, président de la commission, M. le chanoine Carrière, MM. H. Bertrand, René Roger et Ernest Desjardins.

On a exposé au ministre que la commission scolaire de Hull a des travaux urgents à exécuter pour un montant d'au delà de $200,000: construction de bâtisses, réparations, améliorations de systèmes de chauffage, etc. Et l'on a demandé au gouvernement de payer 50 pour cent du coût de ces travaux.

A la suite de l'entretien, M. Alexis Caron a déclaré que les délégués avaient reçu un merveilleux accueil de M. Perrier. "J'aurai sûrement de bonnes nouvelles à communiquer sous peu", a-t-il dit.

On a réglé il y a quelques semaines le problème des instituteurs laïques, a ajouté M. Caron. Nous sommes en train de régler maintenant celui des institutrices. Je crois que ce problème sera réglé à la satisfaction de tous.

Location des camps du Parc national des Laurentides

L'hon. M. Hamel a répondu à M. Lorrain que depuis le 1er janvier 1943 jusqu'au 1er janvier 1944 tous les camps du Parc des Laurentides ont été loués aux conditions ordinaires excepté les camps suivants pour lesquels il n'y avait pas assez de demandes: La Passe, Sept-Iles, aux-Bouleaux, Belle-Rivière, Bois-Verts, Château Beaumont. Cependant le Château Beaumont a été loué à l'hon. M. J.-N. Francoeur, de la Cour d'Appel à raison de $50.00, le camp des Bois Verts, à M. André Taschereau, C.R., à raison de $150.00 et le camp des Bouleaux à M. Wilfrid Samson à raison de $100.00. Ces messieurs devaient entretenir ces camps.

Au sujet d'une somme de $202.04 qui apparaît aux Comptes Publics sous la rubrique "Ludington Trac", l'hon. M. Mathewson a répondu à M. Lorrain que la dite somme avait été payée comme suit: le 5 février, 1942, $27.04; le 27 février, 1942, $30.00; le 25 mars, 1942, $100.00 et le 15 avril, 1942, $35.00, soit: $202.04; que cette somme avait été payée pour le coût et les dépenses de distribution de brochures touristiques de la province de Québec dans les hôtels et à diverses agences de voyage de la Floride; que Tracy Ludington est un publiciste et un propagandiste de Montréal.

Le bonheur que j'espère est si grand, que toutes les peines et toutes les souffrances deviennent pour moi des sources de joie.

Saint François D'Assise.

Ne chaussez pas toujours les mêmes

PORTEZ VOS CHAUSSURES ALTERNATIVEMENT

En portant vos paires de chaussures du Dr M.-W. LOCKE tour à tour et régulièrement, elles dureront beaucoup plus longtemps. Si vous suivez cette simple routine, le cuir aura une plus longue durée, les chaussures garderont une meilleure forme et vos pieds seront plus confortables.

Simard & Voyer
132, RUE SAINT-JEAN

Début de la finale Allan, ce soir, au Colisée

Les boxeurs du 5e District militaire rendus à Montréal

Les boxeurs, champions du district militaire de Qubec, ont pris le train pour Montréal hier après-midi à 5 h. 30 à la gare du Palais sous la direction du capitaine d'équipe, le lieut. Léo Bouchard qui accompagne les représentants du 5e district dans la tournée éliminatoire à travers le pays pour le championnat à la boxe des différentes catégories dans l'Armée canadienne.

Plus d'une douzaine de boxeurs représenteront le camp de Valcartier et le district militaire de Québec. L'on compte sur la puissance de ces pugilistes pour porter très loin l'honneur de Québec, dans l'éliminatoire. Les noms des boxeurs de Québec sont les suivants: lieut. J. Roberge, poids-lourd; les soldats, Fernando Gagnon, 118 lbs; J. Iacurto, 118 lbs; Maurice Vanier, 126 lbs; L. Forget, 135 lbs; R. Frankini; 136 lbs; Y. Falardeau, 147 lbs, R.C. Cronier, 160 lbs; E. Gagné, 135 lbs; L. Gohier, 135 lbs; F. Marcotte, 175 lbs.

Les majors Jacques Langevin, Gilbert Rhéaume, les capitaines J. Verreault, J.-M. Bussières, Jacques Morency, et le lieut. Guy Théberge, saluèrent les boxeurs à la gare. La fanfare du Royal 22e rehaussa le départ par sa présence et le major Langevin souhaita aux représentants du district plein succès à Montréal, mercredi et jeudi.

Quilleurs de Québec Airways, Patro-St-Roch

Les quilleurs du Patronage de St-Roch et de la Quebec Airways étaient au programme, lundi soir dernier, à la salle paroissiale de St-Malo, au cours d'un autre programme régulier du 4e tournoi provincial de petites quilles, enregistré, organisé sous les auspices de la Buanderie Levis ltée.

R. Bouchard s'est classé premier des quilleurs de la Quebec Airways en obtenant une moyenne de 125.1 pour les huit parties officielles du tournoi. A. Tremblay roula la plus grosse partie de ce même groupe en réalisant un score de 152 points.

Donat Langlais, du Patronage, roula la plus grosse partie simple de la soirée de lundi, soit un score de 164 points.

Henri Goulet, du Patronage de St-Roch, s'est classé le premier de ce groupe avec une moyenne de 109.5 pour les huit parties officielles.

Voici le classement des quilleurs pour la soirée de lundi dernier :

	Pts	Moy.
1—R. Bouchard, Quebec Airways	1001	125.1
2—René Foy, Castors de St-Malo	916	114.4
3—J.-O. Martin, Marchands Gros	906	113.2
4—Henri Goulet, Patro St-Roch	877	109.5
5—A. Tremblay, Québec Airways	861	107.8
6—J.-P. Robitaille, Patro St-Roch	835	104.3
7—Raym. Langlais, Patro St-Roch	804	100.4
8—Gérard Chabot, Québec Airways	795	99.3
9—Jos. Glode, Patro St-Roch	793	99.1
10—Marcel Thibault, Patro St-Roch	787	98.3
11—Roger Duchesne, Patro St-Roch	781	97.6
12—Ramond Gérard, Patro St-Roch	778	97.2
13—Jos. Hamel, Québec Airways	776	97.0
14—Donat Langlais, Patro St-Roch	772	96.4
15—A. Glode, Patro St-Roch	768	96.0
16—Armand Robitaille, Patro St-Roch	743	92.7
17—Léo Robitaille, Patro St-Roch	738	92.2
18—Ernest Fleury, Québec Airways	713	89.1
19—Roger Matte, Patro St-Roch	699	87.3
20—André Dugal, Québec Airways	692	86.4
21—Frank Sylvain, Québec Airways	676	84.4
22—R. Tremblay, Patro St-Roch	666	83.2
23—Johnny Mayers, Québec Airways	662	82.6
24—Yvon Grondin, Patro St-Roch	656	82.0
25—H.-P. Chalifour, Patro St-Roch	648	81.0
26—A. Marquis, Patro St-Roch	644	80.4
27—Marcel Lafrance, Patro St-Roch	585	73.1

La dernière joute de hockey à la Tuque, 8-7

La Tuque. — (DNC) — La rencontre Aluminum - Shawinigan contre Aluminum-La Tuque au compte de 8-7 pour les premiers fut le clou de la saison dans le domaine du hockey. En effet jamais partie fut aussi électrisante du début à la fin, et n'a fourni une si belle démonstration de savoir-faire, dénuée de toute rudesse. Il n'y eu qu'une seule punition durant toute la rencontre, alors qu'avant les 3 dernières minutes de jeu, le compte était de 7 à 7

Les Lames Minora *signifient* **ÉCONOMIE!**

Par sa finesse et sa durabilité, la Minora l'emporte sur les lames ordinaires à double tranchant. C'est la lame de qualité, à prix modéré. Faites-en l'essai.

Échos du SPORT

PREMIERE JOUTE DE LA FINALE ALLAN

Si l'on tient compte de l'excellente pratique qu'a tenue hier après-midi le pilote O'Leary sur la glace du Colisée, le Port-Arthur présentera une belle équipe contre celle des As. La plupart des joueurs des Shipbuilders sont pesants et expérimentés et les amateurs devraient assister à une joute enlevante pour l'ouverture de la série finale pour le championnat du pays et la possession de la coupe Allan.

Tous les amateurs qui ont vu les champions de l'Ouest ont été surpris de l'alignement puissant des adversaires des As. Dans l'ensemble, la partie sera probablement égale sauf pour le gardien de buts, car l'on compte beaucoup sur la science et la solidité de Lionel Bouvrette dans les filets locaux. Les deux clubs ont des joueurs en excellente condition et le Port-Arthur a eu la permission de remplacer un de ses joueurs blessés, ce qui fait que les perdants de ce soir n'auront pas à s'excuser de l'état physique de tous les joueurs.

Les hommes de Bill Reay ont aussi pratiqué et seront en mesure d'opposer une vive résistance aux visiteurs. Il reste à parier qui remportera les honneurs de la joute d'ouverture de la série de trois dans cinq. Il nous semble que les deux équipes sont bien balancées et que la tactique des pilotes et la tenue des cerbères feront pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre des clubs en lice.

L'on nous informe qu'il y aura des billets à vendre à la porte du Colisée, vu que l'on retirera les billets non vendus sur la fin de l'après-midi. Les amateurs peuvent donc être assurés d'une place en se rendant au Colisée ce soir.

LE MARATHON DE BOSTON

Le sergent Gérard Côté, de Montréal, est encore favori pour remporter les honneurs du 26 milles au marathon de Boston. Son plus sérieux concurrent, Farrar, a déjà été défait l'an dernier par le porte-couleur de l'armée canadienne.

L.-A. FRENETTE

Les champions au hockey de la ligue Civils-Civiques

● Le club des Civiques a remporté le championnat du circuit Barras dans la ligue de hockey des Employés Civils et des Civiques vendredi dernier en une seule joute gagnée par 4 à 3 quand le club finaniste l'"Association Civile" concéda la série aux vainqueurs de l'unique partie. Mentionnons sur la rangée du bas, de gauche à droite les joueurs Roger Roussel, Gaston Plamondon, Henri Harbour, Sylvio Giroux, Jean-Marie Gingras, Clément Pednault, Paul Gauthier. 2ième rangée, de gauche à droite, Maurice Lagacé, trésorier; Gaston Lachance, pilote; Roger Côté, Maurice Renaud, Armand Cloutier, Willie Bélanger, Georges Quinn, Marcel Pouliot, gérant; l'échevin J.-L.-A. Michaud, Marcel Côté, Henri Bisson, Louis Côté, président; Patrick Nadeau, Jean-Baptiste Dufresne, secrétaire.
(Photo l'"Action Catholique", Roger Bédard)

Soirée de fermeture du club Seigneurial

C'est vendredi le 21 qu'aura lieu la dernière soirée du club de ski Seigneurial. Tous les membres et leurs amis qui désirent participer à cette soirée doivent s'adresser immédiatement d'ici demain à: A. Bilodeau, Giffard, tél. : 2-6319; R. Racine, 48, Rousseau, Sillery, tél. : 2-7935; G. Martineau, pharmacie Brunet, tél.: 8141.

On s'attend à ce que cete soirée soit la plus belle de toute la saison du ski. On passera aussi sur l'écran divers films de ski pris cet hiver, tels que : la promenade aux flambeaux du 30 janvier, la course de ski à Giffard, excursions au lac St-Joseph, enfin la partie de sucre du Jour de Pâques à Ste-Catherine.

Le comité attend tous les membres et leurs amis à cette soirée, la dernière de la saison. On est prié de se procurer des cartes immédiatement afin que personne ne soit désapointé.

Le festival de natation est remis au 17 mai prochain

Le festival de natation qui devait avoir lieu ce soir au Palais Montcalm a été remis au 17 mai prochain pour des raisons incontrôlables, nous prie d'aviser le public, M. Jos. Lachance, instructeur à la piscine du Palais Montcalm.

Côté et Farrar, favoris dans le marathon annuel de Boston

Boston, 19.—(BUP). — Un sergent de l'Armée canadienne et un garde-côte américain sont les favoris pour remporter les honneurs du 48e marathon annuel de Boston, le sergent Gérard Côté, de Montréal, vainqueur de l'an dernier de cette classique, et Clayton Farrar, de New-York et de New-London, Connecticut. Ce dernier qui courut la distance beaucoup en arrière de Côté déclare que cette année il a acquis de l'expérience et peut battre l'idole de l'Armée canadienne. Côté prit 2 heures, 28 minutes et 25 4-5 secondes l'an dernier, tandis que Farrar courut la même distance en 3 heures et 10 minutes. Côté établira-t-il un autre record aujourd'hui?

Séance de boxe le 26 à la Tour

Le promoteur Ovide Carrier nous a annoncé hier qu'il recommencera ses soirées de boxe le 26 au soir. Après avoir donné le champ libre aux amateurs de hockey, Carrier avait depuis quelques mois suspendu ses rencontres, mais mercredi prochain le 26, il a organisé un programme de tout premier ordre.

Cinq rencontres de 8 rondes composeront le gala d'ouverture. La finale se fera entre le fameux Henri Murray de Montréal et le fougueux batailleur de la métropole Léo Méthot. Tous les amateurs connaissent très bien les deux hommes qui se feront face et on peut être assuré que Murray et Méthot vont se livrer un combat à l'emporte-pièce surtout parce que le gagnant aura la chance de remporter le championnat du Canada poids-plume au cours du mois de mai contre Kid Point.

Les deux figurants de la finale seront un boxeur de la côte du Pacifique présentement à Montréal Al Ford, 160 lbs, un nègre, et Pat Phillips de la Marine canadienne actuellement cantonné avec la patrouille navale à Québec. Tous ceux qui ont vu Phillips à l'entraînement en sont enchantés et disent que c'est un très bon homme qui rappele l'ancien Félix King; Phillips est un boxeur agressif et frappe très dur.

Le promoteur Carrier n'a pas peur de montrer la valeur de Phillips et tous ceux qui aimeraient le voir à l'entraînement peuvent le faire tous les jours chez Ovide, 1105 St-Vallier où Phillips s'entraine avec Roger Bisson, Langlois et Buck Rogers.

Trois autres rencontres de 8 rondes compléteront le programme du 26 au soir.

Joueurs du Coca-Cola au tournoi de quilles, à 7 h.

Les quilleurs de la Cie Coca Cola Ltée seront en liste ce soir, à la salle paroissiale de St-Malo, au cours d'un autre programme régulier du tournoi provincial de petites quilles. Les premiers quilleurs seront au programme à partir de 7.00 heures précises.

Voici les noms des quilleurs en question :

7.00—A. Gosselin;
7.10—M. Renaud;
7.20—A. Richard;
7.30—D. Cantin;
7.40—R. Blouin;
7.50—J. Condon;
8.00—V. Marois;
8.10—M. Larochelle;
8.20—J.-E. Robitaille;
8.30—R. Boucher;
8.40—R. Michaud;
8.50—J.-P. Doyon;
9.00—P.-E. Rochette;
9.10—L. Labreeque;
9.20—Roger Roy;
9.30—Jean-Paul Roy;
9.40—Armand Duval;
9.50—Albert Rochette.

On complétera les cadres de la ligue de balle molle Cité

La ligue senior de balle molle de Québec devrait remporter un magnifique succès au cours de la saison 1944 qui débutera à la mi-mai. Avec l'acquisition du club des Bijoutiers Paradis, champions de la ligue de balle molle de Lévis, l'an dernier, la direction du circuit Damase Blais peut maintenant compter sur cinq clubs bien balancés, selon les apparences et les records de l'an dernier. Ces clubs sont : Artillery Proof, champion de la ligue senior de la Cité, l'an dernier; le Centre Récréatif de Limoilou, l'arsenal de St-Malo, l'Anglo Shipbuilding et les Bijoutiers Paradis. Les directeurs de la ligue font maintenant des démarches pour obtenir l'acquisition d'une sixième équipe également bien balancée pour compléter les cadres avant de préparer une cédule intéressante. Le premier club sérieux qui fera son application au président Damase Blais aura la faveur d'être acceptée et les intéressés sont priés de communiquer avec ce dernier, tél.: 3-2535, à 174, rue Ste-Thérèse.

Maintenant que la ligue senior est décidément bien formée et on est assuré qu'il y aura foule cet été au stade Dollard des Ormeaux, à St-Malo. L'on se prépare pour recevoir confortablement plusieurs milliers d'amateurs de balle-molle.

Le Big Six du 4e tournoi provincial

Voici l'état présent du "big-six" du 4e tournoi provincial de petites quilles, qui se déroule présentement à la salle paroissiale de St-Malo, sous les auspices de la Buanderie Lévis, ltée.

	Pts	Moy.
1—Henri Bisson, Salle St-Malo	1114	139.2
2—Blaise Emond, Salle St-Malo	1094	136.6
3—R. Bouchard, Québec Airways	1001	125.1
4—Robert Miller, J.-Bte Lalliberté	952	119.0
5—Gérard Villeneuve, J.-Bte Lalliberté	910	113.8
6—René Foy, Castors de St-Malo	916	114.4

MEILLEURS PARTIES SUR LES ALLEES OFFICIELLES

	Points
Allée 3 : Blaise Emond, Salle St-Malo	184
Allée 4 : Henri Bisson, Salle St-Malo	174
Allée 5 : Blaise Emond, Salle St-Malo	166
Allée 6 : Donat Langlais, Patronage St-Roch	164

Prix Marcellin Chabot : Blaise Emond, salle St-Malo 184

Club de ski Voirie

Il y aura une importante réunion de tous les comités du club de ski Voirie demain soir, jeudi, à 8 h. 30, au chalet du parc Victoria.

Cette assemblée est des plus importantes et l'on demande à tous les membres des comités de bien vouloir être présents sans autre avis.

Il y aura séance de vues animées immédiatement après l'assemblée.

Soirée de fermeture

Le "QUEBEC SKI CLUB INC.", clôturera officiellement sa saison de ski, vendredi le 21 avril prochain. A cette occasion, le club présentera dans la salle de bal du Château Frontenac, une soirée précédée de la distribution des trophées et prix offerts à tous les skieurs qui ont bien figuré dans les concours organisés par le club, durant la saison. Cette distribution de prix commencera à 8 h. 30 précises.

Une date libre au tournoi provincial

M. Marcellin Chabot, gérant de la salle de quilles de St-Malo, annonce que la date du 21 avril prochain, vendredi soir, est maintenant libre à la suite d'une décision d'un groupe qui ne peut jouer ce soir-là pour des raisons majeures. Les intéressés qui n'ont pu encore se procurer une date pourront s'adresser immédiatement à M. Chabot, à la salle St-Malo, tél.: 2-0381, jeudi soir.

Les As de Québec et Port-Arthur en lice dans une série de 3 de 5

Les deux plus fortes équipes au hockey amateur au pays s'affronteront, ce soir, au Colisée, dans la partie d'ouverture de la série finale pour la coupe Allan et le titre de champion au hockey du Canada. Les As de Québec recevront les Shipbuilders de Port-Arthur, une équipe puissante qui aura à faire ses preuves contre les champions de l'Est du pays.

Tous les amateurs de hockey de la ville envahiront certainement le Colisée, ce soir. Il y aura de la place pour tous les sportifs car l'on croit que la vaste enceinte du Colisée peut contenir tous ceux qui désireront assister à la rencontre de leurs favoris, les As de Québec contre l'équipe des visiteurs qui s'est acquis une fameuse renommée en éliminant leurs adversaires dans la finale de l'Ouest, les Lodestars, dans une série de 4 dans 7 qui nécessita toutefois huit rencontres tant la lutte a été ardue.

La tenue du Port-Arthur dans la semi-finale de l'Ouest a créé une sensation à travers le pays. Même si les As sont favoris pour remporter la série, il n'en reste pas moins vrai que l'on peut s'attendre à tout avec le Port-Arthur qui déjoua les plans des clubs des ligues et des organisations même internationales dans le hockey. En effet, l'on avait proposé de faire jouer les Lodestars contre le champion amateur au hockey des Etats-Unis, mais les Shipbuilders se sont avérés beaucoup plus forts et mirent fin à bien des lancements de ballons d'essai.

Les champions de l'Ouest ont fait leur preuve en semi-finale. Que feront-ils en finale contre les hommes de Bill Reay qui n'ont connu que le succès au cours de la saison et de la série Allan ? Le pilote O'Leary sera-t-il aussi fort dans la tactique que Bill Reay ? C'est ce que les amateurs auront l'occasion de constater en assistant aux joutes que l'on a cédulées ici au Colisée et dont le succès fournira aux Québecois la chance d'avoir au moins une troisième partie.

En route pour la coupe Allan

Afin de donner à tous les amateurs de hockey l'occasion de contribuer au fonds organisé en faveur des joueurs des As, le comité de souscription déjà établi, a décidé d'organiser une souscription populaire, au Colisée, ce soir. Quelques sportifs locaux ont bien voulu prêter leur concours et feront appel à votre générosité. Tout montant, si petit soit-il, sera accepté. D'avance, au nom des joueurs, le comité vous dit merci, assuré que le public sportif québecois sera généreux.

LE COMITE

Le Beaupré défait T. Gignac 5-2 mais perd la série 9-5

Le Beaupré n'a pu se reprendre assez hier soir dans sa deuxième rencontre avec le T. Gignac dans la première ronde de l'éliminatoire pour le championnat de la ville et du district dans la série Indépendante en gagnant par 5 à 2, car il a perdu quand même la série des deux joutes au total des points par 9 à 5, vu qu'il avait subi un blanchissage de 7 à 0 lors de la première rencontre.

La partie fut intéressante et les vainqueurs montrèrent une puissance qu'ils n'avaient pas dévoilée au début de la série. Il n'y eut que six punitions distribuées par les arbitres Paquet et Turcotte. Les deux cerbères, Laprrrière et Drouin, se signalèrent au cours de la rencontre.

Les directeurs de la série ont déjà fait le tirage de la deuxième ronde lundi soir et présenteront le programme double suivant jeudi soir: Oxford et Gignac, et Sénateurs et St-Sauveur. Une réunion à 7 h. pour tous les clubs qui demeurent en lice a été fixée pour jeudi soir.

Première période
1—Gignac, Lalullippe, M. Côté . . 4.32
2—Gignac, G. Ross 8.30
3—Beaupré, Drouin, Paré 7.40
Aucune punition.
Deuxième période
4—Beaupré, Cauchon, Côté 1.30
5—Beaupré, Lizotte, Laplante . . 6.12
6—Beaupré, Paré, Drouin, Cassista 18.40
Troisième période
7—Beaupré, Drouin, Cassista . . 10.13
Punitions: A. Vigneault, Robitaille, Latullippe (2).

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale :
Brooklyn 1, Philadelphie 4
Boston 1, New-York 2
Pittsburg 0, St-Louis 3
Chicago 3, Cincinnati 0
Ligue Américaine :
St-Louis 2, Détroit 1
New-York 3, Boston 0
Philadelphie 3, Washington 1
Cleveland à Chicago, remise.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Boston à New-York
Brooklyn à Philadelphie
Chicago à Cincinnati
Ligue Américaine :
St-Louis à Détroit
Cleveland à Chicago
Philadelphie à Washington

L'assistance aux joutes d'ouverture

NEW-YORK, 19. — (BUP). — Les amateurs de baseball ont bravé une température plutôt maussade, hier, pour participer à l'ouverture de la saison du baseball dans sept joutes des ligues majeures. L'assistance de 124,066 se répartissent de la façon suivante :

Ligue Nationale
Chicago à Cincinnati 25,843
Boston à New-York 12,450
Brooklyn à Philadelphie 11,510
Pittsburg à St-Louis 4,000
TOTAL 53,803
Ligue Américaine
St-Louis à Détroit 22,508
Philadelphie à Détroit 18,558
Philadelphie à Washington . . . 27,000
New-York à Boston 9,372
TOTAL 83,003

Un trophée à Richard

Montréal, 19. — (DNC). — Léo Dandurand, sportsman local, ancien co-propriétaire des Canadiens, a toujours conservé un intérêt moral dans le club et il vient d'annoncer qu'il présenterait un trophée à Maurice Richard, qui à son avis rappelle le mieux les Aurèle Joliat, Pit Lépine, Albert Leduc, Sylvio Mantha de son club d'autrefois.

Réception du Canadien

Montréal, 19. — (DNC). — Cet après-midi, à quatre heures, l'administration et les joueurs du club de hockey Canadien, qui vient de remporter la coupe Stanley, seront reçus au bureau du maire à l'hôtel de ville. La réception, apprend-on, sera de caractère strictement intime.

Succès des lanceurs dans les parties d'ouverture

NEW-YORK, 19 (BUP) — La saison des ligues majeures de baseball a débuté hier avec succès et il semble que les lanceurs auront le premier mot sur les frappeurs au cours de la saison, du moins au début. Les lanceurs ont été la clé du succès dans les sept joutes d'ouverture.

Le vice-président des Etats-Unis, Henry-A. Wallace, a ouvert la campagne de 154 joutes pour le championnat des deux ligues par une "strike", à Washington, une partie qui dura 12 manches. Les Athlétiques de Philadelphie eurent raison des Sénateurs de Washington par 3 à 2.

Dans la ligue Nationale, 46 coups sûrs furent accordés en quatre joutes, une moyenne de six par équipes. Les lanceurs du circuit junior accordèrent 42 coups sûrs dont trois circuit pour une moyenne de 7 coups sûrs par club, dans trois joutes.

Le lanceur Milo Candini fut responsable de la défaite du Washington par sa tactique à la 12e manche. Un mauvais lancer fit avancer les joueurs sur les sacs et sur un coup de Hall, Babe Siebert croisa le marbre.

Les champions du monde, les Yankees de New-York ont défendu leur titre avec succès sur les Red Sox de Boston par 3 à 0. L'indell eut un coup de circuit. Les Browns de St-Louis remportèrent leur joute contre les Tigers de Détroit grâce à un circuit de Vern Stephens é la 9ième manche.

Max Lanier, des Cardinals a blanchi les Pirates de Pittsburg par 2 à 0. Il y eut trois double-jeux qui avantagèrent Lanier. La recrue Bill Voiselle a gagné la première partie pour une recrue depuis 1912 en battant les Braves par 2 à 1 en faveur des Giants. Walters n'alloua que trois coups sûrs aux Cubs de Chicago, mais ces dernières gagnèrent quand même sur les Reds de Cincinnati par 3 à 0.

LIGUE NATIONALE

		P	C	S	E
Brooklyn	000 100 000	1	6	1	
Philadelphie	000 211 00x	4	9	2	
Gregg, Webber 6, Warren 8 et Owen; Barrett et Seminick.					
Boston	000 100 000	1	6	1	
New-York	000 000 20x	2	8	0	
Javery et Kluttz; Voiselle et Lombardi, Mancuso 8.					
Pittsburg	000 000 000	0	2	1	
St-Louis	000 001 01x	2	7	0	
Roe et Lopez; Lanier et W. Cooper.					
Chicago	000 200 001	3	3	1	
Cincinnati	000 000 000	0	5	0	
Wyese et Holm; Walters et Mueller.					

LIGUE AMERICAINE

		P	C	S	E
St-Louis	100 000 001	2	8	1	
Détroit	000 000 001	1	6	2	
Kramer, Caster 9 et Mancuso; Trout et Swift.					
New-York	010 000 200	3	8	0	
Boston	000 000 000	0	5	1	
Borrow et Garbark; Terry et Partee.					
Philadelphie	100000001001	3	8	2	
Washington	000002000000	2	9	1	
Harris, Berry 10 et Hayes; Niggeling, Candini 12 et Perrell.					

Les rumeurs à la Q. A. H. A. terminées

Montréal, 19. — (D.N.C.). — Deux rumeurs ont circulé à la suite de la réunion annuelle de la C.A.H.A., tenue ici récemment, mais elles furent catégoriquement démenties hier. La première rumeur disait que Alphonse Thérien, secrétaire-régistraire de la Q.A.H.A., avait l'intention de se présenter contre Norman Dawe à la présidence, tandis que l'autre, ayant trait à la ligue Quebec Senior, faisait de Jim Foley le rival du président George Slater.

Ces deux rumeurs prirent les deux intéressés par surprise et ils nièrent catégoriquement hier tous les rapports entendus depuis quelques jours. Alphonse Thérien est satisfait d'un poste qu'il occupe depuis plusieurs années avec grande compétence et il en est de même pour Jimmy Foley.

Une assemblée du bureau de direction du club de raquetteurs Frontenac, aura lieu vendredi soir, à 8 h. 30, au chalet du club, au parc Victoria

Reader contre Lortie en finale, le 21, à la Tour

Jack Reader s'attaquera au champion Paul Lortie vendredi soir, à la Tour. L'engagement, pour le titre mondial des poids lourds juniors, sera de 2 chutes dans 3 à finir. Lortie qui vient de défendre victorieusement sa couronne contre Cortez n'était pas disposé à risquer de nouveau son championnat, mais comme Reader ne voulait pas entendre parler d'un combat régulier, le promoteur fit de nouvelles offres au champion, offres que ce dernier a finalement acceptées. Reader est persuadé qu'il peut vaincre le champion en deux temps deux mouvements, il a de nombreux atouts qui sont susceptibles de le conduire à la victoire, il faut cependant compter sur la valeur de Lortie qui par le fait de reprendre son titre, à prouvé qu'il demeurait toujours un redoutable gladiateur. Sa combativité et sa solidité sont deux facteurs importants, pour ce qui est de la rudesse, le champion n'a rien à craindre de l'aspirant, c'est un spécialiste des coups défendus, qui ne recule devant rien. Les amateurs seront témoins d'un combat qui promet d'être furieusement disputé.

Le promoteur n'a pas annoncé d'autres rencontres, car il attent des nouvelles de plusieurs gadiateurs à qui il a fait des offres pour venir ici vendredi. Il se pourrait que l'on signale la présence d'une couple de nouvelles figures.

Les intéressés feraient bien de retenir leurs billets en s'adressant chez Gagnon ou directement à la Tour.

C. O. T. C. champion à la ligue Garnison

Le C. O. T. C. Laval a remporté les honneurs de la deuxième joute de la série finale hier soir au Colisée en battant le R. C. O. C. par 5 à 2 pour gagner ainsi le championnat de la ligue de hockey de la Garnison, après avoir défait le même club par 3 à 2 samedi dernier. Nous donnerons de plus amples détails demain sur cette rencontre.

Election au club de crosse du Québec

MONTREAL, 18, (DNC).—Art Walker a été élu président de la Quebec LaCrosse Association pour la saison 1944-45 lors de l'assemblée annuelle de cette organisation provinciale.

M. Walker succède à J.-A. Morrier qui, comme troisième vice-président de la Canadian LaCrosse Association, consacrera tous ses loisirs à développer les jeunes joueurs de crosse dans la province de Québec.

Richard Brayley, qui fait partie du corps d'Aviation Royal Canadien a été nommé 1er vice-président, et Edgar Goulet, 2e vice-président.

Huit conseillers ont été élus: Léo Burns, George Marsh, l'officier-pilote Syd Mitchell, Alcide Gagnon, Eugène Vidal, de l'Association sportive de Verdun; Paul Panneton, L. Desbiens et le lieut. Ivan Coutu.

Dans son rapport annuel, M. Morrier a déclaré que la Q.L.A., avait connu l'une des meilleures saisons de son histoire l'été dernier et il a remercié les officiers de leur coopération.

POUR VOTRE SATISFACTION

WHISTLE la réponse à votre ? de **SOIF**

ÉCOUTEZ COLETTE ET ROLAND TOUS LES VENDREDIS CKCV 7.30 p.m.

COLISÉE Exposition Provinciale
Tél. : 5129 - 2-7041 Loc. 44 et 45

CE SOIR 19 AVRIL 8h. 30

SERIE FINALE
COUPE ALLAN
Les Shipbuilders de Port-Arthur
VS
"AS" DE QUEBEC
PREMIERS RENDUS PREMIERS SERVIS

PRIX D'ENTREE :

Loges et promen.	1.25
Sections nord, sud et est	1.00
Section ouest, adultes	.75
Enfants	.35

TAXES COMPRISES

Billets en vente au Colisée, à 7 h. p.m.

ÉCONOMISEZ ROULEZ VOS CIGARETTES AVEC

LE TABAC BOSTON

BCT 1

L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

La conquête des marchés extérieurs

Dans les années qui suivront la guerre, plus que jamais auparavant, le Canada devra compter sur son commerce d'exportation comme facteur essentiel de son bien-être économique. La production agricole et industrielle du pays, à cause des nécessités de la guerre et des besoins des nations alliées, a atteint un degré d'intensité qu'on se plait à qualifier partout d'inouï. Il est vrai que la population civile n'a pu satisfaire tous ses propres besoins, empêchée qu'elle était par les restrictions parfois trop excessives auxquelles elle était soumise; mais un fait demeure, c'est que le rythme de notre développement économique a été grandement accéléré.

Pour ne pas tomber, à la fin des hostilités qui nous amènent cette prospérité factice, dans un chaos comparable, moins les ruines matérielles, à celui des pays dévastés, il est sage et prudent que nous songions longtemps à l'avance à l'organisation de notre commerce extérieur. Sans doute que le plan d'aide mutuelle aux nations alliées, particulièrement aux populations ruinées par la guerre, contribuera à entretenir l'activité économique du pays, mais cette situation ne saurait être que provisoire, en plus d'être onéreuse à cause des prélèvements d'autres milliards qu'elle occasionnera sur la masse des citoyens.

Conscients de la part immense qui revient, à notre pays, dans les débouchés sans nombre qu'offre le relèvement des régions dévastées et que gardera ouverts leur développemnt futur, quelques manufacturiers et exportateurs canadiens ont récemment fondé l'association des Exportateurs du Canada, dans le but de promouvoir le commerce extérieur de l'après-guerre par des contacts directs avec les pays acheteurs. Présentement, 211 firmes ont adhéré à ce groupement et on espère porter leur nombre au delà de 500 au cours de 1944. Elles sont pour la plupart d'Ontario et de Québec, auxquelles se sont jointes quelques-unes des provinces maritimes. L'association étendra ses ramifications à toutes les provinces du Canada. Elle a ouvert un bureau à Toronto où elle recueille des données et des dossiers ainsi que divers renseignements pertinents, pour l'utilité et l'information de ses membres.

Le but principal de l'association des Exportateurs du Canada, tel que récemment exposé par son président, M. W.-J. Weldon, de Toronto, est "d'édifier le commerce extérieur du Canada et de ranimer l'enthousiasme de tous ceux qu'il intéresse au Canada". Il ne se confine par seulement à l'activité manufacturière, mais il vise toutes les autres branches de l'activité économique, qui comptent sur l'exportation pour être prospères : l'agriculture, les mines, les forêts et autres.

Les objectifs en vue et les moyens de les atteindre ont été décrits dans une lettre adressée aux exportateurs par tout le pays :

1° L'association représente tous les exportateurs canadiens ;

2° Fera des démarches auprès des ministères intéressés pour obtenir le rappel de toute mesure restrictive qui paralyse le commerce d'exportation ;

3° S'assurera que le Canada a toute la faculté de participer aux accords internationaux touchant le commerce d'après guerre ;

4° Insistera fortement pour que le Canada ait une représentation adéquate sur tous les comités que les Nations Unies ont formés ou formeront pour promouvoir le commerce extérieur d'aujourd'hui ou d'après le conflit ;

5° Collaborera avec le ministère du commerce en faisant des suggestions opportunes pour favoriser le commerce international ;

6° Résoudra les nombreux problèmes relatifs à l'exportation, tels que l'expédition, la finance et l'assurance ; établira à l'occasion un système de crédit pour l'exportation ; communiquera tout renseignement utile sur l'emballage et la mise sur le marché et fondera, s'il y a lieu, une bibliothèque de périodiques et autres publications sur l'exportation ;

7° En d'autres mots, elle se propose de promouvoir les intérêts les uns des autres, dans le domaine de l'exportation, au profit de tous les Canadiens.

Avant la guerre les exportateurs des grands pays manufacturier étudièrent soigneusement les marchés accessibles. Des essaims d'agents manufacturiers partirent des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Tchécoslovaquie pour s'enquérir, avec le plus grand soin, des conditions du marché, pour se mettre au courant des besoins du peuple et connaitre le prix qu'il était disposé à payer pour les marchandises à leur réception. De retour dans leur pays, ces agents faisaient part de leurs constatations aux compagnies qu'ils représentaient, pour qu'elles produisent les articles qui conviendraient le mieux au marché découvert et feraient tomber les profits dans les goussets des producteurs.

Ce contact direct des exportateurs avec les pays dont ils s'enquêtaient sur les besoins a été le facteur principal de leurs succès. Leur expérience devrait servir au Canada, pays industrialisé à outrance depuis sa participation au conflit européen. La conquête des marchés extérieurs s'impose si le Canada ne veut pas sombrer dans l'abime des dettes qu'il accumule par la multiplication des emprunts et l'accroissement des taxes. Les marchés extérieurs, les industriels s'en empareront s'ils étudient bien les possibilités qu'ils offrent. Il faut produire pour répondre à la demande, non pas produire pour vendre.

Aussi nos industries canadiennes-françaises, nos associations agricoles et d'exploitation forestière feraient bien de s'intéresser à ce groupement qui a en vue le développement du commerce d'exportation. Aujourd'hui, l'Angleterre achète et reçoit nos produits agricoles, mais après la guerre ? Le Danemark est bien proche de l'Angleterre qui ne fait pas de sentimentalisme en affaires. Les leçons du passé doivent nous avoir instruits assez bien pour que la population agricole, ou ses dirigeants, entre autres, en tienne compte.

Le REDACTEUR

Le dollar canadien

NEW-YORK, 19, (BUP). — Le dollar canadien monta de 1-16, hier, à 90 3-8. Le marché des autres devises étrangères resta stable.

Expansion des opérations de l'Imperial Oil

Le rapport annuel d'Imperial Oil Limited pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1943 met en évidence l'expansion remarquable des opérations de la compagnie au Canada et en Amérique du Sud depuis le début de la guerre, alors qu'elle a fourni une quantité croissante de produits pétroliers aux Nations unies. La quantité de pétrole brut raffiné par la compagnie et celle des produits qu'elle a vendus ont atteint des proportions record en 1943. La compagnie a ouvert une nouvelle raffinerie à Calgary, ajouté de nouvelles unités à la raffinerie de Régina et augmenté considérablement sa production à Sarnia, afin de répondre aux besoins croissants d'essence et d'huiles lubrifiantes pour fins de guerre et à la demande pressante de produits pétroliers pour la fabrication du caoutchouc synthétique.

L'an dernier, la compagnie a fait un bénéfice net de $15,543,872, soit l'équivalent de 57.66 cents l'action, comparativement à $14,663,097 ou 54.38 cents l'action en 1942. Le bénéfice net de 1943 comprend $9,362,369 de recettes soit 34.72 cents l'action, provenant des opérations canadiennes de raffinage, de vente et de transport et de la production canadienne (à l'exclusion de la production des filiales au Canada). Le reste du bénéfice, soit $6,186,504, équivalant à 22.94 cents l'action provient des dividendes reçus des filiales, y compris celles qui produisent en dehors du Canada.

Les impôts canadiens ont augmenté de $9,518,349 à $10,389,484 et la dépréciation a été portée de $4,268,076 à $5,540,270.

La situation financière de la compagnie, qui était déjà vigoureuse, a été encore améliorée au cours de l'an dernier. Le fonds de roulement a passé de $60,582,509 à $69,604,732. L'actif disponible comprend une encaisse de $22,991,828, alors qu'elle n'atteignait que $13,173,147 à la fin de 1942. Les placements dans des valeurs du gouvernement et ailleurs ont augmenté de $5,276,369 à $7,284,369.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. G. Harrison Smith, président, a déclaré que la compagnie a fabriqué de nouveaux produits et augmenté considérablement sa production ordinaire.

TORONTO. — Dome Mines Limited rapporte pour 1943 un bénéfice net de $3,045,521, comparativement à $3,342,832 en 1942. Ce bénéfice est l'équivalent de $1.52 par action, en regard de $1.67. La production s'établit à $5,772,520 et provient de l'usinage de 525,900 tonnes de minerai, alors qu'en 1942 elle s'élevait à $6,579,536 et l'usinage à 559,700 tonnes.

A la fin de 1943 les réserves de minerai se chiffraient à 2,428,000 tonnes, contre 2,430,000 à la fin de l'année précédente. Le fonds de roulement se traduisait par $8,296,462, au lieu de $7,854,700.

Le gérant général, M. J.-H. Stovel, signale que la compagnie a dû discontinuer toutes recherches importantes pour trouver du nouveau minerai, à cause d'une rareté de main-d'oeuvre. Cette situation ira en empirant, jusqu'au retour des conditions normales.

La production du miel

L'année dernière, les abeilles ont fait leur effort de guerre en approvisionnant le Canada de 32,300,000 livres de miel. Cette production record ne fut dépassée qu'une fois dans l'histoire du pays. La production de 1943 dépassait de 35 pour cent celle de 1942.

LES MARCHES MOBILIERS

Revue générale de la situation

Wall Street considère présentement la question du salaire et attend fiévreusement la décision du comité de l'U. S. War Labor sur les demandes de hausse de salaires dans la sidérurgie. Si la petite formule en usage dans la sidérurgie est mise de côté, les cercles financiers se demandent s'il n'y aurait pas une revision, sur une haute échelle, des gages et des requêtes correspondantes en vue de l'élévation des prix des matériaux pour assurer la paiement des salaires revisés. Pendant ce temps, Wall Street s'inquiète de ce qui se produira quand les salaires seront soustraits des niveaux actuels.

Les boursiers notent que les déboursés de 1943 sur le revenu s'élèvent à $141,900,000,000 comparativement à $71,100,000,000 en 1939. De ce montant ils estiment que $54,900,000,000 passent en salaires et en gages, surtout en gages.

D'après un commentateur — L.-O. Hooper, de W.-E. Hutton and Co. — si on se base sur ces chiffres il est clair que toute inflation du revenu national provient d'une hausse des salaires et évidemment pas de rendements plus élevés pour les détenteurs de titres et d'obligations. Le travail, plutôt que le capital, a absorbé la grosse somme des dépenses effarantes du gouvernement.

Il note en outre qu'une industrie comme celle de l'automobile ne peut débourser autant en temps de paix qu'en temps de guerre. Voilà la situation dont Wall Street s'inquiète pour l'après-guerre. La tournure des problèmes nés des gages courants a un effet adverse sur les titres, au point qu'ils réduisent les profits nets et entament les dividendes, déclare-t-on.

LES DENREES

L'incertitude touchant l'invasion a provoqué une tendance irrégulière à la baisse, hier, sur le marché des denrées. Le coton fléchit de 55 cents le ballot. A l'ouverture, les prix des porcs étaient stables ou au-dessous de la moyenne de lundi. La laine monta de 2 à 3 points, tandis que les céréales enregistrèrent des changements fractionnaires dans les deux sens.

Le blé de mai se transigea aux prix de plafonnement, pendant que les autres item étaient invariables ou légèrement à la baisse. Les nouvelles de plus en plus favorables touchant la nouvelle récolte joignaient leur influence sur les prix à celle des demandes restreintes des intérêts du sud-ouest.

LES OBLIGATIONS

Les obligations de corporations domestiques fléchirent, hier, en volume plus considérable jamais connu depuis le 28 mars.

Les titres de réorganisation ferroviaire étaient soumis à la pression des ventes avec ceux de réorganisation des transports et enregistrèrent des reculs de plus de 3 points. Le déclin dans cette section était attribuable à un décret de l'Interstate Commerce Commission, qui désapprouvait le maintien de la suspension de taux accrus pour les chemins de fer, pendant un autre six mois.

Les titres industriels firent des reculs fractionnaires, tandis que les services publics restaient généralement stables.

Les ventes s'élevèrent à $12,113,400 comparativement à $9,665,580 la veille.

WALL-STREET

Le compartiment plus faible des chemins de fer entraina, hier, le marché à un nouveau bas depuis le 21 février, dans la moyenne générale, tandis que les transactions s'élevaient au plus haut niveau depuis le 29 mars.

Les ferroviaires reculèrent de fractions à plus de 2 points à la suite d'un décret de l'Interstate Commerce Commission transmis aux chemins de fer, pour leur expliquer les raisons pour lesquelles la commission ne maintiendrait pas pendant un autre six mois, la suspension de la hausse des taux de fret. Les cercles du marché craignaient un prolongement de la suspension et cela, joint à un rapport de chemins de fer de première classe, dans lequel perçait une baisse de 20% dans les recettes nettes pour les deux premiers mois de l'année, provoqua une liquidation dans le groupe des transports.

Pendant que les chemins de fer perdaient du terrain, d'autres sections de la liste emboitaient le pas. Les meneurs des industriels subirent des pertes d'un point ou plus, dans Allied Chemical, Du Pont, Chrysler, Deere & Co., Monsanto Chemical, ainsi qu'Union Carbide. Les services publics reculèrent avec des pertes de plus de 4 pts pour American & Foreign Power 7% privilégié.

Nickel Plate privilégié perdit 3 points et des reculs de plus de 2 points affectèrent Delaware & Hudson et Union Pacific, Santa Fe, Southern Railway privilégié, Gulf Mobile & Ohio privilégié et Atlantic Coast Line glissèrent de plus d'un point chacun. Park & Tilford et Masonite reculèrent de plus de 3 points dans leur groupe respectif. Reis privilégié recula de 4 points.

D'autres titres établirent de nouveaux bas, dont American Car & Foundry, Boeing Airplane, J.-I. Case, International Harvester, Deere & Co., Fajardo Sugar, Republic Steel, United Air Lines, Pan American Airways et Westinghouse Air Brake.

Les ventes s'élevèrent à 1,193,390 parts comparativement à 537,720 la veille. Sur le Curb, le roulement fut de 252,240 parts à comparer à 209,575 la veille.

Voici la moyenne de Dow Jones:

Titres	haut	bas	ferm.
30 ind.	137.76	135.99	136.07
20 ferr.	39.24	38.09	38.20
15 serv. pub.	22.90	22.44	22.47
65 titres	49.51	48.63	48.70
Obligations			
40 oblig.		100.92	off 0.43
10 ferr. 1re classe		107.34	off 0.28
10 ferr. 2e classe		78.56	off 1.36
10 serv. pub.		110.71	off 0.01
10 ind.		107.05	off 0.05

Transactions des titres employés dans les moyennes d'hier :

Industriels	67,100
Ferroviaires	114,190
Services publics	72,700
Total	253,990

Bourse de Montréal

Une tendance à la baisse prévalut encore hier, sur un marché modérément actif, à la Bourse de Montréal. Dans la majorité des cas, les reculs étaient fractionnaires. International Nickel toucha un nouveau bas avec une perte de 1-8 de point à 28 3-8, pendant que Noranda, l'un des rares titres à avancer, monta de 1-2 point à 34.

Le Pacifique Canadien revint à son bas de 10 1-8, en perte de 3-8. Dans l'équipement ferroviaire, National Steel Car fit une perte de 1-2 point et Canadian Car & Foundry de 1-4 de point. Montreal Power recula de 1-2 point à un nouveau bas de 19 et Brazilian Traction de 3-8 à 23 1-2.

La pulpe et le papier fléchirent. Abitibi 6% privilégié perdit 3-4 de point à 29 1-4. Price Brothers 1-2 point à 20 1-2 et des pertes moins considérables affectèrent Consolidated Paper, Donnacona, Dryden et Bathurst. Pas de changements dans l'avionnerie et dans la construction. Dans les mines, les transactions étaient peu considérables avec des reculs de quelques cents.

Bourse de Toronto

Les prix s'affermirent sur un marché tranquille, hier, à la Bourse de Toronto. Il y eut des surprises dans les mines d'or. Halinor perdit 25 cents, Malartic Goldfields 10 cents et Hard Rock 5 cts. Upper Canada recula de 6 cents pendants que Pamour, Beattie et Wright Hargreaves avançaient de 5 cents.

International Nickel et Consolidated Smelters perdirent 1-4 de point chacun dans le groupe des métaux basiques. Pend'Oreille fit une perte de 5 cents et Falconbridge de 10 cents. Steep Rock gagna 2 cents.

Dans la section industrielle, Consumers Gas, United Fuel "A" et Winnipeg Electric privilégié fléchirent d'un point chacun. Canada Steamships privilégié gagna un point. Page-Hersey recula d'un point et Western Canada Flour privilégié de 1 3-4 point. Canadian Celanese privilégié perdit 1 1-4 point. Par contre, Aluminum privilégié et Goodyear privilégié avancèrent de 1-2 point chacun.

Prix plus bas

Une récente enquête indique que, depuis l'établissement d'un prix de plafonnement sur les fruits et les légumes frais, les prix de ces produits ont baissé considérablement en comparaison avec ceux de l'année dernière, à la même période.

Les céréales

(Séance du 18 avril)
CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.
BLE :			
Mai	173⅜	173⅜	173⅜
Juillet	168⅛	168	168⅛
Septembre	166¼	165¾	165½
Décembre	166⅛	164⅞	164⅞-165
AVOINE :			
Mai	82	82	82
Juillet	78⅜	77¾	78⅛
Septembre	74½	73½	73¾
Décembre	73¾	73	73⅜
SEIGLE :			
Mai	129⅜	123½	123½-¾
Juillet	127¼	126	126-126¼
Septembre	125	123½	123½-⅜
Décembre	125⅜	124	124-124¼
ORGE :			
Mai	--	--	128
Juillet	125¼	124¾	124¾
Septembre	119¾	118⅛	118⅞

Prix du beurre, des oeufs et des patates

Les prix du beurre et des oeufs n'ont pas varié hier au Canadian Commodity Exchange.

ARRIVAGES

(Y compris ceux par camion).

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Sem. dernière	12,110	9,882	3,936
Sem. précéd.	11,212	5,297	2,629
Année dernière	12,302	15,035	4,040

PRIX DU BEURRE

(Commodity Exchange)
Marché au comptant :
Québec, 92 points ... 35¼ of.
Marché à terme :
Mars ... 35¼ of.
(Marché libre)
Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants :
No 1, pasteurisé ... 35¼-35½
En tinettes ... 36 -36½
Pain 1 livre ... 36½-37

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant	†Gouv.	*Exch. Comm.
A-gros	35½	33-35½
A-moyens	33-33½	33-33½
A-poulettes	28½	28-28½
B	31	30½-31
C	27½-28	27-27½
	‡Petite quant.	°Détail
A-gros	40	39-41
A-moyens	37	37-38
A-poulettes	31-33	33-34

Marché à terme :
Comm. Exch : Avril ... 34 of.

†—Service des renseignements sur les marchés.
*—Prix de clôture au Can. Commodity Exchange, minimum de 50 caisses.
‡—Petites quantités vendues en carton aux détaillants; oeufs libres, 2 cents de moins la douz.
°—Prix approximatif aux consommateurs.

PRIX DES PATATES

I.-P.-E., No 1, 75 lbs	$1.85	$2.00
Québec No 1, 75 lbs	$1.70	$1.80
Québec No 2	$1.50	$1.60
Québec rouges, 75 lbs No 1	$1.40	$1.50
N.-B. No 1, 75 lbs	$1.80	$1.90

Bénéfices réduits de Cons. Smelters

Le rapport annuel de Consolidated Mining & Smelting pour l'exercice terminé le 31 décembre 1943 fait voir un bénéfice net d'exploitation de $21,633,618, au lieu de $24,920,614 en 1942. Après avoir ajouté $214,561 de revenus divers, contre $283,892 en 1942, et déduit la réserve pour la dépréciation ordinaire et une autre pour la dépréciation spéciale, une réserve pour la dépréciation des placements de la compagnie et une réserve de $4,700,000 pour l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels, au lieu de $6,800,000 en 1942, le bénéfice net de l'exercice s'établit à $9,096,958 et ressort à $2.78 l'action, comparativement à $12,201,613 ou $3.72 l'action l'année précédente.

Après défalcation des dividendes, il est resté un solde de $907,390 que l'on a porté au compte du surplus accumulé, ainsi qu'un montant de $4,000,000 tiré du surplus indivis, de sorte que le surplus a passé de $6,965,788 à $11,673,178, ce qui a permis à la compagnie de faire un nouveau versement de $4,000,000 à la réserve contre les éventualités d'après-guerre, qui atteint maintenant $8,000,000.

Le bilan révèle une vigoureuse situation financière, alors que l'ensemble formé par l'encaisse et les placements dans des valeurs du gouvernement atteint près de $21 millions et que le fonds de roulement a grimpé de $28.2 millions à $31.3 millions.

La diminution des bénéfices s'explique par les difficultés que la compagnie a éprouvées au point de vue de la main-d'oeuvre surtout. La rareté de la main-d'oeuvre a réduit de façon appréciable l'exploitation du minerai à la mine Sullivan. Conséquemment, les opérations d'usinage ont diminué faute de minerai. D'autre part, les frais d'exploitation ont augmenté par suite de la baisse de la production et à cause de la rareté de la main-d'oeuvre expérimentée.

La Bourse à 12 heures 30

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 79-81 rue St-Pierre, Qué. Tél.: 2-7006)

Aldermac	18
Broulan	74
Gunnar	18
Hard Rock	89
K. Addison	925
Mining C.	185
McWatters	17
O'Brien	161
Perron	88
Pamour	118
Pickle Crow	206
Siscoe	45
Sylvanite	210
Waite-Amul.	450
Home Oil	335

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 79-81 rue St-Pierre, Qué. Tél. : 2-7006)

Anaconda	25⅝
Amed. Can.	85
Bethlehem	57
Chrysler	81½
NewY. Cent.	17⅜
Canada Dry	24¼
Curtis	5¼
DuPont	143
Douglas	48½
Gen. Electric	35½
Gen. Motors	56⅝
Goodyear	41
Int. Paper	15⅝
Stand. of N. J.	51⅝
Kennecott	30⅝
Montgomery	45⅝
Radio C.	9
United Air	26⅛
U. S. Steel	50⅝

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Qué. Tél. : 2-1521)

Asbestos	21
Bell Telephone	152
Brazilian T.	23
Canada Cement	7
Can. Northern Pow.	8
C. P. R.	10¼
Dom. Tar	6½
Holinger	11½
Imperial Oil	13
Int. Nickel	28
McColl Front.	7
Mont. Power	18⅞
National Brew.	34
Nat. Steel Cad	14
Price Bro.	20½
St. Law. Corp.	2½
St. Law. Corp. P.	13
St. Law. Paper P.	47
Shawinigan	14½
Winnipeg Elec.	6¾

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Qué. Tél. : 2-1521)

Abitibi 6%	29
Can. Dom. Sugar	21
Cons. Paper	5⅞
Donnacona P.	7½
Dominion	4⅞
Ford A	23¾
Fraser	20
Maclaren	20½
Massey New	20⅞
Southmount	22
Walk. Brew.	3½
O'Brien	170
Sisco	44

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 18 avril

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Ferm.
55	Aluminium	92	—	—
75	Asbestos	21	—	—
10	Ast. Brew	23¼	—	—
40	Bathurst P. A.	14½	—	—
12	Bell Tel	152	—	—
905	Brazilian T	23¼	23	23
15	B. C. Pow. A	21	—	—
100	B. C. Pow B	2⅝	—	—
130	Can. North Pow	8	—	—
100	Can. Steam	10	—	—
5	Can. Steam. P.	33¼	—	—
751	Can. Brew	7	6¾	7
200	Can. Car	8¾	8⅝	8½
50	Can. Car. P.	26	—	—
30	Can. Celanese	37½	—	—
100	C. Ind. Alc. A	5½	—	—
1875	C. P. R.	10⅝	10½	10½
250	Cons. M. & S.	40¾	40½	40½
225	Dist. Seagram	38	37	37
10	Dom. Bridge	27¼	—	—
200	Dryden P	7	—	—
330	Dom Steel	7½	—	—
1102	Dom. Dairies	5¼	5	5
5	Gen. Steel W	12½	—	—
175	Gypsum	6½	—	—
31	Hollinger	11½	—	—
310	How. Smith	15	14¾	14¾
10	Hudson Bay	28⅝	—	—
1123	Imp. Oil	13¼	13	13
350	Imp. Tob	11½	—	—
444	Int. Nickel	28¼	28	28
265	Int. Petrol	20½	—	—
55	Int. Pow	24	—	—
125	Lake Woods	25	—	—
178	Massey Har	8½	8¼	8½
135	McColl Front	7¼	7	7
135	Mitchell R	19¼	—	—
2165	Mont. Power	19¼	18⅞	19
20	Mont. Tram	21	—	—
630	Nat. Brew	34½	34	34
300	Nat. Steel Car	14¼	14	14
183	Noranda	34½	33½	33½
225	Ogilvie	26½	—	—
20	Penmans	50	—	—
50	Power Corp	6¾	—	—
100	Price Bro	20⅞	20½	20½
89	St. Law. Corp	2½	—	—
50	St. Law. Corp P.	13½	—	—
60	Shawinigan	14½	—	—
405	Steel of Can	64	63½	63½
50	Win. Elec	6½	—	—
25	Win. Elec. P.	65	—	—
	BANQUES			
1	Commerce	131	—	—

CURB DE MONTREAL
Séance du 18 avril

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Ferm.
200	Abitibi	5⅝	—	—
695	Abitibi 6 p.c.	29⅞	29½	29½
22	Beauharnois	8	—	—
170	B. A. Oil	21⅝	—	—
405	Can. Dom. Sug	21	20¾	21
525	Com. Alcohol	3	—	—
951	Cons. Paper	6	—	—
50	Dom. Eng.	28	—	—
175	Donn. P	7½	—	—
100	Fairchild	3	—	—
50	Fleet Air	3½	—	—
120	Ford A	24	23¾	23¾
650	Fraser	20½	20¼	20¼
25	Int. Util. A	23¼	—	—
400	Int. Util. B	25	20	25
75	Maclaren	20½	—	—
360	Massey New	20⅞	—	—
25	Melchers P.	2¼	—	—
50	Noorduyn	4¼	—	—
200	Southmount	22	—	—
640	Walk. Brew	3½	3½	3½
200	Walker	58⅞	—	—
	MINES			
4000	Aldermac	19	18	18
300	Bouscadillac	6½	—	—
1000	Joliet Q	8⅛	—	—
100	Perron	90	—	—
200	Sherritt	65	—	—
300	Sullivan	174	—	—
600	Siscoe	43	—	—

Ind. : 22,700.
Min : 8,400.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy, 79, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 18 avril

Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Aunor	350	—	—
Aldermac	18	17½	17½
Beattie	180	—	—
Bralorne	12	—	—
Broulan	75	74	74
Buffalo Ank	375	—	—
Chesterville	135	—	—
Cent. Pat	175	172	172
Cochenour	190	185	188
Cadn. Malartic	60	—	—
Coniaurum	146	145	145
Dome	26¼	—	—
E. Malartic	170	—	—
God's Lake	17	—	—
Gunnar	17	—	—
Hard Rock	93	88	88
Hudson Bay	29¾	—	—
Hollinger	11½	—	—
K. Addison	925	—	—
Kirk. Lake	85	—	—
Little Long	95	—	—
MacLeod-C	225	220	220
Mining C	185	—	—
McKenzie R. L.	135	—	—
McWatters	17	16	17
O'Brien	172	170	170
Pend Oreille	140	—	—
Perron	90	87	87
Pamour	120	115	120
Preston	234	—	—
Pickle Crow	205	205	206
Powell R	147	142	143
Paymaster	34½	—	—
Sherritt	66	—	—
Siscoe	43½	43	43½
San Antonio	365	—	—
Sullivan	175	172	172

Pour vos travaux de

CHAUFFAGE
REFRIGERATION
ELECTRICITE
VENTILATION et
CLIMATISATION de l'air
MOTEURS DIESEL

consultez

J.-A.-Y. Bouchard Inc.

J.-A.-Y. BOUCHARD, prés. — J.-M. PAQUET, I.C., vice-prés.

97 côte d'Abraham
Tél. : 4-2421

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

INSTALLATION — VENTE — REPARATION

Nous réparons toutes marques de brûleurs à l'huile automatiques, réfrigérateurs, laveuses et poêles électriques. Refilons moteurs, etc.

Marché du bétail

...r les deux marchés du bétail à ...tréal, les prix des veaux ont baissé ...0 cents à $1 dans certains cas; ceux ...bétail à cornes sont demeurés à peu ...stables et ceux des autres bes...x n'ont pas changé. Les arrivages ...mposent comme suit : 597 bêtes à ...es, 1,213 veaux, 23 moutons et 1,... porcs.

...s bouvillons de bonne qualité ont ... $12-$12.50, les moyens, $11.25-$12, ...communs, $9.50, les taures, $7.50-... les bonnes vaches de boucherie, ...-$9.50, les moyennes, $7.50-$8.50, ...communes, $6.50-$7.25, les animaux ...boucherie et de conserve, $5-$6.25. ...bons taureaux de boucherie se sont ...dus pour la plupart $9-$9.50 et les ...communs, $7.50-$9.50.

...s veaux s'échangeaient à une lente ...re. Quelques-uns de bonne qua... rapportaient $12-$12.50, les moyens, ...-$11.50 et ceux de qualité passable ...moyenne, $10 vendus en lots mélan... Les légers communs ne donnaient ...$7.50 et les veaux d'herbe, $8. ...endus en lots mélangés les agneaux ...qualité commune à juste passable ...fait $8-$9. Les moutons se sont échangés à $4-$7.

Les porcs se sont vendus aux nouveaux prix suivants : pesés à l'abattage, catégorie A, $17.65 plus la prime gouvernementale de $3 par tête; B-1, $17.25 plus la prime de $2; B-2, $17; C, $16; D, $15.75; légers, $15.75; lourds, $14.75; extra lourds, 216 livres et plus, $13. Les truies habillées ont fait $13.

Un rachat de la cité de Longueuil

La dette réorganisée de la cité de Longueuil sera réduite de $5,900 le 15 mai prochain à la suite du remboursement à cette date d'un égal montant d'obligations de la série B. On se souvient que Longueuil avait racheté $21,900 d'obligations de la série A le 1er mars dernier.

Le tirage au sort nécessaire à cette fin en vertu du plan de réorganisation a été fait dernièrement aux bureaux de la Commission municipale de Québec.

Voici les numéros des obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 15 mai prochain : 4 x $100 No C-2, 9, 12 et 13; 1 x $500 No D-33; 5 x $1,000 No M-83, 91, 191, 192 et 203.

Oscar Dubé & Cie Inc.

105, CÔTE DE LA MONTAGNE, Québec — TÉLÉPHONE : 2-4061

VALEURS DE PLACEMENT
Spécialité OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que MM. J.-Abel Marion, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, de Ste-Edwidge, Compton; J.-A. Plourde, notaire, de St-Jérôme, Lac-St-Jean; Emile Gagnon, notaire, du Bic, Rimouski; Laurent Létourneau, gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins des Trois-Rivières, Trois-Rivières; Samuel Audette, vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs, de Landrienne, Abitibi; Jean-Marie Gagnon, gérant de la Caisse Populaire de Lévis, Lévis; Albert Côté, gérant de la Caisse Populaire de St-Sauveur, Québec; Victor Falardeau, gérant de la Caisse Populaire de Hull, Hull; Maurice Daigle, gérant de la Caisse Populaire de St-Romuald, Lévis; Edouard Farly, gérant de la Caisse Populaire de Sorel, Richelieu; s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi les constituant en corporation, eux et toutes les personnes qui pourront ensuite se joindre à eux, sous le nom de "L'Assurance Mutuelle des Caisses Populaires", aux fins de réaliser les opérations d'assurance et de réassurance suivantes : contre les dommages de toute nature à la propriété, contre les accidents, d'automobile, de la responsabilité légale, contre le vol, avec ou sans effraction, de crédit, de garantie et fidélité, contre les explosions, contre l'incendie, contre le faux, industrielle, maritime océanique, de navigation intérieure, des transports intérieurs, sur le bétail et les animaux, sur les machines agricoles, contre le bris de glace, contre la maladie, contre la rupture des tuyaux ou réservoirs à l'eau ou leurs accessoires, contre les défectuosités dans les extincteurs automatiques, sur les machines électriques, sur les chaudières à vapeur, contre les intempéries de toute nature y compris cyclones, tornades, crue des eaux, tremblement de terre et grêle, contre les dommages à la propriété ou aux personnes résultant d'accidents d'aviation, y compris les dommages à l'avion, contre les émeutes ou soulèvement populaires y compris l'invasion et la guerre, et tout autre genre d'assurance excepté l'assurance-vie.

Le siège social de la dite corporation sera situé à Lévis.

La corporation réalisera des opérations d'assurance mutuelle, avec ou sans billet de dépôt quant à l'assurance-incendie, et des opérations d'assurance à prime fixe ou au comptant.

QUEBEC, le 30 mars, 1944.

Le Procureur des Pétitionaires,
GUY HUDON, avocat.

LA FAMILLE TETEBECHE 1528 — par Chic Young

LA SOURIS MIQUETTE 1651 — par Walt Disney

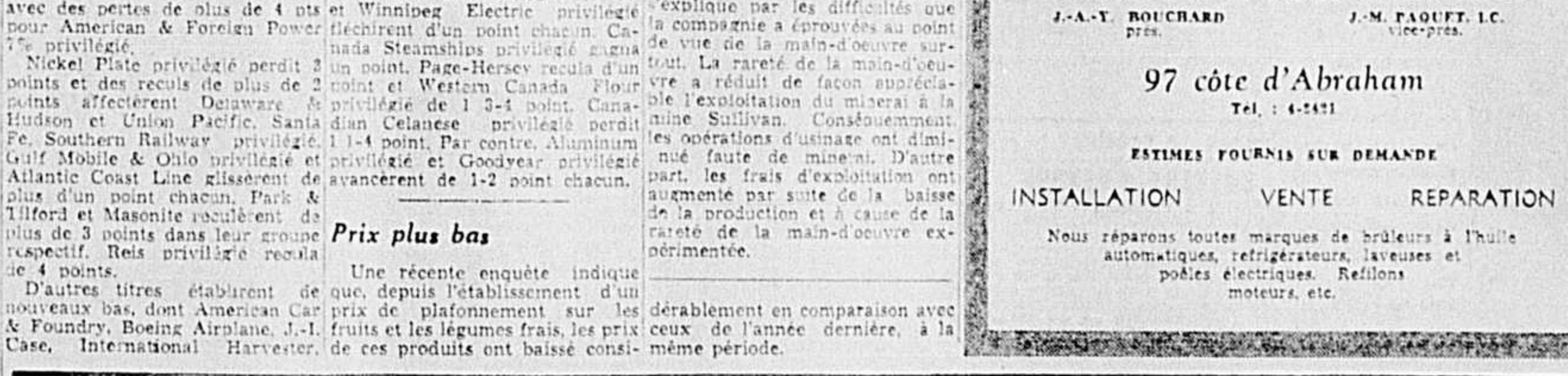

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec

Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest Québec
Tel : Echange privé 2-4771

J.-Ern. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT
Québec : $6.00 par année 60c. par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES. $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion titre en caractère plus gros que le 6 pts — maximum 15 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions moins 10%.

Surchage pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12c. la ligne agate;
3 insertions consécutives : 10c. la ligne agate;
6 insertions consécutives : 09c. la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 08c. la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a. m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, Ltée ou des tabagies J.-E. Giguère.

Argent à prêter

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
PRETS à 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser 72, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC, téléphone: 4-2468.
48002—21/3 (1 ms) 15.

ARGENT A PRETER sur 1ere hypothèque, à Québec, 5 p.c. PAUL GRENIER, notaire 325, Boul. CHAREST.
48417—4-4 (26 fs) 15

Argent demandé

TOUS CEUX QUI SONT INTERESSES à prêter de l'argent sur construction (sur 1ère hypothèque) pourront s'adresser par téléphone à : 3-7069.
48675—12/4 (26 fs) 16 JNO.

Articles de ménage

GLACIERES poêles neufs et usagés machines à coudre, patins, radios, poêle électrique, commodes, bureaux, chaises, barrière, garde-robes, lingerie toutes sortes. Allons à domicile. V. DRAPEAU, 44, STE-THERESE, tél.: 4-8194.
48241—29/3 (26 fs) 18.

REPRESENTANT

Beatty BROS LIMITED

AUTORISE M. J.-G. COUTURE, 41, AVENUE BEGIN, Lévis, tél.: 996; plus de 18 ans d'expérience avec Beatty Bros Ltd. Ecrivez ou téléphonez pour pièces d'accessoires électriques BEATTY.
48560—16/4 (26 fs) 18

MEUBLES A SACRIFIER pour balance de compte et entreposage: poêle-buffet "L'ISLET", tout emaillé, radio, laveuse électrique, chesterfield-lit, set chambre, set cuisine, studio chromé, carrosse, etc. LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENR. 129, RUE CARON, tél.: 6320.
48061—24/3 (26 fs) 18.

G. DAIGLE
ACHETONS, VENDONS
ECHANGEONS. Meubles à vendre, radios, laveuses, moulins à coudre, lits, sommiers, etc. 122, RUE DOLLARD, QUEBEC, tél.: 4-0297.
48309—31/3 (26 fs) 18.

BEAU CHOIX divans studio recouverts en reps de couleurs attrayantes Chesterfield, Lits, pliants en fer, bassinette, Matelas à ressorts, prélarts, etc. VEZINA & FILION ENR. 227, 3ième AVENUE, Tél.: 4-2300.
47559—24/3 (26 fs) 18.

Achetons Vendons
ECHANGEONS, articles de ménage, meubles, lingerie, etc. Payons les plus hauts prix. Allons à domicile. J.-M. LATULIPPE, magasin de seconde main, 1D, STE-THERESE. Tél.: 4-6017.
47474—24/3 (64 fs) 18

ACHETONS MEUBLES, articles de ménages et toutes sortes de marchandises seconde main. Payons bon prix. Allons à domicile. M. LUCIEN DROLET, 983, ST-VALLIER. Tél.: 2-0300.
48748—14/4 (26 fs) 18

AMEUBLEMENT NEUF : chesterfield-lit, studio, 3 morceaux, machine coudre, radio Majestic, poêle emaillé bois et charbon, set chambre 4 morceaux, set cuisine, balayeuse, cendriers, etc. 129 1-2, RUE DORCHESTER, avant 6 heures.
48404—31/3 (26 fs) 18.

ROULEAUX DE TORDEUR pour toute marque de laveuse. QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, 393, Blvd CHAREST, Tél.: 2-2724.
48778—15/4 (s.l.mer. au 12/6) 18.

FRIGIDAIRE A VENDRE: marque "Steward Warner", grandeur 5 pieds cubes; récent modèle. S'adresser : 18, DUROCHER (St-Sauveur).
48898—19/4 (1 fs) 18.

A vendre divers

POELE A VENDRE. — Poêle Bélanger Duo combiné gaz, charbon, bois; émaillé vert et ivoire; un fourneau à gaz et un fourneau ordinaire. S'adresser : 114, 3ème RUE, QUEBEC, tél.: 4-1329.
48720—13/4 (6 fs) 21

CHAISES INVALIDES. — Carrosses d'enfant, bassinettes, set à déjeuner, divans 3 mcx, garde-robes, bureau et commodes en bois blanc, mobilier de chambre à coucher, aussi meubles d'occasions de toutes sortes. ACHETONS meubles antiques, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE, Québec, tél.: 2-2685.
48416—4/4 (26 fs) 21.

LES ENCHERES MARCEAU ENREG
12, rue St-Joseph, Quebec
ACHETONS TOUTES ESPECES DE meubles et articles de ménage. Nous payons le plus haut prix. S. V. P. appelez : 2-1278 ou 2-1279 et notre expert passera chez vous. Vente à l'encan tous les vendredis à 1 heure 30 p.m. Ventes privées tous les jours: 9 a.m. à 6 hres p.m.
48405—3/4 (26 fs) 21.

A VENDRE
MACHINE A FROID usagée, de la marque "Linde", en très bonne condition. S'adresser : CARRIER & GOULET ENREG., 118, RUE DU PONT, Québec.
48800—15/4 (6 fs) 21.

2000 Robes — 25c
CES ROBES sont en parfaite condition couleur, grandeurs assorties, aubaine en lingerie usagée et neuve, hommes, femmes, enfants. Gros et détail. Catalogue gratis. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enr., 1102, ST'VALLIER, Québec.
48470—3/4 (26 fs) 21.

GRAINES DE SEMENCES
de légumes et de fleurs.
Plantes vivaces : Phlox, Pivoines, etc.
Matériel pour le rucher.
Demandez les circulaires.
Verret, Charlesbourg, Qué.
48144—27/3 (52 fs) 21.

A VENDRE : Valise "Steamer trunk" en métal, propre, avec tiroirs. S'adresser par TELEPHONE à 2-1724.
48813—17-19-4 21

A VENDRE: Poêle "Beach" combiné, bois, charbon, charbon et gaz, en parfaite condition. Aubaine pour prompt acheteur. 303, 2ième AVENUE, QUEBEC.
48544—18/4 (3 fs) 21.

Avis divers

LES FOURRURES DESTINEES à la Navy League pourront être déposées à 45, rue St-Jean, durant la semaine du 17 au 22 avril.
48771—15/4 (6 fs) 25.

Balances

BALANCES DAYTON calculatrices, Hache-viande, trancheuses à viande électriques HOBART, presses à saucisse, blocs à viande, scies à viande électriques, balances plateforme 240, 600, 1200 lbs, trancheuses à pain, peleuses à patates, mélangeurs HOBART neufs, reconditionnés, garantis. Demandez catalogue 1944. Vente, service, pièces de rechange. Distributeurs : VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
48311—1/4 (1 ms) 26.

Bois, Charbon, Huile

COUPE DE BOIS A VENDRE comprenant épinette, merisier, cèdre. Située à 1 1-2 mille de la station. Pour tout renseignement écrire à CASIER 278, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
48687—13/4 (6 fs) 29.

Bois de construction

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à plancher B. C. Fir, moulures épinette de toutes dimensions. Veneer, pin, bardeau. Nos prix vous intéresseront, 280, ST-PAUL. Tél.: 2-5035. Près des chemins de fer.
48030—22/3 (1 ms) 30.

Chambre à louer

JEUNES FILLES ATTENTION.—Chambres doubles et simples ensoleillées, chauffées. Pension si désirée. Prix modique. Accommodations modernes telles que série douches tuile, eau chaude, salle réception, etc. Vous qui cherchez le confort et la sûreté d'un chez-soi, venez visiter sans tarder une hôtellerie moderne recommandée, au centre de St-Roch, "AU BON GITE", 110, rue DU PONT, près St-Joseph. Adressez-vous au concierge, entre 9 h. a.m. et 9 h. p.m.
43819—17/4 (6 fs) 44.

Chambres demandées

CHAMBRE DEMANDEE
DAME DEMANDE CHAMBRE et pension dans Beauport ou Charlesbourg, près de l'église. Ecrire à : R.A.B. B.P. POSTE RESTANTE, COTE DU PASSAGE, LEVIS, QUE.
48883—19-4 (2 fs) 45

Chevaux à vendre

CHEVAUX A VENDRE
CHEVAUX A VENDRE. — S'adresser: 454, RUE ARAGO. Tel.: 3-0760.
48839—18-4 (26 fs) 55

2 CHEVAUX D'EQUITATION avec selles, à vendre. Poids 1100 et 850 lbs. Benjamin bon pour la voiture aussi. Lapins et pigeons à vendre. S'adresser à la METAIRIE DE LA CHAUDIERE, CHARNY.
48834—18-4 (6 fs) 55

6 CHEVAUX ACLIMATES à vendre. Pesant de 1200 à 1600 lbs. S'adresser à HENRI LAVOIE, 87, 7ième RUE, LIMOILOU, QUEBEC.
8712—13/4 (6 fs) 55.

5 JEUNES CHEVAUX à vendre, acclimatés, chevaux de neige, de 1200 à 1300 lbs. Cause: plus besoin. Aussi harnais et voitures. S'adresser : 22, 7ième AVENUE, LIMOILOU.
48811—15/4 (12 fs) 55.

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Anesthésie au gaz. Fermé les mardis et jeudi soir, 207, 3e AVENUE, Québec. Tél.: bur.: 4-3212; Rés.: 2-4935.
48708—13/4 (26 fs) 57.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE, Québec. Tél.: 2-2890.
48063—23/3 (1 ms) 60

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE agents exclusifs de la Compagnie Underwood, 104, COTE DE LA MONTAGNE, Tél.: 2-1422.
Location de clavigraphes Underwood $3.00 par mois ou $7.50 par 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques, aussi rubans, papier carbone et fournitures de bureau.
48346—1/4 (1 ms) 60.

Couture -- Reprisage

REPRISAGE FRANCAIS ENR.
REPARATIONS générales : Trous de mites, déchirures, brûlures, bas de pantalons, bas de manches, collets, etc., MLLE M.-L. BOSSE, Prop., 132, COTE D'ABRAHAM, face Côte Ste-Geneviève, Tél.: 2-2347.
48265—3/4 (l.mer.v. au 31/5) 69.

Déménagements

DEMENAGEMENTS
LOCAL, LONGUE DISTANCE.—Pianos, safes, frigidaires, emballage, storage, assurance. QUEBEC GENERAL TRANSPORT. Donat Simard, prés. 454, ARAGO. Tél.: 3-0760.
48784—20/4 (26 fs) 56.

Divers

HUILE PARFUMEE NO 40

PARFUM PUR D'ORIENT. Exquis, durable. Développe un attrait irrésistible. Bouteille 1 drachme $1.00 par malle, port payé. Echantillon 0.25. Emballage discret garanti. COMMANDEZ à LA PARFUMERIE IDEALE ENR. Casier 1352, QUEBEC.
48655—12/4 (26 fs) 75 JNO.

48301—31/3 (v.l.mer. au 29/5) 75.

Doreurs -- Argenteurs

SEULS FABRICANTS de tabernacles à l'épreuve du feu, calices et ciboires. Réparation de tout objet métallique, liturgique, chirurgique, domestique Nickelage, dorure, argenture, tout autre fini, soudure. Satisfaction garantie. GALVANO PLASTIE CANADIENNE, ENR. CY GINGRAS, prop. 521½ ST-JEAN, Québec. Tél.: 3-4883.
48167—25-3 (Mer. s. au 21-6) 77

Electriciens -- Plombiers

JULES DION

97 - 99, MORIN Québec. Travaux de plomberie Chauffage. Electricité, exécutés par des ouvriers compétents à votre entière satisfaction. Venez me consulter sans obligation. Assortiment complet de quincaillerie Tél.: 3-4184.
48173—27/3 (l.mer.v. 24/5) 80.

Elèves demandés

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE en quatre mois facilement: 200 exercices de conversation courante. Accent tonique et prononciation figurée de chaque mot. Clef pour correction. Circulaire gratuite ACADEMIE RHEAUME, 3931 SAINT-DENIS MONTREAL.
41569—17-7 (12 ms) 81

INSTITUT RAYMOND, 51 1-2 et 53, COTE STE-GENEVIEVE, Québec. ENSEIGNEMENT CLASSIQUE : latin, grec, italien, littérature, sciences, philosophie, pédagogie, ENSEIGNEMENT COMMERCIAL: anglais, sténo-dactylo. Cours du soir. MEMES COURS PAR CORRESPONDANCE.
49793—15/4 (1 ms) 81.

INSTITUT J. THOMAS
25, ST-STANISLAS. Tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province.
48362—1/4 (1 ms) 81.

COURS PRIVES et en groupes de dix élèves. Cours commercial anglais en quelques mois. Cours classique, Télégraphie, etc. Clientèle choisie, gradués placés. Ecoles LEGARE Schools, 180, ST-JEAN, Tél.: 2-7230, Québec.
48779—15/4 (1 ms) 81.

NOUVELLE METHODE, anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation. S'adresser : S.-A.-F. FORTIER, ST-UBALD, Portneuf, Québec.
48648—6-4 (1 ms) 81

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE. —Cours pratiques, modernes, rapides, succès prouvés, satisfaction garantie. Prospectus gratuit sur demande. INSTITUT RAYMOND, 51-53, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC.
48055—23/3 (1 ms) 81.

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES, ENR., CASIER 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
48649—5-4 (26 fs) 81

Entrepôts à louer

ESPACE d'environ 6700 pieds carrés à louer; plancher en béton, situé près côte du Palais, approprié pour entrepôt ou garage. Aussi environ 183 acres de terrain à vendre à St-Emile. LES ENTREPRISES EQUITABLES, 16, RUE ST-JOSEPH, tél.: 3-3553.
48772—15/4 (6 fs) 86.

Hommes demandés

100 HOMMES DEMANDES
DES GROS PLANS d'industrie de guerre demandent constamment des soudeurs et machinistes. Pourquoi ne venez-vous pas apprendre un de ces métiers et vous placer à gros salaire? Nous vous enseignerons en quelques semaines à bon marché. Demandez notre prospectus, gratis. ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISTE "MELOCHE" No 1, 3ième RUE, Québec, P.Q.
43170—27/3 (26 fs) 105.

2 AIDES-FERMIERS D'EXPERIENCE avec bonnes références pour ouvrage général de la ferme, demandés immédiatement. Bon salaire. LA FERME J.-A. GRAY, SEIGNEURIE DE LA MALBAIE, Co. Charlevoix.
48902—19/4 (3 fs) 105.

Hôtels à vendre

LORETTEVILLE.—Hôtel meublé à vendre: bonne clientèle, conditions paiement faciles pour prompt acheteur. Cause de santé. S'adresser à 103, RUE RACINE, LORETTEVILLE, téléphone: 814.
48900—19/4 (6 fs) 110.

Horlogers -- Bijoutiers

BIJOUTERIE DE TOUS GENRES à 25% d'escompte, montres, bagues, jones, bracelet d'identification, pendentif, boucles d'oreilles, etc. ROGER CROTEAU, 129 1-2, DORCHESTER. TEL.: 9426.
48147—25/3 (26 fs) 107.

Hôtels -- Voyageurs

CHERCHEZ-VOUS LE REPOS, LA TRANQUILLITE? — Trouverez ici chambres avec ou sans pension. Venez nous voir pour vos repas de famille, de noces, réunions, etc... "VATEL" HOTEL LAURENTIDES, CHARLESBOURG, tél.: 4-5821.
48235—29/3 (26 fs) 108 JNO.

$ $ $ $ $ $ $ $ $
Convertissez en dollars
les nombreux articles dont vous ne vous servez plus et que vous conservez dans votre pièce de débarras : meubles divers, effets personnels, instrument de musique, articles de sport, etc.

SIGNALEZ SIMPLEMENT
2-4771
Annonces Classées l'Action Catholique

Instruments de musique

MAGNIFIQUE OCCASION d'acheter guitares espagnoles, hawaïennes, mandolines, violons, banjos, accordéons-pianos, musique d'orchestre, solo piano, chansons Cow Boy, etc. FRED TREMBLAY, 34, 1ère Avenue, LIMOILOU.
47971—21/3 (1 ms) 115.

Lecture

ABONNEZ - VOUS AU NOUVEAU JOURNAL "Le Carnet Social". Abonnement $1.00 par année. Numéro spécimen gratis sur demande "Le CARNET SOCIAL" CASIER POSTAL 1722, QUEBEC, P. Q.
48237—26/3 (26 fs) 115A JNO

Lingerie de seconde main

MANTEAU PRINTEMPS $1.49
EN PARFAITE CONDITION pour dames, demoiselles. Couleur au choix. Satisfaction garantie. Centaine d'aubaines en lingerie usagée. GROS ET DETAIL. CATALOGUE GRATIS. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR., 1102, ST-VALLIER, QUEBEC.
48045—23-3 (26 fs) 117

CULTIVATEURS, ATTENTION
Nous avons le plus gros stock de lingeries neuves et usagées. Demandez catalogue pour explication.
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
Tél.: 4-0017 (Face au marché St-Pierre)
48588—10/4 (26 fs) 117.

Extermination

COQUERELLES-PUNAISES, etc. Poudre mystérieuse, Liquide Mysto et Ridol, aussi Fumigation "par gaz. Tout travail garanti par écrit. Estimés gratuits. MAHEU & MAHEU, 145, DU PONT. Tél.: 8380.
47384—14/4 (13 fs) EXT.

Magasins à louer

MAGASIN AVEC 3 VITRINES
A LOUER, situé à 600, St-Vallier. S'adresser : 397, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC.
48865—18/4 (6 fs) 122.

Maisons à vendre

15e RUE, pour occupation 1er mai 1944. Beau cottage 7 pièces plus chambre bain de tuile. Planchers bois dur, seulement $67.00 de taxe par année. Hâtez-vous. S'adresser L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST, Québec. Tél.: 3-5322-4-2316.
48404—3/4 (26 fs) 127.

SILLERY, pour occupation 1er juin 1944, maison construite depuis 5 ans seulement, 11 pièces plus chambre bain. Plancher et portes de chêne, 2 toilettes, beau foyer, etc. 10,000 pieds de terrain. Vrais prix d'occasion. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC, TELEPHONE : 3-5322-4-2316.
4240—29/3 (26 fs) 127.

ATTENTION
A ST-FRANCOIS D'ASSISE.—Maison neuve, très moderne; complètement détachée. Ouvertures sur les quatre côtés; deux étages, deux logements de cinq chambres plus chambre de bain en tuile. Solarium, galerie, cave en ciment, sur terrain de 40 x 75. Très beau site à 5 minutes de l'église St-François d'Assise. Aussi un terrain à bâtir de 40 x 75. Pour plus amples informations, ECRIRE à CASIER POSTAL No. 282, L'ACTION CATHOLIQUE.
48743—14/4 (6 fs) 127

Maisons à vendre

CACOUNA, comté de Témiscouata. Magnifique propriété habitable à l'année, 12 pièces plus chambre de bain et 2 toilettes, planchers bois dur, beau grand garage, arbres fruitiers, etc. S'adresser: L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC. TEL.: 3-5322; 4-2316 ou au notaire S.-P. DUGAL, RIVIERE-DU-LOUP.
48895—19/4 (26 fs) 127.

RUE ST'FELIX.—Maison de 2 logements 4 et 6 chambres. Grand terrain, hangar, garage. Belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser : J.-E. LEPAGE, 166, AVENUE DES ERABLES, QUEBEC, TEL.: 2-1455.
48798—16/4 (12 fs) 127.

11EME RUE LIMOILOU.—Maison de 3 logements de 5 chambres plus bain. Très propre. Système de chauffage au 1er étage. Galerie vitrée, 6 pds de largeur en arrière. EMILE BROUSSEAU, 255, ST'JEAN, QUEBEC, Tél.: 2-5768.
48799—15/4 (6 fs) 127.

AVENUE MARGUERITE-BOURGEOYS, SILLERY.—291-99.—Maisons neuves dans Sillery financées avec plan fédéral. Livraison 1er mai. S'adresser. M. EUGENE CHALIFOUR, 3, AVENUE PLOERMEL. Tél.: 8038.
48531—8/4 (1 ms) 127.

LEVIS.—Maison située 54-56, rue St-Georges, coin Samson. Comprenant étal de boucher, magasin et 11 pièces plus chambre bain. Le tout en parfait ordre. Vendra très bon marché. F.-M. BERNIER, 56, ST-GEORGES, LEVIS, tél.: 347-J.
48815—17/4 (6 fs) 127.

CHICOUTIMI.—Maison seule, 5 app. aqueduc privé, et garage, chemin Grande Ligne, route Nationale. Conditions $200, comptant, balance $15.00 par mois. S'adresser (voisin) GUSTAVE FORTIN, cultivateur, RANG ST-JEAN-BAPTISTE.
48812—13/4 (6 fs) 127.

AVE BOUGAINVILLE.—Maison détachée de 3 logements de 7 chambres plus bain. Très propre et moderne. 3 garages chauffés. EMILE BROUSSEAU, 255, RUE ST-JEAN, Québec. Tél.: 2-5768.
48797—15/4 (6 fs) 127.

$700.—$200, comptant, balance $15.00 par mois. CHICOUTIMI, maison libre, seule, 5 app. aqueduc privé, et garage, chemin Grande Ligne, route Nationale. S'adresser (voisin) GUSTAVE FORTIN, cultivateur, RANG ST-JEAN-BAPTISTE.
48812—1-8/4 (6 fs) 127.

STE-ANNE DE BEAUPRE—Plus de 35 chambres, commodité modernes, en bon ordre; ayant servi d'hôtel. S'adresser : J.-E. GREGOIRE, 111, COTE DE LA MONTAGNE, tél.: 2-4535 ou à MLLE SIOUI, HOTEL ST-LAURENT, STE-ANNE DE BEAUPRE.
48539—1/4 (26 fs) 127.

RUE ST-GABRIEL. — Très bonne propriété, brique solide, 3 logements dont 1 de 6 pièces pour occupation le 1er mai 1944. Planchers bois dur, chauffage buckweat, etc. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC. Tél.: 3-5322-4-2316.
48536—18-4 (26 fs) 127

DANS TOUS LES QUARTIERS. Prix comptant, moindre si désiré, balance comme loyer et conditions faciles. DE LA BRUYERE FORTIER, notaire, 37, DE LA COURONNE, bureau 3-0755 le soir: 3-2580.
48668—12/4 (mer. v. mar. au 9/6) 127

11ème AVENUE, LIMOILOU.—Maison de 3 logements de 5 pièces. Brique solide. En vente au bas prix de $6,700.00. Revenus intéressants. J.-E. LEPAGE, 166, AVE DES ERABLES, QUEBEC, tél.: 2-1455.
48856—18/4 (6 fs) 127.

RUE ST-FRANCOIS.—Maison de 2 logements. Il faut vendre promptement. Offre raisonnable considérée S'adresser : J.-E. LEPAGE, 166, AVE DES ERABLES, QUEBEC, tél.: 2-1455.
48855—18/4 (6 fs) 127.

MAISON NEUVE A VENDRE, 5 pièces, chambre de bain, finie moderne, située à 70, St-Georges, Giffard. S'adresser : 66, ST-GEORGES, tél.: 3-7942.
48851—18/4 (6 fs) 127.

Maisons à vendre

MAISONS A VENDRE
RUE ST-CYRILLE.—3 logements de 7 et 8 pièces. Prix avantageux.
Avenue Ste-Geneviève, maison de 7 logements meublés, revenu de 16%.
Avenue des Bernières, maison de 3 logements rapportant revenu de 14%.
Terrains à bâtir : à Château d'Eau, bord de rivière.
C.-E. MIGNER
Agent d'immeubles.
50 St-Patrick, Tél : 2-3130 ou 4-1840
48857—18/4 (6 fs) 127.

Maisons demandées

MAISON 2 ou 3 logements, 5 ou 6 pièces, demandée dans Limoilou ou St-François d'Assise avec logement disponible. Paierai comptant. ECRIRE CASIER 239, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
48705—13/4 (26 fs) 128.

Maladies des pieds

SOIGNEZ VOS PIEDS
EMPLATRES "CORS OFF"
LE VERITABLE EMPLATRE NOIR enlève sans douleur les CORS, les CALLOSITES, les PEAUX MORTES, les OIGNONS, VERRUES. Des centaines de personnes en font l'usage. Pourquoi pas vous! Demandez-le à votre fournisseur ou adressez-vous: LABORATOIRE ST-LAURENT, ST-ROMUALD, comté Lévis, sur réception de 10c. nous vous l'enverrons.
48852—18/4 (26 fs) 132.

Matelas -- Reparations

LOUIS ROUSSEAU, tél.: 4-1430. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs, 486, 3e AVENUE LIMOILOU.
48494—6-4 (26 fs) 138

Matelas Frontenac. Tél.: 5347
MATELAS. Réparation matelas à ressorts crin échiffé, lit plumes sommiers Rembourrage meubles Attention spéciale aux communautés. ULRIC POULIOT, PROP. 15, RUE BOISSEAU.
42377—16-8 (L. mer. v. au 14-8) 138

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET. Voies génito-urinaires, médecine générale. Maladies vénériennes, 50, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau : 10 à 11 h.m., 2 à 4 p.m. Le soir : lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8. Tél.: 4-4061.
48303—31/3 (26 fs) 140.

Musique

THEORIE DE LA MUSIQUE par Omer Letourneau. Un questionnaire spécial pour cette théorie vient de paraître. Prix 35 cts. PROCURE GENERALE DE MUSIQUE ENR., 9, RUE D'AIGUILLON, QUEBEC.
48032—22-3 (mer. au 10-5) 147A.

Objets perdus

CHAPELET PERDU.—Chapelet en nacre dans étui blanc, perdu du numéro 144, Grande-Allée, Turnbull jusqu'à 27, CREMAZIE. Récompense promise. TELEPHONE: 4-1546.
48868—18/4 (2 fs) 149.

PORTE-MONNAIE en cuir rouge avec "zipper" contenant bon montant d'argent, perdu à St-Roch, dans le Kresge, Cie Paquet, ou Pharmacie Dubé, rue St-Jean. Récompense promise. TELEPHONE: 3-3442.
48890—19/4 (2 fs) 149.

PERDU, soit à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette ou entre l'aéroport et le Château Frontenac, une bague en platine avec centre en diamant entourés de fragments de saphir. Probablement dans la neige. Celui qui l'a trouvée veillez communiquer avec boîte no 284. L'ACTION CATHOLIQUE, Québec. Récompense promise.
48886—19-4 (1 fs) 149

On demande à acheter

NOUS SOMMES ACHETEURS de boîtes de fantaisies qui ont servi aux sets de toilette en ivoire ou métal, et qui sont encore propres. S'adresser : PHARMACIE COUTURE, 51, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
48548—8/4 (26 fs) 155.

LES PEAUX DE LAPINS

se vendent bien
J.-B. LALIBERTE LTEE
145, rue St-Joseph, Québec
emploie des milliers de ces peaux.
OFFREZ-LUI vos peaux de lapin, elle vous offrira le prix du marché.
47966—21/3 (26 fs) 155 JNO.

ACHETONS SACS VIDES toutes sortes : "Burlaps", Baggings" aussi guenilles, laine et coton venant des manufacturiers, magasins, domiciles. QUEBEC SACK SUPPLY ENREG., 65, ST-FRANÇOIS, tél : 3-4553.
47882—21-3 (26 fs) 155

Salons de Beauté

Vos jours en 1944 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez le soin de vos problèmes de beauté aux salons annoncés plus bas. Prenez votre rendez-vous dès maintenant.

SALON PARISTYL ENR.

TOUS GENRES DE COIFFURES ainsi que la nouvelle permanente COLD WAVE.
325, BLVD CHAREST, QUEBEC, TEL.: 2-1562
48283—30/3 (26 fs) S. C.

SALON LAROSE.—Spécialité: permanent Cold Wave, aussi grand spécial; permanent huile française de $10.00 pour $3.50. Nous nous spécialisons dans la teinture. Coiffures de tous genres. MME S. PERRON, prop. maintenant à 1, RUE ST-JEAN, tél.: 8021.
48560—16/4 (1 ms) S.C.

SALON LANGEVIN.—Mlle M. I. Moineux nouvelle propriétaire offre comme spécial; permanent Brush cut $10.00 pour $3.50. Permanent Cold Wave, coiffures tous genres. Coiffeuse experte. 144, COTE D'ABRAHAM, tél.: 4-0135
48000—21/3 (26 fs) S.C.

SPECIAL, PERMANENT $15.00 pour $1.50 garanti pour 12 mois, machine moderne avec ou sans fils. Spécialité: teinture. SALON LELY, Enreg. prop.: Mme R. PERRON-JACQUES, 60 1-2, ST-JOSEPH. Tél.: 9310.
48774—15/4 (26 fs) S.C.

LE DERNIER MOT
en Ondulation permanente à froid
NOMA
Toujours plus de qualité et plus de satisfaction pour moins d'argent chez: J.-L. HETRINGTON BEAUTY SUPPLY REG'D, 90, DE L'EGLISE, QUEBEC, tél.: 2-8060.
48239—29/3 (mer.v.l. au 26/5) 1

Pianos à vendre

BONS PIANOS A VENDRE ou louer pour chalet, club, villégiature. Ordinaires ou automatiques. J.-C. MARCOUX, marchand, professeur de musique, EXPERT ACCORDEUR de pianos, 609, RUE ST-VALLIER. Tél.: 9775.
48775—15-4 (26 fs) 165

Poussins — Poulets

NOUS OFFRONS des oeufs d'incubation, "Plymouth Rock Barrés" S'adresser : COUVOIR COOPERATIF DE ST-ANSELME, comté Dorchester, M. J.-E. LAVALLEE, sec.-gérant.
48272—30/3 (26 fs) 173.

POUSSINS "PLYMOUTH ROCK BARRES" 6 semaines, poulettes garanties 90%—0.70 chacune, coqs 0.40 plus frais transport. Livraison du 24 avril au 4 mai. Envoyez 10% avec la commande. E.-A. MORIN, ST-CAMILLE, comté Bellechasse.
48741—14/4 (6 fs) 173.

POUSSINS "Plymouth Rock Barrés" La supériorité de nos poussins est indiscutable. "COUVOIR CERTIFIE" Troupeau soumis au "Contrôle de ponte R.O.P." Nous n'incubons aucun oeuf étranger et garantissons que nos poussins proviennent de nos propres pondeuses. Commander dès maintenant d'un éleveur R.O.P. vos poussins de mai et juin. "FERME SILLERY" R.R.1, DE SILLERY, JEAN-PAUL DESY, tél.: 4-5364.
48729—14/4 (26 fs) 173.

BRAY A DES POUSSINS D'UN JOUR dans plusieurs races et des poulettes lancées "Leghorns" et "New Hampshire", tous pour livraison immédiate. Songez à ce que ces poulettes signifieront pour vous plus tard. Placez votre commande maintenant, que ce soit pour livraison immédiate ou plus tard. AGENTS : LA MAISON LANGEVIN, 140, DE LA COURONNE, tél.: 3-0619; J.-O. LAPOINTE, LA MALBAIE; LUDGER PARADIS, BOULE; D. CADRIN, ENREG., ST-VALLIER.
48834—19-4 (1 fs) 173

Réparations de laveuses

SERVICE "BEATTY" AUTORISE

REPARONS laveuses BEATTY, DOMINION et toutes autres marques ainsi que balayeuses. Prix modérés. Tél.: 2-2724, QUEBEC SERVICE DE LA LAVEUSE ENR. 393, BOULEVARD CHAREST.
48148—25/3 (26 fs) 158A

Remèdes -- Médicaments

RHUMATISME
LA "CAPSULE UNA"
EST UN REMEDE prompt et efficace qui soulage rapidement les douleurs rhumatismale; Essayez-le! En vente chez son fabricant le DOCTEUR ADJ. DESCHENES, SHAWINIGAN FALLS, à $2.50 la boîte de 30 capsules.
48409—3/4 (26 fs) 186.

Réparations de meubles

JOS. MICHAUD, 92, D'AIGUILLON, Québec. Rembourrage et réparation de meubles. Spécialité, meubles antiques, aussi meubles reconditionnés à vendre. Travail soigné garanti. Tél.: 2-8497.
48245—29/3 (mer.s. au 24/6) 189.

Réparations diverses

PARAPLUIES

PARAPLUIES recouverts par manufacturier. Couleurs bleue, brune ou noire. Uni $2.50; à bordure $3.00; soie avec bande nylon fantaisie $4.00. Envoyez l'armature avec chaque parapluie mentionnant couleur désirée. N.-E. PAPILLON enr., 406, rue St-Jean, Québec.
48663—12/4 (mer. s.l. au 10/6) 19

Réparations électriques

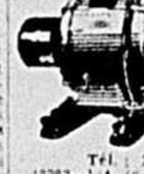

MOTEURS ELECTRIQUES de différentes forces, Vente, échange, Réparations de moteurs électriques.
G. ROBITAILLE
agent de manufacturier
12, St-Nicolas, Québec.
Tél.: 2-4250 et 2-4534
48363—1/4 (s.mer. au 23/6) 188

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de plancher de bois franc au traitement "Simplex". 116, 3ième RUE. Tél.: 4-1179.
48419—4-4 (26 fs) 194

Serins à vendre

SERINS A VENDRE, jaunes, verts, blancs, blancs et bleus, de race assorties. Femelles prêtes à accoupler. Aussi cages, nourritures et accessoires d'oiseaux. J. MOISAN, 331, RUE ST-LUC, Québec.
47919—23-3 (J. s. l. au 20-5) 197

Servantes demandées

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser : 93, ABERDEEN, tél.: 2-2474.
48764—15-4 (6 fs) 198

M. ARMAND'G. AUGER, 38, Avenue Laurier, demande une fille générale. Bon salaire. TELEPHONE: 1110.
48704—13/4 (6 fs) 198.

SERVANTE DEMANDEE dans petite famille. Devra coucher chez elle. Gros lavage en dehors. Pas de cuisine. S'adresser : 64, BOUGAINVILLE. Tél.: 6016.
43514—17/4 (3 fs) 198.

BONNE GENERALE possédant références et aimant les enfants demandée immédiatement. Bons gages. S'adresser : 107, ST-CYRILLE, Québec.
48850—18/4 (3 fs) 198.

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour passer l'été en ville. Références exigées. Bon salaire. S'adresser : BELVEDERE.
48067—18/4 (3 fs) 198.

ON DEMANDE UNE SERVANTE 11 AVENUE LAURIER. Bon salaire
48835—18-4 (3 fs) 198

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour le soin du ménage. Pas d'enfant. Pas de lavage. Pas de cuisine. S'adresser à MME ERNEST TREMBLAY, 144, RUE DU PONT, QUEBEC.
48899—19/4 (6 fs) 198 JNO.

ON DEMANDE une femme ou fille pour ouvrage général. Place à l'année. Salaire $35.00 par mois. S'adresser : 834, 1ère AVENUE, tél.: 4-1...
48806—19/4 (6 fs) 198.

VIC JORDAN 728 — par Paine et Norris

ALBERT LEROUGE ET LES COMMANDOS 565 — par Rosser et Findley

AUTOMOBILE
Accessoires - Service - Occasions

Autos à vendre

PAUL MAHEUX
Acheteur & Vendeur
de chars usagés de toutes marques,
597, BOUL. CHAREST, Tél.: 3-4167.
48670—12/4 (26 fs) A.V.

PLYMOUTH DE LUXE 1940, SEDAN NASH 41, Willis 41, Pontiac 35, Ford 34, Motocyclettes Indian 43 et 74, 1940. VENTES, ACHATS. RODRIGUE OSTIGNY, 181, DU PONT, Québec, tél.: 2-6577.
48406—3/4 (26 fs) A.V.

AUTOMOBILE DE "SOTO" 1938, 7 passagers, en parfaite condition, à vendre $350.00. S'adresser: PAR TELEPHONE à 3-6906 ou 3-3531.
48353—18/4 (3 fs) A.V.

SEDAN: Ford Convertible 39; Graham 35, Packard 36, Coupe Plymouth 37; Motocyclettes Indian 45, 1940. VENTES ET ACHATS. RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT, QUEBEC, tél.: 2-6577.
48046—3/4 (26 fs) A.V.

AVIS
Nous sommes maintenant réorganisés au complet à:
337, PRINCE-EDOUARD
(angle Caron)
Tous nos départements fonctionnent comme auparavant. Pouvons vous assurer du meilleur service possible, pour la réparation aussi bien que pour l'obtention des pièces de rechange.
Sollicitons votre patronage.
Morisset Automobile Enr.
Tél. : 7158
48447—1/4 (26 fs) A.V.

Accessoires d'Autos

PARTIES D'AUTOMOBILE, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. LUDGER FERLAND, 105, 1ère AVENUE, TEL.: 4-2920.
48527—8/4 (26 fs) A.A.

Tabac en feuilles

BEAU PETIT LOT DE TABAC assorti à 30 et 35 la livre, pour quelques jours seulement. Tabac coupé à pipe et cigarette. JOS. TREMBLAY, 811, RUE ST-VALLIER, QUEBEC.
48737—14/4 (26 fs)
204.

Teinturiers

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont oeuvres selon des produits de première qualité. 15, RUE ST-ALBERT, Québec. Tél.: 4-1609.
48598—1/4 (26 fs) 209.

TEINTURERIE DORCHESTER.—nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complets, pardessus, robes unies. Teintures pour deuil, 24 heures. 120, DORCHESTER, Québec. Tél.: 4-2161.
48171—27/3 (26 fs) 209.

TEINTURERIE FRANCAISE, INC. — $1.00 pour nettoyer un complet d'homme, pressage et nettoyage, même prix pour robe unie. Notre spécialité: Teinture de tout genre. Département spécial de commandes par malle. Nous sollicitons et apprécierons votre patronage, 365, ST-JEAN, QUEBEC, TEL.: 4-1686.
48031—22/3 (1 ms) 209.

P. FERLAND, Inc.
TEINTURIERS - NETTOYEURS EXPERTS. Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. P. FERLAND, INC., nettoyeurs licenciés "SANITONE", 153-157, DU PONT, Tél. 4-5831.
48837—18-4 (26 fs) 209

Terrains à vendre

TERRAINS A VENDRE sur Boulevard à Ste-Foy, 50 x 140, très bas prix. Aussi chalets payables comme loyers. Pour plus amples informations s'adresser: A. DESJARDINS, 335, BOULEVARD CHAREST, TEL.: 2-1992.
47810—4/4 (26 fs) 210 JNO.

Terrains à vendre

LOTS A BATIR
GRANDS TERRAINS de 50 pieds de front par 106 de profondeur, situés sur le Boulevard Vallée, Beauportville. Site magnifique. A vendre $400, chacun. S'adresser: DR ALPH. DION, 24, COTE DU PALAIS, QUEBEC. Tél.: jour 2-2133, soir 2-6589.
48345—8/4 (26 fs) 210.

Terres à vendre

BELLE TERRE DE 215 ACRES A VENDRE, près du Lac St-Joseph, 2 arpents de l'école, route régionale. Bien bâtie, eau courante, belle sucrerie, bonnes conditions. S'adresser: LEO AUDET, INVERNESS, Mégantic.
48833—18-4 (12 fs) 212

TERRE, 5 milles long x 3 arpents large, machines agricoles, arbres fruitiers, terre à bois. Maison, 16 appartements pouvant servir d'hôtel, poste d'essence. A vendre cause santé. FERDINAND TREMBLAY, RIVIERE-AUX-CHIENS, ou tél.: 7981.
48721—12/4 (1 ms) 212.

TERRE A VENDRE.—Belle terre en parfait ordre, bâtie de grange, hangars, garage, poulaillers, éleveuses. Grande maison avec chambre de bain, eau chaude et froide. S'adresser à TELESPHORE BARON, ST-AGAPIT, comté Lotbinière. P. O. (3e rang).
48894—19/4 (1 fs) 212.

BONNE TERRE
A VENDRE avec ou sans roulant; 80 arpents en culture, prête à être ensemencée; environ 10 arpents en bois. Bonnes conditions. S'adresser à HENRI ou GEDEON RICHARD, PONT-ROUGE, comté Portneuf, tél.: 55 x 2
48804—17/4 (3 fs) 212.

TERRE A VENDRE avec dépendances roulant, animaux; aussi belle terre à bois. S'adresser à M. CLEOPHAS GRIMARD, STE-ANNE DE LA PERADE, comté Champlain.
48841—18/4 (6 fs) 212.

TERRE de 150 x 250 x 400. Gros roulant, beaucoup de bois. Aussi 2 coupes de bois de 250 et 1450 acres, 2 hôtels licenciés, 2 magasins, 2 postes de gazoline. S'adresser: 348, KING-OUEST, SHERBROOKE.
48224—29-3 (Mer. v. au 19-5) 212

TERRE 13 ARPENTS, 5 arpents cultivables, 10 en bois, suffisamment de bois pour l'usage de la propriété, très bonne maison, garage, électricité, toilette, sur route ouverte l'hiver 7 milles de Québec, livrable ler mai, à vendre au bas prix de $3,500, $2,500 comptant, balance intérêt 4%. Pas de détails par téléphone. F. LEMIEUX, 114, DES FRANCISCAINS, Québec.
48807—19/4 (6 fs) 213

Garages -- Service

J.-S. RUELLAND
CARROSSIER DIPLOME GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage, peinture, vitrage d'autos, bourrure. Travail fait par des experts. Coins ST-VALLIER, BELLEAU et COLOMB, Québec. Tél.: 8216.
48660—12/4 (26 fs) G.S.

Camions à vendre

A VENDRE: CAMION "FORD", 2 tonnes, modèle 1938, en très bon état. Pneus presque neufs. Assurance pour l'année. S'adresser: 35, 18ième RUE, LIMOILOU, tél.: 2-2387 le jour ou 4-4974 le soir.
48692—13/4 (6 fs) C.V.

CAMION FORD 1939, 2 tonnes, pneus 34 x 7, avec dompeuse hydraulique (hoist) le tout à l'état de neuf. S'adresser app. 3, 208, RUE FLEURIE, Québec.
48503—15/4 (6 fs) C.V.

DES CAMIONS
CHEVROLET
et
MAPLE LEAF
1944
1½ à 3 tonnes
sont actuellement en PRODUCTION
Nous pourrons livrer ces camions à tous les usagers faisant un travail ESSENTIEL.
Obtenez un PERMIS ou communiquez avec nous pour tous renseignements.
J. L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
88, rue Notre-Dame des Anges
Tél. : 4-3593
47708—10/3 (v.l.mer. au 8/5) C.V.

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER, radiateurs réparés nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène, 156, DE LA SALLE, QUEBEC. TEL.: 2-2876.
48370—1/4 (26 fs) R.R. JNO.

Terres demandées

TERRES DEMANDEES
JE SERAIS acheteur de 25 terres de toutes grandeurs près des villes et villages. Donner les détails et votre plus bas prix pour argent comptant. Ecrire A CASIER 264, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
48033—22/3 (26 fs) 213.

TERRES DEMANDEES. S'adresser: C. DROLET, 101, 3ième RUE, LIMOILOU. tél.: 4-0642.
48801—15/4 (6 fs) 213.

AVIS.—On demande à acheter plusieurs terres au delà 300 acres, situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. ALBINI SAMSON, 8A, RUE KING EST, (App. 1) SHERBROOKE. TEL.: 1657-M Casier 627.
48801—19/4 (26 fs) 213.

Non classifiées

47409—1/3 (mer.v.l. au 27/4) N.C.

PEINTURE
VERNIS
EMAIL
"MARTIN SENOUR"
en vente chez:
O'NEIL & RICHARD LTEE
134, du Pont, tél. : 2-1594
Québec
48867—19/4 (mer.s.l. au 15/5) N.C.

Peaux à fourrure
Classification correcte
Prix du marché
Demandez nos cartes d'envoi par la poste. Vous recevrez notre chèque avec offres détaillées promptement.
Vos peaux seront bien gardées et retournées à demande dans les dix jours de réception de votre envoi.
J.-B. Lalliberté
(limitée)
Fondée en 1867
145, rue St-Joseph
QUEBEC

Sur la croix, dans l'attitude émouvante de l'agneau immolé, Jésus supplie son Père de pardonner et de sauver, et en se retournant vers le monde, il l'attire à lui pour le bénir et le sanctifier.
Abbé LHOMME.

FOURRURES
Mesdames
Lorsqu'il s'agit de FOURRURES — achat ou réparation — il est toujours avantageux de
Consulter les annonces ci-dessous

ULDERIC BEDARD
244, RICHELIEU, QUEBEC. Tél.: 3-4892
ENTREPOSAGE, voûte moderne. Tout manteau assuré contre vol, feu et les mites. Grand assortiment de fourrures d'été, martres de toutes sortes, Renards argentés, croisés, fitch, vison, etc. Un acompte vous gardera un manteau pour l'automne. Manteaux seal, chat sauvage, caracul, boléros.
48062—23/3 (1 ms) 95.

JOS. ROBITAILLE ENREG.
ASSORTIMENT manteaux, parures de cou, fourrures pour collet, manteau drap, réparation et manteaux faits sur mesures, repassage, teinture des fourrures. Entreposage, 108, RICHELIEU, Québec. Tél.: 2-3288.
48407—3/4 (1 ms) 95.

Wilfrid Lachance
TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué, seal, écureuil de Russie teint, etc. Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage, 108, DES COMMISSAIRES, tél.: 4-2458.
47891—17/3 (52 ps.) 95.

:-: Achetons :-:
chez les Nôtres

FOURRURES THIBAULT

282, rue St-Jean. TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure. Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour repassage, réfection. Achetons peaux vertes.
48363—1/4 (1 ms) 95.

LAUREAT ZICAT ENR.
FOURRURES

MAINTENANT déménagé à 28, Chemin Ste-Foy. Assortiment complet et varié des plus belles fourrures. Vaste voûte neuve et moderne pour l'entreposage de vos fourrures. Trappeurs, achetons fourrures de toutes sortes. TEL.: 9627.
48201—28/3 (26 fs) 95

AVEC LES AVIATEURS CANADIENS OUTRE-MER

(Par Charles Miville-Deschênes, sous-lieutenant d'aviation)

LONDRES, le 14 avril 1944. — **Nouveaux officiers.** — Quatre autres Canadiens français viennent d'obtenir leur brevet d'officier dans le Corps d'aviation royal canadien. Ce sont les officiers pilotes J.-P.-J. DUPUIS, pilote, fils de Mme G.-R. Dupuis, chemin Merivale, Ottawa; V.-J. BOUCHARD, pilote, fils de M. L.-V. Bouchard, de Régina (Sask.); J.-E.-L. RENAUD, radiotélégraphiste-mitrailleur, fils de M. Moïse Renaud, de Gardens (Qué.), et J.-C.-R. LABELLE, radiotélégraphiste-mitrailleur, frère de M. Guy Labelle, 4836, rue Cartier, Montréal.

Tout va très bien . . . — Le lieutenant de section Hector PAYETTE, de Montréal, médecin de l'escadrille des "Alouettes" vient de suivre un cours dans un hôpital de Londres. Il était visiblement heureux de passer quelque temps dans la métropole anglaise. "Tout va très bien", m'a-t-il dit. "Et la preuve, c'est que j'ai pu m'absenter pour venir m'instruire".

x x x

Il faut de l'argent ! — "Salute the Soldier", telle était la devise de la semaine, à Londres, pour marquer un autre emprunt de la victoire au pays de Churchill. Ici, tout comme au Canada, l'intérêt de la population est stimulé par des parades, des concerts et des manifestations de toutes sortes. Au Square Trafalgar, tout près de Canada House, l'on peut voir de magnifiques tréteaux sur lesquels figurent des Tommies aux uniformes tout neufs. Les fanfares des régiments distribuent aux quatre coins de Londres les accents d'une musique entraînante. Et les Londoniens souscrivent . . . souscrivent encore.

Une grande parade est passée devant le quartier général du C. A. R. C. Dans le défilé, l'on pouvait reconnaître quelques régiments canadiens ainsi que de nos aviateurs. Leur tenue leur a valu de longs applaudissements.

x x x

S. M. la Reine. — Votre correspondant, ainsi que le caporal Maurice LACOURSIERE, également attaché à la Direction des Relations extérieures du C. A. R. C., ont bien failli, l'autre jour, être présentés à Sa Majesté la Reine. Ils sont arrivés au Club Churchill à peine un quart d'heure après le départ de Sa Majesté. Il va sans dire que nous étions peinés. Pour nous consoler, on nous a invités à apposer nos signatures dans la même page que Sa Majesté. Plus chanceuse que nous, l'officier de section Jeanne PELLETIER, d'Ottawa, se trouvait au Club à l'arrivée de la royale visiteuse. Et elle lui a été présentée.

x x x

La Gaspésie. — Le chef d'escadrille François-Joseph SEIDEL, chef du service de la comptabilité au quartier général du C. A. R. C., à Londres, a évoqué pour nous, l'autre jour, les souvenirs de ses voyages en Gaspésie. Il ne tarit pas d'éloges à l'endroit de cette partie de la province de Québec, et tout particulièrement du village de Paspébiac, où naquit Mme Seidel. Le chef d'escadrille Seidel qui fut, pendant plusieurs mois, adjudant au dépôt de l'effectif du C. A. R. C., à Québec, est en Grande-Bretagne depuis octobre 1942. Bien qu'il soit né aux Etats-Unis, il parle un excellent français.

"J'ai plusieurs Canadiens français sous mes ordres, m'a-t-il dit, et je puis dire qu'ils sont de très bons travailleurs. C'est charmant de travailler avec eux".

x x x

Séjour à Oxford. — Grâce à la Légion canadienne, les membres des forces armées canadiennes ont l'avantage d'aller faire un bref séjour à l'université d'Oxford et d'y entendre des conférences données par les meilleurs professeurs de cette célèbre université. Tout récemment, quatre aviateurs canadiens-français ont profité de ce privilège. Ce sont les aviateurs-chefs Georges-E. PALLASCIO, 4928, rue Saint-Denis, Montréal; Paul-Emile BOISVERT, 3867, rue Saint-Joseph, Verdun; René PAYETTE, 4077, rue Tupper, Montréal, et Armand NOLET, 4386, rue Garnier, Montréal. Tous quatre en étaient enchantés.

C'est au collège Balliol que la série de conférences leur fut donnée dans l'atmosphère scientifique qui caractérise Oxford. Les cours ont porté sur différents sujets politiques, économiques et sociaux.

Elections à la Jeunesse libérale de Lévis

Les membres de l'Association de la Jeunesse libérale du comté de Lévis se sont choisi un nouveau président hier soir en la personne de M. Roland Groleau, de St-Romuald. Il succède au Dr Maurice Roy, de Lévis, qui a occupé ce poste pendant deux ans.

Les autres officiers sont: 1er vice-président, le Dr Paul Goulet; 2e vice-président, M. Alyre Bégin; organisateur, M. Paul Théberge; 1er ass.-organisateur, M. Philippe Ouellet; 2e ass.-organisateur, M. Camille Lemay; secrétaire-trésorier, M. Roger Roy, c.a., ass.-trés., M. John Marmen; publiciste, M. Théophile Lemieux, de St-Romuald; et asisstant-publiciste, M. Donat Gagnon.

Plusieurs discours ont été prononcés à la suite des élections et le Dr Maurice Roy et M. Roland Groleau ont adressé des remerciements aux divers délégués. M. Groleau fera connaître sous peu le programme qu'il veut soumettre au conseil d'administration de la Jeunesse libérale du comté de Lévis.

Appels en faveur de la France

"La douce France a perdu son visage souriant. La botte allemande la piétine partout. Depuis quatre ans, la résistance s'affermit, se solidifie, s'organise. Tout est prêt" . . . mais la population civile n'a pas le nécessaire encore pour que l'organisation soit complète. Il faut donner à la France ce dont nous pouvons nous passer. Ici, Peuple privilégié, nous n'avons pas connu les affres de la faim, ni les angoisses des bombes; notre logis n'a pas été détruit ou occupé; méditons sur les souffrances sans nom qu'endurent femmes, enfants et vieillards de France . . . et entendons l'appel du comité "Canada-France" qui lance sa campagne de secours à la France, cette semaine.

Ce midi, M. Rodolphe Laplante, avec toute la chaleur et le patriotisme qu'on lui connaît, a parlé en termes touchants des souffrances et des douleurs de nos cousins de France. Il présidait le déjeuner-causerie de la société St-Jean-Baptiste de Québec. Ce soir, à CBV, M. R.-A. Benoît, parlera au nom du comité "Canada-France". Donner à la France, c'est prêter à la civilisation.

"C'est là une merveilleuse initiative", m'a dit l'aviateur Boisvert. "Elle permet à beaucoup de militaires d'entrevoir de nouveaux horizons. Nous voudrions tous retourner à Oxford".

x x x

A un nouveau poste. — Le sous-lieutenant d'aviation Paul BEAUDET, navigateur, de Portneuf (Qué.), vient d'être affecté à une station du commandement de la livraison. Avec son pilote, le sous-lieutenant d'aviation Geo. STEWART, d'Hamilton (Ont.), il éprouve les nouveaux avions et les transporte aux endroits qu'on leur désigne. Beaudet, dont les parents demeurent au no 4006, avenue Marlowe, Montréal, est arrivé en Grande-Bretagne en février 1943. Il a servi pendant quelque temps en Afrique du Nord, puis est revenu en Angleterre.

MAUX DE TÊTE
Pour prompt soulagement, prenez un verre de
ABBEY'S
Le sel de santé

La plus récente arme d'instruction

● Le lieutenant W.-Earle Lobb, officier d'instruction du maniement des armes au centre d'instruction élémentaire de l'Infanterie canadienne no 103, à Fort Garry (Man.), démontre ici comment fonctionne l'arme la plus récente de l'instruction du tir, le fusil Swift. En pressant sur la détente, on met en mouvement un ressort qui lance sur la cible des pointes fines. Les cibles, de moins d'un pouce carré, sont tracées à l'échelle. Les perforations faites par les pointes démontrent où une balle tirée par un frail ordinaire atteindrait la cible et illustre en même temps les erreurs de pointage, du maintien du fusil et de la pression de la détente. En élevant ou en abaissant le tableau de cibles, on peut tirer cette arme dans les positions couchées, debout ou à genoux.
(Photo Armée canadienne)

Rencontre des deux frères Robert, de Québec

UN PORT DE TERRE-NEUVE, 19. — Mme Maria Robert, rue Saint-Jean, 173, Québec, est une des mères qui peuvent vraiment être fières de leurs fils. Elle en a actuellement quatre en services actif, un dans la Marine et trois dans l'Armée.

Dernièrement, deux d'entre eux, le lieutenant Laurent Robert, de l'Armée et le matelot breveté Lionel Robert, R.C.N.V.R., ont été fort heureux de se retrouver à Terre-Neuve. Lionel était déjà dans ce pays depuis plus de deux ans mais l'arrivée de Laurent était plutôt récente.

Lionel Robert s'est enrôlé dans la Réserve volontaire de la Marine canadienne en mars 1940. Après avoir terminé son entraînement élémentaire à Halifax, en septembre suivant, il s'embarqua sur le H.M.C.S. COLUMBIA, un destroyer. Il demeura à bord de ce navire jusqu'en janvier 1941 alors qu'il fut envoyé à bord du H.M.C.S. ACADIA. En avril, il fut transféré à bord du MONT-JOLI où il passa l'été. Au mois de septembre, il fut nommé à l'hôpital naval de Saint-Jean, Terre-Neuve, où il travaille encore. Il est actuellement en charge de la cantine de l'hôpital.

Le lieutenant Laurent Robert est dans l'Armée active depuis le 11 mai 1942.

Laurent et Lionel connaissaient quelque chose de la vie militaire lorsqu'ils se sont joints aux forces actives. Avant de s'enrôler, ils faisaient tous deux partie de la réserve du corps des signaleurs de l'Armée, à Québec.

Deux autres frères Robert sont dans l'Armée active, le sergent quartier maître Hervé, du corps des signaleurs et le soldat Roger, du Régiment de Maisonneuve. Le premier, qui est enservice depuis le début de 1940, est actuellement stationné à Québec tandis que le second, enrôlé il y a environ 20 mois, est avec son régiment outremer.

Serrez le lait dans le réfrigérateur aussitôt qu'il arrive. Il surira vite à la chaleur. Si vous mettez du lait sur la table dans un pot pour les repas, remettez-les dans le refrigérateur avant tout le reste, mais ne le videz pas dans la bouteille.

Deux frères se rencontrent

● Deux des frères Robert, de Québec, sont aujourd'hui réunis à Terre-Neuve. Le lieutenant Laurent Robert (à gauche) y sert dans l'armée canadienne et le matelot breveté Lionel, RCNVR, travaille à l'hôpital naval. Deux autres frères de Laurent et de Lionel sont dans l'armée. Le sergent quartier-maître Hervé, du corps des signaleurs, est à Québec, et le soldat Roger, du régiment de Maisonneuve, est rendu outre-mer.

Décès de monsieur Arthur Ouellet, de Beauceville

Nous apprenons avec regret la mort de M. Arthur Ouellet, ancien commerçant de Beauceville, décédé lundi, à Montréal, à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de Dame Georgianna Duval.

Le défunt laisse dans le deuil onze enfants, six filles et cinq fils. Ces derniers sont MM. Jos., Arthur, Emile, Gabriel et Pierre-Albert Ouellet. Les six filles que feu M. Arthur Ouellet laisse dans le deuil sont: Mme Vve Arthur Morin (Alice); Mme Georges Paquet (Eva), Mme Henri Quesnel (Marguerite); Mme Rolland Gauvin (Germaine); Mme Jean-Louis Nadeau (Lucienne); Mme Mark Markin (Jeannette).

Outre les personnes déjà mentionnées, feu M. Arthur Ouellet laisse, pour le pleurer, ses frères, Mme Gabriel Ouellet (Dorothée Samson); Mme Arthur Ouellet (Marie Roberge); Mme Emile Ouellet (Gertrude Mallum) et Mme Joseph Ouelle t(Jacqueline St-Laurent).

Lui survivent aussi des gendres, MM. Georges Paquet, de la compagnie Paquet, Limitée, de Québec, Henri Quesnel, Rolland Gauvin, Jean-Louis Nadeau et Mark Markin. Le défunt laisse aussi neuf petits-enfants, deux garçons et sept filles.

Le défunt était avantageusement connu dans la Beauce et à Montréal, où il comptait un grand nombre d'amis. C'était un homme d'oeuvre et un catholique exemplaire. Ses funérailles auront lieu jeudi avant-midi, en l'église St-Louis de France, à Montréal.

"L'Action Catholique" prie la famille en deuil d'agréer l'hommage de ses plus sincères condoléances.

Indulgence de 100 ans et 100 quarantaines, à gagner une fois le jour par ceux qui portent dévotement sur eux leur chapelet par amour de la sainte Vierge. (Cette indulgence a été renouvelée à la demande du maître général des Dominicains le 31 juillet 1806).

Un nouveau syndicat à Shawinigan

SHAWINIGAN, 19. (DNC). — Au cours d'une importante assemblée tenue dimanche dernier, les employés de la Belgo, moulin appartenant à la Consolidated Paper Corp. Ltd, ont décidé de se grouper en syndicat qui, une fois l'incorporation provinciale obtenue, portera le nom de "Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Shawinigan Inc". Il sera du coup affilié à la Fédération nationale des Travailleurs de la Pulpe et du Papier, Inc., à la C.T.C.C. et au Conseil central des Trois-Rivières.

On a formé un comité provisoire qui comprend: M. William Brûlé, président; M. Josaphat Poudrier, secrétaire; M. Gérard Pelletier, trésorier, et M. Roland Elliott, publiciste.

Déjà 90 pour cent des faiseurs de papier auraient donné leur adhésion au syndicat et les autres départements de l'usine s'organisent rapidement.

Par leur geste, les employés de la Belgo suivent l'exemple de leurs confrères de Grand'Mère, Trois-Rivières et Port-Alfred, divisions de la même entreprise, et qui sont déjà organisés en syndicats. Le syndicat de Port-Alfred négocie actuellement avec la compagnie et il est possible qu'on en arrive à la signature d'une convention collective de travail qui couvrirait les quatre divisions susmentionnées. Dimanche soir, au poste no 1, un ralliement des ouvriers de la Belgo fut tenu sous la présidence de M. Brûlé.

Les principaux orateurs à exposer la nécessité qu'il y a de se grouper dans nos syndicats ouvriers furent M. l'abbé Jules Lockwell, curé de Donnacona et aumônier de la Fédération, et M. Jean Marchand, sec.-général et organisateur de la Fédération.

Distractions pour les détenus

OTTAWA, 19. — BUP — Un document déposé hier à la Chambre des Communes a révélé que les conditions de vie dans les pénitenciers du Canada ont été améliorées à la suite des recommandations soumises par une Commission royale en 1936.

Les détenus ont de plus grandes facilités pour se raser et se baigner, et ils ont le privilège de recevoir plus de visites et d'écrire plus souvent. Les prisonniers ont reçu des briquets, mais ils doivent payer pour obtenir des pierres à feu.

Dans plusieurs établissements pénitenciaires, on a installé des douches. Signalons que les détenus sont autorisés à recevoir des cartes de souhaits à Noël et au Premier de l'An. Enfin, on a aboli la défense de recevoir des visiteurs et d'écrire laquelle avait été imposée comme punition.

Contrairement à une recommandation soumise par la Commission royale, les prisonniers peuvent écouter la radio, même les émissions de nouvelles. La Commission avait recommandé que la radio soit bannie des pénitenciers, mais il a été trouvé que ce divertissement était apprécié et qu'on devait continuer à permettre aux détenus à en prendre avantage.

19-4-44

108 — Feuilleton de l'"Action Catholique" — FLEURS DES LANDES — 105

bourins, sourds et sonores, accompagnaient, de leurs notes appuyées ou fuyantes, le rythme lent ou précipité des hymnes enthousiastes. Les trompettes jetaient, aux quatre vents, l'éclat de leurs fanfares.

Sur les autels, la flamme dévorait la graisse des victimes.

Emu par la pompe des sacrifices, le peuple, dont l'âme sensible et naïve vibrait aux notes guerrières et triomphales, emporté en un délire religieux, clamait vers le dieu vainqueur, Ammon-Râ, protecteur de Thèbes aux cent Portes, ses cris de reconnaissance et de joie...

Soudain, affolé, un taureau brise les entraves. Et dans un galop furieux, il court sur un groupe de prêtres. Il renverse Ounnofri, prince du Térébinthe, grand-prêtre d'Ammon-Râ, le soulève, plonge ses cornes, à plusieurs reprises dans le corps du malheureux. Un long paquet d'entrailles rouges s'enroule et se dévide sur les cornes qui dégouttent d'un sang noir.

Aveuglé par le sang et les entrailles molles qui battent, à petit coups, son mufle, rosé d'écume, le taureau frappe l'air... essaye, en vain, de se dégager, et, pris d'une rage sans nom, traîne sur les dalles rougies le cadavre...

Des archers accourent et percent de leurs javeline l'animal qui s'abat, comme une masse, les naseaux fumants...

Des prêtres enlèvent le cadavre d'Ounnofri et l'emportent, loin de la foule houleuse, dans une salle écartée.

Sur l'ordre de Zaramônkh, Maître des secrets du ciel, les embaumeurs sont mandés sur le champ. Et les paraschites, les colchytes, les tarichteutes arrivent, après avoir traversé le Nil, de Nemmomia, leur quartier, qui est en face de Thèbes.

Sous la surveillance et la direction de deux prêtres et de deux hiérogrammates, ils procéderont à l'embaumement du corps et le transformeront en momie pour l'éternité.

Et aussitôt ils se mettent à la besogne. Leur travail durera soixante-dix jours.

FLEURS DES LANDES — 105

Moïse voulait pousser plus loin. Ses troupes, au seuil des régions inconnues et qui passaient pour hantées par des monstres effrayants et des esprits plus redoutables encore, refusèrent de le suivre.

Un vieux matelot se présenta devant lui, et d'une voix très humble:

—O tsar, prince puissant, vainqueur de Kousch l'humiliée, écoute un avis salutaire. J'appartiens à une ancienne famille de mariniers. Et l'on raconte parmi les miens que l'un de mes aïeux, monté sur un navire, fut saisi par les vents et emporté, loin du fleuve, dans une mer immense et sans rivage... Le navire, culbuté par la tempête périt misérablement. Et mon aïeul échoua, par un miracle du ciel, sur une île déserte. Le matin, comme il se réveillait, il entendit un grand bruit, étrange. Il crut que des flots envahissaient l'île, quand il vit se dresser un énorme serpent de quarante coudées, à la gueule bien fendue, à la langue sifflante. Et le serpent lui dit: "Que fais-tu là? petit, que fais-tu? Qui a pu te conduire ici? Qui donc? Raconte-moi tes aventures et tâche de me distraire, sinon..." Et mon aïeul lui raconta ses voyages. Et le serpent l'écoutait, attentif. Mon aïeul vécut quelques mois dans l'île. Un jour, le serpent lui dit: "Allons, lève-toi, petit, lève-toi, voilà qu'un navire vient te chercher. Mais ne reviens plus dans cette île qui est l'île des Esprits, car je ne serai pas toujours d'humeur aussi accommodante..."

Retournons à Thèbes l'immortelle, ou bataillons aux pays de Kousch, l'humiliée. Permet à un ancien de te dire: ô Tsar, ne va pas affronter les esprits inconnus et formidables.

Et Moïse, qui ne voulait pas soumettre ses soldats et ses matelots à une trop rude épreuve, revint à Thèbes.

Et pendant plusieurs jours, applaudi, acclamé, il connut toutes les ivresses du triomphe et son coeur n'en ressentait aucun trouble...

...Et voilà que le prince des Khâti résolut d'envahir le pays de Kharou et la Terre-Entière. Il le va, dans les régions soumises à son pouvoir, des

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

CINÉ-BULLETIN

Titre et texte enregistrés — tous droits réservés Ottawa 1936

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte des réclames des exploitants de cinéma et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

3.- A déconseiller, parce que dangereux.

4.- A proscrire et à combattre.

?.- Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

★ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

SALUDOS AMIGOS — — — — — — — 1*
Bonne bande de Walt Disney. Grâce à une nouvelle technique, le film est composé, tantôt de dessins animés, et tantôt de photographies ordinaires, le tout en couleurs. — Il s'agit d'un voyage humoristique en Amérique du Sud.
KING-KONG — — — — — — — — — — 1
THE FLEET'S — — — — — — — — — — 2

"Canadien"

LE PRESIDENT HAUDECOEUR — — 2
Comédie dramatique avec Harry Baur, Betty Stockfeld, Pizani, Temerson. — Personnage respecté et autoritaire, le président Haudecoeur refuse à son fils un mariage d'amour pour lui en imposer un de convenance. Mais il s'éprend lui-même d'une aimable personne, et comprenant les sentiments de son fils, il lui permet le mariage désiré. Sa propre amoureuse ayant transformé le président, lui annonce son prochain mariage avec un officier. Haudecoeur pardonnera.
L'ECOLE DES RESQUILLEURS — — 1
Amusante comédie...

"Capitol"

THE UNINVITED — — — — — — — — — 3
Film qui admet la licéité des pratiques immorales du spiritisme.

"Cartier"

PASSEPORT TO SUEZ — — — — — — 1
DESERT SONG — — — — — — — — 3

"Cinéma de Paris"

PIEGES — — — — — — — — — — — 2
Drame policier avec Maurice Chevalier, Pierre Renoir, Marie Dea, Eric Von Stroheim et Milly Mathis.
Une jeune danseuse disparaît après plusieurs autres jeunes filles. Sa camarade, Adrienne Charpentier, accepte de mener une enquête pour la police judiciaire. Elle risque plusieurs fois sa vie, mais réussit à faire arrêter une bande de trafiquants louches. Elle se fiance avec le directeur d'un grand music-hall, Valmy, mais découvre dans un tiroir sa propre photo, celle de son amie disparue et le bracelet qu'elle portait avant sa disparition. Le jeune homme est arrêté et on découvre dans le garage de sa maison les cadavres des trois jeunes filles disparues. Est-il coupable ?
FEU LA MERE DE MADAME — — 3 ?

"Empire"

COVER GIRL — — — — — — — — — 2
Comédie musicale en couleurs avec Rita Hoyworth et Gene Kelly.

"Français"

CHETNIKS — — — — — — — — — — 1*
Film intéressant qui dépeint la lutte menée en Yougoslavie par le général Milhailovitch et ses francs-tireurs contre les Allemands. Ceux-ci tentèrent en vain de se faire livrer le général par trahison ou menace, mais ne purent arriver à leurs fins. — Avec Philip Dorn, Anna Sten et Virginia Gilmore.
THE BLACK SWAN — — — — — — — 2
Drame de la mer. L'action se déroule au 17ième siècle, alors que l'Espagne voyait la mer des Caraïbes infestée de pirates. Dans ce film, un certain nombre font leur soumission et finissent par combattre le Cygne noir, qui continue ses pirateries.
En couleurs. En vedettes : Tyrone Power, George Saunders, Laird Craigar et Maureen O'Hara.
LITTLE OLD NEW-YORK — — — — 1
Ce film a trait à la plus brillante partie de la vie de Fulton et nous fait assister aux tentatives faites par ce dernier dans le domaine de la machine à vapeur. On y voit Fulton essayant de faire accepter par les marins de New-York et par les financiers l'idée de son bateau et comment il est reçu. Vedettes : Fred MacMurray, Alice Fay, Richard Green.

"Imperial

ORCHESTRA WIVES — — — — — — — 2
BIRTH OF THE BLUES — — — — — 1

"Princesse"

THE HUMAN COMEDY — — — — — 1*
Film (MGM) réalisé par Clarence Brown d'après un texte de William Saroyan, jeune écrivain arménien. Interprètes : Mickey Rooney, Frank Morgan, Fay Bainter, James Craig, etc.
Une oeuvre d'exceptionnelle valeur. C'est la vie telle qu'elle se déroule tous les jours, avec ses humbles joies et ses épreuves, au sein d'une famille-type de condition moyenne, les Macauley, dans la ville d'Ithaca, en Californie.
Une veuve doit faire face à la vie avec ses quatre enfants. L'aîné subit son instruction militaire; une grande jeune fille aide aux soins du ménage; un adolescent, tout en suivant les cours du high school, travaille dans une messagerie pour arrondir le budget; enfin, un bambin de cinq ans fait ses premières expériences de la vie. C'est principalement autour du jeune employé de télégraphe que pivote l'action. Episodes se succèdent, touchants ou désopilants, souvent même l'un et l'autre à la fois, formant la "comédie humaine". Qui veut connaître l'Américain moyen et sympathiser avec lui, aura rarement l'occasion de suivre une trame d'un réalisme aussi saisissant, d'une intimité aussi charmante, aussi poétique.
De plus l'interprétation est en tout point remarquable.
HEADIN FOR GOD'S COUNTRY — 1
Mélodrame mouvementé dont l'action se déroule dans un village d'Alaska au début de la guerre. Interprétation de William Lundigan et Virginia Dale.
ARIZONA WHIRLWIND — — — — 1

"Rialto"

JEUNES FILLES EN DETRESSE — 2*
Production cinématographique qui tend à démontrer la grandeur désastreuse des conséquences malheureuses que le divorce provoque dans la vie des enfants. Bonne interprétation de Marcelle Chantal, André Luguet, Pizani, Pierre Nay, Milly Mathis, Paulette Elambert.
UNE DROLE D'IDEE — — — — — — 2

"Victoria"

THE SON OF MONTE CRISTO — — 1
HI DIDDLE DIDDLE — — — — — — 2

LEVIS
"Canada"

IT'S A GREAT LIFE — — — — — — 1
Film de la série "Blondie" avec Arthur Lake et Penny Singleton. Le héros comprends mal les instructions que lui donne son patron au téléphone et achète un cheval (horse) au lieu d'une maison (house). — On comprendra l'erreur si l'on pense qu'au téléphone, les deux mots anglais peuvent prêter à confusion.
TARZAN'S DESERT MYSTERY — — 1
Avec Pohnny Weismuller.

"Cinéma de Lévis"

LE COUPABLE — — — — — — — — 2*
Drame de François Coppée avec Pierre Blanchar, Madeleine Ozeray, Signoret et Junie Astor.
—Jérôme Lécuyer abandonne Thérèse Forgeat quand elle lui apprend qu'elle attend un enfant de lui. Elle épouse un cousin qui accepte l'enfant à contre-coeur. Thérèse meurt et l'enfant tourne mal; plus tard il participe à un mauvais coup. Accusé d'assassinat, il passe aux Assises. Le procureur est Jérôme Lécuyer, son père, qui s'accuse publiquement de sa faute et la repare en faisant de son fils un honnête homme.
—Oeuvre poignante qui pose avec courage un cas de conscience et une solution héroïque. Réquisitoire contre les séducteurs qui abandonnent la jeune fille séduite. Par son sujet, le film ne s'adresse qu'aux adultes, mais l'impression générale est tonique.
SPOTLIGHT SCANDALS — — — — 2
Comédie avec musique.

"Académie de Musique"

GOSSE DE RICHE — — — — — — — 1*
Le sujet met l'accent sur certains conflits entre ouvriers et patrons. Les uns et les autres sont dépeints avec une objectivité méritoire. Les traits de satire sont nombreux et portent. Mise en scène habilement rythmée. Interprètes : Pierre Brasseur, Madeleine Robinson, Burguet, etc.
—Simone Maravon, fille d'un gros industriel a fini ses études en Angleterre, où elle a pris le goût des études sociales. Elle veut, aussitôt rentrée à la maison, s'intéresser aux ouvriers et améliorer leur sort.
POLICE BULLETS — — — — — — — 2
WESTERN UNION — — — — — — — 1
Une bande en couleurs qui s'apparente un peu aux "Western". Le sujet roule sur les difficultés rencontrées par les hommes qui ont posé les premières lignes télégraphiques de la "Western Union".

SHAWINIGAN
"Auditorium"

THE SULLIVAN'S — — — — — — — 1*
Excellente production qui relate l'histoire des cinq frères Sullivan qui périrent ensemble lors du naufrage du croiseur Jpneau. La dernière partie du film seule a quelques rapports avec la guerre, tandis que la première moitié illustre la jeunesse de cette brave famille en scènes parfois touchantes et souvent très comiques. Notons que les héros appartenaient à une famille catholique. — Avec Thomas Mitchell, Anne Baxter et Selena Royle.

"Cartier"

LE DRAME DE CHANGHAI — — — — 2
Drame d'espionnage dont les principaux interprètes sont Louis Jouvet, Christiane Mardayne, Alerme, Dorville Inkijinoff. En Chine, une organisation secrète à la solde du Japon tente de mettre la main sur un jeune tribun chinois, Tchang, qui travaille à forger un sentiment national dans les masses populaires. Tchang échappe à ses ennemis, mais un incident provoquera la guerre entre les deux pays.
HANDS ACROSS THE BORDER — — 1
ROXY
HIGHER AND HIGHER — — — — — 2
Comédie musicale.

"Roxy"

IN OUR TIME — — — — — — — — 1
Mélodrame qui traite de l'amour d'une jeune Anglaise pour un comte Polonais, illustre la situation sociale de ce pays avant la guerre et tente de trouver dans la mentalité arriérée des masses la cause de la défaite rapide de la Pologne. Film intéressant, bien interprété par Ida Lupino et Paul Henreid.
Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point la situation décrite correspond réellement aux faits.
ADVENTURES OF A ROOKIE — — 1
Comédie.

Y songez-vous?

A force de frapper sur un clou, on l'enfonce . . .
A voir toujours des films du même genre, on finit par en prendre les idées.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Actualités à 1 h. 05, 7 h. 05; Saludos Amigos à 1 h. 15, 7 h. 15; The Fleet's In à 2 h. 05, 8 h. 05; King-Kong à 3 h. 35, 9 h. 35.
CANADIEN : Le président Haudecoeur, à 1 h., 3 h. 50, 6 h. 15, 9 h. 02 ; L'école des resquilleurs à 3 h. 16, 5 h. 40, 8 h. 28 ; Reportage à 2 h. 51, 8 h. 07.
CAPITOL. — Représentations complètes à 2 h., 2 h. 20, 7 h., 8 h. 40; The Uninvited à 2 h. 45, 7 h., 9 h. 25.
CARTIER. — Desert Song à 2 h. 45, 6 h. 05, 9 h. 25; Passport to Suez à 1 h. 20, 4 h. 40, 8 h.; Actualités à 2 h. 30, 5 h. 50, 9 h. 10.
EMPIRE. — Sujets courts et actualités à 1 h., 3 h. 30, 6 h. 05, 8 h. 40 ; Cover Girl à 1 h. 45, 4 h. 20, 7 h., 9 h. 30; Continuel de 1 h. à 11 h. 15.
FRANCAIS. — Chetniks à 1 h., 7 h.; Black Swan à 2 h. 20, 8 h. 20; Little Old New-York à 3 h. 45, 9 h. 45.
IMPERIAL. — Birth of the Blues à 12 h. 30, 3 h. 37, 6 h. 30, 9 h. 37; Sujet court 1 h. 54, 7 h. 54; Orchestra Wives à 2 h. 19, 8 h. 19.
PARIS. — Piège à 12 h. 30, 3 h. 12, 6 h. 30, 9 h. 13; Feu la mère de madame à 2 h. 50, 8 h. 50.
PRINCESSE. — Arizona Whirlwind à 1 h. 07, 9 h. 07; Sujet à 12 h. 45, 6 h. 45; Human Comedy à 1 h., 7 h.; Headin from God's Country à 4 h. 05, 10 h. 05.
RIALTO. — Actualités à 1 h. 30, 7 h. 33; Une drôle d'idée à 1 h. 50, 6 h. 45, 10 h.; Jeunes filles en détresse à 3 h. 15, 8 h. 25; Fin à 4 h. 50, 11 h. 15.
VICTORIA. — Son of Monte Cristo à 2 h. 25, 5 h. 30, 8 h. 40; Hi Diddle Diddle à 1 h., 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 25; Actualités à 2 h. 15, 5 h. 25, 8 h. 30; Sujet court à 4 h. 05, 10 h. 15. Continuel.

LEVIS

CANADA. — It's a Great Life à 7 h., 9 h. 40; Comédie à 8 h.; Tarzan à 8 h. 30.
LEVIS. — Spotlight Scandals à 6 h. 45, 9 h. 50; Reportage à 8 h.; Le coupable à 8 h. 10.
ACADEMIE. — Police Bullets à 7 h.; Cartoon à 8 h.; Gosse de riche à 8 h. 10; Western Union à 9 h. 35.

St-Pamphile (L'Islet)

Mariage. (DNC). — Le 23 mars, M. le curé J. Alexandre a béni le mariage de Mlle Adrienne Duval et du lieutenant Lucien Laroche.

Madame Octave Leclerc, Mlle Hélène Chouinard, M. Raoul Nadeau exécutèrent quelques pièces de chant. Mlle Hélène Chouinard était à l'orgue.

La mariée était accompagnée de son père, M. Ls Duval, marchand, et M. Joseph Laroche, de Charny, était le témoin de son fils.

Après une réception, qui réunissait chez M. Duval les parents des deux familles, les nouveaux époux partirent pour Brandon, Manitoba, où ils résideront quelque temps.

Nos meilleurs voeux.

Fiançailles. — A Pâques, ont été bénites par l'abbé J. Alexandre, curé, les fiançailles de Mlle Gemma Blanchet, fille de M. J.-H. Blanchet, à M. Raoul Nadeau, professeur à l'école des garçons, au village.

Mutations. — M. Aimé Whiltom s'est porté acquéreur de la terre de Mme Vve Rémi Moreau.

— M. Auguste Fortin a vendu sa maison à M. Gérard Dumas, de Sorel, et a acheté la propriété de M. Honorius Chouinard, boulanger.

Gagnante. — Mme Henri Caron a été l'heureuse gagnante d'un couvre-lit mis en rafle au profit de la salle paroissiale.

C'est dans le Coeur sacré de Marie que le divin amour a un empire parfait.

SAINT JEAN EUDES.

Les jeunes gens de St-Roch
présentent

LUCIEN RUELLAND

Jean-Paul Forgues
diseur

Palais Montcalm, lundi, 8 mai
Billets réservés $1.00
En vente chez Mlle PLANTE
141, rue de l'Eglise. Tél.: 3-1932

DEMAIN SOIR
JEUDI, 20 AVRIL
IL RESTE ENCORE DE BONS BILLETS POUR LE
CONCERT DU
"QUATUOR ALOUETTE"
AU **PALAIS MONTCALM**
PRIX DU BILLET 0.75, $1.00, $1.25, plus taxes

LEVIS et la banlieue

On n'a rien pour rien. — Il n'est pas un moment de joie qu'on ne paie d'un instant de peine, pas une heure de repos que nous ne payions par des heures de fatigue. La liberté dont nous jouissons peut nous sembler gratuite et naturelle, comme l'air, comme l'eau, comme le blé; mais la liberté est précisément le bien qui se paie le plus cher. Des hommes et des femmes sont morts, à toutes les époques de l'histoire, pour que la liberté continue de vivre dans le coeur des hommes.

Et aujourd'hui, sur les champs de bataille, d'autres hommes — vous en avez peut-être connus ? — ont fait le sacrifice suprême pour vous assurer après la guerre une existence heureuse. C'est difficile de penser à cela sans éprouver une sorte de honte. Le jeune homme fauché par une salve de mitrailleuse est mort pour vous et moi, qu'il n'avait jamais vus. Oui, tout s'achète.

L'après-guerre doit aussi se payer aujourd'hui. Songez aux bonnes choses que vous désirerez en temps de paix. Une maison, une voiture, un tracteur moderne, de bons meubles . . . Serez-vous en mesure de vous les procurer ? Oui, si vous avez été prévoyant, si vous avez placé autant d'argent que vous le pouviez dans les Obligations de la Victoire. Et n'oubliez pas surtout que vos économies mises de la sorte au service de la patrie jouent un double rôle: elles vous assurent un avoir pour l'avenir, et d'ici là, elles assurent des armes aux hommes qui se battent pour nous.

QUE FEREZ-VOUS AU VIième EMPRUNT DE LA VICTOIRE ?
(Comm.)

Partie de sucre. — M. John Marmen, président due la Chambre de Commerce Jr, organise une partie de sucre pour tous les membres de la Chambre avec leurs épouses ou leurs amies.

Cette partie de sucre aura lieu dimanche après-midi sur la ferme de M. P.-E. Bégin, directeur de la Chambre de Commerce Senior, à Harlaka.

Les intéressés sont priés de communiquer immédiatement avec M. John Marmen, Tél. Rés. : 1104. Bureau : zone 5-563.

Smoker et causerie. — Il y aura "Smoker" ce soir, aux salles des chevaliers de Colomb. Les membres sont tous cordialement invités.

La soirée sera agrémentée d'une causerie prononcée par M. Edgar Porter, I.F., A.G., sur l'industrie du papier à journal.

Cette réunion plaira certainement aux membres présents. L'entrée est gratuite.

Nouveaux élus. — Les employés des Tramways de Lévis réunis mercredi soir dernier en assemblée annuelle se sont choisis les officiers suivants.

Président : M. Pierre Labbé; vice-président : M. Alphonse Genest; secrétaire : M. Roland Trudel; représentant des employés de la voie ferrée : M. Ulric Bégin; représentant des employés de la remise : M. Joseph Lemieux; représentant des employés des tramways : M. Donat Simoneau.

Pour la frégate "Lévis". — Une assistance d'au-delà de 300 personnes a assisté, hier soir, à la grande soirée organisée en faveur de la frégate "Lévis" et qui eut lieu à la salle des chevaliers de Colomb.

Tous ont voulu marquer ainsi leur sympathie à l'égard des braves marins qui porteront avec honneur les couleurs de notre cité.

Au nombre des invités d'honneur, on remarquait M. J.-L. Demers, président de la soirée, M. Alphonse Lecours, S. H. le maire A. Bégin, le major Guimont, S. H. le maire A. Allaire, de Lauzon, S. H. le maire Omer Roberge, de St-Romuald, M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis, le major R. Audet, la plupart accompagnés de leur épouse. On notait également la présence de plusieurs échevins des différentes paroisses du comté.

De nombreux prix d'assistance ont été gracieusement offerts par M. Alph. Lecours, grand chevalier, et par Mme Adélard Bégin, mairesse de Lévis. La soirée avait été organisée par S. H. le maire A. Bégin, de Lévis, et a été couronné d'un immense succès.

$500.00 en prix. — Mardi, le 25 avril, dans la salle du manège militaire, à Lévis, à 8 h. du soir, grande attraction, une nouveauté dans Lévis et le district de Québec, au profit de l'équipage de la frégate "Lévis" qui prendra la mer dans quelques jours, sous le distingué patronage de S. H. le maire A. Bégin, de Lévis.

Que l'on vienne en grand nombre encourager nos marins et passer une soirée pleine d'émotions et de surprises. Il s'agit d'un jeu captivant, nouveau, passionnant, un vrai délire.

(Comm.)

L'Unité Sanitaire. — Demain, à l'hospice Guay, clinique dentaire par le docteur Paul Goulet.

A Lévis, cours aux élèves du collège.

Il n'y aura demain aucune clinique de bébés.

Arrêté pour ivresse.—Un étranger en état d'ivresse a été arrêté hier sur l'avenue Laurier, par la police municipale.

Il a dû comparaître ce matin en cour de recorder.

Sortie des pompiers.—Les pompiers de Lévis ont été appelés hier pour un feu de tuyau sur la rue St-Georges. Aucun dommage important.

Service anniversaire. — Ce matin, en l'église du Christ-Roi, a été chanté le service anniversaire de Mme Clarisse Gosselin, épouse de M. Percy Jenkins.

Décès de M. Albert Malouin.—Nous apprenons avec regret le décès de M. Albert Malouin, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de feu dame Eva Gagnon, survenu hier soir à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 85 ans.

Il demeurait à St-Rédempteur, comté de Lévis.

Il laisse dans le deuil trois fils: Roland et Robert, de St-Rédempteur, et Marcel, de St-Romuald; trois filles: Mme Roch Huot (Hortense), de Québec, Mme Armand Hardy (Lucienne), de Saint-Romuald, et Mlle Germaine Malouin, de St-Rédempteur.

Le corps est exposé aux salons funéraires Jos.-P. Thibault, 3, rue Commerciale, Lévis.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés demain.

A la famille en deuil, l'"Action Catholique" présente ses plus vives condoléances.

Aujourd'hui

Au Christ-Roi.—A la salle paroissiale du Christ-Roi, ce soir, vues animées, à 8 h. 30, présentées par le Bon Cinéma.

Forestiers Indépendants.—Assemblée de la Cour Lauzon No. 4007, ce soir, à 8 h., à l'hôtel de ville de Lauzon sous la présidence de M. Albert Poirier, chef-ranger.

St-Gervais (Bell.)

Baptêmes. (DNC). — Le 18 mars, M.-Cécile-Aline, enf. de M. et Mme Léopold Lantagne (Philomène Gagné). Par. et mar., M. Elzéar Gagné et Mlle Eugénie Gagné.

— Le même jour, M.-Huguette-Louisette, enfant de M. et Mme Gérard Millette (M.-Jeanne Bolduc). Par. et mar., M. et Mme Antoni Beaulieu, de Québec.

— Le 19, J.-André-Gaétan, enf. de M. et Mme Lucien Lacasse (Simonne Isabelle). Par. et mar., M. et Mme Joseph Isabelle.

— Le 27, M.-Olivine-Gisèle, enf. de M. et Mme Louis Godbout (Edith Vermette). Par. et mar., M. et Mme Emile Godbout.

— Le 28, J.-Conrad-Roland, enf. de M. et Mme Hector Dorion (Dalia Godbout). Par. et mar., M. et Mme Pierre Gonthier, de St-Raphaël.

— Le 4 avril, M.-Marthe-Geneviève, enf. de M. et Mme Egide Godbout (Adélarine Brisson). Par. et mar., Robert Brisson, oncle de l'enfant, et Andrée-Anne Godbout, soeur de l'enfant.

— Le 11, M.-Lucienne-Liliane, enf. de M. et Mme Joseph Lemieux (Rose-Alma Vermette). Par. et mar., M. et Mme Wilfrid Doiron.

— Le 12, J.-Donald-André, enf. de M. et Mme Lucien Blais (Yvonne Roy). Par. et mar., M. et Mme Jean Roy.

Feu Mme L. Vermette. — Le 24 mars, est décédée, à l'âge de 68 ans, 7 mois, dame Olivine Lantagne, épouse de M. Louis Vermette.

Les funérailles ont eu lieu le 28, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis.

Le service fut chanté par M. le curé J.-Bte Leclerc, assisté de M. le vicaire Jos. Goulet et de M. le vicaire de St-Charles.

Portaient la croix et le cercueil, les neveux de la défunte : MM. Cyrille, Mérard, Auguste et Joseph Vermette.

Conduisaient le deuil, M. Louis Vermette, époux de la défunte, et ses fils, MM Joseph, Eugène, Aldéric, Raphaël, Paul, Gaudiose et Benoit Vermette.

Feu Mme M. Laflamme. — Le 10 avril, ont eu lieu les funérailles de dame Gabrielle Laflamme, épouse de Maurice Laflamme, décédée le 7, à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 27 ans et 8 mois. Outre son époux, elle laisse cinq enfants en bas âge.

Le service fut chanté par M. le curé J.-Bte Leclerc.

Portait la croix, M. Josaphat Royer. Portaient le cercueil, MM. Eudore Lacasse, Philippe Laflamme, Roland Lacasse et Eugène Chartier.

Suivaient le deuil, l'époux de la défunte et sa fillette Zélia, M. Pierre Corriveau, son père; ses frères, MM. Roland, Gérard et Roger Corriveau; MM. J.-R. Laflamme, Jean Paul Laflamme et plusieurs autres parents et amis.

Feu M. P. Lecours. — Le 11 avril, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Lecours, époux en premières noces de feu Exilda Côté et en secondes noces de dame Marie-Anne Boutin. Il était âgé de 78 ans, 9 ms.

Décès d'enfant. — Le 14, a été inhumée Andrée Turgeon, fillette de M. Joseph Turgeon, gérant de banque de St-Jérôme, Lac-St-Jean, décédée accidentellement le 11, à l'âge de 9 ans, 1 ms.

Transaction. — M. J.-A. Laflamme a fait l'acquisition de la maison de feu Mme Thomas Laflamme.

Au-dessus de la victoire, plus haut que le succès, plus haut que la gloire même, il y a quelque chose, le sacrifice.

Noces d'or de vie religieuse à Baie-St-Paul

BAIE-ST-PAUL. — (D.N.C.)— Le 4 avril 1944, à Baie-St-Paul, marquait le cinquantième anniversaire de vie religieuse du Rév. Frère Marie-Eparque, mariste, directeur de l'académie St-Joseph, à la Baie-St-Paul, depuis 1938.

M. le chan. J.-B. Boivin, curé de Baie-St-Paul, M. J.-Etienne Desgagné, inspecteur d'écoles, la Commission scolaire et le Conseil municipal du village de Baie-St-Paul présentèrent leurs hommages au jubilaire, le 13 avril, lors d'une réception intime à l'académie St-Joseph. Un magnifique ensemble de stylographe et crayon "Waterman", et une bourse substantielle furent le cadeau de la Commission scolaire, qui ajouta à sa reconnaissance le prix d'une grand'messe d'actions de grâces. Cette grand'messe solennelle fut célébrée le 14, à 7 h., dans l'église paroissiale, par M. le curé, en présence de tous les élèves de l'académie, d'un sanctuaire bien garni de nombreux anciens élèves, d'une représentation des Petites Franciscaines de Marie et des religieuses d la congrégation Notre-Dame, accompagnées de leurs élèves. Aux côtés du jubilaire, prirent place sur des sièges d'honneur : M. Henri Tremblay, maire du village, et M. Alfrédise Duchesne, président de la Commission scolaire du village. La chorale St-Jean-Baptiste, sous la direction du R. Frère Louis-Bertrand, mariste, exécuta avec succès de la messe en l'honneur de la Ste-Vierge à 2 voix par Fernand Mawett. Touchait l'orgue, Mlle Clarisse Pedneault.

Au cours de l'avant-midi du même jours, les élèves offrirent leurs félicitations et leurs voeux dans une séance récréative présidée par le chan. J.-Bte Boivin, ayant à ses côtés le R. P. Lucien Dubuc, S.M.M.

D'un immense "V" humain, les élèves, en tenue de fête, acclamèrent le héros de la fête. M. Gonzague Duchesne, président de la J. E. C., élève de neuvième année, lut une adresse de félicitations et des souhaits. "Le Pêcheur de Pâques", monologue, par le Père Delaporte, fut rendu de façon impeccable par M. André Fortin, élève de 9ième année. Un groupe d'élèves de 3ième année récitèrent avec charme une poésie intitulée : "Le printemps". M. Yvon Gariépy, élève de 2ième année, excella dans la récitation du monologue "Les quatre règles". M. Marcellin Larouche, élève de 2ième année, récita le monologue "Les oranges". M. Hermann Gilbert, élève de 2ième année, souleva les applaudissements par son monologue "Dieu me voit". Les élèves obtinrent un congé d'honneur pour le reste de la journée.

Les Frères enseignants de l'académie St-Joseph, le R. Frère Eloi-Gérard, généalogiste, directeur de l'Ecole Supérieure de la Malbaie, le R. Frère Georges-Xavier, professeur de Sciences, à la Malbaie, le R. Frère Henri-Colomb, économe provincial, représentant du R. Frère Provincial, de Lévis, le R. Frère Auguste-Henri, le R. Frère Adrien-Joseph, directeur de la Maison Provinciale de Lévis, présentèrent à leur confrère jubilaire toute la joie d'un si glorieux anniversaire, au cours d'un dîner intime servi à l'académie. Mmes Edouard Gagnon et Vve Emile Côté, Mlles Desneges Harvey et Rolande Boily s'acquittèrent du service des tables.

Parmi les convives on remarquait, outre ceux susmentionnés : MM. les chanoines Jean-Baptiste Boivin, J.-C). Tremblay, directeur diocésain de l'Action catholique, M. l'abbé Onésime Larouche, principal de l'Ecole Normale de Baie-St-Paul, les RR. PP. Dubuc, Morin, Lajoie, tous Montfortains, MM. J.-Etienne Desgagné, Henri Tremblay, Emile Mailloux, Edouard Lavoie, Ovide Boily, Jos. Simard (Eloi), F.-X. Simard, Alfrédise Duchesne, Léger Tremblay, Geo. Tremblay, François-Nap. Tremblay, Ladislas Fortin, Jean-Charles Larouche, René Côté, notaire Chs-Edouard Tremblay, Olivar Gariépy, Léon Tremblay, René Gagnon, Oreus Lavoie, Philippe Harvey, Roméo Harvey, Antonio Gilbert, les Rév. Frères Maristes Alexandre - Benoit, Louis - Bertrand, Rosario-Joseph, Georges-Maurice, Louis-Emilien, Célestin.

Parmi les cadeaux offerts au jubilaire mentionnons un gâteau d'une valeur de $12.00, don de M. Olivar Gariépy, deux magnifiques recueils de spiritualité ascétique, don des dames religieuses de la congrégation Notre-Dame, le gâteau jubilaire consistant dans un superbe 50, don des Petites Franciscaines de Marie, le couronnement des fêtes jubilaires par un dîner à la maison-mère des Petites Franciscaines de Marie, gracieusement offert et servi aux Révérends Frères Maristes et au clergé le 18 avril.

Le R. Frère Marie-Eparque naquit le 30 juillet 1878, à St-Just-en-Chevalet, département de la Loire, à 20 milles environ de Roanne. En 1890, le futur religieux entrait au juvénat mariste de St-Genis-Laval, près de Lyon, siège de la maison-mère ; c'est dans ce juvénat qu'il revêtit le saint habit le 4 avril 1894. Depuis lors, il ne connut pas le repos. Après avoir enseigné dans les écoles de St-Etienne, de Valbenoite, de Moret-sur-Loing, près de Paris, ses supérieurs l'envoyèrent aux Etats-Unis, où il arriva le 4 juillet 1897. De 1897 à 1901, il exerça la fonction de sous-directeur à Manchester, dans le New-Hampshire. De 1901 à 1906, il fut directeur de l'académie d'Iberville et son nom fut même suggéré par la maison provinciale d'Iberville en 1904 comme directeur fondateur de l'académie St-Joseph de Baie-St-Paul, titre si bien mérité par le R. Frère Gabriel-Marie. Il fut directeur de l'école St-François-Xavier de Lévis de 1906 à 1909. Il revint directeur de l'académie d'Iberville, de 1909 à 1912. Au cours de 1911, il se rendit en Italie à la maison-mère située à Grugliasco, près de Turin, où il fit son second noviciat. De 1912 à 1914, on le voit à la tête de l'école de la Malbaie. Il fut directeur à Roberval de 1914 à 1917. De 1917 à 1919, il remplit la charge d'assisetant-directeur à St-Denis Montréal. Il dirigea l'école supérieure de la Tuque de 1919 jusqu'en 1922. Pour la troisième fois, il dirigea l'académie d'Iberville, de 1922 à 1925. On le voit directeur à l'école Dollard, Montréal, paroisse St-Georges de 1925 à 1928. Il fut successivement directeur et ass.-directeur à l'école Brébeuf, (Rosemont), Montréal, à partir de 1928 jusqu'en 1931. Il fut directeur à l'école de Waterloo, de 1931 à 1938, et depuis 1938, il est le directeur de l'académie St-Joseph de Baie-St-Paul, qui célébrera, le 4 juin prochain, le quarantième anniversaire de sa fondation par un grand ralliement des anciens élèves à leur Alma Mater de Baie-St-Paul.

L'"Action Catholique" prie le Rév. Frère jubilaire et la communauté des Frères Maristes d'agréer ses félicitations et l'expression de ses hommages et de son admiration.

Les reins doivent éliminer les acides

Les excès d'acides, poisons et déchets dans votre sang sont éliminés principalement par les reins. Les levers nocturnes, les mictions brûlantes, le mal de dos la nervosité, les douleurs rhumatismales, les fréquents maux de tête et les sensations d'épuisement sont souvent causés par des troubles du reins ou de la vessie. Ordinairement dans ces cas, la toute première dose de CYSTEX commence à agir en nettoyant les reins des excès d'acides. Et cette action purifiante des reins, au bout de quelques jours, vous fait vous sentir plus jeune, plus fort et mieux que depuis plusieurs années. L'entente de remboursement de CYSTEX vous assure une prompte remise de votre argent si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Vous avez tout à gagner et rien à perdre avec cette entente. Donc, achetez CYSTEX aujourd'hui chez votre pharmacien.

Funérailles de Mme F.-X. Lamontagne

LA TUQUE. (DNC). — Les citoyens de la Tuque ont rendu un témoignage ultime d'amitié et de considération à Mme F.-X. Lamontagne (Anna Ouellet), décédée à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, après une courte maladie, à l'âge de 59 ans. Une foule très nombreuse remplissait notre église paroissiale.

Outre de nombreux parents de la regrettée défunte, une pionnière de notre ville, dont le mari fut une dizaine d'années maire et, pendant de nombreuses années, échevin, il y avait des représentants de toutes les classes de la société, spécialement parmi les gens d'affaires et les marchands, dont M. Lamontagne fait partie depuis une trentaine d'années.

La chorale paroissiale a rendu un programme spécial à l'orgue. Les porteurs étaient MM Lucien Ringuet, E.-Hector Lamothe, James Keenan, Me C.-Romulus Ducharme, Ernest Desbiens et Ls-Michaud Pelletier.

Les dames de Ste-Anne, dont faisait partie la regrettée disparue, étaient représentées par Mmes Aldori Dupont, Maxime Picotte, Jos. Arcand et Willie Potvin, qui portaient les rubans.

Une suite inombrable de machines se rendit jusqu'au cimetière.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. Nous y joignons nos condoléances les plus sincères.

St-Adrien-de-Ham

Bautêmes. (DNC). — Le 7 avril, fut baptisée M.-Pierrette - Diane, enfant de M. et Mme Clément Larivée (Yvette Marcotte). Par. et mar., M. et Mme Théophile Larrivée, grands-parents de l'enfant.

Transactions. — La coopérative de St-Adrien a fait l'acquisition du magasin de M. Alphonse Guay.

— M. Hormisdas Guay a aussi acheté la maison de M. Antonio Picard, de Sherbrooke.

Partie de sucre. — Le dimanche de Pâques eut lieu une jolie fête à la tire, organisée par les chevaliers de Colomb, à la cabane à sucre de M. Gilles Boisvert. Tous se retirèrent enchantés de cette agréable après-midi.

Celui qui est déjà petit homme à quinze ans ne sera de sa vie un grand homme.

Apporte de l'Entrain au Travail!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLE
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

- Aujourd'hui tout comme hier -

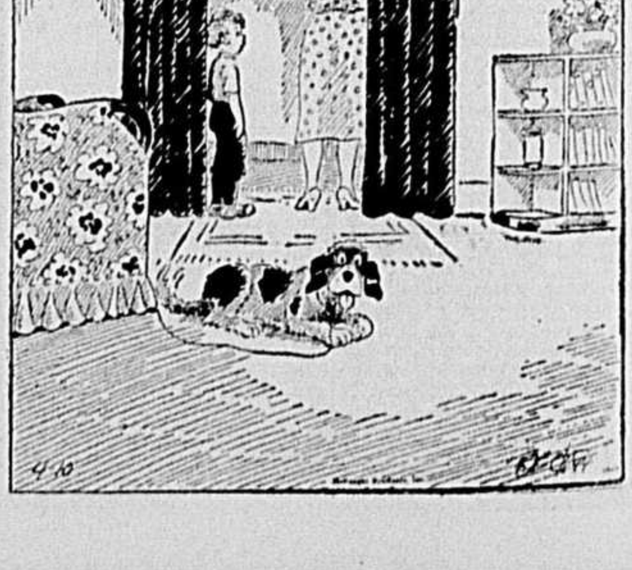

troupes plus nombreuses que les nuées de sauterelles.

Le Pharaon n'attendit pas l'attaque. Avec une rapidité foudroyante, il passa, avec ses armées, au pays de Kanaan.

Il emmenait, sur son char de guerre, le prince Moïse, le vainqueur de Kousch, l'humiliée.

Ils traversèrent des contrées montagneuses, des défilés sauvages des oasis sans eau, sans ombre, sans végétation d'aucune sorte, infiniment désolées.

A l'horizon, une ligne de montagnes violettes et bleues; au bas de ces montagnes, une nappe d'argent fondu, d'où montaient des vapeurs, étendait, comme une mer, la splendeur de ses eaux...

Ils s'aventurèrent dans des gorges étroites, où l'ennemi prévenu les aurait anéantis à coup sûr...

Ils arrivèrent enfin dans une plaine, plus longue que large, située entre deux chaines de montagnes, très hautes, couvertes d'une neige éblouissante, et que deux fleuves arrosaient en sens contraire, l'un au Nord, l'autre au Sud.

Ils s'arrêtèrent non loin de Qodschou, qui est la capitale de Khâti.

On dressa le camp, une vaste enceinte rectangulaire, entourée de fossés, défendue par des remparts de terre et des pavois. Et ils attendirent l'occasion favorable...

Des soldats arrêtèrent des espions. On les amena au Roi. Ils dirent que le prince des Khâtis, épouvanté à la vue du Pharaon et de ses armées, s'était enfui vers l'Euphrate.

Aussitôt, Pharaon donne l'ordre à ses troupes de se mettre en marche. Il faut, à tout prix, atteindre l'armée adverse, lui offrir la bataille, l'y contraindre et la tailler en pièces.

Et les troupes s'ébranlent...

Le Pharaon reste seul avec sa garde, lorsque des éclaireurs accourent en hâte. Des hauteurs boisées de Liban descendent les troupes ennemies; innombrables. Les espions étaient des traitres ! Immédiatement Ramsès envoie des messagers qui arrêteront les troupes en marches et les ramèneront

sur le lieu du combat. Et pourvu qu'il ne soit pas trop tard !

Et voilà que les Khâtis se précipitent... Ils attaquent furieusement. Ils pensent avoir, très vite, raison de cette poignée d'hommes.

Le Pharaon, sur son char, suivi de ses fidèles, charge les Khâtis et les refoule.

Les flèches volent, les lances percent, les masses écrasent, les javelines s'enfoncent, avec un bruit mou, dans les chairs pantelantes, les épées abattent, ruisselantes, les têtes et les membres. Et Moïse protège avec le bouclier le Pharaon invincible.

Un moment, cernés de toutes parts, il semble que la mort va les effleurer de son aile... Moïse saisit un glaive. Pharaon frappe de la lance. Et le lion, qui ne le quitte jamais, bondit, hurlant, la crinière hérissée, les crocs découverts, les griffes tendues. Il mord, il déchire, il broie... Les ennemies reculent.

Et quand, vers le soir, les troupes de Ramsès arrivent, enfin, à marche forcée, elles assistent à la déroute des Khâtis qu'elles poursuivent. Et la déroute se change en désastre...

A son retour en Egypte, le Pharaon fit graver sur les temples :

J'étais seul, et j'ai combattu, et j'ai dispersé des millions et des millions de peuples.

J'étais seul, au milieu des ennemis, avec le prince Moïse et mes fidèles, qui sont mes témoins pour la bataille...

J'étais seul dans le combat et je suis victorieux.

J'ai abattu, avec la lance et la glaive, les peuples barbares de Khâti et leur insolence.

* * *

La foule emplissait les parvis du temple.

Les prêtres d'Ammon-Râ célébraient, par une hécatombe de taureaux, les victoires étonnantes de Pharaon.

L'encens fumait.

Les harpes et les kinnors, les sistres et les tam-

Programme du Quatuor Alouette le 20 avril

Le jeudi, 20 avril, au Palais Montcalm, le "Casting Club" de Québec présentera le Quatuor Alouette, dans un concert de folklore. Voici le programme que donnera à cette occasion ce merveilleux ensemble composé de MM. Jules Jacob, ténor, Roger Filiatrault, baryton, André Trottier, basse, et Emile Lamarre, basse, avec M. Oscar O'Brien comme directeur:

— I —

LA LEGENDE DOREE (sur demande) — **Harmonisation** d'Oscar O'Brien.

a) — L'Annonciation
b) — Promptement levez-vous, mon voisin
c) — Le sommeil de l'Enfant-Jésus
d) — Les Rois Mages
e) — Sainte Madeleine au désert
f) — La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ

— II —

CHANSONS CANADIENNES D'ORIGINE FRANÇAISE

	Harm. de :	Arr. de :
a) — Nanette	O'Hara	Gautier
b) — Gai lon la, gai le rosier	O'Brien	"
c) — D'où viens-tu, bergère?	Gautier	"
d) — Les filles de Saint-Constant	"	"
e) — Sur la rue Chiffonnier	O'Brien	"
f) — A Saint-Malo, beau port de mer	Tremblay	Tremblay

INTERMISSION

— III —

CHANSONS D'ORIGINE PUREMENT CANADIENNE

a) — Le bal chez Boulé	O'Brien	Gautier
b) — Un Canadien errant	O'Hara	"
c) — Boum badi-boum	O'Brien	"

CHANSONS DE METIERS

a) — Meunier, tu dors	Gautier	Gautier
b) — Chanson de foulon	O'Brien	"
c) — Le merle	"	"

— IV —

QUELQUES CHANSONS DEDIEES AU CASTING CLUB

a) — Là-bas sur ces montagnes	O'Brien	Gautier
b — C'est l'aviron qui nous mène en haut	"	O'Brien
c) — Le fils du Roi s'en va chassant	Tremblay	Gautier
d) — Le Credo du pêcheur (de M. Morisset)	O'Brien	O'Brien
e) — Les "Raftmans"	"	Gautier

M. King lance un défi à M. ...

(Suite de la page 3)

la guerre, les députés conservateurs, c.c.f. et créditistes ont protesté contre les tendances bureaucratiques du gouvernement.

DU BLE

Un peu plus tôt, M. Brooke Claxton, représentant du Canada dans l'"UNRRA" et assistant-parlementaire du premier ministre en Chambre, avait informé la députation que la contribution entière du Canada à l'"UNRRA" n'était pas encore définie, mais qu'elle consisterait surtout, en des expéditions de blé. Cela veut dire que les producteurs de blé sont assurés d'écouler leur production.

23,000,000

M. Claxton a dit qu'il faudrait, dans les six mois qui suivront la fin de la guerre, exporter quelque vingt-trois millions de tonnes de vivres dans les pays d'Europe. De cette quantité quatorze millions de tonnes viendront d'Amérique. Il faudra de plus réintégrer dans leur foyer quelque vingt millions de personnes.

Des députés ont protesté parce que le projet de loi laisse au cabinet le soin de nommer le personnel, d'ouvrir des bureaux, d'adopter les arrêtés ministériels qu'il jugera nécessaires. M. John Diefenbaker, député conservateur de Lake Center, dit que l'on constate au Canada une tendance croissante à remettre les privilèges et pouvoirs du Parlement à des commissions, au cabinet, à des organismes indépendants du Parlement. Si la tendance à administrer par arrêtés ministériels est justifiable en temps de guerre, elle ne l'est pas du tout en temps de paix, dit-il. Il suggèra un amendement à l'effet d'établir que l'administration par arrêtés ministériels se limitera à la période de guerre.

LE DANGER

M. George Castleden, député c.c.f. de Yorkton, déclara que le gouvernement ne devait pas redouter le peuple dans une matière qui concerne la fourniture de secours aux nations en détresse. On doit maintenir ce principe démocratique sans quoi nous combattons en vain sur les champs de bataille. Le danger d'administrer par arrêtés ministériels est trop grand pour que nous l'ignorions. Les Canadiens ne toléreront pas le maintien de ce système en temps de paix.

M. E.-G. Hansel, député créditiste de McLeod, dit pour sa part que le premier ministre a pris l'habitude de faire ceci et cela et de venir ensuite devant la Chambre demander aux députés d'être bons garçons et de tout ratifier.

Les subsides du Crédit agricole...

(Suite de la page 3)

M. J.-D. BEGIN

"De l'avis des plus grands économistes, la seule valeur matérielle sûre et stable, c'est la propriété de la terre. L'Union Nationale, qui a mis de l'ordre dans l'échelle des valeurs, s'est inspirée de cette "philosophie très ancienne et très noble de la vie", a déclaré M. Jos.-D. Bégin, député de Dorchester et organisateur en chef de l'Union Nationale pour le district de Québec, en portant la parole sur un projet de loi ministériel pour mettre un autre deux millions de piastres à la disposition de l'Office du crédit agricole.

Continuant à discuter les divers aspects du sujet l'orateur ajoute : "C'est dans le but de garder le cultivateur sur sa terre, assurance de richesse durable et stable pour la province et le pays, et pour que l'habitant aime son patrimoine, le garde et le cultive avec amour et passion, que le chef de l'Union Nationale mettait à sa disposition tous les moyens de conserver sa propriété et de l'exploiter. C'est parce que l'accès à la propriété est une condition essentielle et nécessaire à la survivance de la race que le chef de l'Union Nationale a voulu rendre les cultivateurs maîtres chez eux, car si nous voulons être maîtres dans la province, il faut d'abord posséder la propriété".

M. Bégin cita des opinions d'économistes sur la valeur relative des actifs qui constituent la véritable richesse d'un peuple. "La valeur de l'argent, dit-il, est aléatoire, variable, changeante. Ainsi, l'étalon-or est généralement admis comme base des relations commerciales pour les pays capitalistes. Il n'en demeure pas moins une valeur purement conventionnelle et ce système favorise la concentration des richesses entre les mains d'un petit nombre d'individus. On peut en dire autant de l'argent. Sa valeur monte et baisse suivant les caprices de ceux qui le possèdent, et c'est le petit nombre.

"Il existe un troisième système, préconisé par Adolf Hitler, qui décrète que la valeur monétaire de base doit être assise sur les importations et les exportations". Et le député conclut que la seule valeur matérielle stable, c'est la propriété de la terre. Il explique que c'est parce qu'il était convaincu de cette doctrine que le gouvernement de l'Union Nationale convoqua uen session d'urgence, dès son élection, pour passer une loi de crédit agricole.

M. Bégin affirme que le parti libéral fut toujours opposé à une pareille loi et il cite les votes qui furent pris à la Chambre pour le démontrer. Il rapporte, en particulier, des déclarations de M. Adélard Godbout à ce sujet.

Il communiqua aussi un résucé de certains débats au cours desquels le premier ministre actuel déclara qu'il était satisfait du crédit fédéral. Puis il récapitula les bienfaits pratiques obtenus par la loi de l'Union Nationale : 14,996 prêts furent consentis et tout près de 30 millions de dollars furent ainsi passés aux cultivateurs, qui le mirent en circulation, pour régler les dettes suivantes :

Hypothèques	$23,343,348.97
Taxes municipales	239,056.47
Taxes scolaires	231,745.72
Taxes d'église	111,689.41
Rentes seigneuriales	14,469.31
Dettes ordinaires	6,599,604.53
	$29,539,014.41

Commentant ces résultats, M. Bégin exposa qu'en mettant ainsi cet argent à la disposition de ceux qui étaient incapables d'en trouver ailleurs, le gouvernement de l'Union Nationale les avait sauvés et avait accompli une oeuvre familiale, sociale et nationale. Les corporations publiques rentrèrent en possession d'un capital gelé, souvent depuis bien des années, les dettes ordinaires consolidées, le nettoyage fut assuré aux titres d'immeubles qui avaient parfois causé des litiges ruineux: c'est environ 100,000 personnes qui virent ainsi leur avenir assuré sur le bien de famille.

M. Bégin consacra la dernière partie de son discours à la critique de l'attitude du gouvernement actuel. Il dit que ce dernier a tout tenté pour saboter le crédit agricole en forçant les intéressés à s'adresser au fédéral. Il mit en vigueur des règlements plus sévères, qui empêchèrent un grand nombre de cultivateurs qui se procurent généralement une partie de leurs revenus dans les chantiers, d'emprunter car l'Office exigeait que tout le revenu provienne de la terre. Le taux d'intérêt fut porté de 2 1-2 à 3 p. cent et le fonds d'amortissement qui avait été fixé, par l'Union Nationale, à 1 1-2 p.c. fut porté, par le gouvernement actuel, à 2.714 p. c., de sorte qu'au lieu d'un remboursement annuel, intérêt et fonds d'amortissement compris, de 4 p.c., le cultivateur est maintenant obligé de payer 5.714 p.c., c'est-à-dire plus que pour le crédit agricole fédéral, qui était depuis longtemps jugé insuffisant et ineffectif pour la province de Québec.

Enfin, le gouvernement spécule sur les transactions destinées à soulager les cultivateurs. Par un arrêté ministériel du 5 avril 1941, il prête l'argent au Crédit agricole au taux de 4.13 p.c., puis le 4 mars 1942, il hausse ce taux à 4.25 p.c., au lieu de 2 1-2 p.c. de l'Union Nationale.

M. Bégin termina en soulignant qu'en mettant 35 millions à la disposition des cultivateurs à des conditions favorables, l'Union Nationale avait appliqué de façon pratique sa politique de sauvegarde du capital humain.

L'HON. M. DUPLESSIS

Après le discours de M. Bégin, la Chambre se forme en comité plénir pour étudier les résolutions. M. Duplessis prend la parole.

Quand l'Union Nationale a créé un crédit agricole, dit-il, certains fanatiques s'opposaient à cette réforme essentielle. Le trésorier provincial, entre autres, disait que ce n'était pas raisonnable de prendre l'argent des Canadiens pour le prêter à des Canadiens. Aujourd'hui, il a l'audace de se vanter du crédit agricole comme si c'était son oeuvre. Dans son discours sur le budget, il a dit que les cultivateurs avaient remboursé un million de plus que ce à quoi ils étaient strictement tenus. Ca prouve la vision de l'Union Nationale. Le parti libéral a toujours été contre le crédit agricole M. Taschereau disait que les cultivateurs ne payaient pas leurs dettes. Et le premier ministre actuel disait que les cultivateurs avaient trop de crédit. Sans le crédit agricole, les problèmes de l'après-guerre pourraient être terribles pour nos cultivateurs.

M. Duplessis reproche ensuite au gouvernement actuel d'avoir porté le taux d'intérêt de 2 1-2 à 3 pour cent et l'amortissement de 1 1-2 à 2.712 pour cent. Les conditions actuelles du prêt provincial sont plus onéreuses que celles du prêt fédéral, dit-il. Sous l'Union Nationale, on pouvait rembourser en 39 ans, en 25 ans ou dans une période plus courte. On devrait rétablir l'ancien système.

L'hon. M. Godbout

A entendre les orateurs de la gauche, dit le premier ministre, on dirait que nous abolissons le crédit agricole, alors que loin de l'abolir, nous mettons deux millions de plus à la disposition de l'Office. On nous fait dire aussi le contraire de ce que nous avons toujours pensé. Le parti libéral n'a jamais été contre le crédit agricole; mais il estimait qu'il valait mieux améliorer le système fédéral plutôt que d'en créer un autre de toutes pièces.

Le système fédéral présentait trois inconvénients principaux : l'intérêt à 5 p.c., qui était évidemment trop élevé; les recherches trop coûteuses des titres; et la période de temps trop long que l'on prenait pour examiner les fermes. Nous étions prêts à faire disparaître ces difficultés en payant 2 p.c. de l'intérêt exigé au cultivateur, de sorte qu'il ne lui reste que 3 p.c. à payer; en payant la moitié du coût de la recherche des titres; et en obtenant d'Ottawa qu'il crée 20 districts d'inspection en notre province, avec quatre inspecteurs par district, de sorte qu'on pouvait nous garantir que l'inspection se ferait dans les quinze jours de la demande de crédit. Avec ces corrections, le système fédéral devenait un système parfait. Nous aurions utilisé l'argent de tout le pays, au lieu d'utiliser seulement celui des contribuables du Québec.

Je suis encore d'avis que deux, trois ou quatre systèmes différents sont moins efficaces pour les cultivateurs qu'un seul système.

On nous reproche aussi d'avoir rendu le système provincial moins avantageux. C'est faux. Le crédit fédéral coûte encore plus cher que le crédit provincial. Il y a en définitive une différence d'environ $35 pour chaque $1,000 emprunté.

M. Godbout dit ensuite qu'en demandant aux cultivateurs 3 p.c. d'intérêt, le gouvernement actuel se montre encore plus généreux que celui de l'Union Nationale en demandant 2 1-2 p.c. Car l'intérêt que paye le gouvernement luimême a monté depuis 1936. Trois pour cent, poursuit M. Godbout, c'est un intérêt raisonnable auquel aucun cultivateur ne s'objecte. Quant à la période de remboursement, le premier ministre estime que 40 ans, c'est trop. Le cultivateur qui hypothèque sa propriété pour 40 ans non seulement s'engage lui-même pour la vie, mais engage souvent ses enfants et même ses petits-enfants. Et en définitive, le prêt coûte plus cher, car le cultivateur doit payer l'intérêt plus longtemps.

M. Godbout dit que le prêt agricole fonctionne avec beaucoup d'efficacité. L'Office travaille en coopération non seulement avec les cultivateurs eux-mêmes, mais aussi avec leurs mutuelles et leurs caisses populaires. Et le jour où les cultivateurs, grâce à leurs caisses populaires, pourront se passer du gouvernement, ce sera un grand jour pour l'agriculture québecoise. Les cultivateurs québecois sont mieux soutenus par leur gouvernement que ne le sont les cultivateurs de n'importe quelle autre province. Mais le gouvernement ne peut remplacer les cultivateurs. Rien ne vaut une classe agricole groupée dans des unions solides et puissantes.

L'HON. M. DUPLESSIS

Répondant au discours du premier ministre, le chef de l'opposition rend tout d'abord hommage au notaire Poirier, pour l'oeuvre qu'il a accomplie au Crédit agricole. Il l'a si bien organisé, dit-il, que de l'aveu même du premier ministre, les cultivateurs remboursent $1,000,000 de plus qu'ils ne sont obligés de payer, chaque année. Le notaire Poirier a fait preuve d'un dévouement et d'un désintéressement sans bornes. Il était plus avantageux de payer $8,000 au notaire Poirier pour sauver la province que de payer $18,000 à l'hon. T.-D. Bouchard pour ruiner la province.

Le chef de l'opposition reproche ensuite au premier ministre d'avoir une tendance à vouloir toujours s'accrocher à Ottawa L'Union Nationale avait une autre mentalité, dit-il. Conformément à l'autonomie de la province, elle a donné aux cultivateurs un crédit agricole pour Québec et adapté aux besoins de Québec. M. Duplessis fait remarquer que le premier ministre admet que le crédit fédéral coûte $35 de plus par $1,000 au cultivateur et que malgré cela, il veut encore s'accrocher au crédit fédéral. Elu sur une vague fédérale, dit-il, il faut qu'il confie à Ottawa les destinées de la province de Québec. Le chef de l'opposition soutient que le délai de 39 ans est un délai essentiel et que le cultivateur peut rembourser en n'importe quel temps.

M. Duplessis accuse ensuite le gouvernement de charger au prêt agricole un taux d'intérêt trop élevé. Le taux baisse partout, dit-il, et le gouvernement charge 4.13 et 4.25 pour cent. Si c'est véritablement le taux moyen d'intérêt payé par le gouvernement, comme le dit le premier ministre, cela montre où en est rendu le crédit de la province. En terminant, le chef de l'opposition demande au gouvernement de baisser le taux d'intérêt à 2 1-2 pour cent et le fonds d'amortissement à 1 1-2 pour cent.

M. ANTONIO BARRETTE

Le député de Joliette fait remarquer que le prêt fédéral, dont parle le premier ministre, est plus favorable à l'Ouest qu'à notre province. Il ne tient pas compte de la valeur des bâtisses alors que cette valeur est souvent de 5 pour cent dans l'Ouest et de 35 pour cent chez nous. M. Barrette prétend que le prêt fédéral fonctionne mal dans Québec et compare le système provincial et le système fédéral. Il déclare qu'en passant la loi du crédit agricole, le chef de l'Union Nationale a virtuellement sauvé les cultivateurs. Il termine en disant que le gouvernement n'a eu d'autre chose en vue que de tuer le crédit agricole, oeuvre de l'Union Nationale.

L'HON. M. MATHEWSON

Le trésorier provincial fait à son tour un long discours pour répondre aux attaques du chef de l'opposition et discuter tout particulièrement la question du taux d'intérêt. Au cours de la discussion, il déclare qu'il est lui-même cultivateur, puisqu'il possède une terre à Métis, une terre qui appartient à sa famille depuis au delà de cent ans.

M. Bourque. — Etes-vous sur le prêt agricole ?

M. Mathewson. — Non, mais je me rends compte que si j'étais obligé de vivre uniquement de ma ferme, j'apprécierais certainement le prêt agricole.

A la motion pour l'adoption des résolutions, M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, propose l'amendement suivant :

"Que tous les mots après "que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants :

"L'Assemblée Législative de Québec désapprouve la Résolution relative au bill no 6, intitulé: "Loi modifiant la loi du crédit agricole du Québec" :

a) parce que le gouvernement actuel a augmenté à 3 pour cent par année le taux d'intérêt, et à 2.714 pour cent par année le fonds d'amortissement, formant un total de 5.714 pour cent, que le cultivateur emprunteur est maintenant obligé de payer pour se servir du crédit agricole du Québec :

b) parce que l'augmentation des charges annuelles imposées par le gouvernement actuel aux cultivateurs qui empruntent de l'Office du crédit agricole du Québec est de nature à décourager et à rendre impraticables les emprunts faits en vertu de la loi concernant le crédit agricole provincial".

L'amendement est battu par un vote de 34 à 10. La motion principale est adoptée avec la même division.

M. Duplessis signale qu'il est inutile de recommencer, sur le bill, la discussion qui s'est faite sur les résolutions. Nous alons passer la première lecture du bill, dit-il. Sur la deuxième et la troisième lectures, nous allons présenter le même amendement et nous consentons à ce qu'il en soit disposé par le même vote.

Le bill est donc adopté en deuxième et en troisième lectures par un vote de 34 à 10.

UN AMENDEMENT

A la motion de M. J.-A. Mathewson pour que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Antonio Barrette, député de Joliette, présenta ensuite l'amendement suivant :

"L'Assemblée législative de Québec, tout en étant prête à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province, exprime l'opinion que les ressources naturelles de la province, particulièrement ses pouvoirs d'eau, doivent d'abord et surtout bénéficier à la population de la province de Québec, et que c'est le dévoir du gouvernement d'adopter toutes les mesures justes et équitables pour atteindre ce but, et, spécialement, pour que les taux d'électricité, payés par le peuple, soient raisonnables et conformes aux meilleurs intérêts de la province".

L'amendement Barrette fut défait par un autre vote de 34 à 10.

Parlant alors sur la motion pour aller en subsides, M. Duplessis dit qu'il a demandé la production de tous documents et de toute correspondance relatives à l'institution de l'enquête sur la Sûreté provinciale de Montréal. On ne m'a remis, dit-il, que l'arrêté ministériel ordonnant l'enquête. Aucune lettre au juge Cannon pour lui demander de présider l'enquête, rien qui parle de l'acceptation du juge, rien du salaire qui lui sera donné, de rien. Tout s'est apparemment fait en cachette, dans le tuyau de l'oreille, en catimini, dans le secret, à la noirceur. En d'autres termes, tout s'est fait à la Jargailles. Je soutiens que tout cela n'est pas juste pour le gure Cannon. Il va être en diable avec raison.

Il est alors six heures et la Chambre s'ajourne pour le diner, sans même que la motion Mathewson ait été adoptée.

SEANCE DU SOIR

M. Duplessis dit qu'il a demandé copie de tous documents et de toute correspondance échangée au sujet de cette enquête. Or, dit-il, on ne m'a remis que la copie de l'arrêté ministériel instituant l'enquête. C'est dire que toute le reste, nomination du commissaires, des avocats, etc., fixation des salaires, s'est fait en catimini, dans le tuyau de l'oreille, à la Jargailles. Et remarque qu'il n'y a pas un sou de mentionné dans le budget pour couvrir les dépenses de cette enquête. Ça montre bien qu'il s'agit d'une enquête électorale. Le juge Cannon court un risque considérable en faisant des dépenses que rien n'autorise à payer. Le gouvernement le place dans une mauvaise position.

L'hon. Léon Casgrain, procureur général, a répondu que les remarques du chef de l'opposition constituaient une attaque déguisée contre le juge Cannon, qui préside l'enquête. Tout ça, dit-il, pour cacher la peur qu'a l'opposition de dire devant le juge ce qu'elle dit ici sous le couvert de l'immunité parlementaire. C'est une enquête impartiale, dirigée ni par Jargailles ni par l'opposition, ni par le gouvernement, ni par le "Moraliste", mais par le commissaire. Si je n'ai pas produit beaucoup de documents, c'est que la demande du chef de l'opposition ne couvrait que la période comprise jusqu'au 20 mars. Et si le salaire du juge Cannon n'est pas mentionné, c'est parce qu'il n'a accepté de présider l'enquête qu'à la condition de ne rien recevoir en plus de son salaire de juge. Quant à la demande faite au juge Cannon, elle a été transmise par téléphone parce que la question était urgente. Il n'y a pas eu d'échange de correspondance.

M. Casgrain veut lire ensuite un bout de témoignage rendu à l'enquête, pour démontrer qu'aucun dossier ne sera perdu. M. Duplessis soulève un point d'ordre, disent qu'on ne peut lire un document officiel sans le produire. M. Casgrain répond qu'il n'est pas obligé de le produire parce qu'il ne s'agit pas d'un document de son département. L'Orateur décide qu'un document officiel doit être produit si on le cite, mais pas si on n'en donne qu'un résumé. M. Duplessis en appelle de cette décision, qui est maintenue par un vote de 29 à 11.

Reprenant de nouveau la parole, le procureur général déclare que les dossiers de l'enquête Cannon ne disparaîtront pas. Pour le prouver, il commence à lire la partie du rapport de l'enquête, qui venait de provoquer un incident. M. Duplessis proteste de nouveau, M. Casgrain lui répond qu'il produira tout le dossier qu'il a entre les mains et que si le chef de l'opposition le désire, il lui fera envoyer chaque jour une copie du rapport sténographié de l'enquête.

M. Duplessis. — Dans ce cas, pourquoi avoir provoqué un vote ?

M. Casgrain. — Pour voir ce qu'allait faire le chef de l'opposition, pour bien montrer au public combien notre enquête l'ennuie.

Le procureur géral revient ensuite à la charge et lit une partie d'un témoignage rendu devant le juge Cannon, à l'effet que tous les documents de l'enquête seront placés dans la voûte. Appelant ensuite un page, M. Casgrain envoie au chef de l'opposition les dossiers auxquels il a référé.

J'espère, dit le procureur général, que le chef de l'opposition montrera autant d'empressement à m'envoyer l'original du dossier de Jargailles, de même que les originaux de plusieurs autres dossiers qui sont disparus de divers départements, quand il a abandonné le pouvoir.

M. Duplessis répond que M. C.-E. Cantin a entre les mains une copie du dossier de Jargailles et M. Casgrain insiste pour avoir l'original. Plusieurs dossiers officiels de 1936 à 1939 manquent à Québec et à Montréal. Où sont ces dossiers.

M. Duplessis. — Quels dossiers?

M. Casgrain. — Peut-être le dossier relatif à l'élection de Bagot.

M. Duplessis accuse alors le procureur général de procéder par insinuation et déclare que le gouvernement actuel était moins brave lorsqu'il s'est agi de poursuivre Charles Lanctôt.

Pendant une bonne demi-heure, on parle de l'affaire Lanctôt. Revenant à l'enquête Cannon, M. Casgrain déclare que le chef de l'Union nationale s'est vanté d'avoir fait disparaître les bookies, les maisons de jeu et de prostitution, en prenant le pouvoir. Il lit alors le témoignage de M. Aubé devant l'enquête Cannon. L'ancien chef de police déclarait qu'il avait pris quatre mois pour organiser le département et que jusqu'en 1937, il n'avait pas de gendarme sous ses ordres.

En terminant, le procureur général déclare que l'enquête Cannon sera honnête, impartiale et ne ressemblera en aucune façon à l'enquête des comptes publics. On cherchera à découvrir la vérité. Si l'on trouve des coupables, ils seront punis comme ils le méritent. M. Casgrain ajoute qu'il veut bien inviter de nouveau le chef de l'opposition à accorder sa coopération, mais que si le chef de l'opposition ne veut pas du tout coopérer, on fera l'enquête sans lui.

La motion pour aller en subsides est alors adoptée.

Le budget supplémentaire, au montant de $1,373,300 a déjà été voté en bloc, mais le chef de l'opposition s'était alors réservé le droit de discuter chaque item. Il fait tout d'abord remarquer que le gouvernement a manqué de prévision et prouvé son incompétence. Il ajoute qu'il a non seulement un budget supplémentaire, ce'st-à-dire des dépenses non prévues, pour $1,373,000, mais qu'il a émis des mandats spéciaux pour $800,000.

Le trésorier provincial répond en disant que sous l'Union nationale les budgets supplémentaires se sont totalisés à $11,393,000 et les mandats spéciaux à plus de $6,000,000. C'est moi, dit-il, qui devrais demander des explications au chef de l'opposition.

M. Duplessis réplique que le chômage existait à l'état aigu quand il a pris le pouvoir. Nous avons fait servir l'argent pour le peuple, dit-il. Sous le régime actuel, l'argent est pour les favoris. M. T.-D. Bouchard, bourreau des chômeurs, est payé $13,000. Le même M. Bouchard, qui gagne aujourd'hui $60 par jour payait les chômeurs $0.06 l'heure.

M. Duplessis demande ensuite des détails au sujet d'un item de $1,500 pour service civil extérieur. M. Mathewson répond qu'il s'agit de salaires payés à des employés des affaires municipales. Cela entraine le chef de l'opposition à demander au gouvernement pourquoi le président de la Commission municipale a été nommé commissaire de l'hydro. Il a tout gâché à Montréal, dit-il, et sa nomination, tout comme celle de M. Bouchard, est une provocation à la ville de Montréal.

M. Mathewson répond que les salaires des commissaires doivent être proportionnés à la tâche immense qui les attend. Voulez-vous savoir, dit-il, combien reçoivent les directeurs de la Montreal Power à qui les commissaires ont succédé ? Le président, M. Norris, à qui M. Bouchard a succédé, reçoit $40,000 de salaire, plus une allocation de $17,000 pour lui aider à payer son impôt sur le revenu. M. Henry, vice-président, reçoit $25,000 de salaire et $5,000 d'allocation. M. Bagg, vice-président et gérant général, reçoit en tout $24,000 et M. Godin, autre vice-président, $21,000. M. George Montgomery, avocat, qui fait aussi partie du bureau de direction, a $7,500 de salaire, $1,800 d'allocation et $13,000 d'honoraires professionnels. Sept autres directeurs reçoivent chacun $1,000 de salaire et $100 pour chaque séance.

C'est dire, poursuit le trésorier, que les dépenses d'administration sont tout de suite coupées en deux. On peut être certain que les taux seront baissés, non pas sur une base politique, mais sur une base économique. D'après mes renseignements, le président de l'Hydro d'Ontario reçoit $35,000 par année.

M. Duplessis fait remarquer que l'Hydro d'Ontario s'étend dans toute la province voisine. M. Mathewson répond que l'Hydro de Québec couvre aussi toute la province en ce qui concerne l'électrification rurale. M. Onésime Gagnon demande où l'on va prendre les fils pour faire l'électrification rurale, alors qu'il y a des restrictions drastiques sur les matériaux. M. Golbout répond que les restrictions en ce domaine sont considérablement élargies.

Le premier ministre poursuit en disant que les cultivateurs ont droit à l'éilectrification. Si l'on veut éviter la désertion des campagnes, il faut donner aux cultivateurs les commodités dont peuvent jouir les autres classes de la société. On ne peut pas humainement demander à toute une classe de la société de vivre dans le servage. Et qu'a fait le député de Matane sur le bill 17 qui pourvoit à l'électrification rurale ? Il a voté contre. Les serviteurs des trusts sont maintenant connus de toute la province. Ils ne sont pas de ce côté-ci de la Chambre. Les élections, ça va venir vite. Et les bulletins de vote vont venir dru aussi. Jamais un gouvetrnement ne retournera plus fort au pouvoir à cause de la bonne volonté que nous avons mise au service de la province, à cause des mesures constructives et courageuses que nous avons prises, à cause surtout de l'incommensurable faiblesse de l'opposition.

M. Duplessis réplique en disant que le gouvernement aime mieux se vanter que se présenter devant le peuple. Il y a huit sièges vacants en Chambre et l'on n'a même pas le courage de faire des élections, dit-il. L'électrification rurale, c'est l'Union Nationale qui l'a faite. Nous avons électrifié une distance de 1,300 milles de lignes dans les campagnes. Le scheme de la Montreal Power, ce n'est pas ça qui va donner l'électrification rurale. Le réseau ne dessert que Montréal et les environs.

M. Godbout reprend en disant que c'est par l'intermédiaire d'autres pouvoirs que le gouvernement va procéder à l'électrification des campagnes. Il dit qu'avec l'aide de l'opposition, le trust de l'électricité a fait au gouvernement la lutte la plus sale et la plus discourtoise qu'il soit possible d'imaginer. Notre gouvernement est le premier qui ait eu le courage de dire aux monopoles : c'est assez. On ne peut constamment empêcher un peuple de vivre. Nous voulons la libération économique du peuple et nous allons l'obtenir. Aussi n'avons-nous pas besoin de la caisse électorale des trusts. Nous avons la caisse de la confiance populaire qui vaut bien mieux. En terminant, M. Godbout dit que M. Bouchard a donné la moitié de sa vie à la question de l'électricité, qu'il a été le premier à lutter contre les monopoles.

FIN DE SEANCE

Au cours de l'étude du budget supplémentaire, le chef de l'opposition a eu l'occasion de taquiner plusieurs ministres. Il a reproché à M. Bienvenue d'avoir loué des camps dans les Laurentides à des conditions scandaleuses. Le ministre a répondu que ces camps étaient fermés depuis le début de la guerre et que le gouvernement en a retiré quelque chose, s'il n'en a pas obtenu des montants très considérables.

Il fut de nouveau question et le premier ministre déclara qu'elles se produiraient quelques semaines plus tôt, si le chef de l'opposition consentait à abréger ses discours.

M. Duplessis. — Je suis prêt à cesser de parler immédiatement, si le gouvernement veut dissoudre les Chambres.

M. Godbout. — Nous sommes obligés de faire l'essentiel. Nous discutons présentement le budget, nous aurons quelques lois sociales à présenter, puis nous irons devant le peuple.

Parlant des opérations forestières, M. Duplessis fit remarquer que l'Anglo Pulp a fermé temporairement ses portes, tandis que les Allemands sont à l'ouvrage dans nos chantiers.

Le budget supplémentaire fut finalement voté et le chef de l'opposition adopta sans discussion cinq item du budget de la Santé, représentant un montant d'un peu plus de $800,000.

Ajournement à 3 h. cette après-midi.

Fin du "racket" des papiers

MONTREAL, 19. — (D.N.C.) — Joseph Lasera, 26 ans, a comparu en correctionnelle, hier, sous l'accusation d'avoir conspiré à aider un déserteur. On a révélé le vol d'une quantité considérable de papiers de licenciement et de congé et leur vente à des déserteurs. Lasera subira son enquête le 26 avril prochain.

Les divers témoignages entendus au cours de la séance présidée par le juge Edouard Tellier, ont indiqué qu'un grand nombre de ces papiers de licenciement et de congé étaient disparus de la chambre d'un soldat il y a quelque temps. Cependant ces documents, entre les mains de certains individus, acquéraient une valeur invitante, car on les revendait à raison de $20. pièce.

Les autorités policières croient qu'ils ont mis fin à ce nouveau "racket" car plusieurs papiers ont été retrouvés sur la personne de cinq détenus. Un examen des pièces justificatives a révélé que ceux qui faisaient ce petit commerce, prenaient grand soin de bien imiter les signatures et de remplir les formules de façon à éviter toute critique.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI ENREG.
345, St-Joseph. Tél. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles
48266—30/3 (26 fs) S.S.

DR DONAT ROY, "Dentiste" chirurgien-dentiste, Anesthésie au gaz, heure bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m., 173, 31ème AVENUE LIMOILOU, téléphone : 4-1252, res.: 8202.
48707—13/4 (26 fs) S.S.

ENTREPOSAGE
LEO BERNARD
810 St-Vallier, tél. 3-1329
Voûte des plus modernes à l'épreuve du feu et des mites.
48450—4-4 (26 fs) S.S.

L.-A. GAUCHER ENR.

NOUS REPARONS. Radios, laveuses, fer à repasser, grille pain, moteur, glacière, poêles, rasoir électrique.
98, RUE DU PONT, Québec. Tél.: 2-8768.
48082—24/3 (v.l.mer. au 22/5) S.S.

Spécialiste en
MOTEURS ELECTRIQUES
H. Roberge
29 Christophe Colomb
Québec

Malgré les difficultés actuelles, nous ferons notre possible pour vous donner un service parfait.
48403—3/4 (l.mer.v. au 2/8) S.S.

ARTHUR JOBIN, MANUFACTURIER DE FOURRURES. Spécialités: Manteaux, Boléros, Casques, Manchons, Collets, Parures de cou de toutes sortes. Prix convenant à toutes les bourses. Satisfaction absolue sous tous rapports. 147, RUE ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 9016. Attention spéciale accordée aux commandes reçues par malle.
48023—22-3 (Mer. s. l. au 20-5) S.S.

A la ligue des citoyens de St-Pascal Baylon

A l'ouverture de l'assemblée, le nouveau président, M. Jean-Baptiste Laplante, souhaita la bienvenue à MM. Noreau et Michaud à cette assemblée.

Après lecture du procès-verbal, le président traita le sujet d'un port libre qui serait situé dans les limites de notre paroisse. A la demande du président, M. Michaud expliqua le plan qui serait de construire des quais à eau profonde de l'Anglo Pulp à la rue D'Estimauville.

Après l'explication de M. Michaud et appuyé par M. Noreau, les citoyens ont passé une résolution pour appuyer ce projet qui est dans l'intérêt de toute la ville pour avoir de l'industrie à Québec

Proposée par M. Laliberté, secondée par M. Emile Simard et adoptée à l'unanimité :

Attendu le projet exposé par Son Honneur le maire de Québec de faire du port de Québec un port libre comme moyen pratique de favoriser le développement du commerce maritime et l'expansion industrielle de Québec ;

Attendu le projet de créer sur les grèves de la Canardière une zone industrielle par le prolongement jusqu'aux limites de la cité des quais actuels de la Cie Anglo-Canadian Pulp & Paper, afin de permettre l'établissement à cet endroit de nouvelles industries ;

Attendu le projet de reprendre les travaux de l'éclusage de la rivière St-Charles, interrompus en 1914 à cause de la guerre, après une dépense de près de deux millions et dont le parachèvement, en rendant ce cours d'eau navigable sur presque toute son étendue, assurerait le développement d'un immense territoire propice au commerce et à l'industrie ;

Attendu le projet de détournement et d'assainissement du ruisseau St-Michel qui, en plus de protéger une grande partie de la population de Québec contre les dangers réels de maladies, permettrait l'utilisation d'un vaste territoire actuellement improductif et peut être considéré comme corollaire de l'éclusage de la rivière St-Charles.

Que copie de la présente proposition soit transmise au Très Honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, ainsi qu'aux Honorables Louis St-Laurent et C.-G. Power, représentants de Québec dans le gouvernement.

La Ligue a étudié la question du pavage et la Ligue va soumettre à la ville une liste des rues qui ont besoin de réparations.

La question du service d'autobus pour desservir l'hôpital de l'Enfant-Jésus est revenu sur la table et la Ligue a adopté la résolution suivante :

La Ligue n'a pas objection à ce que la Quebec Power fasse des faveurs à l'hôpital de l'Enfant-Jésus en leur donnant un service spécial, mais la Ligue s'objecte à ce que son service soit détourné pour servir à l'hôpital

La question de la taxe de vente de la cité de Québec fut discutée et il fut proposé par M. Duchesneau et secondé par M. Laliberté, que le revenu de la taxe de vente soit exclusivement employé pour abaisser la dette.

Plusieurs autres questions furent discutées et l'assemblée fut levée.

Princeville, le 13 avril 1944

AVIS est par les présentes donné que des soumissions pour l'achat d'un fonds de commerce, appartenant à Philippe Lachance de Princeville seront reçues par le soussigné, jusqu'au 25 avril 1944 à midi. Le fonds de commerce comprend les fixtures de tous genres ainsi que les permis fédéral et provincial.

On peut examiner le dit fonds de commerce en tout temps, à Princeville, au magasin de Philippe Lachance.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute des soumissions. Les soumissions doivent être adressées à Mlle Thérèse Lachance, Princeville, P.Q.

Tél.: 2-3430
HENRI TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean.

Décès

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BLONDIN. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 avril 1944, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Albert Blondin, employé du C.N.R., à sa retraite, époux de feu dame Eva Gagnon. Il demeurait à St-Rédempteur, comté de Lévis.
Le corps est exposé aux salons funéraires Jos.-P. Thibault, 9, rue Commerciale, Lévis.
Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés demain
48873—18-4 (2 fs)

FORTIN. — A Amesbury, Mass., le 17 avril 1944, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Blanche Ferland, épouse de M. Paul Fortin.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 avril, à 9 heures, en l'église de Amesbury, Mass.
48873—18-4 (2 fs)

MORISSET. — A Sillery, le 17 avril 1944, à l'âge de 64 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Anne McCann, épouse de M. Edouard Morisset.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, côte Gignac, à 8 h. 30, pour l'église de Sillery, et de là au cimetière St-Colomban.
48872—18-4 (2 fs)

OUELLET. — A Montréal, le 17 avril 1944, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Arthur Ouellet, époux de dame Georgiana Duval.
Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de St-Louis de France, Montréal.
48903—19-4 (1 fs)

OUELLET. — A la clinique Roy-Rousseau, le 17 avril 1944, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Virginie Ouellet, fille de feu Télesphore Ouellet, de St-Basile et de feu dame Desneiges Marcotte.
Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.
Départ de la clinique Roy-Rousseau, à 7 h. 55, pour la chapelle de St-Michel-Archange, et de là au cimetière St-Charles.
48904—19-4 (1 fs)

VILLENEUVE. — A Charlesbourg, le 16 avril 1944, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Elie Villeneuve, époux de dame Georgiana Jobin.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 45, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière de la paroisse.
48829—17-4 (3 fs)

Service anniversaire

CARON. — Samedi le 22 avril, à 8 heures, en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de feu Joseph Caron, époux de dame Irène Dion.
Parents et amis sont priés d'y assister.
48905—19-4 (1 fs)

LEBLOND. — Jeudi le 20 avril, à 8 heures, en l'église St-Joseph de Québec, sera chanté le service anniversaire de feu Mme Alphonse Leblond, née Joséphine Lafrance.
48875—18-4 (2 fs)

Remerciements

PEPIN DIT LACHANCE. — Madame François-Xavier Pepin ainsi que tous les membres de la famille remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de M. François-Xavier Pepin dit Lachance, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.
48888—19-4 (2 fs)

Reconnaissance

Reconnaissance à S. Jude, avocat des causes désespérées et à S. Gérard, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
Mme A.P.
48906—19-4 (1 fs)

2-2656
SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT
ADELARD & GUSTAVE LEPINE, Enr.
42, CHEMIN STE-FOY QUEBEC
Directeurs de funérailles
Salons mortuaires modernes
VIS-A-VIS AVENUE DES ERABLES

Le nombre des pilotes-aviateurs a augmenté

OTTAWA, 19. — (BUP). — Le ministre canadien de l'Air, l'hon. Power, a déclaré, hier, à la Chambre des Communes, que la prochaine graduation qui aura lieu ce mois-ci portera à 100,000 le nombre des aviateurs entraînés, au Canada, en vertu du plan d'entraînement aérien de l'Empire Britannique.

Fournissant des détails au sujet des activités de son ministère, l'hon. Power annonça que 39,000 aviateurs avaient été instruits, au cours de 1943, dans les écoles et aérodromes canadiens, et qu'il y en aurait au moins quarante mille, cette année. Commentant le fait que l'aviation possède un grand nombre de pilotes, le ministre de l'Air expliqua la chose en disant que les Alliés avaient, plus tôt qu'ils ne l'avaient espéré, obtenu la suprématie de l'air, en Europe, et que l'aviation n'avait pas perdu autant de pilotes que l'on s'attendait.

L'hon. Power a laissé entendre qu'il n'était plus nécessaire de pourvoir les lourds bombardiers de pilotes supplémentaires, étant donné que les pertes, en pilotes, ont été, à date, beaucoup moins sérieuses qu'on aurait osé l'espérer. En conséquence, les pilotes supplémentaires sont remplacés par des ingénieurs ou des sans-filistes-mitrailleurs.

Le ministre canadien de l'Air a aussi annoncé que, dès cette année, on commencerait à entrainer des équipages pour les nouveaux types d'avions de transport lourds. L'entrainement de ces équipages ne devait débuter que l'an prochain, mais il devra commencer dès cette année, étant donné que la production des Etats-Unis, en avions lourds de transport s'est accélérée au point que des appareils, livrables l'an prochain, l'ont déjà été à date.

Calendrier

MERCREDI, 19 AVRIL 1944

Aujourd'hui :

S. Elphège, év. et m.

Demain :

S. Marcellin, e.

QUARANTE-HEURES

Couvent de St-Damien

SOLEIL :	Lever :	6.09
	Coucher :	7.51
LUNE :	Lever :	4.58
	Coucher :	3.52

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 5.11 a.m. — 5.31 p.m.
Basses : 12.43 a.m. — . p.m.

Pleine lune, le 8, à 9 h. 22 m. du soir
Dern. quart, le 15, à 12 h. 39 m. du soir
Nouv. lune, le 22, à 4 h. 43 m. du soir
Prem. quart., le 30, à 2 h. 06 m. du matin

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire, mais sur l'heure presentement en vigueur).

Distribution des carnets de rationnement

Douze millions de Canadiens sont maintenant en possession de leur nouveau carnet de rationnement no 4. Cette distribution s'est effectuée avec un minimum de désavantages, car les plaintes, à ce sujet, ont été très rares à la Commission des Prix. Chaque possesseur de carnet devrait en prendre un soin particulier, vérifier s'il contient toutes les feuilles de coupons requises, (il y en a onze en tout); inscrire son nom, son adresse, son numéro de téléphone sur la couverture en cas de perte ou d'oubli sur un comptoir de magasin. Les premiers coupons du carnet no 4 sont devenus valides le 13 avril. Ce sont les coupons de sucre no 30 et 31 et les coupons de conserves 17 et 18. Cette semaine, jeudi le 20, le premier coupon de beurre et les deux premiers coupons thé et café deviendront valides. Les enfants qui atteignent l'âge de douze ans après le 13 avril doivent attendre l'émission du carnet de rationnement no 5 pour être élizibles aux coupons de thé-café.

Pour obtenir un carnet de rationnement pour un nouveau-né, il faut présenter au bureau local de rationnement, le certificat de naissance ou de baptême du nouveau-né. Si l'un ou l'autre de ces documents n'est pas en votre possession, on vous fera signer un affidavit attestant la naissance de l'enfant. Le carnet vous sera ensuite envoyé par la poste.

Aujourd'hui

Ce soir, le 19 avril, à l'Académie Commerciale, (salle des Seances) grand film français, "SOUS TA PROTECTION". Soirée au profit des oeuvres missionnaires du Sacré-Coeur.

St-Jean-Baptiste.—Conférence de M. Charles de Koninck, sur le "danger d'intellectualisme en matière d'action".—12 h. 30, à l'hôtel St-Louis.

Pères Franciscains.—Partie de cartes au profit des missions, au monastère des Pères Franciscains, 33, de l'Aiverne, à 2 hres 30 p.m.

Comité de défense civile.—Pour des raisons incontrôlables, le cours de ce soir a été remis à demain.

Jeunes Laurentiens. — Assemblée régulière, à 8 h. 30, à la salle paroissiale St-Frs d'Assise.

Histoire régionale.—8 h. 30, amphithéâtre de Physique, conférence de M. Cyrille Delâge, sur Joseph-François Perreault. Entrée libre, 3, rue de l'université.

Palais Montcalm. — Conférence d'André Laurendeau sur le "chanoine Lionel Groulx", à 8 h. 30, sous les auspices de la section des jeunes gens de St-Roch.

Comité administratif.—Séance régulière, à 3 h. 30, à l'hôtel de ville.

Libéraux de Quebec-Est.—Assemblée, ce soir, à 8 h. 30, à 218, rue St-François.

Société médicale de Québec.—8 h., au Château Frontenac, conférence du Dr Charles Gauthier.

Arpenteurs - géomètres. — Congrès de la corporation, au Château Frontenac; ouverture à 10 h. a.m.

Societé de Géodesie. — Assemblée générale à la salle de Droit de l'université, à 8 h. p.m.

A St-Roch.—Euchre-Bridge, dans le soubassement de l'église St-Roch, au profit des Amicales St-Roch et Lagueux.

DEUX BROCHURES DU PERE DUGRE

LA CRIMINALITE CHEZ LES JEUNES ou l'apprentissage de la liberté. — Une brochure d'un intérêt saisissant. Les dangers de la criminalité sont signalés, les remèdes indiqués. Prix : 5 sous la copie (franco 6 sous); $0.50 la douz. (franco 0.55).

LETTRE A M. LEACOCK ET AL. Un article de "Relations" sur un sujet brûlant d'actualité. Prix : 3 sous la copie, $0.35 la douzaine franco.

La Librairie de l'"Action Catholique", Québec

Vient de paraître

L'ENCYCLIQUE SUR LES ETUDES BIBLIQUES

La dernière encyclique de S.S. Pie XII, "Divino affiante Spiritu", s'adresse à tous les fils de l'Eglise, et nommément aux professeurs des sciences bibliques, au jeune clergé et aux orateurs sacrés. Prix : $0.15, par poste 0.17; $1.50 la douzaine, par poste 1.65.

La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

LE DRAPEAU QU'IL NOUS FAUT

Le drapeau blanc et rouge à feuille d'érable verte

Un drapeau d'inspiration purement canadienne qui résume notre histoire et les aspects de notre vie; il possède la beauté héraldique, l'harmonie, la simplicité; il est un programme de concorde et d'union nationale.

Lisez et faites lire la brochure **"Pour un drapeau national"** bilingue avec hors-textes en couleurs.

Prix : $0.10 l'unité; $1.00 la douz., $6.00 le cent.

La Ligue du Drapeau, 92, des Prairies | **La Librairie de l'"Action Catholique".**

QUEBEC

Le Quatuor à cordes du Conservatoire

Nous devons savoir gré aux directrices du Club Musical des Dames d'avoir permis aux membres de ce club ainsi qu'à leurs invités d'assister à un concert du quatuor à cordes du Conservatoire de la province de Québec, hier soir, au Château Frontenac.

Ce concert, un spécial qui ne faisait pas partie de la série des concerts du Club Musical des Dames, a permis aux habitués d'apprécier des artistes de chez nous comme Noël Brunet, Lionel Renaud, Lucien Robert et Roland Leduc. Des quatre, Noël Brunet, 1er violon, est le mieux connu et, à notre sens, aussi le plus talentueux. Notre population a déjà eu le plaisir de l'entendre et il n'est pas question de faire, ici, son éloge.

Le quatuor à cordes a interprété, hier soir, du Haydn, du Beethoven et du Debussy. Du premier, il a rendu le quatuor No 6, opus 76; le quatuor opus 74, de Beethoven, et le quatuor opus 10, de Debussy. En rappel, le quatuor à cordes du Conservatoire de la province de Québec exécuta une pièce exquise "Sérénade", de Haydn.

Un profane comme nous ne peut se permettre d'analyser l'e jeu d'ensemble d'un quatuor comme celui que nous avons eu le plaisir d'entendre, hier soir. Cependant, notons que l'auditoire a particulièrement goûté le troisième et le quatrième mouvements ("Menuetto Presto" et "Finale, Allegro spirituoso") du quatuor opus 76, de Haydn et les deux derniers mouvements ("Presto" et "Allegretto con Variazioni") du quatuor opus 74, de Beethoven.

Pour ce concert hors-programme, le dernier de la saison, le Club Musical des Dames a eu la main heureuse et nous l'en félicitons.

La Croix-Rouge a acheté pour $16,327,653.00

Toronto, 19. — En 1943, la Croix Rouge dépensa $16,327,653 pour l'achat de marchandises de toutes sortes, déclarait aujourd'hui M. Wills Maclachlan, président du comité national d'achat de la Société, dans son rapport lu au cours de la séance du Conseil Central de la Croix-Rouge.

Parmi ces achats, on relève celui de 3,000 tonnes de lait en poudre, envoyé aux prisonniers de guerre, dans leurs colis de vivres. Cette quantité équivaut à près de 51 p.c. de la production totale du lait en poudre au Canada. De plus, la Croix-Rouge acheta 937 1-2 tonnes de barres de chocolat, soit la distance "en chocolat" de Québec à Chatham, Ontario.

En vue de remplir les demandes du comité national féminin d'oeuvres de guerre de la Croix-Rouge, on acheta de grosses quantités de textiles et de tissus à la verge. D'après le colonel John-A. Cooper, président de ce comité, le succès remporté par l'envoi de confitures en Grande-Bretagne, en 1943, ne dépendit que de la merveilleuse collaboration qui exista entre le comité féminin et d'autres organismes similaires. L'an dernier, on expédia outremer 414,492 livres de confitures, de miel et de gelée.

De son côté, l'hon. J.-Earl Lawson, C.R., dans son rapport sur les activités de son comité de reconstruction pour l'après-guerre, déclara que les membres s'inspiraient des mesures préconisées par ceux de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration) et du comité spécial de reconstruction et de réhabilitation, créé à la Chambre des Communes canadiennes.

Les membres de ce comité de la Croix-Rouge tinrent des conférences avec M. Walter Woods, sous-ministre adjoint du ministère fédéral des Pensions et de la Santé Nationale, et avec M. G.-T. Turgeon, M.P., président du comité spécial des Communes.

On échangea de plus une correspondance avec le premier ministre du Canada, le T. H. King, pour indiquer que la Croix-Rouge était prête à participer à tous les programmes de reconstruction et de réhabilitation pour l'après-guerre.

L'incendie de Tring Jonction

St-Frédéric, Beauce, 19. — (DNC) — De nouveaux détails nous sont parvenus sur l'incendie désastreux qui a causé de gros dommages en fin de semaine à Tring Jct. La maison, la boutique et le hangar de M. Omer Doyon (Pit), ont été consumés, mais la maison, la boutique de MM. Alfred Jacques & Fils, ferblantiers, n'ont pas été incendiées, pas plus que la résidence de M. Lucien Lagueux.

A VENDRE

"BUNGALOW" de 24 pieds carrés avec électricité; fini peinture en dedans et en dehors. Très beau genre. Sur grande route entretenue l'hiver, à 6 milles de Québec, sur la rive sud. Prix : $800.

Ecrire à Casier 285, l'"Action Catholique", Québec.

Les vrais coupables ont pu échapper à la police

MONTREAL, 19 (DNC) — L'hon. juge Lucien Cannon, chargé de l'instruction de l'enquête royale sur l'activité de la police provinciale de la région de Montréal, du 26 août 1936 au 15 mars dernier, a fait hier après-midi à la fin d'une séance, la déclaration qui suit :

"Je recherche des faits. Je ne tire pas encore de conclusions. J'en tirerai, toutefois, et je dirai alors du système de toute notre police s'il est bon, s'il est mauvais ou s'il est vicié, si le travail de la police est une chose sérieuse ou si c'est une farce".

Il a ajouté : "Si l'on veut réellement combattre le vice à Montréal, ce n'est pas aux masques, et je veux dire ici les tenanciers de maisons de désordre, qu'il faut s'arrêter, quand on a l'occasion d'arrêter les vrais coupables, les maîtres. Les tenanciers de maisons de désordre sont payés et bien payés pour jouer leur rôle d'hommes de paille. C'est justement au moment où la police devrait le plus faire preuve d'intelligence qu'on nous dit qu'elle ne dispose pas d'assez d'hommes pour pouvoir filer en plein la personne qui conduirait au vrai coupable".

Le juge Cannon a parlé ainsi après avoir entendu deux agents de l'actuelle brigade des moeurs de la Sûreté provinciale, deux agents qui se sont contredits sur un point assez important de leurs témoignages, en affirmant, à la suite d'interrogatoires précis, que, lorsque l'on vidait, par exemple, une maison de paris, on y acceptait non seulement des cautions sur place mais qu'on permettait aussi au tenancier, ou à l'un de ses messagers, d'aller chercher à l'extérieur un ou deux milliers de dollars, sans s'inquiéter de savoir qui était le personnage mystérieux et assez riche pour avancer, comme cela, des sommes considérables, à la seule fin d'obtenir sa liberté provisoire immédiate à une clientèle toujours nombreuse.

Le juge Cannon s'est aussi étonné du fait qu'il est arrivé, à plusieurs reprises, que des agents des brigades des moeurs des polices municipale et provinciale se sont rencontrés dans un même établissement qu'il convenait de vider de ses occupants. Il a fait remarquer à ce sujet, que si cela démontrait bien que chaque police savait garder le secret de ses opérations de nettoyage, cela démontrerait aussi qu'il n'y avait, entre elles, aucune entente sur les moyens à prendre pour débarrasser la ville de Montréal de ses maisons de jeux, de ses maisons de paris ou de ses maisons de prostitution. "Si l'on avait coopéré, n'aurait-on pas abattu de la meilleure besogne", a-t-il demandé.

Le sergent Georges Courville, enfin, une des victimes des destitutions massives, ordonnées par M. Maurice Duplessis à la police provinciale, en septembre 1936, a raconté que c'était par les journaux, au moment où il était en vacances depuis trois jours, qu'il avait appris qu'on le mettait à pied. Le régime de l'"Union Nationale" ne fit absolument rien pour l'informer. On ne lui donna, de même aucune explication sur les motifs de son congédiement, en dépit du fait qu'il eut été au service de la province depuis cinq ans et qu'il n'eut absolument rien à se reprocher.

MONTREAL, 18. — (DNC). — Poursuivant son témoignage devant l'hon. juge Cannon, le lieutenant Lemieux admet qu'il est très souvent arrivé que les policiers provinciaux se soient cassé le nez sur des portes fermées, des endroits vidés. Que la descente soit fructueuse ou non, il doit toujours y avoir rédaction d'un rapport à être remis à l'autorité supérieure.

Le commissaire demande s'il y a compilation, que le rapport de **toutes les descentes** "négatives" soit versé au dossier de l'enquête. "Travail très long, de dire le juge Cannon, mais travail nécessaire à notre enquête.

Le témoin Lemieux explique ensuite la procédure d'une descente.

Répondant à une question de Me O'Donnell, le témoin avoue qu'il est arrivé fréquemment que les agents municipaux aient devancé les agents provinciaux dans une descente.

"Parfois, nous les précédons; parfois, aussi, ils nous devancent".

Là-dessus, le juge Cannon demande des explications plus précises. Existe-t-il un arrangement, une méthode de coopération entre les deux corps de policiers se communique-t-on des informations ?

Aucunement, de dire le témoin. Ce qui revient à dire que les deux corps de police opèrent indépendamment, chacun exclusivement pour son propre compte. Ici Me Fauteux souligne que la plus stricte discrétion doit exister au moment de l'obtention d'un mandat de perquisition.

Le témoin affirme qu'il n'y a jamais eu d'entente ou d'arrangement avant une descente. La coïncidence se produit et souvent les agents municipaux et provinciaux se rencontrent à la même heure et au même endroit.

Le juge Cannon fait remarquer que la discrétion est, naturellement, excellente chose mais qu'une plus étroite coopération le serait tout autant. Ne serait-il pas possible que les deux groupes de policiers se consultent ?

Toujours dans le même domaine, le lieutenant Lemieux déclare que son escouade de six hommes (qui doit donner la préséance aux causes à faire en campagne) travaille souvent sept jours par semaine, très souvent durant la soirée. Il n'est jamais alloué de salaire pour les heures supplémentaires et, si le travail se fait dans Montréal, il n'est pas alloué de salaire pour les heures supplémentaires et, si le travail se fait dans Montréal, il n'est pas alloué de frais de dépenses pour un repas.

En campagne seulement, c'est-à-dire en dehors de la ville, l'agent obtient de l'argent pour ses repas ,son coucher. Mais en ville ces frais sont toujours à sa charge. Il ne reçoit aucune allocation.

Mme Casgrain et la protection de l'enfance

"En s'occupant de la protection de l'enfance ,on rend l'un des plus grands services au pays, parce qu'on prépare l'avenir" disait hier, devant un club social de cette ville, Mme Thérèse-F. Casgrain, au cours d'une conférence intitulée : "Comment aimer nos enfants en 1944. Reprenant une parole de Mme F.-D. Roosevelt, la conférencière déclare que "si nous donnons quelque chose pour préparer nos fils à mourir, il n'y a pas de raison à négliger de faire quelque chose pour les préparer à vivre".

Mme Casgrain demanda aux autorités gouvernementales d'apporter un soin tout spécial à la préparation et à la mise en vigueur de lois qui protégeront l'enfance, ce capital humain sur qui repose l'avenir du pays. Avec la crise et la guerre, les dangers augmentent de jour en jour, et il faut travailler à faire disparaître les taudis, à assurer à nos enfants la nourriture nécessaire à leur développement physique. Mme Casgrain réclame aussi des parcs publics, des terrains de jeux. "Il en coûte $10. pour l'entretien d'un enfant à un "Boy's Club" et $734. pour celui d'un homme au pénitencier. Il est plus important de porter notre effort dans l'établissement de terrains de jeux bien organisés et de logements salubres que sur les cours de police et les prisons de délinquants" termine Mme Casgrain.

Les pertes dans l'aviation canadienne

OTTAWA, 19. — Le quartier général de l'Aviation militaire canadienne nous communique sa 560ième liste officielle des morts, blessés et disparus. On y remarque :

Disparu en service actif : Le sergent de section Arthur Gerald Sylvain Simard, fils de M. Arthur Simard, 421, Chemin Tecumseh, Tecumseh (Ont.).

Réputé mort pour fins officielles: Le sergent Roger Moise Fournier, fils de M. Moise Fournier, 30, avenue Hollinger, Timmins, (Ont.).

50 ans au service de la Cie Paquet, Ltée

Il y a quelques jours, mademoiselle Angelina Simard, célébrait son cinquantième anniversaire de fidèles et loyaux services aux grands magasins La Compagnie Paquet Ltée.

Mademoiselle Simard a cependant eu la surprise de sa vie, lorsque, absorbée par son travail, elle vit s'amener le président et gérant général, accompagné de son assistant-gérant, lesquels, en leur nom et en celui de tous les directeurs, aussi bien qu'en celui de tout le personnel, lui présentèrent leurs félicitations et leurs voeux de bonne santé et longue vie, en même temps qu'ils lui remirent une enveloppe contenant un chèque pour une somme très rondelette, à titre d'appréciation pour services rendus.

Mademoiselle Simard, quoique émue, trouva cependant quelques paroles bien senties pour exprimer sa grande reconnaissance pour le geste généreux dont elle était l'objet, et pour la marque d'estime dont on voulait bien la gratifier.

A la louange de mademoiselle Simard, il faut dire qu'elle s'est toujours montrée une employée modèle. Elle a mis le meilleur de sa vie au service de ses patrons et, comme elle dit si bien, c'est avec une joie sans cesse renouvelée qu'elle a vu le magasin grandir et se développer pour atteindre les proportions imposantes qu'il montre aujourd'hui. Elle espère être encore assez longtemps à son service pour être témoin de nouveaux développements qui en feront un magasin toujours plus grand.

Causerie de M. Esdras Minville le 21 avril

Le vendredi 21 avril 1944 aura lieu en l'hôtel St-Louis une réunion qui nous fournira l'occasion d'entendre un conférencier distingué en la personne de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Des invitations spéciales seront faites aux représentants des principaux groupes politiques, économiques et sociaux afin d'entendre l'invité des H. E. C., section de Québec, qui se propose de répondre à la question suivante : "Les Canadiens ont-ils le sens des affaires ?"

Démocratie, personne et Etat

"La démocratie doit se fonder sur le principe de cohérence de la responsabilité de la personne. Si l'homme est un sujet de l'Etat, l'Etat doit être un instrument au service de l'homme" déclarait hier soir M. Alfredo Mendizabal, philosophe espagnol, au cours d'une conférence sous les auspices de l'ACFAS. Le conférencier montra les dangers qui menacent la liberté, cette faculté inhérente à la personne humaine, et proposa les mesures propres à l'assurer et à la sauvegarder après cette guerre.

A l'issue de cette guerre de libération, la liberté humaine va courir des risques que l'on entrevoit déjà. La guerre n'est pas seulement un fléau mais une épreuve aussi bien pour les hommes que pour les institutions. Pour la démocratie, elle est un creuset dont elle peut sortir purifiée, pourvu que l'on tire la leçon de la tragédie actuelle.

Ce ne sont pas des solutions applicables à notre époque, d'après un idéal historique concret, qu'il faut prôner. Toute une mythologie, créatrice d'une mystique de haine, a sévi au coeur de l'Europe. Ses méfaits ne se limitent pas à la guerre qu'elle a engendrée. Cette mystique pervertie, dépouillée de toute valeur d'amour, mine le terrain de la démocratie en menaçant le monde de demain. Mais là où l'homme veut être total, l'Etat ne sera jamais totalitaire.

A la base de chacun des différents types d'Etats totalitaires se trouve la doctrine sorélienne de la violence. Cette violence que l'Etat libéral réduit au minimum, l'Etat autoritaire l'érige en principe technique de sa constitution, en partant du mépris de l'homme, de la dépersonnalisation de l'individu, de l'ignorance de l'autre, de l'éloignement du prochain.

La défense de la democratie est aujourd'hui liée à la défense du christianisme; l'une et l'autre ont les mêmes adversaires. Mais leur union ne se limite pas à cet aspect négatif. Le christianisme ne peut se lier indissolublement à aucune forme temporaire, à aucune technique de gouvernement, mais dans notre temps, il trouve dans la démocratie les possibilités d'épanouissement les plus vastes.

A l'issue d'une guerre comme celle-ci, dont les provocateurs ont d'abord bafoué dans les propres pays les droits essentiels de la personne humaine en supprimant toute liberté, qui aurait pu devenir l'obstacle à leur dessein d'agression contre les peuples pacifiques, un des premiers soins des hommes libres qui veulent vivre dans des peuples libres, devra être de déclarer et de garantir les droits et les libertés que tout Etat a pour mission d'assurer aux hommes et aux groupes sociaux, et cela moyennant un système international assurant la reconnaissance, le respect et l'exécution d'un "Bill of Rights" applicable partout.

Cette conférence du grand philosophe espagnol terminait la saison 1943-44 à l'ACFAS. Elle était sous la présidence de M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines et président de l'ACFAS. C'est M. Auguste Viatte, professeur à la Faculté des Lettres de l'université Laval, qui présenta le conférencier.

Les jeunes prêtres

La prochaine session de l'examen des jeunes prêtres aura lieu, le jeudi onze mai. Elle portera sur l'Ecriture Sainte.

Les ouvriers en construction ont obtenu gain de cause

Le Conseil national du Travail en temps de guerre a rendu hier sa décision dans l'appel de l'Association des Constructeurs de Québec, (incorporée) au sujet de l'augmentation de 10 cents l'heure accordée au Conseil des métiers de la Construction, organisme affilié aux syndicats catholiques, par le Conseil régional du Travail en temps de guerre à la mi-décembre.

Le Conseil national a maintenu la décision du Conseil régional. Dans son mémoire au Conseil national, l'Association des constructeurs avait fait valoir que la décision du Conseil régional modifiait de façon notable une convention collective signée sous l'autorité de la loi provinciale des conventions collectives, loi antérieure au décret fédéral. Cette décision affecte les métiers de la construction de tout le district judiciaire de Québec et de quelques comtés limitrophes.

Voici le texte des motifs de la décision du Conseil national :

"L'Association des Constructeurs de Québec, Inc. en appelle d'une décision du Conseil régional du Travail pour la province de Québec rendue le 22 décembre 1943. Il s'agissait d'une demande, faite d'après les dispositions de l'ancien arrêté régissant les salaires (C. P. 5963), pour obtenir une augmentation horaire de 10 cents pour tous les ouvriers dans les métiers de la construction dans la juridiction territoriale du décret 1653 passé en vertu de la Loi de la convention collective. Cette région comprend le district judiciaire de Québec et certains comtés avoisinants.

"Le Conseil Régional, en accordant la requête, s'est fondé sur l'article 25 du C. P. 5963 : c'est-à-dire qu'il a trouvé que l'augmentation était justifiée par l'examen des taux de salaires payés aux ouvriers de la construction dans d'autres localités, notamment à Montréal.

"Il est vrai que cette décision modifie de façon considérable une convention collective déjà acceptée sous la législation provinciale et que cette modification ne s'est pas effectuée conformément aux prescriptions de la loi de la convention collective. Toutefois, vu la suprématie de l'arrêté ministériel régissant les salaires en temps de guerre, le régime de l'extension juridique des conventions collectives se trouve pratiquement suspendu pour tout ce qui touche à la rémunération du travail.

"Quant au mérite, nous devons dire que le Conseil régional ne nous semble pas avoir erré dans l'exercice des pouvoirs qui qui avaient été conférés par l'arrêté ministériel sous lequel la décision a été rendue.

"Nous avons donc rejeter l'appel".

La décision du Conseil régional restant en vigueur, la décision du Conseil national signifie implicitement que les ouvriers ont droit au paiement rétroactif de l'augmentation de 10 cents l'heure à partir du 22 décembre.

Instituteurs et institutrices des Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 19. (DNC). — Pour faire suite aux décisions prises lors de la tenue d'un congrès de la Fédération des instituteurs et des institutrices catholiques des cités et villes de la province de Québec tenue à Montréal, le 14, 15 et 16 avril derniers, les membres des Syndicats des Trois-Rivières ont tenu leurs assemblées respectives, hier soir, et décidé d'adresser à la Commision scolaire une nouvelle demande de traitement.

Cette demande comporte un traitement minimum de $1,000. Et un maximum de $2,000 pour les institutrices, un minimum de $1,200 pour les instituteurs célibataires et de $1,500 pour les instituteurs mariés avec un maximum de $2,900.

Cette échelle de traitement a été adoptée par les délégués de quelques 5,000 instituteurs et institutrices des différentes cités et villes de la province. Elle s'appliquera à l'avenir à tous les membres des Syndicats affiliés à la Fédération.

Pertes par le feu

OTTAWA, 19. — (B. U. P.) — Le feu a causé des pertes pour un montant de $7,337,695, dans les camps militaires du Canada depuis le début de la guerre.

Il y a eu pour $4,523,648, de dommages dans les camps de l'armée; pour $1,763,317, dans les camps de l'aviation, et pour $1,051,000, dans ceux de la marine.

Sirois a terminé son témoignage

Le soldat Paul-Emile Sirois, 17 ans, accusé du meurtre de Nicolas Downing, a dû interrompre son témoignage, hier après-midi, aux Assises, à la suite d'une violente crise de larmes qui le rendait incapable de parler. L'accusé venait de raconter la scène qui devait se terminer par la mort du vétéran Downing. Il déclara que Downing et lui avaient bu une trentaine de verres de bière. Le soir, alors qu'il était prêt à se coucher, Downing est venu le trouver pour lui demander de venir avec lui pour chercher des liqueurs alcooliques au mess des officiers. En cours de route, les deux hommes arrêtèrent à l'une des buttes pour acheter deux bouteilles de Coca-Cola, afin de s'en servir pour réduire leurs liqueurs alcooliques.

Quelques instants plus tard, Downing aurait assailli le soldat Sirois. Ce dernier se servit de sa bouteille de Coca-Cola pour lui en donner un coup sur la tête. "J'eus alors peur qu'il me batte et je lui donnai un nouveau coup de bouteille sur la tête. C'est alors qu'il tomba sur le sol."

Sirois a déclaré que Downing avait payé toute la boisson durant la journée du 22 janvier.

Les autres témoins ont été le capitaine Pierre Gelly, le major Jules Thibodeau et le lieutenant Yves Gosselin ont tous rendu témoignage pour dire qu'à leur avis la conduite de Sirois était bonne. Ce dernier était enrôlé depuis le mois d'octobre dernier, et malgré ses 17 ans, il avait été versé dans la garde des Vétérans.

La Couronne est représentée par Me Eugène Marquis et Me Jean Lesage, tandis que Me Noël Dorion et Me Antoine Rivard occupent pour l'accusé.

Réunion vendredi

Les fonctionnaires municipaux sont censés se réunir vendredi pour décider s'ils iront à l'arbitrage. Ils auront eu alors la réponse officielle de l'administration à leur demande d'augmentations de salaires. Il semble qu'il n'y a pas d'autre issue que l'arbitrage.

Reprise vendredi

MONTREAL, 19 (DNC) L'enquête du Comité exécutif sur l'administration des Terrains de Jeux depuis qu'a été inauguré le système des moniteurs sera reprise vendredi prochain, a-t-on appris hier.

OCCASIONS

Pour magasins

Portes vitrées à coulisse pour garde-robes, 4 portes d'entrée 3" d'épaisseur, avec tambour.

S'adresser à M. Dion, au Syndicat de Québec, Ltée, Québec.

Programme de la conférence de ce soir

M. André Laurendeau, leader provincial du Bloc Populaire Canadien est arrivé à Québec ce midi et prononcera une conférence ce soir au Palais Montcalm sous les auspices de la section St-Roch de la Société St-Jean-Baptiste.

La conférence de M. Laurendeau portera sur l'oeuvre du chanoine Lionel Groulx et s'intitulera : "Le maître devant le politique, le social et l'économique".

Le président de la section St-Jean-Baptiste de St-Roch, M. Albert Hamel, présentera le conférencier et Madame J.-P. Forgues, artiste invitée, exécutera quelques pièces musicales.

La section St-Roch invite le public québecois à cette conférence et l'entrée est libre.

Manufacture incendiée à Tingwick

TINKWICK, 19. — D.N.C. — Le 14 avril dernier, un violent incendie a complètement détruit la manufacture de portes et châssis, propriété de la compagnie C.-A. Cayouette, ltée. Les hangars, le bois, rien n'a été épargné.

Le feu a pris naissance à la chaufferie, vers 2 h. de l'après-midi, et s'est communiqué à une vitesse extraordinaire dans tout l'atelier. Dans l'espace de quelques minutes, tout était transformé en un immense brasier. Grâce à l'aide de tous, la maison qui était située de l'autre côté de la rue fut épargnée. N'eût été l'aide de la C.P.C., de Warwick, plusieurs maisons du voisinage eussent été réduites en cendres.

Les pertes sont très lourdes pour cette compagnie.

Cette industrie, dont le bureau central est situé à Montréal, est à Tingwick depuis 43 ans et donnait du travail à l'année à 25 journaliers, à part le moulin à scie qui compte 15 employés.

C'est une grosse perte pour la paroisse, car c'était la seule industrie qui y existait. Le moulin à scie fut épargné.

A la prêtrise

Deux Frères Missionnaires du Sacré-Coeur seront élevés à la prêtrise, le vendredi, seize juin, en la fête du Sacré-Coeur, à la cathédrale, lors de l'ordination générale. Ce sont les Frères P.-Emile Bouchard et Télesphore Roy.

CE SOIR au Palais Montcalm à 8 hres 15

ANDRE LAURENDEAU

conférencier parlera de

"LIONEL GROULX"

historien national; le maître devant le politique, le social et l'économique"

Sous les auspices de la section St-Roch de la Société St-Jean-Baptiste.

Le public est cordialement invité et l'entrée sera libre.

SOIREE DE CINEMA GRATUIT

ce soir à 8 heures

à

la salle paroissiale de Limoilou

sous les auspices de

Le Comité national des Finances de Guerre

BANQUE D'ÉPARGNE

À

CHARTE FÉDÉRALE

BUREAU PRINCIPAL 21 St-Jean

ST-JEAN-BAPTISTE, 479, ST-JEAN
NOTRE-DAME DU CHEMIN, 67, CHEMIN STE-FOY
ST-SACREMENT, 903, CH. STE-FOY
BASSE-VILLE, 53, ST-PIERRE
STE-JULIE
ST-ROCH, 100, ST-JOSEPH
JACQUES-CARTIER, 319, ST-JOSEPH
ST-SAUVEUR, 394, ST-VALLIER
ST-MALO, 138, MARIE DE L'INCARNATION
LIMOILOU, 127, 4e AVENUE
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, 479, 1ère AVENUE

LÉVIS

111, COMMERCIALE
35, BEGIN

SIÈGE SOCIAL, 21 ST-JEAN

IL NOUS FAUT GAGNER LA GUERRE ACHETONS DES OBLIGATIONS DU SIXIÈME EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Nos succursales sont à votre disposition pour tous les services dont vous pourrez avoir besoin, comprenant la mise en garde de vos valeurs à un prix modique.

Ecoutez **Adrien ALLARD**

CE SOIR - CKAC (Montréal) 9 heures 45
DEMAIN SOIR - CHRC (Québec) 7 heures

Comité de MM. GOUIN - HAMEL - CHALOULT 750, St-Gabriel, Montréal - Tél. HArbour 0197